

SOUVENIRS DE 1830 A 1842

Ouvrages de George Sand.

François le Champi	2 vol.
Piccinino	5 vol.
Le Meunier d'Angibault	3 vol.
Lucrezia Floriani	2 vol.
Teverino	2 vol.
La Mare au Diable	2 vol.

Ouvrages de Paul Duplessis.

Les grands jours d'Auvergne.	
Première partie, *Raoul Sforzi*	5 vol.
Deuxième partie, *Le gracieux Maurevert*	5 vol.
Les Etapes d'un Volontaire.	
Première partie, *Le Roi de Chevrières*	4 vol.
Deuxième partie, *Moine et Soldat*	4 vol.
Troisième partie, *Monsieur Jacques*	4 vol.
Le Capitaine Bravaduria	2 vol.
La Sonora	4 vol.

Sous presse :

Les Pervertis,
Un monde inconnu,
Le Grand-Justicier du roi.

Ouvrages de Paul de Kock.

Un Monsieur très tourmenté	2 vol.
Les Etuvistes	8 vol.
La Bouquetière du Château-d'Eau	6 vol.

Fontainebleau, imp. de E. Jacquin.

SOUVENIRS

de 1830 à 1842

PAR

ALEXANDRE DUMAS

7

PARIS
ALEXANDRE CADOT, ÉDITEUR
37, rue Serpente.

1856



Deutz. — Il part pour Paimbeuf avec M. Joly. — Il revient à Nantes, obtient une première, puis une seconde audience de Madame.

Nous avons dit quelle surveillance entourait Madame; elle-même avait jugé nécessaire de se rendre invisible à ses amis lorsqu'il n'était pas indispensable de les recevoir; cette circonstance

faillit faire échouer la trahison. Deutz savait bien la duchesse à Nantes; mais en cela toute la ville était aussi avancée que lui; la maison qu'elle habitait était la chose importante à connaître, et Deutz ne la connaissait pas.

Il parvint à lui faire savoir son arrivée; mais la duchesse, craignant d'abord un piége de la police ou qu'un autre que Deutz se présentât peut-être sous son nom, refusa de le recevoir, à moins qu'il ne confiât ses dépêches à un tiers. Deutz, à son tour, fit répondre qu'il allait passer quelques jours à Paimbeuf, et qu'à son retour il aurait l'honneur, avec l'espoir d'être plus heureux, de solliciter de nouveau de Madame l'audience qu'il lui avait demandée.

En effet, il quitta Nantes avec son

compagnon, M. Joly, attaché à sa personne comme un garde de la connétablie. Tous deux allèrent à Paimbeuf, l'un se donnant pour un propriétaire qui veut acheter des terres, et l'autre pour un géomètre arpenteur. Le voyage dura environ huit à dix jours. A son retour, il renouvela ses instances, mais sans plus de succès ; il se détermina alors à envoyer à la duchesse les dépêches importantes dont il s'était chargé pour elle. En recevant ces papiers, Madame fut bien convaincue de l'identité de Deutz, et n'hésita plus à le recevoir.

En conséquence, le mercredi 28 octobre, à sept heures du soir, Deutz fut amené dans la maison des demoiselles Duguigny, où il fut introduit sans con-

naître la rue ni le lieu de l'entrevue; après une heure et demie d'entretien, il prit congé de la duchesse, convaincu qu'elle quittait la maison en même temps que lui et qu'elle le recevait chez des personnes dévouées et non pas chez elle; il ne put donc ni donner des renseignements assez précis sur les localités, ni affirmer assez positivement dans quel lieu on était sûr de trouver la fugitive pour qu'on risquât une tentative d'arrestation, qui pourrait n'avoir d'autre résultat que de mettre la duchesse sur ses gardes. Deutz demanda une seconde entrevue, prétendant que le trouble que lui inspirait la présence de la princesse lui avait fait oublier de lui communiquer des choses de la plus haute importance. La duchesse et les

personnes qui étaient près d'elle ne pensèrent pas qu'elle dût le recevoir une seconde fois, non pas par méfiance de lui, mais par la crainte qu'étant étranger à Nantes, il ne fût observé et suivi par la police; on lui fit donc connaitre qu'on lui ferait remettre les dépêches dont on avait l'intention de le charger, et que la duchesse refusait définitivement de le recevoir.

Un refus aussi positivement exprimé mit en alarme tous les suppôts de la haute et basse police; ils découvrirent une religieuse qui avait et méritait toute la confiance de la duchesse. Deutz, sous ses dehors de piété, trompa facilement cette bonne sœur et lui persuada qu'il avait des choses importantes à commu-

niquer à Madame, choses que, dans sa première entrevue avec elle, son émotion lui avait fait oublier.

La sœur, persuadée que l'audience demandée était d'un grand intérêt pour la duchesse, s'empressa d'aller la solliciter; pendant ce temps, Deutz et ses compagnons s'applaudissaient de l'heureuse idée qu'ils avaient eu de rendre la piété et la confiance complices de leur trahison.

La bonne religieuse revint triomphante, rapportant la nouvelle d'une audience pour le 6 novembre. Cette démarche, faite avec les meilleures intentions, lui a, dit-on, depuis coûté bien des larmes. Deutz courut prévenir la police.

Rien n'eût été plus facile à la du-

chesse de sortir de Nantes. Plus de cent cinquante de ses partisans, bien connus et gravement compromis lors de la prise d'armes, avaient quitté la France, et pas un seul n'avait été arrêté ; la duchesse le savait bien ; elle disait souvent : « Je sortirai quand je voudrai. »

Ses amis la pressaient de quitter la France, où sa présence ne pouvait plus être utile à sa cause. Pour l'y décider, ils lui représentaient que les chefs de son parti qui s'étaient le plus compromis pour elle étaient journellement exposés, parce que, attachés à sa fortune par leurs engagements et par un sentiment d'honneur, ils ne voulaient pas abandonner leur pays tant qu'elle-même n'aurait pas quitté la France et pourrait courir des dangers. Un moyen

immanquable avait été proposé par M. Guibourg ; le navire avait été trouvé et disposé ; enfin, la duchesse y consentit ; elle devait emmener avec elle M. de Mesnard et petit Paul (mademoiselle Eulalie de Kersabiec). Cette décision fut prise le 4 novembre, et le jour du départ fixé au 14.

Le 6 novembre, à quatre heures, Deutz fut conduit près de la duchesse ; mais des agents adroits surveillaient toutes ses démarches et le suivaient à la piste.

A peine entré dans l'intérieur, il reconnut les localités ; il y avait donc probabilité que la duchesse demeurât dans la maison. Admis chez la princesse, Deutz lui débita avec beauucop d'art et d'un ton pénétré un roman qu'il

avait préparé sur des choses importantes et qu'il disait avoir oubliées sur son cher Henri, sur sa bonne Louise; il parla avec enthousiasme de sa haute admiration pour son courage, de son dévoûment à sa noble cause.

Il fut interrompu dans l'expression de ses sentiments dévoués pour Madame par l'arrivée d'une lettre que la duchesse donna à M. de Mesnard; elle était à l'encre blanche. M. de Mesnard la mouilla avec une eau préparée, qui en rendit les caractères lisibles, et la présenta à la duchesse, qui la lut tout haut devant Deutz. On y recommandait de ne négliger aucune précaution; on disait qu'on était averti que Madame serait trahie par une personne en qui elle avait toute confiance.

Se retournant alors vers Deutz, elle lui dit : Vous avez entendu, Deutz ; on me dit que je serai trahie par quelqu'un en qui j'ai une entière confiance ; ce ne ne serait pas par vous ?

« Oh ! madame, répondit Deutz avec cet aplomb particulier aux grands traîtres, Votre Altesse Royale pourrait-elle supposer une pareille infamie de ma part, moi qui lui ai donné tant de preuves non équivoques de fidélité ; mais, en effet, on ne saurait prendre trop de précautions. »

La duchesse, après un entretien d'une heure, congédia Deutz, en le comblant de marques de confiance et de bonté.

Il courut aussitôt chez le préfet. En passant près de la salle à manger, dont

la porte était entr'ouverte, il avait jeté un coup d'œil de côté et compté sept couverts. Il savait que les demoiselles Duguigny habitaient seules la maison; il était donc évident que la duchesse allait se mettre à table. Deutz rendit compte à M. Maurice Duval de ce qu'il avait vu, l'invitant à se hâter, afin qu'on pût arriver au milieu du dîner, n'étant pas bien sûr que la duchesse restât dans cette maison. Le préfet qui, dès le matin, avait concerté ses mesures avec l'autorité militaire, qui, depuis l'état de siége, avait la haute-main, se rendit aussitôt chez M. le comte d'Erlon, après avoir préalablement fait garder à vue Deutz dans une chambre par un homme de la police, qui ne devait pas le quitter, tandis que l'on s'assurait de sa dénon-

ciation ; le général Dermoncourt avait alors été immédiatement prévenu par le comte d'Erlon, et, dix minutes après toutes les dispositions militaires étaient prises de concert et les ordres donnés au commandant de la place, le colonel Simon Lorrière.

Un assez grand déploiement de force était nécessaire pour deux raisons : la première, parce qu'il pouvait y avoir révolte parmi la population ; la seconde, parce qu'il fallait cerner un pâté tout entier de maisons. En conséquence, douze cents hommes environ furent mis sur pied : depuis le matin, ils avaient l'ordre de se tenir prêts.

Les deux bataillons se divisèrent en trois colonnes, dont le général Dermoncourt prit le commandement, accompa-

gné du comte d'Erlon et du préfet, qui dirigeaient l'opération. La première colonne, conduite par le commandant de la place, descendit le Cours, laissant des sentinelles jalonnées le long des murs du jardin de l'Évêché et des maisons contiguës, longea les fossés du château, et se trouva en face de la maison Duguigny, où elle se déploya.

La seconde et la troisième colonne, à la tête desquelles s'était mis le général Dermoncourt, se dirigeant par la rue de l'Évêché, traversèrent la place Saint-Pierre et se divisèrent là ; l'une, à la tête de laquelle resta le général, descendit la Grande-Rue, fit coude par celle des Ursulines, et vint rejoindre par la rue Basse-du-Château la co-

lonne commandée par le colonel Simon Lorrière.

La troisième, après que le général l'eut quitté, descendit directement la rue Haute-du-Château et vint, sous la conduite du colonel Lafeuille du 56ᵉ et du commandant Viaris, rejoindre les deux autres, et se réunit à elle en face de la maison Duguigny. Ainsi l'investissement fut complet.

Il était environ six heures du soir, la nuit était belle; à travers les fenêtres de l'appartement où elle était, la duchesse voyait sur un ciel calme la lune se lever, et sur sa lumière se découper comme une silhouette brune les tours massives, immobiles et silencieuses du vieux château. Il y a des moments où la nature nous semble si douce, si amie,

que l'on ne peut croire qu'au milieu de ce calme un danger veille et nous menace. Les craintes qu'avaient éveillées chez la duchesse la lettre qu'elle avait reçue de Paris s'étaient évanouies à ce spectacle, lorsque tout à coup M. Guibourg, en s'approchant de la fenêtre, vit reluire les baïonnettes et s'avancer vers la maison la colonne conduite par le colonel Simon Lorrière. A l'instant même, il se rejeta en arrière en criant : « Sauvez-vous, madame ! sauvez-vous ! » Madame se précipita aussitôt sur l'escalier, et chacun la suivit.

La cachette avait été essayée ; il avait été reconnu qu'on ne pouvait y tenir que par rang de taille, et cet ordre avait été adopté. Elle pouvait, à la rigueur, contenir quatre personnes pendant le

temps d'une simple visite. Arrivé à la cachette et la plaque ouverte, M. de Mesnard entra et fut suivi par M. de Guibourg; restait mademoiselle Stylite de Kersabiec, qui ne voulait point passer avant Madame. La duchesse lui dit en riant : — En bonne stratégie, Stylite, lorsqu'on opère une retraite, le commandant doit marcher le dernier.

Mademoiselle Stylite entra donc, et la duchesse derrière elle. Les soldats ouvraient la porte de la rue, lorsque celle de la cachette se refermait.

Les soldats entrèrent au rez-de-chaussée, précédés des commissaires de police de Paris et de Nantes, qui marchaient le pistolet au poing; le pistolet

de l'un d'eux partit même par son inexpérience à se servir de cette arme et le blessa à la main. La troupe se répandit dans la maison. Le devoir du général avait été de la cerner, et il l'avait fait. Le devoir des policiers était de la fouiller, et il les laissa faire.

M. Joly reconnut parfaitement l'intérieur aux détails que lui avait donnés Deutz; il retrouva la table dont on ne s'était pas encore servi, avec les sept couverts mis, quoique les deux demoiselles Duguigny, madame de Charrette et mademoiselle Céleste de Kersabiec fussent en apparence les seules habitantes de l'appartement. Il commença par s'assurer de ces dames, et montant l'escalier comme un homme habitué à la maison, alla droit vis-à-vis la mansarde,

la reconnut et dit — assez haut pour que la duchesse l'entendît — voici la salle d'audience.

Madame ne douta plus, dès-lors, que la trahison, que lui annonçait la lettre arrivée de Paris, ne vint de Deutz. (1)

Une lettre était ouverte sur la table. M. Joly s'en empara ; c'était celle que la duchesse avait reçue de Paris et qu'elle avait lue à haute voix. Dès-lors, il n'y eut plus de doute que Madame ne fût dans la maison : le tout était de la trouver.

Des sentinelles furent aussitôt posées

(1) Madame avait à Paris, parmi les hommes que le roi Louis-Philippe croyait les plus dévoués, des personnes qui lui rendaient compte de tout ce qui se passait aux Tuileries et au ministère ; celle surtout qui venait de lui faire donner cet avis serait bien curieuse à nommer, si la nommer n'était de ma part une dénonciation.

dans tous les appartements, tandis que la force armée fermait toutes les issues. Le peuple s'amassait et formait une seconde enceinte autour des soldats ; la ville tout entière était descendue dans ses places et dans ses rues. Cependant, aucun signal royaliste ne se manifestait : c'était une curiosité grave, et voilà tout. Chacun sentait l'importance de l'événement qui allait s'accomplir.

Les perquisitions étaient commencées à l'intérieur, les meubles étaient ouverts lorsque les clés s'y trouvaient, défoncées lorsqu'elles manquaient. Les sapeurs et les maçons sondaient les planchers et les murs à grands coups de haches et de marteaux : des architectes, amenés dans chaque chambre, déclaraient qu'il était impossible, d'après

leur conformation intérieure, comparée à la conformation extérieure, qu'elles renfermassent une cachette, ou bien trouvaient les cachettes qu'elles renfermaient. Dans une de celles-ci, on trouva divers objets; entre autres des imprimés, des bijoux, de l'argenterie appartenant aux demoiselles Duguigny, mais qui, dans ce moment, ajoutèrent à la certitude du séjour de la princesse dans la maison. Arrivés à la mansarde, soit ignorance, soit générosité de leur part, les architectes déclarèrent que là, moins que partout ailleurs, il pourrait y avoir une retraite. Alors on passa dans les maisons voisines où les recherches continuèrent. Au bout d'un instant, la duchesse entendit les coups de marteaux que l'on frappait contre le mur de l'appartement

contigu à sa retraite. On le sondait avec une telle force, que des morceaux de plâtre se détachèrent et tombèrent sur les captifs, et qu'un instant il y eut crainte que le mur tout entier ne s'écroulât sur eux.

Elle entendit aussi les injures et les imprécations des soldats fatigués et furieux de l'inutilité de leurs recherches. « Nous allons être mis en pièces, dit-elle ; c'est fini. Ah ! mes pauvres enfants ! » Puis, s'adressant à ses compagnons : « C'est cependant pour moi que vous vous trouvez dans cette affreuse position. »

Pendant que ces choses se passaient en haut, les demoiselles Duguigny avaient montré un grand sangfroid, et quoique gardées à vue par les soldats,

elles s'étaient mises à table, invitant madame Charette et mademoiselle Céleste de Kersabiec à en faire autant qu'elles. Deux autres femmes étaient encore, de la part de la police, l'objet d'une surveillance toute particulière, c'était la femme de chambre, Charlotte Moreau, signalée par Deutz comme très dévouée aux intérêts de la duchesse, et la cuisinière Marie Bassy; cette dernière avait été conduite au château, de là à la caserne de la gendarmerie, où, voyant qu'elle résistait à toutes les menaces, on tenta de la corrompre; des sommes toujours plus fortes lui furent offertes et étalées devant ses yeux successivement; mais elle répondit constamment qu'elle ignorait où était la duchesse de Berry; quant à madame de

Charrette, elle s'était fait passer tout d'abord pour une demoiselle Kersabiec, et elle avait été reconduite après le dîner, avec sa sœur prétendue, à la maison de cette dernière, qui est dans la même rue, trente pas plus haut à peu près.

Néanmoins, après des recherches infructueuses pendant une partie de la nuit, les perquisitions se ralentirent; on croyait la duchesse évadée, et deux ou trois autres descentes inutiles déjà tentées dans différentes localités semblaient prédire le même résultat à celle-ci. Le préfet donna donc le signal de la retraite, laissant par précaution un nombre d'hommes suffisant pour occuper toutes les pièces de la maison, ainsi que des commissaires de police, qui s'é-

tablirent au rez-de-chaussée; la circonvallation fût continuée, et la garde nationale vint en partie relever la troupe de ligne, qui alla prendre un peu de repos. Par la distribution des sentinelles, deux gendarmes se trouvèrent dans la mansarde où était la cachette; les reclus furent donc obligés de rester cois, quelque fatigante que fût la position de quatre personnes entassées dans une cachette de trois pieds et demi de long sur dix-huit pouces de large vers l'une des extrémités et huit ou dix pouces vers l'autre. Les hommes éprouvaient un inconvénient de plus, c'est que la cachette, se rétrécissant aussi au fur et à mesure qu'elle s'élève, leur laissait à peine la faculté de se tenir debout, même en passant la tête entre les chevrons;

enfin, la nuit était humide et le froid filtrait entre les ardoises et tombait sur les prisonniers ; mais aucun n'osait se plaindre, car la duchesse ne se plaignait pas.

Le froid était si vif que les gendarmes qui étaient dans la chambre n'y purent résister ; l'un d'eux descendit et remonta avec des mottes à brûler ; dix minutes après, un feu magnifique flambait dans la cheminée devant la plaque derrière laquelle était cachée la duchesse.

Le feu, qui n'était fait que dans les intérêts de deux personnes, profita bientôt à six, et, glacés comme ils l'étaient, les prisonniers se félicitèrent d'abord ; mais le bien-être que leur procura ce feu se changea bientôt en

un malaise insoutenable ; la plaque et le mur de la cheminée en s'échauffant communiquaient à la petite retraite une chaleur qui alla toujours en augmentant; bientôt le mur fût brûlant à ne plus y tenir la main, la plaque devint rouge presque en même temps, et, quoiqu'il ne fît point encore jour, les travaux des ouvriers perquisiteurs recommencèrent; les barres de fer et les madriers frappaient à coups redoublés sur le mur de la cachette et l'ébranlaient ; il semblait aux prisonniers qu'on abattait la maison Duguigny et les maisons voisines. La duchesse n'avait donc d'autres chances à espérer, si elle résistait aux flammes, que d'être écrasée sous les décombres.

Cependant, au milieu de tout cela,

son courage et sa gaîté ne l'abandonnaient point, et plusieurs fois, à ce qu'elle a dit depuis, elle ne put s'empêcher de rire des propos gaillards et militaires des deux gendarmes gardiens; l'un d'eux tint sur l'effet produit par les lits de camps un propos plus que léger. La duchesse enrégistra ce propos dans son esprit, et l'on verra quel fut le résultat de cet enregistrement. Mais leur conversation tarit bientôt; l'un d'eux s'était endormi, malgré le vacarme effroyable qu'on faisait à côté de lui dans les maisons voisines, car, pour la vingtième fois, toutes les recherches venaient se concentrer autour de la cachette. Son compagnon, réchauffé momentanément, avait cessé d'entretenir le feu; la plaque et le mur se

refroidissaient. M. Mesnard était parvenu à déranger quelques ardoises du toit, et l'air extérieur avait renouvelé l'air intérieur. Toutes les craintes se tournèrent vers les démolisseurs; on sondait à grands coups de marteau le mur qui touchait les prisonniers et un placard placé près de la cheminée; à chaque coup, le plâtre se détachait et tombait en poussière au dedans; enfin, ils se croyaient perdus, lorsque les ouvriers abandonnèrent cette partie de la maison que, par instinct de démolisseurs; ils avaient si minutieusement explorée. Les prisonniers respirèrent. La duchesse se crut sauvée. Cet espoir ne fut pas long.

Le gendarme qui veillait, voulant profiter du moment de silence qui ve-

nait succéder au fracas diabolique qui avait ébranlé toute la maison, secoua son camarade, afin de dormir à son tour. L'autre s'était refroidi dans son sommeil, et se réveilla tout gelé. A peine eut-il les yeux ouverts qu'il s'occupa de se réchauffer. Il ralluma, en conséquence, le feu, et comme les mottes ne brûlaient pas assez vivement, il profita d'un énorme paquet de *Quotidiennes*, qui se trouvaient dans la chambre jetées au-dessous d'une table, pour attiser le feu, qui brilla de nouveau dans la cheminée. Le feu produit par les journaux donna une fumée plus épaisse et une chaleur plus vive que les mottes ne l'avaient fait la première fois. Il en résulta pour les prisonniers des dangers réels. La fumée passa par les lézardes

du mur de la cheminée ébranlée par les coups de marteaux, et la plaque qui n'était pas encore refroidie fut bientôt rougie comme à une forge. L'air de la cachette devenait de moins en moins respirable; ceux qu'elle renfermait étaient obligés d'appliquer leur bouche contre les ardoises, afin d'échanger contre l'air extérieur leur haleine de feu. La duchesse était celle qui souffrait le plus, car, entrée la dernière, elle se trouvait appuyée contre la plaque. Chacun de ses compagnons lui offrit à plusieurs reprises d'échanger sa place avec elle; mais jamais elle n'y voulût consentir.

Cependant au danger d'être asphyxié venait pour les prisonniers de s'en joindre un nouveau, celui d'être brûlés

vifs. La plaque, comme nous l'avons dit, était rouge, et le bas des vêtements des femmes menaçait de s'enflammer. Déjà deux fois même le feu avait pris à la robe de la duchesse, et elle l'avait étouffé à pleines mains aux dépens de deux brûlures, dont elle conserva longtemps les marques. Chaque minute raréfiait encore l'air intérieur, et l'air extérieur fourni par les trous du toit en trop petite quantité pour le renouveler. La poitrine des prisonniers devenait de plus en plus haletante. Rester dix minutes de plus dans cette fournaise, c'était compromettre les jours de la duchesse. Chacun la suppliait de sortir ; elle ne le voulait pas. Ses yeux laissaient échapper de grosses larmes de colère, qu'un souffle ardent séchait sur

ses yeux. Le feu prit encore une fois à sa robe ; elle l'éteignit encore une fois. Mais dans le mouvement qu'elle fit en se levant, elle souleva la gâchette de la plaque, qui s'entr'ouvrit un peu. Mademoiselle de Kersabiec y porta aussitôt la main pour la faire rentrer dans le pène, et se brûla violemment.

Le mouvement de la plaque avait fait rouler les mottes appuyées contre elle, et avait éveillé l'attention du gendarme, qui se délassait de son ennui en lisant les *Quotidiennes*, et qui croyait avoir bâti son édifice pyrotechnique avec plus de solidité. Le bruit produit par les tentatives de mademoiselle de Kersabiec fit naître en lui une singulière idée ; il se figura qu'il y avait des

rats dans la cheminée, et pensant que la chaleur allait les forcer de sortir, il réveilla son camarade, et tous deux se mirent en devoir de leur donner la chasse avec leur sabre.

Cependant la chaleur et la fumée augmentaient à chaque instant les tortures des reclus. La plaque avait fait un mouvement, un des gendarmes dit : Qui est là ? Mademoiselle Stylite répondit : « Nous nous rendons ; nous allons ouvrir ; ôtez le feu. »

Les deux gendarmes s'élancèrent aussitôt sur le feu, qu'ils dissipèrent à coups de pied. La duchesse sortit la première, forcée de poser ses pieds et ses mains sur le foyer brûlant. Ses

compagnons la suivirent. Il était neuf heures et demie du matin environ, et depuis seize heures ils étaient renfermés dans cette cachette, sans aucune nourriture.

Premiers momens de l'arrestation. — M. Maurice Duval. — Les 13,000 francs de Madame. — Ce qu'un Gendarme peut gagner à dormir sur un lit de camp et à faire des réflexions philosophiques.

Ses premières paroles furent pour demander Dermoncourt.

Un des gendarmes descendit pour le chercher au rez-de-chaussée, que le général n'avait pas voulu quitter.

Il monta aussitôt auprès de la duchesse, accompagné de M. Baudot, substitut du procureur du roi à Nantes, ainsi que de plusieurs officiers qui se trouvaient là.

Lorsque le général entra, la princesse avait quitté la chambre de la cachette, et elle se trouvait dans celle où elle avait vu Deutz, et que M. Joly avait appelée *la chambre d'audience*. Elle s'était enfermée dans une espèce de placard pour n'être pas exposée aux regards des curieux qui montaient dans l'intention de la voir. A peine mademoiselle de Kersabiec eut-elle prononcé ces mots : *le général*, que Madame en sortit, et s'avança si précipitamment vers Dermoncourt, qu'elle se trouva presque dans ses bras.

— *Général*, dit-elle vivement, *je me*

rends à vous et m'en remets à votre loyauté.

— Madame, lui répondit-il, Votre Altesse est sous la sauvegarde de l'honneur français.

Il la conduisit alors vers une chaise; elle avait le visage pâle, la tête nue, les cheveux hérissés sur son front comme ceux d'un homme; elle portait une robe de *napolitaine*, simple, et de couleur brune, sillonnée en bas par plusieurs brûlures; et ses pieds étaient chaussés de petites pantoufles de lisière.

En s'asseyant, elle dit à Dermoncourt, en lui serrant fortement le bras :

— Général, je n'ai rien à me reprocher; j'ai rempli le devoir d'une mère pour reconquérir l'héritage d'un fils.

Sa voix était brève et accentuée. A

peine assise, elle chercha des yeux les autres prisonniers et les aperçut, à l'exception de M. Guibourg, qu'elle fit demander.

Puis, se penchant vers Dermoncourt :

— Général, lui dit-elle, je désire n'être pas séparée de mes compagnons d'infortune.

Le général le lui promit au nom du comte d'Erlon, espérant que le général en chef ferait honneur à sa parole.

Madame paraissait très attérée, et, quoique pâle, elle était animée comme si elle avait eu la fièvre. Le général lui fit apporter un verre d'eau dans lequel elle trempa ses doigts. La fraîcheur la calma un peu. Dermoncourt lui proposa d'en boire un autre, elle accepta, et ce

ne fut pas chose facile que de trouver tout de suite un second verre d'eau dans cette maison bouleversée. Enfin, on en apporta un ; mais elle aurait été obligée de le boire sans sucre, si Dermoncourt n'avait avisé M. de Ménars dans un coin. L'idée lui vint, par bonheur, qu'il était homme à avoir du sucre sur lui. Il lui en demanda donc, comme s'il était sûr qu'il allait lui en donner ; en effet, en fouillant dans ses poches, M. de Ménars en trouva deux morceaux qu'il offrit au général. La duchesse les fit fondre dans le verre, les tournant avec un coupe-papier, car il eût fallu trop de temps pour trouver une cuillère, et il était même inutile d'y songer. Lorsque la princesse eut bu, elle fit asseoir près d'elle Dermoncourt.

Pendant ce temps, Rusconi et l'aide-de-camp du général s'étaient rendus, l'un chez le comte d'Erlon, et l'autre chez M. Maurice Duval, pour les prévenir de ce qui venait de se passer. M. Maurice Duval arriva le premier.

Il entra dans la chambre le chapeau sur la tête, comme s'il n'y avait pas eu là une femme prisonnière, qui, par son rang et ses malheurs, méritait plus d'égards qu'on ne lui en avait jamais rendu. Il s'approcha de la duchesse, la regarda en portant cavalièrement la main à son chapeau, et, le soulevant à peine de son front, il dit :

— Ah ! oui, c'est bien elle. — Et il sortit pour donner ses ordres.

— Qu'est-ce que cet homme ? demanda la princesse au général.

Sa demande était naturelle, car M. le préfet se présentait sans aucune des marques distinctives de sa haute position administrative.

— Madame ne devine pas? lui répondit Dermoncourt.

La princesse regarda le général avec un léger sourire.

— Ce ne peut être que le préfet, lui dit-elle.

— Madame n'aurait pas deviné plus juste, quand elle aurait vu sa patache.

— Est-ce que cet homme a servi sous la Restauration ?

— Non, madame.

— J'en suis bien aise pour la Restauration.

En ce moment, M. Maurice Duval rentra et demanda à la duchesse ses pa-

piers. Madame dit de chercher dans la cachette, et qu'on y trouverait un portefeuille blanc qui y était resté. M. le préfet alla prendre ce portefeuille et le rapporta à la duchesse.

— Monsieur le préfet, ajouta-t-elle avec dignité, les choses renfermées dans ce portefeuille sont de peu d'importance, mais je tiens à vous les donner moi-même, afin que je vous désigne leur destination. A ces mots elle l'ouvrit.

— Voilà dit-elle, ma correspondance.

— Ceci, ajouta-t-elle, en tirant une petite image peinte, est un *saint Clément*, auquel j'ai une dévotion toute particulière; il est plus que jamais de circonstance.

— Madame sait-elle combien elle a d'argent?

— Monsieur, il doit se trouver dans la cachette environ trente-six mille francs, dont douze mille appartiennent aux personnes de ma suite.

Lorsque M. le préfet fut pour vérifier la somme indiquée, un des deux gendarmes lui remit un sac dans lequel se trouvaient environ treize mille fr. en or, dont une partie en monnaie d'Espagne, et que, dans la confusion, il avait eu la précaution de mettre à part.

— Comment ce sac se trouve-t-il entre vos mains ? demanda le préfet au gendarme.

— Madame me l'a donné, en disant que c'était pour moi.

— Comment ! Madame vous l'a donné en disant que c'était pour vous.

— Oui.

— De quelle façon vous a-t-elle fait ce cadeau ?

— Elle a demandé lequel des deux gendarmes était couché sur le lit de camp, de minuit à quatre heures du matin. Je lui ai dit que c'était moi ; alors elle s'est retournée du côté de mon compagnon.

— Était-ce bien lui ? demanda-t-elle.

Mon compagnon lui répondit que oui. Alors elle m'a tendu le sac en me disant : Prenez, c'est pour vous.

— C'était une plaisanterie, dit le préfet.

— Je le crois aussi, dit le pauvre gendarme en jetant un dernier coup d'œil sur cette masse d'or ; aussi, vous voyez que je vous le remets.

Le préfet réunit les treize mille francs

aux dix-sept mille autres et emporta le tout à la préfecture.

Lorsqu'un an plus tard, je fis la *Vendée et Madame*, et que la duchesse de Berry sut que les treize mille francs avaient été pris à son protégé, elle écrivit au général en lui donnant avis que, par le même courrier, elle écrivait au gouvernement pour le mettre en demeure de rendre les treize mille fr. à qui de droit.

Le gendarme était alors à Limoges. On lui envoya les treize mille francs, mais on le renvoya du corps.

A peine la visite de l'argent et des papiers était-elle faite, que M. le comte d'Erlon arriva, employant, pour arriver jusqu'à Madame, toutes ces courtoisies d'homme du monde auxquelles le préfet avait jugé inutile de recourir.

La duchesse se pencha vers le général :

— Vous avez promis de ne pas me quitter, lui dit-elle à voix basse.

— Et je tiendrai parole à Votre Altesse, répondit le général.

La duchesse se leva alors vivement, alla à M. le comte d'Erlon et lui dit :

— Monsieur le comte, je me suis confiée au général Dermoncourt ; je vous prierai de me l'accorder pour rester près de moi. Je lui ai demandé, en outre, de n'être point séparée de mes malheureux compagnons, et il me l'a promis encore ; ferez-vous honneur à sa parole ?

— Le général n'a rien promis que je ne sois prêt à ratifier, madame ; et vous ne me demanderez aucune des choses

qui sont en mon pouvoir, que vous ne me trouviez toujours prêt à vous les accorder avec tout l'empressement possible. . .

Ces mots rassurèrent la duchesse, qui, voyant que le comte d'Erlon parlait bas au général et le prenait à part, alla de son côté causer discrètement avec M. de Ménars et mademoiselle de Kersabiec.

M. le comte d'Erlon fit alors observer au général que M. de Ménars et mademoiselle de Kersabiec pourraient rester près de madame la duchesse de Berry; mais que, pour M. Guibourg, sa conviction était qu'il serait réclamé par l'autorité judiciaire pour être replacé dans la position où il était avant son évasion, puisqu'il y avait un procès cri-

minel commencé contre lui. Il pensait aussi que la duchesse devait être conduite au plus tôt au château. Il avait même d'avance, et avant de se présenter à la duchesse, donné tous les ordres nécessaires à cette translation.

Dermoncourt alors, revenant à Madame, lui demanda si elle se trouvait mieux.

— Si je me trouve mieux ? Pourquoi cette question ?

— Parce que si madame pouvait marcher ou ne craignait pas la voiture, il serait instant que nous quittassions la maison.

— Quitter la maison ? Mais pour aller où ? demanda-t-elle finement en regar-

dant le général ; où allez-vous donc me conduire ?

— Au château, madame ?

— Ah ! oui, et de là à Blaye sans doute.

Mademoiselle de Kersabiec s'approcha alors du général :

— Général, dit-elle, Son Altesse royale ne peut aller à pied, et cela n'est pas convenable.

— Mademoiselle, répondit Dermoncourt, permettez-moi de n'être point de votre avis. — Une voiture, s'il y a quelque insulte à recevoir, ce dont je doute, ne garantira point Madame de cette insulte ; tandis que mon bras, j'en réponds, sera, sur ce point-là du moins, un bouclier sûr.

Puis se retournant vers la duchesse :

— Croyez-moi, madame, dit-il, allons à pied. Puisque le trajet est court, vous mettrez un chapeau sur votre tête, vous jetterez un manteau sur vos épaules, et tout ira bien.

La duchesse au château de Nantes.

Alors, Rusconi se précipita par les escaliers et rapporta trois chapeaux qui, probablement, appartenaient à mademoiselle Duguigny. Parmi les chapeaux, il y en avait un noir. Dermoncourt invita la duchesse à prendre celui-là.

— Oui ! dit-elle ; en effet, il semble bien approprié à la circonstance.

Alors, prenant le bras du général, et s'adressant à ses compagnons :

— Allons, mes amis, dit-elle, partons.

Puis, passant devant la mansarde et y jetant un dernier regard, ainsi que sur la plaque de la cheminée, qui était restée ouverte :

— Ah! général, dit-elle en riant, si vous ne m'aviez pas fait une guerre à la saint Laurent, ce qui, soit dit entre parenthèses, est indigne de la générosité militaire, vous ne me tiendriez pas sous votre bras à l'heure qu'il est.

Lorsqu'on sortit de la maison, M. Guibourg ouvrit la marche avec un magistrat du parquet et un autre fonction-

naire public. Venaient ensuite mademoiselle de Kersabiec avec M. le préfet et M. le comte d'Erlon; le général Dermoncourt les suivait immédiatement avec la duchesse et M. de Ménars, et derrière la duchesse et M. de Ménars venaient plusieurs officiers de l'état-major.

Arrivé dans la rue, M. le préfet invita le colonel de la garde nationale à prendre l'autre bras de la duchesse. — Elle s'y décida, et même avec assez de grâce. — La troupe de ligne et la garde nationale faisaient la haie depuis la maison des demoiselles Duguigny jusqu'au château, et derrière eux, formant une ligne, autant que les localités le permettaient, dix fois plus épaisse que

celle des soldats, s'entassait toute la population.

Il y avait, parmi ces hommes qui regardaient passer la duchesse, des yeux étincelants, bien des souvenirs de haine; aussi des murmures sourds grondèrent-ils sur la route, et même quelques cris commencèrent bientôt à battre l'air; mais le général Dermoncourt s'arrêta, fit rouler son œil noir de droite à gauche, et grogna plutôt qu'il ne dit ces mots :

— Ah ça ! où est donc le respect que l'on doit aux prisonniers, surtout quand ces prisonniers sont des femmes ?

On se tut.

Mais néanmoins ce fut un bonheur que le chemin ne fût pas plus long, et que soixante pas à peine séparassent la

maison de mademoiselle Duguigny du château. Sans les égards dont les généraux entouraient la duchesse, cette distance eût encore été trop longue. Leur respect commanda le silence à cette multitude, cahotée par la guerre civile qui, depuis six mois, grondant aux alentours de Nantes, ruinait tout commerce et décimait ses enfants.

On arriva enfin au château ; on traversa le pont-levis, et la porte se referma sur le cortége.

Madame, pendant tout le trajet, n'avait donné d'autre signe de crainte que de serrer plus fortement le bras du général.

Après avoir traversé la cour du château, on monta l'escalier ; mais la duchesse était tellement affaiblie par les

émotions successives qu'elle venait d'éprouver, que Dermoncourt la sentit en quelque sorte plier et peser à son bras de tout son poids. Enfin elle arriva à l'appartement qui lui était destiné, et que le colonel d'artillerie, gouverneur du château, s'était empressé de lui offrir. Là, se trouvant mieux, elle dit au général qu'elle prendrait volontiers quelque chose.

En effet, dérangée au moment où elle allait se mettre à table, il y avait près de trente heures qu'elle n'avait rien pris.

Comme aucun ordre pour un déjeûner n'avait été donné, et que ce déjeûner pouvait se faire attendre, le colonel d'artillerie proposa à Madame, qui l'accepta, un verre de frontignan avec des biscuits.

Au reste, Madame alors mangeait très peu, à cause d'une fièvre tierce qui la prenait régulièrement depuis deux ou trois semaines.

Le déjeûner, en effet, ne fut prêt qu'au bout de trois quarts d'heure. On vint annoncer qu'il était servi.

Le général Dermoncourt offrit le bras à la duchesse pour la conduire à la salle à manger.

En se mettant à table, elle se tourna en souriant vers son cavalier.

— Général, dit-elle, si je ne craignais que l'on dît que je cherche à vous séduire, je vous proposerais de partager mon repas.

— Et moi, madame, répondit le général, si j'osais, j'accepterais volontiers,

car je n'ai rien pris depuis hier à onze heures du matin.

— Oh! oh! général, fit la duchesse en riant, alors nous sommes quittes.

Pendant qu'on était à table, M. le préfet entra. Il était comme Madame et comme Dermoncourt, il avait faim; seulement la duchesse se garda bien d'inviter M. Maurice Duval à s'asseoir.

Le préfet en prit son parti : alla droit au buffet, où l'on venait de porter des perdreaux desservis de la table de la duchesse. Il se fit donner une fourchette et un couteau et se mit à manger, tournant le dos à la princesse.

Madame le regarda faire, et reportant les yeux sur le général :

— Général! dit-elle, savez-vous ce

que je regrette le plus du rang que j'occupais?

— Non, madame.

— Deux huissiers pour me faire raison de monsieur.

Le déjeûner terminé, la duchesse retourna au salon.

Arrivé là, le général Dermoncourt lui demanda la permission de prendre congé d'elle. Le général d'Erlon passait une revue de la garde nationale et de la troupe de ligne à laquelle il ne pouvait se dispenser d'assister.

— Quand vous reverrai-je? demanda la princesse.

— Aussitôt que la revue sera terminée, madame, répondit le général, et je présume que ce ne sera pas long.

À peine le général avait-il fait trente

pas hors du château, qu'un trompette de gendarmerie le rejoignit tout essoufflé, et lui dit que la duchesse le demandait à l'instant même.

Le trompette ajouta qu'elle paraissait furieuse contre le général.

Interrogé sur la cause de cette colère, le soldat répondit que, d'après quelques mots adressés par Madame à mademoiselle de Kersabiec, il l'attribuait à ce que M. de Ménars, au lieu d'être placé dans son antichambre, avait été envoyé dans un autre corps de logis.

Craignant effectivement que l'on n'eût pas pour M. de Ménars tous les égards qu'il avait recommandé d'avoir, le général se rendit aussitôt chez M. de Ménars, et le trouva si malade, qu'il s'était jeté sur son lit sans avoir la

force de se déshabiller. Le général lui offrit d'être son valet de chambre; mais comme il n'y avait encore ni table, ni chaises dans son appartement, et qu'il ne pouvait se tenir debout, ce n'était pas un office facile à remplir ; le général, en conséquence, appela un gendarme à son secours, et, à eux deux, ils parvinrent à mettre M. de Ménars au lit.

Lorsqu'il fut couché, le général lui dit que la duchesse venait de le faire rappeler, et qu'il allait sans doute avoir avec Madame une scène à l'endroit de sa séparation.

M. de Ménars chargea alors Dermoncourt de rassurer Madame sur son état, et lui affirma qu'il n'éprouvait

qu'une faiblesse passagère et était très content de son logement.

Le général se rendit immédiatement chez la duchesse. Lorsque Madame l'aperçut, elle bondit plutôt qu'elle ne s'avança vers lui.

— Ah ! monsieur, s'écria-t-elle d'une voix tremblante de colère, c'est comme cela que vous commencez ; c'est ainsi que vous tenez vos promesses : cela promet pour l'avenir. En vérité, c'est affreux.

— Qu'y a-t-il donc, madame ? demanda le général.

— Il y a que vous m'aviez promis de ne me séparer d'aucun de mes compagnons, et que, dès le début, vous mettez Ménars dans un autre corps de logis que le mien.

— Madame est dans l'erreur, répondit Dermoncourt. M. de Ménars est dans un autre corps de logis, c'est vrai ; mais la tour qu'habite Madame tient à son appartement.

— Oui, seulement il faut descendre et remonter par un autre escalier.

— Madame se trompe encore, reprit le général. On peut se rendre chez M. de Ménars en descendant au premier et en suivant les appartements.

— Si cela est ainsi, allons-y, monsieur, dit la duchesse, je veux voir ce pauvre Ménars et à l'instant.

A ces mots, elle prit le bras du général et l'entraîna vers la porte.

Dermoncourt l'arrêta.

— Est-ce que Madame a oublié qu'elle est prisonnière ? lui demanda-t-il.

— Ah! c'est vrai, murmura la duchesse. Je me croyais encore dans un château, tandis que je suis dans une prison. Au moins, général, j'espère qu'il ne m'est pas défendu de faire prendre de ses nouvelles?

— J'ai voulu vous en apporter moi-même, dit le général. Je viens de chez lui.

— Eh bien! comment va-t-il?

Le général raconta alors à la duchesse les soins qu'il avait eus de M. de Ménars.

Ces marques d'attention, qu'elle comprit être données bien plus à elle qu'à M. de Ménars, la touchèrent vivement.

— Général, dit-elle d'un ton qui annonçait que sa colère était évanouie, je

vous remercie de toute votre bonté pour Ménars, mais il le mérite bien, car il n'est point partisan de mon équipée.

Il était trop tard pour aller à la revue. Le général resta près de Madame, qui manifesta le désir d'écrire à son frère, le roi de Naples, et à sa sœur, la reine d'Espagne.

— Je n'ai à leur faire part, lui dit-elle, que de ma mauvaise aventure. J'ai peur qu'ils ne soient inquiets de ma santé, et qu'à cause de l'éloignement où nous sommes les uns des autres, des rapports faux ne leur soient faits. — A propos, ajouta-t-elle, que pensez-vous de la conduite politique de ma sœur, la reine d'Espagne ?

— Mais, madame, lui répondit Der-

moncourt, je crois qu'elle suit la bonne route.

— Tant mieux, général, reprit-elle en soupirant, pouvu qu'elle arrive à bien! Louis XVI a commencé comme elle.

La duchesse de Berry prisonnière.

La duchesse remarqua alors que Dermoncourt avait une écharpe noire dans laquelle il passait quelquefois son bras.

— A propos, général, comment va votre bras? demanda-t-elle.

— Fort bien; mais comment Madame sait-elle ?...

— Ah ! j'ai appris cela à Nantes : on m'a dit que c'est un cheval à moi qui vous a jeté à terre. Je dis : « Oh ! pour le cheval, c'est une bonne prise » ; mais je vous avoue que je n'étais pas fâchée de l'accident ; car vous nous avez fait bien du mal ! J'espère cependant que cela ne sera pas grave.

— Vous voyez, Madame, répondit Dermoncourt, que votre souhait est exaucé d'avance. Je suis presque guéri.

— A propos, général, demanda la duchesse, me sera-t-il permis d'avoir des journaux ?

— Je n'y vois aucun inconvénient. Si Madame veut m'indiquer ceux qu'elle désire ?

— Mais l'*Echo* d'abord, la *Quotidienne* ensuite, puis le *Constitutionnel.*

— A vous, Madame, le *Constitutionnel ?*

— Pourquoi pas ?

— Seriez-vous prête à abjurer votre politique comme Henri IV a fait sa religion, et diriez-vous : Paris vaut bien une *charte ?*

— Croyez-vous que la lecture du vénérable *Constitutionnel* pourrait me convertir ?

— Certes ; c'est un journal très serré de raisonnement, et très entraînant de conviction !!...

— C'est égal, je me risque : je voudrais aussi le *Courrier Français.*

Le *Courrier !* mais Madame n'y pense pas ; elle va devenir *ultrà-libérale.*

— Écoutez, général : moi, j'aime tout ce qui est franc et loyal ; je désire aussi l'*Ami de la Charte*.

— Oh ! pour le coup, c'est du jacobinisme.

— Celui-là, c'est pour un autre motif, général, dit-elle à Dermoncourt avec mélancolie ; celui-là m'appelle toujours Caroline tout court, et c'est mon nom de jeune fille ; or, je regrette mon nom de jeune fille, car mon nom de femme ne m'a pas porté bonheur.

Il se fit un instant de silence, puis la duchesse demanda à Dermoncourt s'il la connaissait avant les événements de juillet.

— Non, Madame, lui répondit-il.

— Mais vous n'êtes donc jamais venu à Paris ?

— Pardon, Madame, répondit Dermoncourt : j'y suis allé deux fois pendant la Restauration.

— Comment, général, vous êtes venu deux fois à Paris, et vous ne m'avez pas vue ?

— Pour une bonne raison, lui répondit Dermoncourt.

— Expliquez-moi donc cela.

— C'est que quand je voyais venir Madame d'un côté, je m'en allais bien vite d'un autre.

— C'est peu galant, monsieur, mais enfin, pourquoi ?

— Pourquoi, Madame ; pardonnez, je vous prie, à ma franchise, elle est un peu *crue*, je l'avoue ; mais c'est que je n'aimais pas la Restauration. On pourra bien supposer, d'après cela, Madame,

que si j'ai pu être assez heureux pour faire quelque chose qui vous fût agréable, du moins je l'ai fait sans aucune espèce de spéculation, d'autant plus que Votre Altesse se trouve dans une position à ne m'offrir aucune garantie.

La duchesse sourit, puis, se retournant vers mademoiselle de Kersabiec :

— N'est-ce pas, Stylite, dit-elle, qu'il est bon enfant ?

— Oui, Madame, c'est malheureux qu'il ne veuille pas être des nôtres.

A cela, Dermoncourt s'empressa de répondre :

— Tout ce que Madame aura droit d'exiger de respect, de prévenances, d'égards et d'intérêt, dans la position accablante où elle se trouve, je les aurai ;

tous les services qu'elle me demandera, et que je pourrai lui rendre, je les lui rendrai ; mais quant à mes devoirs, rien au monde n'est capable de me les faire oublier.

Puis, se retournant vers mademoiselle de Kersabiec :

— Vous m'avez entendu, mademoiselle Stylite, j'espère que pendant tout le temps que j'aurai l'honneur d'être près de Madame, vous me ferez le plaisir de ne jamais revenir sur le même sujet.

— Vous l'avez entendu, Stylite, dit Madame ; parlons d'autre chose.

Puis, avec une intonation toute différente :

— Avez-vous vu mon fils, général ?

— Je n'ai jamais eu cet honneur.

— Eh bien ! c'est un bon enfant, bien vif, bien étourdi, mais bien Français comme moi.

— Vous l'aimez beaucoup ?

— Autant qu'une mère peut aimer son fils.

— Eh bien ! que Madame me permette de lui dire que je ne comprends pas comment, lorsque tout a été fini dans la Vendée, lorsqu'après les combats du Chêne et de la Pénissière, tout espoir a été perdu, elle n'a pas eu l'idée de retourner aussitôt près de ce fils qu'elle aime tant : nous lui avons fait beau jeu, cependant.

— Général, c'est vous qui avez saisi ma correspondance, je crois ?

— Oui, Madame.

— Et vous avez lu mes lettres ?

— J'ai eu cette indiscrétion.

— Eh bien ! vous auriez dû voir que du moment où j'étais venue me mettre à la tête de mes braves Vendéens, j'étais résolue à subir toutes les conséquences de l'insurrection... Comment ! c'est pour moi qu'ils se sont levés, qu'ils ont compromis leur tête, et je les aurais abandonnés !... Non, général, leur sort sera le mien, et je leur ai tenu parole. D'ailleurs, il y a longtemps que je serais votre prisonnière, que je me serais rendue moi-même, pour faire tout finir, si je n'avais eu une crainte...

— Laquelle ?

— C'est que je savais bien qu'à peine prisonnière je serais réclamée par l'Espagne, la Prusse et la Russie. Le gouvernement français, de son côté, vou-

drait me faire juger, et c'est tout naturel : mais comme la sainte-alliance ne permettrait pas que je comparusse devant une cour d'assises, car la dignité de toutes les têtes couronnées de l'Europe y est intéressée, de ce conflit d'intérêts à un refroidissement, et d'un refroidissement à une guerre il n'y avait qu'un pas, et, je vous l'ai déjà dit, je ne voulais pas être le prétexte d'une guerre d'invasion. *Tout pour la France et par la France*, c'était la devise que j'avais adoptée, et dont je ne voulais pas me départir. D'ailleurs qui pouvait m'assurer que la France, une fois envahie, ne serait point partagée. Je la veux tout entière, moi !

Dermoncourt sourit.

— Pourquoi riez-vous ? lui dit-elle.

Il s'inclina sans répondre.

— Voyons, pourquoi riez-vous? je veux le savoir.

— Je ris de voir à Votre Altesse toutes ces craintes d'une guerre étrangère.

— Et si peu d'une guerre civile, n'est-ce pas?

— Je prie Madame de remarquer qu'elle achève ma pensée et non point ma phrase.

— Oh! cela ne peut pas me blesser, général, car, lorsque je vins en France, j'étais trompée sur la disposition des esprits; je croyais que la France se soulèverait; que l'armée passerait de mon côté; *d'autant plus que j'ai été invitée à rentrer en France plus par mes ennemis que par mes amis.* Enfin, je rêvais une espèce de retour de l'*île d'Elbe.* Après les combats de Mardon, de la Carat erie, du

Chêne, de la Pénissière et de Riaillé, je donnai l'ordre positif à tous mes Vendéens de rentrer chez eux; car je suis Française avant tout, général, et la preuve, c'est qu'en ce moment, rien que de me retourner en face de ces bonnes figures françaises, je ne me crois plus en prison. — « Toute ma peur est qu'on ne m'envoie autre part; ils ne me laisseront certes pas ici, je suis trop près des émeutes. On a bien parlé de me transférer à Saumur, mais Saumur est encore une ville d'émeute. Au reste, ils sont plus embarrassés que moi, allez, général! »

En disant ces dernières paroles, elle se leva et se promena comme un homme, les mains derrière le dos. Au bout d'un

instant, elle s'arrêta tout court et reprit :

— Si je suis en prison, j'espère du moins que je ne suis pas au secret, et que M. Guibourg pourra dîner avec moi.

— Je n'y vois pas d'inconvénient, Madame, d'autant plus que je pense que c'est la dernière fois qu'il aura cet honneur.

Soit qu'elle n'entendît pas ces paroles, soit qu'elle n'y fît pas attention, la duchesse ne répondit point à Dermoncourt ; et, comme il faisait nuit et que l'heure du dîner approchait, il demanda à la princesse la permission de se retirer, en même temps que ses ordres pour le lendemain.

Le lendemain à dix heures, le colonel

d'artillerie, commandant le château, entra chez Dermoncourt; il venait lui annoncer une nouvelle colère de la duchesse, elle avait une cause à peu près pareille à celle de la veille.

M. Guibourg, ainsi que le comte d'Erlon en avait prévenu la duchesse, M. Guibourg avait été réintégré en prison pendant la nuit, de sorte que, lorsque la duchesse avait demandé pourquoi il ne revenait pas déjeûner, on lui avait annoncé cette nouvelle, à laquelle une phrase échappée la veille à Dermoncourt aurait dû la préparer, si elle l'avait entendue. La duchesse avait crié à la trahison et avait appelé le général *Jésuite*. Cette injure avait quelque chose de si curieux dans la bouche de Madame,

que Dermoncourt en riait encore lorsqu'il arriva chez elle.

Elle le reçut avec la même pétulance que la veille, et presque avec les mêmes paroles.

— Ah ! c'est comme cela, monsieur? je ne l'aurais jamais cru, vous m'avez trompée et indignement.

Le général feignit, comme la veille, l'étonnement, et lui demanda ce qu'elle avait.

— J'ai que Guibourg a été enlevé cette nuit et conduit en prison, malgré la promesse que vous m'aviez faite que je ne serais pas séparée de mes *compagnons d'infortune.*

— J'aurais voulu accomplir tous les désirs de Madame, mais il ne dépendait pas de moi, ni de M. le comte d'Erlon d'em-

pêcher l'autorité judiciaire de revendiquer M. Guibourg. Il avait été mis en accusation avant son arrestation : la cour d'assises de Loir-et-Cher était saisie du procès, et M. Guibourg devait être transféré à Blois pour y être jugé. Aucun pouvoir légal ne pouvait l'en dispenser. Quant à mademoiselle de Kersabiec, à M. de Ménars, qui ne sont pas en état d'accusation, ils sont restés auprès de Votre Altesse Royale; ainsi vous voyez bien, Madame, que M. le comte d'Erlon et moi n'avons nullement manqué à la parole que nous avions donnée!

— Mais, au moins, pourquoi ne m'avoir point prévenue?

— Je n'ai encore, de ce côté, aucun reproche à me faire, puisqu'en autorisant

M. Guibourg à dîner hier avec vous, j'ai ajouté ces paroles : *d'autant plus que ce sera probablement le dernier repas qu'il aura l'honneur de faire avec Madame.*

— Je n'ai point entendu cela.

— Le général l'a cependant dit, Madame, interrompit doucement mademoiselle de Kersabiec.

— Mais pourquoi ne pas s'être expliqué d'une manière plus claire ?

— Parce que Madame, répondit Dermoncourt, avait éprouvé tant de secousses dans la journée, que je voulais lui conserver au moins une bonne nuit, et que je savais qu'elle ne pourrait dormir si elle était informée que, pendant son sommeil, on devait transférer M. Guibourg en prison.

— Et vous, Stylite, pourquoi ne m'avez-vous rien dit, puisque vous aviez compris les paroles du général?

— Par la même raison que le général, Madame.

Deutz.

La duchesse s'apaisa et parut même savoir gré à Dermoncourt de la circonspection qu'il avait apportée dans cette circonstance. Sur l'observation qu'il lui fit alors, qu'il avait remarqué qu'elle

conservait la même robe de la veille, sur laquelle on apercevait les trous occasionnés par les brûlures, et les mêmes bas, elle lui répondit :

— Le peu d'effets que j'ai sont chez les demoiselles Duguigny, et puis, mon cher général, pendant la vie que j'ai menée pendant six mois, je ne m'occupais guère de ma garde-robe ; aussi voilà pourquoi je n'ai rien. Seriez-vous assez bon pour aller chez ces demoiselles et me faire apporter ce qui s'y trouve ?

— Je suis aux ordres de Madame. La duchesse fit une note et la remit au général.

Un des substituts du procureur du roi, qui se trouvait par hasard présent, et qui avait fait mettre les scellés à l'ap-

partement qu'avait occupé la princesse ainsi qu'à la chambre de la cachette, fut invité par lui à se rendre sur lieux pour retirer les objets indiqués dans la note.

« Nous nous transportâmes en conséquence, dit Dermoncourt, dans la maison Duguigny, où nous ne trouvâmes, suivant ce que nous avait dit la duchesse, que très peu de chose. Parmi les objets désignés dans la note, il devait y avoir une boîte remplie de bonbons, qu'effectivement nous rencontrâmes, mais vide. De retour de ma mission près de la duchesse, je lui en rendis compte, en lui faisant observer que j'avais bien trouvé la boîte, mais que les bonbons qu'elle contenait avaient disparu. »

— Ah ! dit Madame, les bonbons ont

disparu? Ce n'est pas étonnant. Des bonbons se mangent.

— Quels sont ceux, reprit le général, que Madame préfère? J'aurai l'avantage de lui en offrir.

— Des bonbons, si cela se mange, cela s'accepte. J'aime le chocolat en rouleau avec des dragées dessus.

— Alors Madame permet?

— Certainement.

Le général appela son secrétaire Rusconi, et lui transmit les désirs de la duchesse.

Une demi-heure après, Madame avait un plein panier de bonbons.

A six heures et demie, on annonça le dîner; Dermoncourt prit congé de la duchesse.

— A demain, général, lui dit-elle

avec une gaîté toute d'enfant, et n'oubliez pas d'autres bonbons surtout.

Le général sortit.

À neuf heures, le comte d'Erlon prit la peine de passer lui-même chez Dermoncourt pour lui dire qu'on croyait être certain de la présence du général Bourmont à La Chaslière.

— Si cela est, général, répondit-il, je vais prendre avec moi cinquante chevaux, et, demain matin, M. de Bourmont sera ici.

A onze heures, il était en route.

— A minuit, on réveillait la duchesse, mademoiselle Stylite de Kersabiec et M. de Ménars; ils montèrent dans une voiture qui les conduisit à La Fosse, où les attendait un bateau à vapeur, sur lequel se trouvaient déjà

MM. Polo, adjoint du maire de Nantes; Robineau de Bougon, colonel de la garde nationale; Rocher, porte-étendard de l'escadron d'artillerie de la même garde; Chousserie, colonel de gendarmerie, Ferdinand Petit-Pierre, adjudant de la place de Nantes, et Joly, commissaire de police de Paris, qui devaient conduire la duchesse à Blaye. Madame était accompagnée, en se rendant au bateau, de M. le comte d'Erlon, de M. Ferdinand Favre, maire de Nantes, et de M. Maurice Duval, préfet. En descendant de voiture, elle chercha des yeux Dermoncourt, et ne le voyant pas, elle demanda où il était. On lui répondit qu'il était en expédition.

— Allons, dit-elle, encore une gentillesse de plus.

M. le général commandant la division, M. le préfet et M. le maire de Nantes devaient accompagner la duchesse jusqu'à Saint-Nazaire, et ne la quitter qu'après son embarquement sur le brik *la Capricieuse.*

En mettant le pied sur le bâtiment, Madame s'informa si M. Guibourg la suivait; le préfet lui répondit que la chose était impossible. Alors elle lui demanda une plume et de l'encre, et lui écrivit le billet suivant :

« J'ai réclamé mon ancien prisonnier, et l'on va écrire pour cela. Dieu nous aidera, et nous nous reverrons. Amitié à tous nos amis. Dieu les garde! courage, confiance en lui. *Sainte Anne* est notre patronne, à nous autres Bretons. »

Ce billet fut confié à M. Ferdinand Favre, qui le remit religieusement à son adresse.

A quatre heures, le bateau partit, glissant en silence au milieu de la ville endormie ; à huit heures, on était à bord de *la Capricieuse.*

Madame resta deux jours en rade; les vents étaient contraires. Enfin, le 11, à sept heures du matin, *la Capricieuse* déploya ses voiles, et remorquée par le bateau à vapeur qui ne le quitta qu'à trois lieues en mer, elle s'éloigna majestueusement : quatre heures après, elle avait disparu derrière la pointe du Pornic. Quant à Dermoncourt, il revint le 9, à huit heures du matin à Nantes, n'ayant, comme on le pense bien,

trouvé personne au château de La Chaslière.

Pendant ce temps, M. de Bourmont était tranquillement à sa maison de campagne, dans les environs de Condé (Maine-et-Loire), où il s'était rendu le jour même du départ de la duchesse pour Blaye. Il avait quitté Nantes à six heures du soir, ne paraissant pas beaucoup redouter que la haute police eût l'incivilité de l'empêcher de visiter ses propriétés et de mettre ordre à ses affaires.

De là, il se dirigea, par Angers, sur Lyon, où il fut très bien accueilli dans une maison légitimiste, laquelle offrait une sécurité qui pouvait le déterminer à y prolonger son séjour.

Les dames de la maison, très dévotes

et très curieuses, étaient prévenues qu'il était un des chefs du parti légitimiste, mais elles ignoraient qu'il fût M. de Bourmont.

Elles étaient très intriguées de savoir quel était ce personnage si réservé et si discret; elles s'épuisaient en conjectures; enfin, soit que le costume de M. de Bourmont leur en eût donné l'idée, soit que leur imagination en eût fait tous les frais, elles finirent par se persuader que c'était un ecclésiastique; et, pour lui faire, à son insu, une galanterie, elles s'empressèrent d'élever dans une des chambres de la maison un autel qu'elles parèrent de leur mieux, et de se procurer les vases et les ornements nécessaires. Le lendemain matin, elles vinrent lui annoncer, avec une

satisfaction qu'elles croyaient lui faire partager, que tout était disposé pour qu'il pût dire sa messe dans la maison.

M. de Bourmont entendit cette proposition avec un grand sérieux, dont il s'est dédommagé depuis, et, ne voulant pas détruire chez ces dames une erreur qui favorisait l'incognito qu'il désirait garder, il leur donna pour excuse, qu'ayant l'habitude, en voyage, de prendre le matin une tablette de chocolat, il avait déja pris sa tablette quotidienne, et ne pouvait, dans cet état, se présenter à l'autel.

Les bonnes dames en furent persuadées, et leur vénération redoubla pour un homme qui se montrait si scrupuleux.

Cependant, M. de Bourmont, réflé-

chissant que l'autel était préparé, qu'on trouverait fort étrange qu'il ne s'y présentât pas, qu'il se trouverait exposé à de nouvelles obsessions, fit appeler le maître de la maison et lui annonça qu'il allait partir à l'instant même.

Son hôte fut étourdi de cette brusque résolution : M. de Bourmont le rassura en lui disant : « Vos dames ont voulu me faire dire la messe ce matin ; si je reste, elles voudront peut-être me faire chanter vêpres après midi. Voilà pourquoi je pars. »

En effet, il prit aussitôt la poste, non pour passer à l'étranger, mais pour venir à Paris, où il resta quelques jours. Il repartit ensuite pour Genève, et pendant qu'il voyageait avec sécurité de Lyon à Paris, et de Paris à Genève, la

haute police le faisait, maladroitement ou adroitement, chercher dans la Vendée, et partout où il n'était pas.

Dans la brochure qu'il a publiée, Deutz se vante que c'est à sa recommandation près de M. Maurice Duval, que M. de Bourmont dût de ne pas être inquiété.

Il avait vendu Madame, mais avait réservé M. de Bourmont.

Quant à Deutz, sa punition fut terrible; — d'abord Hugo lui infligea les vers suivants. Heureux temps où le poète n'avait d'autre préoccupation que celle de flageller les traîtres.

A l'homme qui a livré une femme.

O honte! ce n'est pas seulement cette femme,
Sacrée alors pour tous, faible cœur, mais grande âme,
Mais c'est lui, c'est son nom dans l'avenir maudit,
Ce sont les cheveux blancs de son père interdit;

C'est la pudeur publique en face regardée,
Tandis qu'il s'accouplait à son infâme idée;
C'est l'honneur, c'est la foi, la pitié, le serment,
Voilà ce que ce juif a vendu lâchement!

Juif! les impurs traitants à qui l'on vend son âme
Attendront bien longtemps avant qu'un plus infâme
Vienne réclamer d'eux, dans quelque jour d'effroi,
Le fond du sac plein d'or qu'on fit vomir sur toi!

Ce n'est pas même un juif! c'est un païen immonde,
Un renégat, l'opprobre et le rebut du monde,
Un fétide apostat, un oblique étranger,
Qui nous donne du moins le bonheur de songer
Qu'après tant de revers et de guerres civiles
Il n'est pas un bandit écumé dans nos villes,
Pas un forçat hideux, blanchi dans les prisons,
Qui veuille mordre en France au pain des trahisons.

Rien ne te disait donc dans l'âme, ô misérable!
Que la proscription est toujours vénérable,
Qu'on ne bat pas le sein qui nous donna son lait,
Qu'une fille des rois dont on fut le valet
Ne se met point en vente au fond d'un antre infâme,
Et que, n'étant plus reine, elle était encor femme?

Rentre dans l'ombre où sont tous les monstres flétris,
Qui, depuis quarante ans, bavent sur nos débris!
Rentre dans ce cloaque! et que jamais ta tête
Dans un jour de malheur ou dans un jour de fête

Ne songe à reparaître au soleil des vivants !
Qu'ainsi qu'une fumée abandonnée aux vents,
Infecte et dont chacun se détourne au passage,
Ta vie erre au hasard de rivage en rivage.

Eh ! tais-toi, que veux-tu balbutier encor ?
Dis, n'as-tu pas vendu l'honneur, le vrai trésor !
Garde tous les soufflets entassés sur ta joue...
Que fait l'excuse au crime et le fard sur la boue ?

Sans qu'un ami t'abrite à l'ombre de son toit,
Marche, autre juif errant, marche avec l'or qu'on voit
Luire à travers les doigts de tes mains mal fermées !
Tous les biens de ce monde en grappes parfumées
Pendent sur ton chemin, car le riche ici-bas
A tout, hormis l'honneur qui ne s'achète pas !
Hâte-toi de jouir, maudit ! et sans relâche
Marche ! et qu'en te voyant on dise : c'est ce lâche !...
Marche ! et que le remords soit ton seul compagnon !...
Marche sans rien pouvoir arracher de ton nom !
Car le mépris public, ombre de la bassesse,
Croît d'année en année et repousse sans cesse,
Et va s'épaississant sur les traîtres pervers
Comme la feuille au front des sapins toujours verts !

Et quand la tombe un jour, cette embûche profonde,
Qui s'ouvre tout à coup sur les choses du monde,
Te fera d'épouvante et d'horreur agité
Passer de cette vie à la réalité,
La réalité sombre, éternelle, immobile !
Quand d'instant en instant, plus seul et plus débile,

Tu te cramponneras en vain à ton trésor,
Quand la mort t'accostant couché sur tes tas d'or,
Videra brusquement ta main crispée et pleine
Comme une main d'enfant qu'un homme ouvre sans peine;
Alors. dans cet abîme où tout traître descend,
L'un roulé dans la fange et l'autre teint de sang,
Tu tomberas perdu sur la fatale grève
Que Dante Alighieri vit avec l'œil du rêve!
Tu tomberas damné, désespéré, banni!
Afin que ton forfait ne soit pas impuni,
Et que ton âme, errante au milieu de ces âmes,
Y soit la plus abjecte entre les plus infâmes!
Et, lorsqu'ils te verront paraître au milieu d'eux,
Ces fourbes dont l'histoire inscrit les noms hideux
Que tenta l'or jadis, mais à qui, d'âge en âge,
Chaque peuple en passant vient cracher au visage,
Tous ceux, les plus obscurs comme les plus fameux,
Qui portent sur leur lèvre un baiser venimeux;
Judas qui vend son Dieu, Leclerc qui vend sa ville,
Groupe au louche regard, engeance ingrate et vile,
Tous en foule accourant, joyeux, sur ton chemin,
Et Louvel indigné repoussera ta main!

VICTOR HUGO.

Novembre 1832.

La malédiction du poète poursuivit Deutz, disons-mieux, le baron Deutz; car, sur la demande de M. Mesnard,

Madame l'avait fait baron. Grâce à l'énorme somme qu'il avait reçue et qu'il a toujours niée, disant qu'il n'avait trahi sa bienfaitrice que pour obéir au sentiment de patriotisme qui lui criait de délivrer son pays de la guerre civile; grâce, disons-nous, à l'énorme somme qu'il avait reçue, il trouva une femme.

Une femme fut qui consentit à s'accoupler à cet homme.

Mais ce n'était pas le tout que d'avoir trouvé une femme, il fallait trouver un maire.

Deutz se présenta successivement dans douze mairies de Paris.

Mais Deutz n'avait pas les six mois de résidence exigés par la loi.

Les douze mairies se fermèrent de-

vant lui, heureuses d'avoir à prétexter de lui défendre de mettre le pied sur le seuil.

Alors, il franchit la barrière, et se présenta chez M. de Frémicourt, maire de la Villette.

Par quel subterfuge surprit-il la religion de ce magistrat ?

Quel faussaire fabriqua pour Deutz un certificat de résidence pendant plus de six mois, dans la maison de M. Pierre Delacourt, rue de Flandres, nº 1 ?

Quelle portion de son or infâme lui fallut-il céder pour avoir ce certificat ?

C'est ce que nous ignorons.

Ce que nous savons, c'est qu'il fut marié, à la Villette, par M. de Frémicourt.

Or, voici ce qui arriva.

Deux ans après, M. de Frémicourt se

mit, concurremment avec M. Gisquet, sur les rangs de la députation dans l'arrondissement de Saint-Denis.

M. Gisquet, candidat du gouvernement, pria M. de Frémicourt de lui laisser l'arrondissement de Saint-Denis, où son élection était sûre, et de se porter candidat à Cambray, où l'élection de M. de Frémicourt était non moins sûre que celle de M. Gisquet dans l'arrondissement de Saint-Denis.

M. de Frémicourt céda à la prière du préfet de police et se présenta à Cambray, en concurrence avec M. Taillandier.

Il allait l'emporter sur son concurrent, lorsque M. Taillandier apprit que c'était M. de Frémicourt qui avait marié Deutz.

M. Taillandier partit à l'instant même

pour la Villette, releva l'acte civil qui constatait le fait du mariage de Deutz, se présenta chez M. Pierre Delacourt, se fit donner par celui-ci et par les locataires de sa maison de la rue de Flandres, 41, un certificat constatant que jamais Deutz n'avait habité cette maison, et, fort de cet acte et de ce certificat, il renversa son concurrent qui, quoiqu'il eût ignoré cette fraude, fut hué par cette seule accusation :

M. de Frémicourt est le maire qui a marié Deutz!

Il y a encore, comme on voit, quelques sentiments généreux en France.

Maintenant qu'est devenu Deutz? Est-il mort misérable comme quelques-uns le disent, a-t-il passé aux États-Unis comme quelques autres le prétendent?

C'est ce que nous n'avons pas pu savoir.

Toutes les biographies abandonnent Deutz après son crime, comme si après ce crime commis, cet autre Judas fût devenu la chose de Dieu!

Dieu garde tout honnête homme, s'il est vivant de le coudoyer; sil est mort, de passer sur sa tombe!

Tandis que la police de M. Thiers arrêtait madame la duchesse de Berry, à Nantes, la censure du ministre des travaux publics arrêtait le drame *du Roi s'amuse*, à Paris.

La représentation était fixée au 22 novembre.

Je ne rendrai pas compte de cette représentation, je n'y assistais pas. Un peu de froid s'était glissé dans nos relations;

des amis communs nous avaient à peu près brouillés, Hugo et moi.

Le lendemain de la représentation, la pièce fut brutalement arrêtée.

Dans toute autre circonstance, les journaux de l'opposition eussent pris parti pour Victor Hugo. Ils eussent crié à l'oppression, à la tyrannie. Point! la haine que l'on portait à l'école romantique était si grande, que ce fut à qui donnerait, non pas raison au gouvernement, mais tort à l'auteur.

Écoutez ce que disait la critique de l'œuvre d'un des hommes les plus éminents qui aient jamais existé.

Nous allons la suivre dans ses citations, nous allons apprécier sa bonne foi.

Le Roi s'amuse.

De qui est le feuilleton qui nous tombe sous la main? nous n'en savons rien, le feuilleton n'est pas signé.

Seulement, c'est le type de ce qui se faisait alors, de ce qui s'est fait depuis et de ce qui se fera probablement toujours en critique.

Vilain type, qu'on en juge.

LE ROI S'AMUSE,

Drame en cinq actes et en vers, par M. Victor Hugo.

« Après *Hernani*, et surtout après *Marion Delorme*, la critique essaya de faire entendre à M. Victor Hugo, en forme de deux *bonnes vérités*, poliment exprimées — bonne critique, elle est si polie, comme vous allez voir — comme il convenait à l'égard d'un haut et véritable talent; la première, *c'est que les essais de M. Victor Hugo révélaient une impuissance et une stérélité absolue dans la conception;* la deuxième, c'est que M. Victor Hugo avait adopté un système vicieux, qui, au lieu de le conduire à l'original, le poussait au *trivial* et à l'*absurde*. » Le fait

est qu'il est impossible d'être plus poli, n'est-ce pas? La conséquence naturelle de ces conseils devait faire retourner M. Hugo à ses odes et à ses romans.

» Par bonheur M. Hugo s'est cru aussi fort que ceux qui lui disaient ces deux *bonnes vérités*, et il a continué malgré la critique. Nous devons à ce fatal entêtement du poète, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Ruy-Blas*, *Angelo*, le *Tyran de Padoue* et les *Burgraves*.

» M. Hugo n'a tenu aucun compte de ces vérités : il a voulu obstinément faire des drames, et, loin de modifier son système, il l'a outre-passé d'une manière monstrueuse. Dans ses drames précédents, il avait encore, en donnant dans le bizarre, conservé quelque principe du vrai et du beau, quelque sentiment

de la morale et des convenances. Dans le *Roi s'amuse*, il s'est affranchi de tout ; il a tout foulé aux pieds : histoire, raison, morale, dignité de l'art, délicatesse. Il y a progrès. »

Ceci toujours en vertu de la même politesse.

Suivons la critique :

« D'abord, le sujet du drame n'est pas historique, quoique des personnages historiques y figurent. Passons, car, par le temps qui court, c'est une peccadille. Au moins, un auteur consciencieux, en donnant dans un *fait faux* — lisez dans une action fausse — un rôle à des personnages historiques, s'appliquerait à ne pas les calomnier : l'école actuelle est plus hardie et connaît peu ces scrupules.

Vous allez voir comment M. Hugo vient de traiter sur la scène de la Comédie-Française le roi François Ier, la cour de ce prince et le poète Clément Marot. »

— Ah! monsieur le critique, il vous appartient bien de défendre les poètes que l'on traite mal, avec cela que vous traitez bien M. Hugo, vous! Il est vrai qu'à vos yeux M. Hugo n'est pas un poète de la taille de Clément Marot. Retournez la lunette, monsieur le critique, et mesurez l'auteur des *Odes*, des *Orientales*, des *Feuilles d'automne*, de *Notre-Dame de Paris*, d'*Hernani* et de *Marion Delorme*, à sa taille, quitte à vous dresser sur la pointe du pied, et même à monter sur une chaise si besoin est.

« Au premier acte, nous sommes à la

cour de François Ier : on entend les sons d'une musique lointaine, il y a bal. »

— Ce bal commence par blesser la susceptibilité du critique.

« Un bal c'est chose neuve depuis quelques années, il y en a dans presque tous les drames. »

— Où diable avez-vous vu un bal? Dans *Henri III*, monsieur le critique?... Un bal dans *Christine*, un bal dans *Richard d'Arlington*, un bal dans la *Tour de Nesle*... Où avez-vous un bal dans *Hernani*, un bal dans *Marion Delorme?*...

Il y a, il est vrai, une espèce de musique dans *Hernani*, une espèce de bal dans *Antony*, mais enfin, vous voyez qu'il n'y a pas abus.

« Bientôt ce sera chose obligée, continue le critique; donc François Ier s'a-

muse, il fait tout ce qu'il peut pour s'amuser. Les courtisans aussi causent, rient et cherchent à s'amuser. En voilà un grand nombre, M. de Cossé, M. de Simiane, M. de Montmorency, Clément Marot et une foule de gentilshommes, et, au milieu d'eux, le roi et Triboulet, le fou du roi, en manteau de drap d'or et la marotte à la main. Madame de Cossé laisse tomber son gant : le roi le ramasse. Les gentilshommes rient et causent de la *femme à Cossé.* Le roi en est amoureux. Triboulet lui donne un conseil pour se défaire du mari, c'est de le faire pendre : et le roi s'amuse, et les courtisans s'amusent. Du reste, il ne sera plus question de la *femme à Cossé.* et nous ne la reverrons pas. C'est vraiment dommage, car elle est jolie.

» L'action ne commence pas encore, mais les conversations continuent. Triboulet dit au roi beaucoup de mal des savants et des poètes, et nous entendons plus tard François Ier dire : *qu'il ne fait pas un temps à mettre un poète dehors*. De leur côté, les courtisans parlent de la maîtresse de Triboulet. L'un d'eux répond :

Ma foi de gentilhomme,
Je m'en soucie autant qu'un poisson d'une pomme. »

Ici le critique se trompe, et je m'en étonne : son erreur ne lui rapportant rien. Ce n'est pas un gentilhomme qui dit les vers cités par le critique, ce n'est pas à propos de la femme de Cossé ou à Cossé que les vers sont dits.

L'homme qui les dit, c'est le roi. Les

gens dont il se soucie, comme les poissons d'une pomme, ce sont les savants.

TRIBOULET.

Les femmes, sire, ah ! Dieu !... c'est le ciel, c'est la terre,
C'est tout. Mais vous avez les femmes, vous avez
Les femmes. Laissez-moi tranquille, vous rêvez
De vouloir des savants.

LE ROI

Ma foi de gentilhomme,
Je m'en soucie autant qu'un poisson d'une pomme.

On voit par les deux mots que je souligne, que le critique prête une faute de français à M. Victor Hugo. C'est le proverbe *on ne prête qu'aux riches* retourné ; cette fois c'est le riche qui prête.

Revenons au critique.

« En ce moment se présente le comte de Saint-Vallier, qui vient faire des sanglants reproches au roi qui, en lui faisant grâce de la vie *pour avoir cons-*

piré — il faudrait *parce qu'il a* et non pour avoir, mais les critiques n'y regardent pas de si près — *pour avoir* conspiré — a séduit sa fille, Diane de Poitiers. Il est à remarquer que M. Victor Hugo aime singulièrement les vieillards, et il en place dans tous ses drames. Du moins le langage qu'il met dans la bouche de Saint-Vallier est noble et beau. Aussi les vers ont été unanimement applaudis, mais la tirade est longue. »

— C'était l'occasion, monsieur le critique, puisque vous avez cité ces vers que vous trouviez ridicules, de citer au moins ceux que vous trouviez beaux. Il est vrai que cette citation détruirait l'harmonieuse raillerie de votre critique.

A votre défaut, nous les citerons, nous.

Ecoutez bien. C'est à l'homme qui écrit cette langue-là que l'on conseille, comme une bonne vérité, de ne plus écrire pour le théâtre, attendu qu'il est impuissant, stérile, trivial et absurde.

SAINT-VALLIER

Une insulte de plus ! — Vous, Sire, écoutez-moi
Comme vous le devez, puisque vous êtes roi !
Vous m'avez fait un jour mener pieds nus en Grève ;
Là, vous m'avez fait grâce, ainsi que dans un rêve,
Et je vous ai béni ne sachant en effet
Ce qu'un roi cache au fond d'une grâce qu'il fait.
Or, vous aviez caché ma honte dans la mienne.
Oui, Sire, sans respect pour une race ancienne,
Pour le sang des Poitiers noble depuis mille ans !
Tandis que, revenant de la Grève à pas lents,
Je priais dans mon cœur le Dieu de la victoire
Qu'il vous donnât mes jours de vie en jours de gloire,
Vous, François de Valois, le soir du même jour,
Sans crainte, sans pitié, sans honneur, sans amour,
Dans votre lit, tombeau de la vertu des femmes,
Vous avez froidement, sous vos baisers infâmes,

Terni, flétri, souillé, déshonoré, brisé
Diane de Poitiers, comtesse de Brézé!
Quoi! l'orsque j'attendais l'arrêt qui me condamne,
Tu courais donc au Louvre, ô ma chaste Diane!
Et lui, ce roi, sacré chevalier par Bayard,
Jeune homme auquel il faut des plaisirs de vieillard,
Pour quelques jours de plus dont Dieu seul sait le compte,
Ton père sous ses pieds te marchandait ta honte,
Et cet affreux tréteau, chose horrible à penser!
Qu'un matin le bourreau vint en Grève dresser,
Avant la fin du jour devait être, ô misère!
Ou le lit de la fille, ou l'échafaud du pére!
O Dieu, qui nous jugez, qu'avez-vous dit là-haut
Quand vos regards ont vu, sur ce même échafaud,
Se vautrer, triste et louche, et sanglante et souillée,
La luxure royale en clémence habillée?
Sire! en faisant cela, vous avez mal agi.
Que du sang d'un vieillard le pavé fût rougi,
C'était bien Ce vieillard, peut-être respectable,
Le méritait, étant de ceux du connétable;
Mais que pour le vieillard vous ayez pris l'enfant,
Que vous ayez broyé sous un pied triomphant
La pauvre femme en pleurs à s'effrayer trop prompte,
C'est une chose impie et dont vous rendrez compte!
Vous avez dépassé votre droit d'un grand pas.
Le père était à vous, mais la fille, non pas.
Ah! vous m'avez fait grâce! — Ah! vous nommez la chose
Une grâce! et je suis un ingrat, je suppose!
— Sire au lieu d'abuser ma fille, bien plutôt
Que n'êtes vous venu vous-même en mon cachot!

Je vous aurais crié : Faites-moi mourir, grâce!
Oh! grâce pour ma fille, et grâce pour ma race!
Oh! faites-moi mourir! la tombe et non l'affront!
Pas de tête plutôt qu'une souillure au front!
Ah! monseigneur le roi, puisqu'ainsi l'on vous nomme,
Croyez-vous qu'un chrétien, un comte, un gentilhomme,
Soit moins décapité, répondez, monseigneur,
Quand au lieu de la tête il lui manque l'honneur?
— J'aurais dit cela, sire, et le soir, dans l'église,
Dans mon cercueil sanglant, baisant ma barbe grise,
Ma Diane au cœur pur, ma fille au front sacré,
Honoré, eût prié pour son père honoré!
— Sire, je ne viens point redemander ma fille;
Quand on n'a plus d'honneur on n'a plus de famille.
Qu'elle vous aime ou non d'un amour insensé,
Je n'ai rien à reprendre où la honte a passé,
Gardez-la! — Seulement je me suis mis en tête
De venir vous troubler ainsi dans chaque fête,
Et jusqu'à ce qu'un père, un frère ou quelque époux
— La chose arrivera — nous ait vengé de vous,
Pâle, à tous vos banquets, je reviendrai vous dire :
Vous avez mal agi, vous avez mal fait, sire!
Et vous m'écouterez, et votre front terni
Ne se relèvera que quand j'aurai fini.
Vous voudrez, pour forcer ma vengeance à se taire,
Me rendre au bourreau; non! vous ne l'oserez faire,
De peur que ce ne soit mon spectre qui, demain,

(*Montrant sa tête.*)

Ne vienne vous parler cette tête à la main!

On conçoit que le critique ne cite pas les vers que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs ; près de pareils vers que deviendrait sa prose.

A cette splendide sortie de Saint-Vallier, le roi s'emporte et s'écrie :

On s'oublie à ce point d'audace et de délire !...

(à M. de Piennes.)

Duc, arrêtez monsieur !

TRIBOULET.

Le bonhomme est fou, sire.

SAINT-VALLIER, *levant le bras.*

Soyez maudits tous deux !

(Au roi).

Sire, ce n'est pas bien,
Sur le lion mourant vous lâchez votre chien !

(A Triboulet).

Qui que tu sois, valet à langue de vipère,
Qui fait risée ainsi de la douleur d'un père,
Sois maudit !

(Au roi.)

J'avais droit d'être par vous traité
Comme une majesté par une majesté,

Vous êtes roi, moi père, et l'âge vaut le trône.
Nous avons tous les deux au front une couronne
Où nul ne doit lever de regards insolents,
Vous de fleurs de lis d'or, et moi, de cheveux blancs.
Roi, quand un sacrilége ôse insulter la vôtre,
C'est vous qui la vengez; — c'est Dieu qui venge l'autre!

Le critique continue :

« Le comte de Saint-Vallier termine sa harangue et sort en maudissant le roi et Triboulet. Le roi en rit, Triboulet en paraît foudroyé.

» Ce luxe de *conversations peu édifiantes*, le bal et *le personnage du comte* de Saint-Vallier ne se lient en aucune façon à l'action, *et tout le premier acte est employé à nous apprendre que Triboulet a une maîtresse et que les gentilshommes de la cour veulent l'enlever.* »

Dites, monsieur le critique, que vous, *vous personnellement*, *vous n'avez pas vu*

en quoi le bal et M. de Saint-Vallier tiennent à l'action, mais ne dites point qu'ils n'y tiennent.

Vous êtes aveugle, vous êtes sourd, monsieur le critique, mais par bonheur nous ne nous boucherons pas les oreilles et nous ne nous crèverons pas les yeux pour la seule satisfaction de vous ressembler.

Tenez, vous allez voir en quoi M. de Saint-Vallier ne tient pas à l'action. L'auteur va prendre la peine de nous le dire lui-même.

C'est Victor Hugo qui parle :

« Il paraît que nos faiseurs de cen-
» sures se prétendent scandalisés dans
» leur morale par *le Roi s'amuse*. Cette
» pièce a révolté la pudeur des gen-

» darmes; la brigade Léotaud (1) y était
» et la trouva obscène: le bureau des
» mœurs s'est voilé la face, M. Vidocq
» a rougi; enfin, le mot d'ordre que
» la censure a donné à la police et
» que l'on balbutie depuis quelques
» jours autour de nous, le voici tout
» net:

» C'EST QUE LA PIÈCE EST IMMORALE.

» Holà, mes maîtres! silence sur ce
» point.

» Expliquons-nous pourtant, non pas
» avec la police à laquelle moi, hon-
» nête homme, je défends de parler de
» ces matières, mais avec le petit nom-
» bre de personnes respectables et cons-
» ciencieuses qui, sur des ouï-dire ou

(1) L'agent Léotaud fut celui qui arrêta M. de Chateaubriand en 1832.

» après avoir mal entrevu la représen-
» tation, se sont laissé entraîner à par-
» tager cette opinion, pour laquelle
» peut-être le nom seul du poète in-
» culpé aurait dû être une suffisante
» réfutation. Le drame est imprimé au-
» jourd'hui, et si vous n'étiez pas à la
» représentation, lisez. Si vous y étiez,
» lisez encore. Souvenez-vous que cette
» représentation a été moins une repré-
» sentation qu'une bataille, une espèce
» de bataille de Montlhéry, que l'on
» nous passe cette comparaison un peu
» ambitieuse, où les Parisiens et les
» Bourguignons ont prétendu, chacun
» de leur côté, avoir *emporté la victoire*,
» comme dit Mathieu. »

— La pièce est immorale.

— Croyez-vous? est-ce par le fond

Voici le fond :

Triboulet est difforme, Triboulet est malade, Triboulet est bouffon de cour, triple misère qui le rend méchant. Triboulet hait le roi parce qu'il est le roi, et les seigneurs parce qu'ils sont les seigneurs, les hommes, parce qu'ils n'ont pas tous une bosse sur le dos; son seul passe-temps est d'entre-heurter sans relâche les seigneurs contre le roi, brisant le plus faible au plus fort. Il déprave le roi, il le corrompt, il l'abrutit, il le pousse à la tyrannie, à l'ignorance, au vice. Il le lâche à travers toutes les familles de gentilshommes, lui montrant sans cesse la femme à séduire, la sœur à enlever, la fille à déshonorer.

Le roi, dans les mains de Triboulet, n'est qu'un pantin tout puissant qui

brise les existences au milieu desquelles le bouffon le fait jouer : un jour, au milieu d'une fête, au moment même où Triboulet pousse le roi à enlever la femme de M. de Cossé, M. de Saint-Vallier pénètre jusqu'au roi et lui reproche hautement le déshonneur de Diane de Poitiers. Ce père, auquel le roi a pris sa fille, Triboulet le raille et l'insulte. Le père lève le bras et maudit Triboulet.

» *De ceci découle toute la pièce.* Le
» sujet véritable du drame, C'EST LA
» MALÉDICTION DE M. DE SAINT-VALLIER. »

Que disiez-vous donc, monsieur le critique ?

« *Ce luxe de conversations peu édifiantes,*
» *ce bal et le personnage de Saint-Vallier*
» NE SE LIENT AUCUNEMENT A L'ACTION. »

Vous ne m'avez pas l'air d'être d'accord avec l'auteur.

Au reste, voyons ce que dit l'auteur, nous verrons après ce que vous dites.

Nous vous promettons, au reste, de ne pas comparer sa prose avec la vôtre.

Ecoutez, c'est Victor Hugo qui parle.

— Vous êtes au second acte :

« Cette malédiction, sur qui est-elle tombée?

» Sur Triboulet, fou du roi?

» Non, sur Triboulet, qui est homme, qui est père, qui a un cœur, qui a une fille.

» Triboulet a une fille : tout est là. Triboulet n'a que sa fille au monde. Il la cache à tous les yeux, dans un quartier désert, dans une maison solitaire. Plus il fait circuler dans la ville la

contagion du vice et de la débauche, plus il tient sa fille isolée et murée. Il élève son enfant dans l'innocence, dans la foi et dans la pudeur. Sa plus grande crainte est qu'elle ne tombe dans le mal. Car il sait, lui, méchant, tout ce que l'on y souffre. Eh bien ! la malédiction du vieillard atteindra Triboulet dans la seule chose qu'il aime au monde, dans sa fille. Ce même roi, que Triboulet pousse au rapt, ravira la fille à Triboulet. Le bouffon sera frappé par la Providence, exactement de la même manière que M. de Saint-Vallier, et, une fois sa fille séduite et perdue, il tendra un piége au roi pour la venger : c'est sa fille qui y tombera. Ainsi, Triboulet a deux élèves : le roi et sa fille ; le roi qu'il dresse au vice, sa fille qu'il

fait croître pour la vertu. L'un perdra l'autre. Il veut enlever pour le roi madame de Cossé, c'est sa fillle qu'il enlève, Il veut assassiner le roi pour venger sa fille, c'est sa fille qu'il assassine. Le châtiment ne s'arrête pas à moitié chemin ; la malédiction du père de Diane s'accomplit sur le père de Blanche.

» Sans doute, ce n'est pas à nous de décider si c'est là une idée dramatique ; mais à coup sûr, c'est une idée morale.»

Eh bien ! lecteur, de quel avis êtes-vous ?

— Pardieu ! de l'avis de Victor Hugo.

— Mais pourquoi donc la critique voit-elle et entend-elle si mal ? Elle est donc aveugle, elle est donc sourde ?

— Oh ! cher lecteur, ce serait trop heureux pour elle et pour nous. Non,

vous connaissez le proverbe, il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir, il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Et ce que l'auteur a dit de la malédiction de Saint-Vallier est si vrai que le second acte s'ouvre par ces mots de Triboulet :

Ce vieillard m'a maudit!

Mais, comme nous l'avons dit, le *critique* ne voit pas cela.

Il continue son analyse :

« Au deuxième acte, Triboulet rôde la nuit auprès d'une maison modeste, voisine de l'hôtel de Cossé. Un homme, à la mine hideuse, vient lui faire des offres de services. Son métier est de tuer; il ne prend pas cher et travaille

chez lui et en ville. Triboulet lui répond qu'il n'a pas besoin de lui pour l'instant. Saltabadil — c'est le nom du bandit — s'éloigne, et Triboulet entre dans la maison. Alors, il prononce un long monologue dans lequel il exprime tout ce que lui fait souffrir son métier de fou du roi. — Ici, M. Hugo a trouvé encore une tirade éloquente et étincelante de beaux vers. »

Pourquoi ne pas les citer, monsieur le *critique*. Oh ! oui, les beaux vers, cela écorche la bouche.

Mais mon lecteur n'y perdra rien, ces vers, je les sais par cœur, moi, et je vais les lui dire.

Ce vieillard m'a maudit !

C'est la seconde fois que Triboulet

répète cet hémistiche. Vous voyez bien que Victor Hugo a de plus en plus raison.

Pendant qu'il me parlait,
Pendant qu'il me criait : Oh ! sois maudit, valet !
Je raillais sa douleur ! Oh ! oui, j'étais infâme !
Je riais, mais j'avais l'épouvante dans l'âme.
Maudit !

Que diable! vous voyez bien, profond critique, que pour cette fois vous avez fait une erreur, et que le premier acte se relie au second.

Ah ! la nature et les hommes m'ont fait
Bien méchant, bien cruel et bien lâche en effet !
O rage ! être bouffon ! O rage ! être difforme !
Toujours cette pensée ! et qu'on veille, qu'on dorme,
Quand du monde en rêvant vous avez fait le tour,
Retomber sur ceci. Je suis bouffon de cour !
Ne vouloir, ne pouvoir, ne devoir et ne faire
Que rire !... Quel excès d'opprobre et de misère !
Quoi ! ce qu'ont les soldats, ramassés par troupeau
Autour de ce haillon qu'on appelle drapeau !
Ce qui reste, après tout, au mendiant d'Espagne,
A l'esclave à Tunis, au forçat dans son bagne,

A tout homme, ici-bas, qui respire et se meut,
Le droit de ne pas rire et de pleurer, s'il veut.
Je ne l'ai pas ! Oh Dieu ! triste et d'humeur mauvaise,
Pris dans un corps mal fait où je suis mal à l'aise,
Tout rempli de dégoût de ma difformité,
Jaloux de toute force et de toute beauté,
Entouré de splendeurs qui me rendent plus sombre,
Parfois, farouche et seul, si je cherche un peu d'ombre,
Si je veux recueillir et calmer un moment
Mon âme qui sanglote et pleure amèrement,
Mon maître tout à coup survient, mon joyeux maître,
Qui, tout puissant, aimé des femmes, content d'être,
A force de bonheur oubliant le tombeau,
Quand, jeune, et bien portant, et roi de France, et beau,
Me pousse avec le pied dans l'ombre où je soupire,
Et me dit en bâillant : Bouffon ! fais-moi donc rire !
O pauvre fou de cour ! — C'est un homme après tout !
— Eh bien ! la passion qui dans son âme bout,
La rancune, l'orgueil. la colère hautaine,
L'envie et la fureur dont sa poitrine est pleine,
Le calcul éternel de quelqu'affreux dessein,
Tous ces noirs sentiments qui lui rongent le sein,
Sur un signe du maître, en lui-même il les broie,
Et, pour quiconque en veut, il en fait de la joie!
— Abjection ! S'il marche, ou se lève ou s'assied,
Toujours il sent le fil qui lui tire le pied.
— Mépris de toute part ! — Tout homme l'humilie.
Ou bien, c'est une femme, une femme, jolie,
Demi-nue et charmante, et dont il voudrait bien,
Qui le laisse jouer sur son lit comme un chien ! —

Aussi, mes beaux seigneurs, mes railleurs gentilshommes,
Oh ! comme il vous hait bien ! quels ennemis nous sommes!
Comme il vous fait parfois payer cher vos dédains !
Comme il leur sait trouver des contre-coups soudains!
Il est le noir démon qui conseille le maître.
Vos fortunes, messieurs, n'ont plus le temps de naître.
Et, sitôt qu'il a pu dans ses ongles saisir
Quelque belle existence, il l'effeuille à plaisir!
— Vous l'avez fait méchant! O douleur! est-ce vivre?
Mêler du fiel au vin dont un autre s'enivre,
Si quelque bon intinct germe en soi, l'effacer,
Etourdir de grelots l'esprit qui veut penser,
Traverser chaque jour, comme un mauvais génie,
Des fêtes qui, pour vous, ne sont qu'une ironie,
Démolir le bonheur des heureux par ennui,
N'avoir d'ambition qu'aux ruines d'autrui,
Et, contre tous, partout où le hasard vous pose
Porter toujours en soi, mêler à toute chose,
Et garder, et cacher, sous un rire moqueur.
Un fond de vieille haine, extravasée au cœur!
Oh ! je suis malheureux !

Oh ! certes! d'autres et Virgile, dans les sept cercles d'Enfer qu'ils ont visités, — lisez la divine comédie — n'ont pas entendu un cri de désespoir plus douloureux et plus exaspéré.

La critique fait l'analyse de la troisième scène.

« Triboulet entre chez sa fille et lui exprime, dit le critique, toute son affection paternelle. Ici encore, ajoute-t-il, *quelques beaux vers*, » et il passe.

Mais, est-ce donc si commun les beaux vers, que vous en fassiez fi ? En faites-vous ? Votre femme en fait-elle ? Vos amis en font-ils ? M. Planche en fait-il ? M. Janin en fait-il ? M. Lireux en fait-il ?... dans le genre de ceux-ci !

BLANCHE.

Mon bon père, au moins, parlez-moi de ma mère !

TRIBOULET.

Oh ! ne réveille pas une pensée amère,
Tu me rappelles qu'autrefois j'ai trouvé,
— Et, si tu n'étais là, je dirais : J'ai rêvé ! —
Une femme, contraire à la plupart des femmes,
Qui, dans ce monde, où rien n'appareille les âmes,

Me voyant seul, infirme, et pauvre, et détesté,
M'aima pour ma misère et ma difformité !
Elle est morte, emportant dans la tombe avec elle
L'angélique secret de son amour fidèle,
De son amour, passé sur moi comme un éclair,
Rayon du paradis tombé dans mon enfer !
Que la terre, toujours à me recevoir prête,
Soit légère à ce sein où reposa ma tête !

. . . .

BLANCHE.

Mon père...

TRIBOULET, *à sa fille.*

Est-il ailleurs un cœur qui me réponde ?
Oh ! je t'aime pour tout ce que hais au monde !
— Assieds-toi près de moi. Viens, parlons de cela.
Dis, aimes-tu ton père ? Et puisque nous voilà
Ensemble, et que ta main entre mes mains repose,
Qu'est-ce donc qui nous force à parler d'autre chose ?
Ma fille, ô seul bonheur que le ciel m'ait permis,
D'autres ont des parents, des frères, des amis,
Une femme, un mari, des vassaux, un cortége
D'aïeux et d'alliés, plusieurs enfants, que sais-je ?
Moi, je n'ai que toi seule ! Un autre est riche,—eh bien,
Toi seule es mon trésor, et toi seule es mon bien !
Un autre croit en Dieu. Je ne crois qu'en ton âme.
D'autres ont la jeunesse et l'amour d'une femme,
Ils ont l'orgueil, l'éclat, la grâce et la santé,
Ils sont beaux ; moi, vois-tu, je n'ai que ta beauté !

Chère enfant ! — ma cité, mon pays, ma famille,
Mon épouse, ma mère, et ma sœur, et ma fille,
Mon bonheur, ma richesse, et mon culte, et ma loi,
Mon univers! c'est toi, toujours toi, rien que toi!
De tout autre côté ma pauvre âme est froissée,
— Oh ! si je te perdais !... Non, c'est une pensée
Que je ne pourrais pas supporter un moment !
Souris-moi donc un peu. — Ton sourire est charmant.
Oui, c'est toute ta mère ! — Elle était aussi belle.
Tu te passes souvent la main au front comme elle,
Comme pour l'essuyer, car il faut un cœur pur,
Un front tout innocent et des yeux tout azur
Tu rayonnes pour moi d'une angélique flamme,
A travers ton beau corps mon âme voit ton âme,
Même les yeux fermés, c'est égal, je te vois.
Le jour me vient de toi. Je me voudrais parfois
Aveugle, et l'œil voilé d'obscurité profonde,
Afin de n'avoir pas d'autre soleil au monde !

Eh bien, monsieur le critique, voulez-vous que je vous dise une chose, moi, c'est que si une fée, comme dans ces jolis contes d'enfants que vous n'avez pas lus, car vous n'avez jamais dû être enfant, vous, c'est que si une fée, sa baguette d'or à la main, venait me dire :

« que désires-tu? que souhaites-tu? que veux-tu? demande, je tiens à la disposition la jeunesse, la fortune, l'ambition; tu peux d'un mot avoir vingt-cinq ans, d'un mot être millionnaire, d'un mot être prince! » je lui dirais :

— Oh! belle et bonne fée, je veux faire des vers comme ceux-là.

Suivons le critique à travers le troisième acte.

Il raconte comment Blanche est amenée au Louvre, comment le roi reconnaît, dans celle qu'il prend pour la maîtresse de Triboulet, la Blanche dont il est amoureux, et comment Blanche reconnaît dans le roi Gaucher-Mahiet qu'elle aime. Comment Blanche, ne sachant où fuir, en voyant une porte ouverte, fuit par cette porte et se trouve

dans la chambre du roi. Comment alors le roi entre derrière elle et referme la porte; après quoi, les seigneurs font invasion, en riant, suivis de Triboulet au désespoir.

Laissons parler le critique.

« Triboulet se présente et les regarde tous. On vient demander le roi de la part de la reine. Il n'est pas levé — mais il était là tout à l'heure ; — il est à la chasse. — Ses piqueurs ne sont point partis.

On vous dit, comprenez-vous ceci,
Que le roi ne veut voir personne.

TRIBOULET.

Elle est ici.

Et Triboulet veut pénétrer dans la chambre du roi, les courtisans le repoussent ; il les supplie, ils en rient, et

Triboulet vomit contre eux l'injure, l'imprécation. Vous n'êtes pas nobles, leur dit-il :

Au milieu des huées,
Vos mères aux laquais se sont prostituées.

Et les gentilhommes supportent cela !

Oui, ils le supportent, monsieur le critique, et je vais vous dire pourquoi ils le supportent.

C'est que tous ces seigneurs qui ont mis la main au rapt, et qui sont en train de mettre la main au viol, croient avoir enlevé la maîtresse de Triboulet, et qu'ils apprennent tout à coup qu'ils ont enlevé sa fille.

Vous ne direz pas que la chose vous a échappé ; elle est dite en beaux vers, et la voix de Ligier n'est point de celles qu'on a le prétexte de ne pas entendre

M. DE PIENNE, *riant* (1).

Triboulet a perdu sa maîtresse gentille
Ou laide ; qu'il la cherche ailleurs.

TRIBOULET.

Je veux ma fille...

TOUS.

Sa fille !

TRIBOULET, *croisant les bras.*

C'est ma fille ! — Oui, riez maintenant !
Ah ! vous restez muets ! Vous trouvez surprenant
Que ce bouffon soit père et qu'il ait une fille ?
Les loups et les seigneurs n'ont-ils pas leur famille ?
Ne puis-je avoir aussi la mienne ! Allons, assez !
Que si vous plaisantiez, c'est charmant, finissez !

. . . .

Elle est là !

(*Les courtisans se placent devant la porte du roi.*

MAROT.

Sa folie en furie est tournée.

TRIBOULET, *reculant avec désespoir.*

Courtisans ! courtisans ! Démons ! race damnée !
C'est donc vrai qu'ils m'ont pris ma fille, ces bandits !
— Une femme, à leurs yeux, ce n'est rien, je vous dis !

(1) Et non pas M. de Fiennes, comme nous l'a fait écrire l'autre jour notre prote. Dieu nous garde de calomnier un ancêtre de notre ami Matharel. Autant que je puis

Quand le roi, par bonheur, est un roi de débauches,
Les femmes, les seigneurs, lorsqu'ils ne sont pas gauches,
Les servent fort. — L'honneur d'une vierge, pour eux,
C'est un luxe inutile, un trésor onéreux.
Une femme est un champ qui rapporte, une ferme
Dont le loyal loyer se paie à chaque terme.
N'est-ce pas que c'est vrai, mes seigneurs ? — En effet,
Vous lui vendriez tous, si ce n'est déjà fait,
Pour un nom, pour un titre, ou toute autre chimère,
Toi, ta femme, Brion !

(A M. de Gordes.)

Toi, ta sœur !

(Au jeune page de Pardaillau.)

Toi, ta mère !

Et le critique s'étonne que tous ces seigneurs se taisent. Cela ne nous étonne pas, nous, surtout s'ils ont des enfants.

Est-ce que ce désespoir d'un père qui perd sa fille n'est pas assez effrayant, assez solennel, assez menaçant pour

me le rappeler ; c'est un de Fiennes qui a reçu, des mains de Duguesclin, son épée de connétable à la bataille de Navarette, et les mains qui reçoivent des épées de la taille de celle-là tiennent rarement des échelles.

qu'on fasse un instant silence devant lui ?

L'auteur de l'ouvrage, qui est père, qui a écrit ce magnique vers :

Et les cœurs de lions sont les vrais cœurs de père,

l'a cru, lui. Il s'est trompé ? tant mieux pour lui. C'est vous qui avez raison — tant pis pour vous !

— Mais si cela est ainsi, dites-vous, il eût dû nous prévenir de voir une beauté là où nous voyons un défaut.

— Oh ! il vous a prévenu, et à haute voix. Ecoutez plutôt :

(*Un page se verse un verre de vin au buffet et se met à boire en fredonnant.*)

Quand Bourbon vit Marseille,
Il a dit à ses gens :
Vrai Dieu ! quel capitaine....

TRIBOULET, *se retournant.*

Je ne sais à quoi tient, vicomte d'Aubusson,
Que je te brise aux dents ton verre et ta chanson !

Vous le voyez, parmi tous ces courtisans un seul raille. Lequel? Un enfant, un enfant de quinze ans qui ne peut pas savoir ce que c'est que la paternité.

— Oh! me direz-vous, oui, c'est vrai, cela y est, mais c'était trop fin, nous ne l'avons pas vu.

Cela, messieurs, ce n'est point de ces choses qui se voient, mais qui se sentent.

On a des yeux au cœur.

— Et puis, ajouteriez-vous :

Nous n'avons pas d'enfants.

— C'est vrai, eunuques et critiques meurent d'habitude sans postérité.

Nous en étions à ces mots, monsieur le critique :

« Et les gentilshommes supportent

cela, *et, quand Triboulet le leur commande, ils sortent.*

» TRIBOULET RESTE SEUL, et bientôt sa fille accourt échevelée, hors d'elle, et se jette dans ses bras, »

— Ah ! vous voyez plus clair que vous ne dites, monsieur le critique, car voilà que vous mentez.

Non, ce n'est point ainsi que cela se passe.

TRIBOULET.

Ah Dieu ! Vous ne savez que rire ou que vous taire !
C'est donc un grand plaisir de voir un pauvre père
Se meurtrir la poitrine, et s'arracher du front
Des cheveux que deux nuits pareilles blanchiront !
(*La porte de la chambre du roi s'ouvre, Blanche en sort éperdue, égarée, en désordre; elle vient tomber dans les bras de son père avec un cri terrible.*)

BLANCHE.

Mon père, ah !

TRIBOULET, *la serrant dans ses bras.*

Mon enfant ! ah ! c'est elle ! ah ! ma fille !
Ah ! Messieurs !
(*Suffoqué de sanglots et riant au travers.*)
Voyez-vous ? c'est toute ma famille,

Mon ange ! — Elle de moins, quel deuil dans ma maison !
— Messeigneurs, n'est-ce pas que j'avais bien raison...

(*A Blanche*)

Mais pourquoi pleures-tu ?

BLANCHE.

Malheureux que nous sommes !
La honte...

TRIBOULET.

Que dis-tu ?

BLANCHE.

Pas devant tous ces hommes !
Rougir devant vous seul !

TRIBOULET, *se tournant vers la porte du roi.*

Oh ! l'infâme ! — Elle aussi !

BLANCHE.

Seule, seule avec vous !

TRIBOULET, *aux seigneurs.*

Allez-vous-en d'ici !
Et si le roi François par malheur se hasarde
A passer près d'ici,

(*A M. de Vermandois.*)

Vous êtes de sa garde,
Dites-lui de ne pas entrer, — que je suis là !

(*Les seigneurs sortent.*)

Vous voyez bien, monsieur le critique, que Triboulet n'est pas seul quand sa fille vient se jeter dans ses bras, *et que si les seigneurs sortent*, ce n'est point parce que le bouffon du roi leur a ordonné de sortir, mais parce qu'ils ne savent comment demeurer devant le père de Blanche.

Au lieu d'être fausse comme vous le dites, la scène est au contraire si profondément creusée que vous n'avez pas osé la suivre dans cette blessure du cœur que vous avez prise pour un abîme.

Oh! monsieur le critique, c'est que pour faire le métier que vous faites, il faut être de la taille au moins de celui que vous critiquez. Voyez-vous un Lilliputien faisant l'analyse de Gulliver!

— En ce moment, continuez-vous

monsieur le critique, en ce moment le comte de Saint-Vallier, qu'on va mener à la Bastille, recommence ses imprécations contre François Ier, et dit :

Puisque par votre roi d'outrages abreuvé
Ma malédiction n'a pas encore trouvé,
Ici-bas ni là-haut, de voix qui me réponde,
Pas une foudre au ciel, pas un bras d'homme au monde,
Je n'espère plus rien. — Ce roi prospérera.

TRIBOULET, *relevant la tête.*

Comte! vous vous trompez! — Quelqu'un vous vengera!

Vous voyez bien que vous aussi vous vous trompiez, monsieur le critique, et que M. de Saint-Vallier sert à quelque chose.

Ce troisième acte, dit le critique, est d'une immoralité révoltante. — Toujours le même système : M. Planche dit de la statue de la *femme piquée* qu'elle est im-

morale; le critique dit de la pièce du *Roi s'amuse* qu'elle est immorale — tout cela pour qu'un ordre de la police, institution essentiellement morale, vienne mettre fin à l'*engouement* du public en enlevant la statue ou en supprimant le drame !

« Le même dégoût, continue le critique, nous attend au quatrième acte. Nous apercevons la maison du brigand Saltabaldil. C'est une espèce de cabaret; le roi y vient au milieu de la nuit; il s'attable et demande à boire. *On lui en apporte* — à boire; une jolie langue, n'est-ce pas? »

Laissons l'auteur lui-même répondre à cette accusation :

« Si l'ouvrage est moral par l'invention, est-ce qu'il serait immoral par

l'exécution ? La question, ainsi posée, nous paraît se détruire d'elle-même. Mais voyons. Probablement rien d'immoral au premier ni au second acte.

» Est-ce la situation du troisième acte qui vous choque ? Lisez ce troisième acte, et dites-nous si l'impression qui en résulte, en toute probité, n'est pas profondément chaste, vertueuse, honnête ?

» Est-ce le quatrième acte ? — Mais depuis quand n'est-il plus permis à un roi de courtiser sur la scène une servante d'auberge ? Cela n'est même nouveau ni dans l'histoire, ni au théâtre. Il y a mieux : *l'histoire nous permettait de vous montrer François Ier ivre dans les bouges de la rue du Pélican*. Mener un roi dans un mauvais lieu, cela ne serait

pas même nouveau non plus. Le théâtre grec, qui est le théâtre classique, l'a fait ; Shakespeare, qui est le théâtre romantique, l'a fait. Eh bien! l'auteur de ce drame ne l'a pas fait. Il sait tout ce que l'on a écrit de la maison de Saltabaldil. Mais pourquoi lui faire dire ce qu'il n'a pas dit? Pourquoi lui faire franchir de force une limite qui est tout en pareil cas, et qu'il n'a pas franchie? Cette Bohémienne Maguelonne, tant calomniée, n'est assurément pas plus effrontée que toutes les Lizettes et toutes les Martons du vieux théâtre. La cabane de Saltabaldil est une hôtellerie, une taverne, le cabaret de la *Pomme de Pin*, une auberge suspecte, un coupe-gorge, soit! mais non un lupanar. C'est un lieu sinistre, terrible,

horrible, effroyable si vous voulez ; ce n'est pas un lieu obscène.

» Restent les détails du style. Lisez : l'auteur accepte pour juges de la sévérité austère de son style les personnes mêmes qui s'effarouchent de la nourrice de Juliette et du père d'Ophélia, de Beaumarchais et de Régnard, de l'*Ecole des Femmes* et d'*Amphytrion*, de Dandin et de Sganarelle, et de la grande scène de *Tartufe*, du *Tartufe* accusé aussi d'immoralité dans son temps. Seulement, là où il fallait être franc, il a cru devoir l'être à ses risques et périls ! mais toujours avec gravité et mesure. Il veut l'art chaste, mais non pas l'art prude.

La voilà pourtant cette pièce contre laquelle le ministère cherche à soulever tant de préventions ! Cette immoralité,

cette obscénité, la voilà mise à nu. Quelle pitié ! le pouvoir avait ses raisons cachées, et nous les indiquerons tout à l'heure, pour ameuter contre *le Roi s'amuse* le plus de préjugés possible. Il aurait bien voulu que le public en vînt à étouffer cette pièce sans l'entendre, pour un tort imaginaire, comme Othello étouffe Desdémona. — HONEST IAGO. »

Revenons au critique.

« C'est à minuit que Saltabaldil doit livrer le cadavre. Le roi, à moitié ivre, est chez Saltabaldil, sans défense et couché, et il est onze heures trois quarts. Maguelonne supplie son frère d'épargner un si joli garçon. Le brigand refuse, car il est un honnête brigand et fait son métier en conscience. Seulement, il désire que quelqu'un se pré-

sente pour le tuer et le livrer au lieu de l'autre. Blanche est revenue et a tout entendu ; elle a été violée par le roi, il ne l'aime pas et courtise les femmes les plus infâmes. Blanche va mourir pour lui! *c'est là un dévoûment de jeune fille qui n'a pu être conçu que par Victor Hugo.* — Pourquoi cela ? Voulez-vous dire que Victor Hugo soit le seul qui ait le cœur assez grand pour comprendre le dévoûment ? Alors il me semble que le blâme tourne singulièrement à la louange. — « Blanche frappe à la porte, entre... et la toile tombe.

» Pourquoi M. Hugo ne nous a-t-il pas montré l'assassinat, une horreur de plus... qu'est-ce que cela ?

» Au cinquième acte, Triboulet vient devant le cabaret : la nuit est orageuse,

minuit sonne. Alors le brigand ouvre sa porte et traîne par terre un sac qui contient un cadavre. Il reçoit le reste des vingt écus et ferme sa porte.

TRIBOULET *met le pied sur le cadavre en disant :*

Ceci c'est un bouffon, et ceci c'est un roi !

» Puis il s'acharne sur le cadavre, il fait encore des imprécations, et se pavane, et parle de gloire et de révolution, et de couronne, et revient au cadavre en lui adressant ce vers assez extraordinaire :

M'entends-tu ? m'entends-tu ? m'entends-tu ? m'entends-tu ?

— En effet, le vers serait assez extraordinaire s'il y était, mais par malheur il n'y est pas.

Voici le vers qui y est ou plutôt les vers qui y sont :

Je te hais, *m'entends-tu* ? c'est moi, roi gentilhomme,
Moi, ce fou, ce bouffon, moi, cette moitié d'homme,
Cet animal douteux à qui tu disais : chien !
C'est que, quand la vengeance est en nous, vois-tu bien?
Dans le cœur le plus mort, il n'est plus rien qui dorme,
Le plus chétif grandit, le plus vil se transforme,
L'esclave tire alors sa haine du fourreau,
Et le chat devient tigre, et le bouffon bourreau !
Oh ! que je voudrais bien qu'il pût m'entendre encor,
Sans pouvoir remuer !

Il y a loin de là, vous en conviendrez, à ce vers inventé pas le critique :

M'entends-tu? m'entends-tu? m'entends-tu? m'entends-tu?

« Enfin, continue le critique, après un monologue *interminable*... — interminable, oui, si vous avez entendu tous les vers à la façon dont vous avez entendu celui que vous citez, mais qui vous semblerait court, monsieur le critique, si vous étiez poète.

Au reste, le voilà, ce monologue,

auquel vous n'avez d'autre épithète à appliquer que celle d'interminable.

Ecoutez :

C'est bien lui! — Maintenant, monde, regarde-moi,
Ceci, c'est un bouffon, et ceci c'est un roi!
Et quel roi! le premier de tous! le roi suprême!
Le voilà sous mes pieds, je le tiens, c'est lui-même.
La Seine pour sépulcre, et ce sac pour linceul,
Qui donc a fait cela!
Eh bien, oui, c'est un seul. —
Non, je ne reviens pas d'avoir eu la victoire,
Et les peuples demain refuseront d'y croire.
Que dira l'avenir? Quel long étonnement
Parmi les nations, d'un tel événement!
Sort, qui nous mets ici, comme tu nous en ôtes!
Une des majestés humaines les plus hautes,
Quoi, François de Valois, ce prince au cœur de feu,
Rival de Charles-Quint, un roi de France, un Dieu,
— A l'éternité près, — un gagneur de batailles
Dont le pas ébranlait les bases des murailles,
L'homme de Marignan, lui qui, toute une nuit,
Poussa des bataillons l'un sur l'autre à grand bruit,
Et qui, quand le jour vint, les mains de sang trempées
N'avait plus qu'un tronçon de trois grandes épées,
Ce roi! de l'univers par sa gloire étoilé,
Dieu! comme il se sera brusquement en allé!
Emporté tout à coup, dans toute sa puissance,
Avec son nom, son bruit, et sa cour qui l'encense,

Emporté, comme on fait d'un enfant mal venu,
Une nuit qu'il tonnait, par quelqu'un d'inconnu !
Quoi ! cette cour, ce siècle et ce règne, — fumée !
Ce roi, qui se levait dans une aube enflammée !
— Éteint, évanoui, dissipé dans les airs !
Apparu, disparu, — comme un de ces éclairs !
Et peut-être demain des crieurs inutiles,
Montrant des tonnes d'or, s'en iront par les villes
Et crieront au passant, de surprise éperdu :
— A qui retrouvera François premier perdu !
— C'est merveilleux ! —
Ma fille, ô ma pauvre affligée,
Le voilà donc puni, te voilà donc vengée !
Oh! que j'avais besoin de son sang! Un peu d'or,
Et je l'ai! Scélérat, peux tu m'entendre encor?
Ma fille, qui vaut plus que ne vaut ta couronne,
Ma fille, qui n'avait fait de mal à personne,
Tu me l'as enviée et prise! Tu me l'as
Rendue avec la honte, — et le malheur, hélas!
Eh bien! dis, m'entends-tu? Maintenant, c'est étrange,
Oui, c'est moi qui suis là, qui ris et qui me venge!
Par ce que je feignais d'avoir tout oublié,
Tu t'étais endormi! — Tu croyais donc, pitié!
La colère d'un père aisément édentée! —
Oh, non! dans cette lutte, entre nous suscitée,
Lutte du faible au fort, le faible est le vainqueur.
Lui, qui léchait tes pieds, il te ronge le cœur!

Le critique continue : « Le monologue *interminable* achevé, Triboulet tire le

cadavre à lui et va le jeter dans la Seine, lorsque sort du cabaret un chevalier qui s'éloigne le long du quai. Triboulet a reconnu le roi ; alors il déchire le sac, et à la lueur d'un éclair, il reconnaît sa fille. Il appelle au secours, on vient avec des flambeaux, Blanche respire encore. On va chercher un médecin ; à peine est-il arrivé, qu'elle meurt, et au même instant Triboulet tombe mort.

» Telle est cette pièce monstrueuse où l'histoire est méprisée, les mœurs du temps méconnues ; des caractères tels que ceux de François Ier et de Clément Marot, avilis et calomniés, où étincellent *à peine* quelques beaux vers pour racheter le vide de la conception, l'absence d'une conduite habile, le manque absolu d'intérêt, où enfin, se mêlent,

comme dans un chaos, l'horrible, l'ignoble, l'immoral. »

Eh bien, monsieur le critique, êtes-vous content? Vous êtes-vous bien vengé de l'homme de génie? avez-vous bien foulé aux pieds son drame, comme Triboulet le cadavre de celui qu'il croit son ennemi?

Non!

Et vous recommencerez votre monologue. Ah! celui-là, vous le trouvez court, n'est-ce pas? C'est celui de la haine. Eh bien! pourquoi celui de Triboulet ne serait-il pas aussi long que le vôtre? Ne croyez-vous pas que ce père, à qui on a volé sa fille, n'a pas autant de choses à dire au roi, que vous au poète, qui ne vous a rien volé, pas même ce que

volait Alexandre au cynique Diogène... sa part de soleil ?

Continuez donc : ce n'est pas une haine sans cause que celle du petit contre le grand ; et, parfois, comme Triboulet nous l'a fait voir à l'endroit du roi, et comme vous allez nous le faire voir à l'endroit du drame, parfois elle tue.

« La première représentation, ajoute le critique, a offert le scandale d'*admirateurs forcenés* et tumultueux qui, à chaque coup de sifflet qui se faisait entendre, s'écriaient : *A bas les stupides ! A la porte les brutes, les malheureux !* C'était une cohorte nombreuse d'amis introduite dans la salle avant l'heure accoutumée, une cohorte bien disciplinée, et applaudissant à outrance tout ce qui donnait au public un véritable dégoût.

Cependant, malgré cette claque extraordinaire, les sifflets ont été assez forts pour que le nom de M. Victor Hugo n'ait été jeté que dans le tumulte.

» Malgré cette chute éclatante, on annonce pour jeudi une seconde représentation.

» *Hernani*, comparé à ce drame, est un véritable chef-d'œuvre. »

— Ah! monsieur le critique, si nous avions le temps, comme nous lirions ce que vous avez dit d'Hernani! — Aussi peut-on appliquer à M. Victor Hugo, l'épigramme de *Boileau* contre *Corneille:*

Après l'Agésilas,
Hélas!
Mais après l'Attila,
Holà!

Croyez-vous, monsieur le critique,

que ces quatre vers de Boileau contre l'auteur du *Cid*, de *Cinna* et de *Polyeucte*, ne soient pas une des pauvretés que Boileau ait faites?

Mais au moins Boileau ne faisait pas ce que vous faites, il dénonçait les pièces du vieux Corneille comme faibles, mais il ne les dénonçait pas comme immorales à la police.

Aussi, avec quelle satisfaction le critique ne termine-t-il pas son article par ces mots :

« Nous apprenons ce soir que M. le ministre des travaux publics a donné l'ordre de cesser la représentation de cette pièce. »

Nous allons suivre le drame de notre ami Victor Hugo devant le Tribunal de

commerce, comme nous l'avons suivi sur la scène du théâtre Richelieu.

Maintenant, laissons parler l'auteur lui-même. — La prose de M. Victor Hugo vaut bien la mienne ; par conséquent, mes lecteurs ne se plaindront pas.

« L'apparition de ce drame au théâtre a donné lieu à un acte ministériel inouï.

» Le lendemain de la première représentation, l'auteur reçut de M. Jouslin Delasalle, directeur de la scène au Théâtre-Français, le billet suivant, dont il conserve précieusement l'original :

« Il est dix heures et demie, et je re-
» çois à l'instant *l'ordre* de suspendre
» les représentations du *Roi s'amuse.*

» C'est M. Taylor qui me communique
» cet ordre de la part du ministre.

» Ce 23 novembre. »

» Le premier mouvement de l'auteur fut de douter. L'acte était arbitraire au point d'être incroyable.

» En effet, ce qu'on a appelé la *Charte-Vérité* dit : « Les Français ont le droit de *publier*... » Remarquez que le texte ne dit pas seulement le *droit d'imprimer*, mais largement et grandement le *droit de publier*. Or, le théâtre n'est qu'un moyen de publication comme la presse, comme la gravure, comme la lithographie. La liberté du théâtre est donc implicitement écrite dans la charte, avec toutes les autres libertés de la pensée. La loi fondamentale ajoute : « *La cen-*

» *sure ne pourra jamais être rétablie.* » Or, le texte ne dit pas *la censure des journaux*, la *censure des livres*, il dit *la censure*, la censure en général, toute censure, celle du théâtre comme celle des écrits. Le théâtre ne saurait donc désormais être légalement censuré.

» Ailleurs, la charte dit : « *La confiscation est abolie.* » Or la suppression d'une pièce de théâtre après la représentation n'est pas seulement un acte monstrueux de censure et d'arbitraire, c'est une véritable confiscation, c'est une propriété violemment dérobée au théâtre et à l'auteur.

» Enfin, pour que tout soit net et clair, pour que les quatre ou cinq grands principes sociaux que la révolution fran-

çaise a coulés en bronze restent intacts sur leurs piédestaux de granit, pour qu'on ne puisse attaquer sournoisement le droit commun des Français avec quarante mille vieilles armes ébréchées que la rouille et la désuétude dévorent dans l'arsenal de nos lois, la charte, dans un dernier article, abolit expressément tout ce qui, dans les lois antérieures, serait contraire à son texte et à son esprit.

» Ceci est formel. La suppression ministérielle d'une pièce de théâtre attente à la liberté par la censure, à la propriété par la confiscation. Tout notre droit public se révolte contre une pareille voie de fait.

» L'auteur, ne pouvant croire à tant d'insolence et de folie, courut au théâtre. Là, le fait lui fut confirmé de toutes

parts. Le ministre avait en effet, de son droit divin de ministre, intimé *l'ordre* en question. Le ministre n'avait pas de raison à donner. Le ministre lui avait pris sa pièce, lui avait pris son droit, lui avait pris sa chose. Il ne restait plus qu'à le mettre, lui poète, à la Bastille.

» Nous le répétons, dans le temps où nous vivons, lorsqu'un pareil acte vient vous barrer le passage et vous prendre brusquement au collet, la première impression est un profond étonnement. Mille questions se pressent dans votre esprit. — Où est la loi? Où est le droit? Est-ce que cela peut se passer ainsi? Est-ce qu'il y a eu en effet quelque chose qu'on a appelé la révolution de Juillet? Il est évident que nous ne som-

mes plus à Paris ? Dans quel pachalik vivons-nous ?

» La Comédie-Française, stupéfaite et consternée, voulut essayer encore quelques démarches près du ministre pour obtenir la révocation de cette étrange décision ; mais elle perdit sa peine. Le divan, je me trompe, le conseil des ministres s'était assemblé dans la journée. Le 23, ce n'était qu'un ordre du ministre ; le 24, ce fut ordre du ministère. Le 23, la pièce n'était que *suspendue ;* le 24, elle fut définitivement défendue. Il fut même enjoint au théâtre de rayer de son affiche ces trois mots redoutables : *Le roi s'amuse*. Il lui fut enjoint en outre, à ce malheureux Théâtre-Français, de ne pas se plaindre et de ne souffler mot. Peut-être serait-il beau,

loyal et noble de résister à un despotisme si asiatique : mais les théâtres n'osent pas. La crainte du retrait de leurs priviléges les fait serfs et sujets, taillables et corvéables à merci, eunuques et muets.

— L'auteur demeura et dut rester étranger à ces démarches du théâtre. Il ne dépend, lui poète, d'aucun ministre. Ces prières et ces sollicitations, que son intérêt mesquinement consulté lui conseillait peut-être, son devoir de libre écrivain les lui défendait. Demander grâce au pouvoir, c'est le reconnaître. La liberté et la propriété ne sont pas choses d'antichambre. Un droit ne se traite pas comme une faveur. Pour une faveur, réclamez devant le minis-

tre; pour un droit, réclamez devant le pays.

» C'est donc au pays qu'il s'adresse. Il a deux voies pour obtenir justice, l'opinion publique et les tribunaux. Il les choisit toutes deux.

» Devant l'opinion publique, le procès est déjà jugé et gagné. Et ici l'auteur doit remercier hautement toutes les personnes graves et indépendantes de la littérature et des arts qui lui ont donné, dans cette occasion, tant de preuves de sympathie et de cordialité. Il comptait d'avance sur leur appui. Il sait que, lorsqu'il s'agit de lutter pour la liberté de l'intelligence et de la pensée, il n'ira pas seul au combat.

» Et, disons-le ici en passant, le pouvoir, par un assez lâche calcul, s'était

flatté d'avoir pour auxiliaires, dans cette occasion, jusque dans les rangs de l'opposition, les passions littéraires soulevées depuis si longtemps autour de l'auteur. Il avait cru les haines littéraires plus tenaces encore que les haines politiques, se fondant sur ce que les premières ont leurs racines dans les amours-propres, et les secondes seulement dans les intérêts. Le pouvoir s'est trompé. Son acte brutal a révolté les hommes honnêtes dans tous les camps. L'auteur a vu se rallier à lui, pour faire face à l'arbitraire et à l'injustice, ceux-là même qui l'attaquaient le plus violemment la veille. Si par hasard quelques haines invétérées ont persisté, elles regrettent maintenant le secours momentané qu'elles ont apporté au pouvoir. Tout ce

qu'il y a d'honorable et de loyal parmi les ennemis de l'auteur est venu lui tendre la main, quitte à recommencer le combat littéraire aussitôt que le combat politique sera fini. En France, quiconque est persécuté n'a plus d'ennemis que le persécuteur.

» Si maintenant, après avoir établi que l'acte ministériel est odieux, inqualifiable, impossible en droit, nous voulons bien descendre pour un moment à le discuter comme fait matériel, et à chercher de quels éléments ce fait semble devoir être composé; la première question qui se présente est celle-ci, et il n'est personne qui ne se la soit faite : — Quel peut être le motif d'une pareille mesure ?

» Certes, si nous daignions descen-

dre encore un instant à accepter, pour une minute cette fiction ridicule, que, dans cette occasion, c'est le soin de la morale politique qui émeut nos maîtres, et que, scandalisés de l'état de licence où certains théâtres sont tombés depuis dix ans, ils ont voulu à la fin, poussés à bout, faire à travers toutes les lois et tous les droits, un exemple sur un ouvrage et sur un écrivain, certes, le choix de l'ouvrage serait singulier, il faut en convenir, mais le choix de l'écrivain ne le serait pas moins. Et, en effet, quel est l'homme auquel ce pouvoir myope s'attaque si étrangement? C'est un écrivain ainsi placé que, si son talent peut être contesté de tous, son caractère ne l'est de personne. C'est un honnête homme avéré, prouvé et constaté, chose

rare et vénérable en ce temps-ci. C'est un poète, que cette même licence des théâtres révolterait et indignerait tout le premier; qui, il y a dix-huit mois, sur le bruit que l'inquisition des théâtres allait être illégalement rétablie, est allé de sa personne, en compagnie de plusieurs autres auteurs dramatiques, avertir le ministre qu'il eût à se garder d'une pareille mesure; et qui, là, a réclamé hautement une loi répressive des excès du théâtre, tout en protestant contre la censure avec des paroles sévères que le ministre, à coup sûr, n'a pas oubliées. C'est un artiste dévoué à l'art, qui n'a jamais cherché le succès par de pauvres moyens, qui s'est habitué toute sa vie à regarder le public fixement et en face. C'est un homme sincère et mo-

déré, qui a déjà livré plus d'un combat pour toute liberté et contre tout arbitraire; qui, en 1829, dans la dernière année de la Restauration, a repoussé tout ce que le gouvernement d'alors lui offrait pour le dédommager de l'interdit lancé sur *Marion Delorme*, et qui, un an plus tard, en 1830, la révolution de Juillet étant faite, a refusé, malgré tous les conseils de son intérêt matériel, de laisser représenter cette même *Marion Delorme*, tant qu'elle pourrait être une occasion d'attaque et d'insulte contre le le roi tombé qui l'avait proscrite; conduite bien simple, sans doute, que tout homme d'honneur eût tenue à sa place, mais qui aurait peut-être dû le rendre inviolable désormais à toute censure, et à propos de laquelle il écrivait lui, en

août 1831... « Les succès de scandale
» cherché et d'allusions politiques ne
» lui sourient guère, il l'avoue. Ces
» succès valent peu et durent peu. Et
» puis, c'est précisément quand il n'y a
» plus de censure qu'il faut que les au-
» teurs se censurent eux-mêmes, hon-
» nêtement, consciencieusement, sévè-
» rement. C'est ainsi qu'ils placeront
» haut la dignité de l'art. Quand on a
» toute liberté, il sied de garder toute
» mesure (1). »

» Jugez maintenant. Vous avez d'un côté l'homme et son œuvre, de l'autre le ministère et ses actes.

» A présent que la prétendue immoralité de ce drame est réduite à néant, à

(1) Voir la préface de *Marion Delorme*.

présent que tout l'échafaudage des mauvaises et honteuses raisons est là, gisant sous nos pieds, il serait temps de signaler le véritable motif de la mesure, le motif d'antichambre, le motif de cour, le motif qu'on ne dit pas, le motif qu'on n'ose s'avouer à soi-même, le motif qu'on avait si bien caché sous un prétexte. Ce motif a déjà transpiré dans le public, et le public a deviné juste. Nous n'en dirons pas davantage. Il est peut-être utile à notre cause que ce soit nous qui offrions à nos adversaires l'exemple de la courtoisie et de la modération. Il est bon que la leçon de dignité et de sagesse soit donnée par le particulier au gouvernement, par celui qui est persécuté à celui qui persécute. Dailleurs, nous ne sommes pas de ceux qui pensent guérir

leur blessure en empoisonnant la plaie d'autrui. Il n'est que trop vrai qu'il y a, au troisième acte de cette pièce, un vers où la sagacité maladroite de quelques familiers du palais a découvert une allusion (je vous demande un peu, moi, une allusion !) à laquelle ni le public ni l'auteur n'avaient songé jusque-là, mais qui, une fois dénoncée de cette façon, devient la plus cruelle et la plus sanglante des injures. Il n'est que trop vrai que ce vers a suffi pour que l'affiche déconcertée du Théâtre-Français reçût l'ordre de ne plus offrir une seule fois à la curiosité du public la petite phrase séditieuse : *le Roi s'amuse.* Ce vers, qui est un fer rouge, nous ne le citerons pas ici ; nous ne le signalerons même ailleurs qu'à la dernière extrémité, et si

l'on est assez imprudent pour y acculer notre défense. Nous ne ferons pas revivre de vieux scandales historiques. Nous épargnerons autant que possible à une personne hautplacée les conséquences de cette étourderie de courtisans. On peut faire, même à un roi, une guerre généreuse. Nous entendons le faire ainsi. Seulement que les puissants méditent sur l'inconvénient d'avoir pour ami l'ours qui ne sait écraser qu'avec le pavé de la censure les allusions imperceptibles qui viennent se poser sur leur visage.

» Nous ne savons même pas si nous n'aurons pas dans la lutte quelque indulgence pour le ministère lui-même. Tout ceci, à vrai dire, nous inspire une grande pitié. Le gouvernement de juil-

let est tout nouveau-né, il n'a que trente mois, il est encore au berceau, il a de petites fureurs d'enfant. Mérite-t-il en effet qu'on dépense contre lui beaucoup de colère virile? Quand il sera grand, nous verrons.

» Cependant, à n'envisager la question, pour un instant, que sous le point de vue privé, la confiscation censoriale dont il s'agit cause encore plus de dommage peut-être à l'auteur de ce drame qu'à tout autre. En effet, depuis quatorze ans qu'il écrit, il n'est pas un de ses ouvrages qui n'ait eu l'honneur malheureux d'être choisi pour champ de bataille à son apparition, et qui n'ait disparu d'abord pendant un temps plus ou moins long sous la poussière, la fumée et le bruit. Aussi, quand il donne une pièce

de théâtre, ce qui lui importe avant tout, ne pouvant espérer un auditoire calme dès la première soirée, c'est la série des représentations. S'il arrive que, le premier jour, sa voix soit couverte par le tumulte, que sa pensée ne soit pas comprise, les jours suivants peuvent corriger le premier jour. *Hernani* a eu cinquante-trois représentations; *Marion Delorme* a eu soixante et une représentations, *Le Roi s'amuse*, grâce à une violence ministérielle, n'aura eu qu'une représentation. Assurément le tort fait à l'auteur est grand. Qui lui rendra intacte et au point où elle en était cette troisième expérience si importante pour lui? Qui lui dira de quoi eût été suivie cette première représentation? Qui lui rendra le public du lendemain, ce public ordinai-

rement impartial, ce public sans amis et sans ennemis, ce public qui enseigne le poëte et que le poëte enseigne?

» Le moment de transition politique où nous sommes est curieux. C'est un de ces instants de fatigue générale, où tous les actes despotiques sont possibles dans la société, même la plus infiltrée d'idées d'émancipation et de liberté. La France a marché vite en juillet 1830; elle a fait trois bonnes journées; elle a fait trois grandes étapes dans le champ de la civilisation et du progrès. Maintenant, beaucoup sont harassés, beaucoup sont essoufflés, beaucoup demandent à faire halte. On veut retenir les esprits généreux, qui ne se lassent pas et qui vont toujours. On veut attendre les tardifs qui sont restés en arrière et leur donner

le temps de rejoindre. De là une crainte singulière de tout ce qui marche, de tout ce qui remue, de tout ce qui parle, de tout ce qui pense. Situation bizarre, facile à comprendre, difficile à définir, Ce sont toutes les existences qui ont peur de toutes les idées. C'est la ligue des intérêts froissés du mouvement des théories. C'est le commerce qui s'effarouche des systèmes; c'est le marchand qui veut vendre; c'est la rue qui effraie le comptoir, c'est la boutique armée qui se défend.

» A notre avis, le gouvernement abuse de cette disposition au repos et de cette crainte des révolutions nouvelles. Il en est venu à tyranniser petitement. Il a tort pour lui et pour nous. S'il croit qu'il y a maintenant indifférence dans les es-

prits pour les idées de liberté, il se trompe, il n'y a que lassitude. Il lui sera demandé sévèrement compte un jour de tous les actes illégaux que nous voyons s'accumuler depuis quelque temps. Que de chemin il nous a fait faire ! Il y a deux ans on pouvait craindre pour l'ordre, on est maintenant à trembler pour la liberté. Des questions de libre pensée, d'intelligence et d'art sont tranchées impérialement par les visirs du roi des barricades. Il est profondément triste de voir comment se termine la révolution de juillet, *mulier formosa supernè.*

» Sans doute, si l'on ne considère que le peu d'importance de l'ouvrage et de l'auteur dont il est ici question, la mesure ministérielle qui les frappe n'est pas grand'chose. Ce n'est qu'un méchant

petit coup d'état littéraire, qui n'a d'autre mérite que de ne pas trop dépareiller la collection d'actes arbitraires à laquelle il fait suite. Mais si l'on s'élève plus haut, on verra qu'il ne s'agit pas seulement dans cette affaire d'un drame et d'un poète; mais, nous l'avons dit en commençant, que la liberté et la propriété sont toutes deux, sont tout entières engagées dans la question. Ce sont là de hauts et sérieux intérêts, et, quoique l'auteur soit obligé d'entamer cette importante affaire par un simple procès commercial au Théâtre-Français ne pouvant attaquer directement le ministère barricadé derrière les fins de non-recevoir du Conseil-d'État, il espère que sa cause sera, aux yeux de tous, une grande cause, le jour où il se présentera

à la barre du tribunal consulaire, avec la liberté à sa droite et la propriété à sa gauche. Il parlera lui-même au besoin pour l'indépendance de son art. Il plaidera son droit fermement, avec gravité et simplicité, sans haine des personnes et sans crainte aussi. Il compte sur le concours de tous, sur l'appui franc et cordial de la presse, sur la justice de l'opinion, sur l'équité des tribunaux. Il réussira. Il n'en doute pas. L'état de siége sera levé dans la cité littéraire comme dans la cité politique.

» Quand cela sera fait, quand il aura rapporté chez lui, intacte, inviolable et sacrée, sa liberté de poète et de citoyen, il se remettra paisiblement à l'œuvre de sa vie dont on l'arrache violemment, et qu'il eût voulu ne jamais quitter un ins-

tant. Il a sa besogne à faire, il le sait, et rien ne l'en distraira. Pour le moment, un rôle politique lui vient; il ne l'a pas cherché, il l'accepte. Vraiment, le pouvoir qui s'attaque à nous n'aura pas gagné grand'chose à ce que nous, homme d'art, nous quittions notre tâche consciencieuse, tranquille, sincère, profonde; notre tâche sainte, notre tâche du passé et de l'avenir, pour aller nous mêler, indignés, offensés et sévères, à cet auditoire irrévérend et railleur, qui, depuis quinze ans, regarde passer, avec des huées et des sifflets, quelques pauvres diables de gâcheurs politiques, lesquels s'imaginent qu'ils bâtissent un édifice social, parce qu'ils vont tous les jours à grand'peine, suant et soufflant, brouetter des tas de projets de lois des

Tuileries au Palais-Bourbon, et du Palais-Bourbon au Luxembourg ! »

30 novembre 1832.

VICTOR HUGO.

A cette préface, l'auteur du *Roi s'amuse* ajouta la note suivante :

« L'auteur, ainsi qu'il en avait pris l'engagement, a traduit l'acte arbitraire du gouvernement devant les tribunaux. La cause a été débattue le 19 décembre, en audience solennelle, devant le tribunal de commerce. Le jugement n'est pas encore rendu à l'heure où nous écrivons ; mais l'auteur compte sur des juges intègres, qui sont jurés en même temps que juges, et qui ne voudront pas démentir leurs honorables antécédents.

» L'auteur s'empresse de joindre à cette édition du drame défendu son plaidoyer complet, tel qu'il l'a prononcé. Il est heureux que cette occasion se présente pour remercier et féliciter encore une fois hautement M. Odilon Barrot, dont la belle improvisation, lucide et grave dans l'exposition de la cause véhémente et magnifique dans la réplique, a fait sur le tribunal et sur l'assemblée cette impression profonde que la parole de cet orateur renommé est habituée à produire sur tous les auditoires. L'auteur est heureux de remercier aussi le public, ce public immense qui encombrait les vastes salles de la Bourse; ce public qui était venu en foule assister, non à un simple débat commercial et privé, mais au procès de l'arbitraire

fait par la liberté ; ce public, auquel des journaux, honorables d'ailleurs, ont reproché à tort, selon nous, des tumultes inséparables de toute foule, de toute réunion trop nombreuse pour ne pas être gênée, et qui avaient toujours eu lieu dans toutes les occasions pareilles, et notamment aux derniers procès politiques si célèbres de la Restauration, ce public désintéressé et loyal, que certaines autres feuilles, acquises en toute occasion au ministère, ont cru devoir insulter, parce qu'il a accueilli par des murmures et des signes d'antipathie, l'apologie officielle d'un acte illégal, révoltant, et par des applaudissements, l'écrivain qui venait réclamer fermement, en face de tous, l'affranchissement de sa pensée. Sans doute, en général, il

est à souhaiter que la justice des tribunaux soit troublée le moins possible par des manifestations extérieures d'approbation ou d'improbation ; cependant, il n'est peut-être pas de procès politique où cette réserve ait pu être observée ; et, dans la circonstance actuelle, comme il s'agissait ici d'un acte important dans la carrière d'un citoyen, l'auteur range parmi les plus précieux souvenirs de sa vie les marques éclatantes de sympathie qui sont venues prêter tant d'autorité à sa parole, si peu importante par elle-même, et qui lui ont donné le redoutable caractère d'une réclamation générale. Il n'oubliera jamais quels témoignages d'affection et de faveur cette foule intelligente et amie de toutes les idées d'honneur et d'indépendance

lui a prodigués avant, pendant et après l'audience. Avec de pareils encouragements, il est impossible que l'art ne se maintienne pas imperturbablement dans la douce voie de la liberté littéraire et de la liberté politique. »

Paris, 21 décembre 1832.

VICTOR HUGO.

Le 19 décembre 1832, l'affaire vint devant le tribunal de commerce. Tout le Paris artistisque s'était rassemblé dans la salle de la Bourse, étonnée de voir si bonne compagnie. Après que son avocat eut parlé, Victor Hugo se leva et prononça le discours suivant :

« Messieurs, après l'orateur éloquent (1) qui me prête si généreusement

(1) M. Odilon Barrot.

l'assistance puissante de sa parole, je n'aurais rien à dire si je ne croyais de mon devoir de ne pas laisser passer sans une protestation solennelle et sévère l'acte hardi et coupable qui a violé tout notre droit public dans ma personne.

» Cette cause, messieurs, n'est pas une cause ordinaire. Il semble à quelques personnes, au premier aspect, que ce n'est qu'une simple action commerciale, qu'une réclamation d'indemnités pour la non-exécution d'un contrat privé, en un mot, que le procès d'un auteur à un théâtre. Non, messieurs, c'est plus que cela, c'est le procès d'un citoyen à un gouvernement. Au fond de cette affaire, il y a une pièce défendue *par ordre*; or, une pièce défendue par ordre, c'est la censure, et la charte abolit la cen-

sure; une pièce défendue par ordre, c'est la confiscation, et la charte abolit la confiscation. Votre jugement, s'il m'est favorable, et il me semble que je vous ferais injure d'en douter, sera un blâme manifeste, quoique indirect, de la censure et de la confiscation.

» Vous voyez, messieurs, combien l'horizon de la cause s'élève et s'élargit. Je plaide ici pour quelque chose de plus haut que mon intérêt propre; je plaide pour mes droits les plus généraux, pour mon droit de penser et pour mon droit de posséder, c'est-à-dire pour le droit de tous. C'est une cause générale que la mienne, comme c'est une équité absolue que la vôtre. Les petits détails du procès s'effacent devant la question ainsi posée. Je ne suis plus simplement

un écrivain, vous n'êtes plus simplement des juges consulaires. Votre conscience est face à face avec la mienne. Sur ce tribunal, vous représentez une idée auguste, et moi, à cette barre, j'en représente une autre. Sur votre siége, il y a la justice; sur le mien, il y a la liberté.

» Or, la justice et la liberté sont faites pour s'entendre. La liberté est juste, et la justice est libre.

» Ce n'est pas la première fois, M. Odilon Barrot vous l'a dit avant moi, messieurs, que le tribunal de Commerce aura été appelé à condamner, sans sortir de sa compétence, les actes arbitraires du pouvoir. Le premier tribunal qui a déclaré illégales les ordonnances du 25 juillet 1830, personne ne l'a oublié,

c'est le tribunal de Commerce. Vous suivrez, messieurs, ces mémorables antécédents, et, quoique la question soit bien moindre, vous maintiendrez le droit aujourd'hui, comme vous l'avez maintenu alors; vous écouterez, je l'espère, avec sympathie, ce que j'ai à vous dire; vous avertirez par votre sentence le gouvernement qu'il entre dans une voie mauvaise et qu'il a eu tort de brutaliser l'art et la pensée; vous me rendrez mon droit et mon bien; vous flétrirez au front la police et la censure qui sont venues chez moi, de nuit, me voler ma liberté et ma propriété avec effraction de la charte.

» Et ce que je dis ici, je le dis sans colère; cette réparation que je vous demande, je la demande avec gravité et

modération. A Dieu ne plaise que je gâte la beauté et la bonté de ma cause par des paroles violentes. Qui a le droit a la force, et qui a la force dédaigne la violence.

» Oui, messieurs, le droit est de mon côté. L'admirable discussion de M. Odilon Barrot vous a prouvé victorieusement qu'il n'y a rien dans l'acte ministériel qui a défendu *le Roi s'amuse* que d'arbitraire, d'illégal et d'inconstitutionnel. En vain essaierait-on de faire revivre, pour attribuer au pouvoir, une loi de la Terreur, une loi qui ordonne en propres termes aux théâtres de jouer trois fois par semaine les tragédies de *Brutus et de Guillaume Tell*, et de ne montrer que des pièces républicaines, et d'arrêter les représentations de tout ouvrage

qui tendrait, je cite textuellement, *à dépraver l'esprit public et à réveiller la honteuse superstition de la royauté.* Cette loi, messieurs, les appuis actuels de la royauté nouvelle oseraient-ils bien l'invoquer, et l'invoquer contre *le Roi s'amuse?* N'est-elle pas évidemment abrogée dans son texte comme dans son esprit? Faite pour la Terreur, elle est morte avec la Terreur. N'en est-il pas de même de tous ces décrets impériaux, d'après lesquels, par exemple, le pouvoir aurait non-seulement le droit de censurer les ouvrages de théâtre, mais encore la faculté d'envoyer, selon son bon plaisir et sans jugement, un acteur en prison? Est-ce que tout cela existe à l'heure qu'il est? Est-ce que toute cette législation d'exception et de raccroc n'a

pas été solennellement raturée par la charte de 1830? nous en appelons au serment sérieux du 9 août. La France de Juillet n'a à compter ni avec le despotisme conventionnel ni avec le despotisme impérial. La charte de 1830 ne se laisse bâillonner ni par 1807 ni par 93.

» La liberté de pensée, dans tous ses modes de publication, par le théâtre comme par la presse, par la chaire comme par la tribune, c'est là, messieurs, une des principales bases de notre droit public. Sans doute il faut pour chacun de ces modes de publication une loi organique, une loi répressive et non préventive, une loi de bonne foi, d'accord avec la loi fondamentale, et qui, en laissant toute carrière à la li-

berté, emprisonne la licence dans une pénalité sévère. Le théâtre en particulier, comme lieu public, nous nous empressons de le déclarer, ne saurait se soustraire à la surveillance légitime de l'autorité municipale. Eh bien! messieurs, cette loi sur les théâtres, cette loi, plus facile à faire peut-être qu'on ne pense communément, et que chacun de nous, poètes dramatiques, a probablement construite plus d'une fois dans son esprit, cette loi manque, cette loi n'est pas faite. Nos ministres, qui produisent, bon an, mal an, soixante-dix à quatre-vingts lois par session, n'ont pas jugé à propos de produire celle-là. Une fois sur les théâtres, cela leur aura paru chose peu urgente. Chose peu urgente, en effet, qui n'intéresse que la liberté de

la pensée, le progrès de la civilisation, la morale publique, le nom des familles, l'honneur des particuliers, et, à de certains moments, la tranquillité de Paris, c'est-à-dire la tranquillité de la France, c'est-à dire la tranquillité de l'Europe!

» Cette loi de la liberté des théâtres, qui aurait dû être formulée depuis 1830 dans l'esprit de la nouvelle charte, cette loi manque, je le répète, et manque par la faute du gouvernement. La législation antérieure est évidemment écroulée, et tous les sophismes dont on replâtrerait sa ruine ne la reconstruiraient pas. Donc, entre une loi qui n'existe plus et une loi qui n'existe pas encore, le pouvoir est sans droit pour arrêter une pièce de théâtre. Je n'insisterai pas sur

ce que M. Odilon Barrot a si souverainement démontré.

» Ici se présente une objection de second ordre que je vais cependant discuter. — La loi manque, il est vrai, dira-t-on ; mais, dans l'absence de la législation, le pouvoir doit-il rester complétement désarmé? Ne peut-il pas apparaître tout à coup sur le théâtre une de ces pièces infâmes — faites évidemment dans un but de marchandise et de scandale — où tout ce qu'il y a de saint, de religieux et de moral dans le cœur de l'homme, soit effrontément raillé et moqué ; où tout ce qui fait le repos de la famille et la paix de la cité soit remis en question ; où même des personnes vivantes soient piloriées sur la scène, au milieu des huées de la multi-

tude? La raison d'État n'imposerait-elle pas au gouvernement le devoir de fermer le théâtre à ces ouvrages si monstrueux, malgré le silence de la loi? — Je ne sais pas, messieurs, s'il a jamais été fait de pareils ouvrages, je ne veux pas le savoir, je ne le crois pas et je ne veux pas le croire, et je n'accepterais en aucune façon la charge de les dénoncer ici; mais, dans ce cas-là même, je le déclare, tout en déplorant le scandale causé, tout en comprenant que d'autres conseillent au pouvoir d'arrêter sur-le-champ un ouvrage de ce genre, et d'aller ensuite demander aux chambres un billet d'indemnité, je ne ferai pas, moi, fléchir la rigueur du principe. Je dirai au gouvernement : Voilà les conséquences de votre négligence à présenter

une loi aussi pressante que la loi de la liberté théâtrale! Vous êtes dans votre tort, réparez-le, hâtez-vous de demander une législation pénale aux Chambres, et, en attendant, poursuivez le drame coupable avec le code de la presse qui, jusqu'à ce que les lois spéciales soient faites, régit, selon moi, tous les modes de publicité. Je dis selon moi, car ce n'est ici que mon opinion personnelle. Mon illustre défenseur, je le sais, n'admet qu'avec plus de restriction que moi la liberté des théâtres; je parle ici, non avec les lumières du jurisconsulte, mais avec le simple bon sens du citoyen; si je me trompe, qu'on ne prenne acte de mes paroles que contre moi, et non contre mon défenseur. Je le répète, messieurs,

je ne ferais pas fléchir la rigueur du principe ; je n'accorderai pas au pouvoir la faculté de confisquer la liberté dans un cas même légitime en apparence, de peur qu'il n'en vînt un jour à la confisquer dans tous les cas ; je penserais que réprimer le scandale par l'arbitraire, c'est faire deux scandales au lieu d'un ; et je dirais, avec un homme éloquent et grave, qui doit gémir aujourd'hui de la façon dont ses disciples appliquent sa doctrine : *Il n'y a pas de droit au-dessus du droit.*

» Or, messieurs, si un pareil abus de pouvoir, tombant même sur une œuvre de licence, d'effronterie et de diffamation, sera déjà inexcusable, combien ne l'est-il pas davantage, et que ne doit-on pas dire quand il tombe sur un ouvrage

d'art pur, quand il s'en va choisir, pour la proscrire, à travers toutes les pièces qui ont été données depuis deux ans, précisément une composition sérieuse, austère et morale! C'est pourtant là ce que le gauche pouvoir qui nous administre a fait en arrêtant *le Roi s'amuse.* M. Odilon Barrot vous a prouvé qu'il avait agi sans droit, je vous prouve, moi, qu'il a agi sans raison.

» Les motifs que les familiers de la police ont murmuré pendant quelques jours autour de nous pour expliquer la probabilité de cette pièce sont de trois espèces : il y a la raison morale, la raison politique, et, il faut bien le dire aussi, quoique la raison soit risible, la raison littéraire. Virgile raconte qu'il entrait plusieurs ingrédiens dans les

foudres que Vulcain fabriquait pour Jupiter. Le petit foudre ministériel qui a frappé ma pièce, et que la censure avait forgé pour la police, est fait avec trois mauvaises raisons tordues ensemble, mêlées et amalgamées, *tres imbris torti radios*. Examinons-les l'une après l'autre.

» Il y a d'abord, ou plutôt il y avait, la raison morale. Oui, messieurs, je l'affirme, parce que cela est incroyable, la police a prétendu d'abord que *le Roi s'amuse* était, je cite l'expression, *une pièce immorale*. J'ai déjà imposé silence à la police sur ce point. En publiant *le Roi s'amuse*, j'ai déclaré hautement, non pour la police, mais pour les hommes honorables qui veulent bien me lire,

que ce drame était profondément moral et sévère. Personne ne m'a démenti, et personne ne me démentira, j'en ai l'intime conviction au fond de ma conscience d'honnête homme. Toutes les préventions que la police avait un moment réussi à soulever contre la moralité de cette œuvre sont évanouies à l'heure où je parle. Quatre mille exemplaires du livre, répandus dans le public, ont plaidé le procès chacun de leur côté, et ces quatre mille avocats ont gagné leur cause. Dans une pareille matière, d'ailleurs, une affirmation suffisait. Je ne rentrerai donc pas dans une discussion superflue. Seulement, pour l'avenir comme pour le passé, que la police sache une fois pour toutes que je ne fais pas de pièces immorales. Qu'elle

se le tienne pour dit, je n'y reviendrai plus.

» Après la raison, il y a la raison politique. Ici, messieurs, comme je ne pourrais citer que les mêmes idées en d'autres termes, permettez-moi de vous citer une page de la préface que j'ai attachée au drame (1). . . . .

» Ces ménagements que je me suis engagé à garder, je les garderai, messieurs. Les hautes personnes intéressées à ce que cette discussion reste digne et décente n'ont rien à craindre de moi. Je suis sans colère et sans haine. Seulement que la police ait donné à l'un de mes vers un sens qu'il n'a pas, qu'il n'a jamais eu dans ma pensée, je

(1) Ici M. Victor Hugo lit une page de la préface déjà citée par nous.

déclare que cela est insolent, et que cela n'est pas moins insolent pour le roi que pour le poète. Que la police sache une fois pour toutes que je ne fais pas de pièces à allusions. Qu'elle se tienne encore ceci pour dit. C'est aussi là une chose sur laquelle je ne reviendrai plus.

» Après la raison morale et la raison politique, il y a la raison littéraire. Un gouvernement arrêtant une pièce pour des raisons littéraires, ceci est étrange, et ceci n'est pourtant pas sans réalité. Souvenez-vous, si toutefois cela vaut la peine qu'on s'en souvienne, qu'en 1829, à l'époque où les premiers ouvrages dits *romantiques* apparaissaient sur le théâtre, vers le moment où la Comédie-Française recevait *Marion Delorme*, une pétition, signée par sept personnes, fut

présentée au roi Charles X pour obtenir que le Théâtre-Français fût fermé tout bonnement, et de par le roi, aux ouvrages de ce qu'on appelait la *nouvelle école*. Charles X se prit à rire, et répondit spirituellement qu'en matière littéraire il n'avait, comme nous tous, *que sa place au parterre*. La pétition expira sous le ridicule. Eh bien! messieurs, aujourd'hui plusieurs des signataires de cette pétition sont députés, députés influents de la majorité, ayant part au pouvoir, et votant le budget. Ce qu'ils pétitionnaient timidement en 1829, ils ont pu, tout-puissants qu'ils sont, le fair en 1832. »

La notoriété publique raconte, en effet, que ce sont eux qui, le lendemain de la première représentation, ont abordé

le ministère à la Chambre des députés, et ont obtenu de lui, sous tous les prétextes moraux et politiques possibles, que *Le Roi s'amuse* fût arrêté. Le ministre, homme ingénu, innocent et candide, a bravement pris le change ; il n'a pas su démêler sous toutes ces enveloppes l'animosité directe et personnelle : il a cru faire de la proscription politique, j'en suis fâché pour lui, on lui a fait faire de la proscription littéraire. Je n'insisterai pas davantage là-dessus. C'est une règle pour moi de m'abstenir des personnalités et des noms propres pris en mauvaise part, même quand il y aurait lieu à de justes représailles. D'ailleurs, cette toute petite manigance littéraire m'inspire infiniment moins de colère que de pitié. Cela est

curieux, voilà tout. Le gouvernement prêtant main-forte à l'Académie en 1832! Aristote redevenu loi de l'État! Une imperceptible contre-révolution littéraire manœuvrant à fleur d'eau au milieu de nos grandes révolutions politiques! Des députés qui ont déposé Charles X travaillant dans un petit coin à restaurer Boileau! Quelle pauvreté!

. . . .

» Messieurs, je me résume. En arrêtant ma pièce, le ministre n'a, d'une part, pas un texte de loi valide à citer; d'autre part, pas une raison valable à donner. Cette mesure a deux aspects également mauvais : selon la loi, elle est arbitraire; selon le raisonnement, elle est absurde. Que peut-il donc alléguer dans cette affaire, le pouvoir qui

n'a pour lui ni la raison ni le droit? Son caprice, sa fantaisie, sa volonté, c'est-à-dire rien.

» Vous ferez justice, messieurs, de cette volonté, de cette fantaisie, de ce caprice. Votre jugement, en me donnant gain de cause, apprendra au pays, dans cette affaire, qui est petite, comme dans celle des ordonnances de juillet, qui était grande, qu'il n'y a en France d'autre *force majeure* que celle de la loi, et qu'il y a au fond de ce procès un ordre illégal que le ministre a eu tort de donner et que le théâtre a eu tort d'exécuter.

» Votre jugement apprendra au pouvoir que ses amis eux-mêmes le blâment loyalement dans cette occasion, que le droit de tout citoyen est sacré

pour tout ministre, qu'une fois les conditions d'ordre et de sûreté générale remplies, le théâtre doit être respecté comme une des voies avec lesquelles parle la pensée publique, et qu'enfin, que ce soit la presse, la tribune ou le théâtre, aucun des soupiraux par où s'échappe la liberté de l'intelligence ne peut être fermé sans péril. Je m'adresse à vous avec une foi profonde dans l'excellence de ma cause. Je ne craindrai jamais, dans de pareilles occasions de prendre un ministère corps à corps; et les tribunaux sont les juges naturels de ces honorables duels du bon droit contre l'arbitraire; duels moins inégaux qu'on ne pense, car, s'il y a d'un côté tout un gouvernement, et de l'autre rien qu'un simple citoyen, ce simple ci-

toyen est bien fort quand il peut traîner à votre barre un acte illégal, tout honteux d'être ainsi exposé au grand jour, et le souffleter publiquement devant vous, comme je le fais, avec quatre articles de la Charte.

» Je ne me dissimule pas, cependant, que l'heure où nous sommes ne ressemble plus à ces dernières années de la Restauration où la résistance aux empiétements du gouvernement était si applaudie, si encouragée, si populaire. Les idées d'immobilité et de pouvoir ont momentanément plus de faveur que les idées de progrès et d'affranchissement. C'est une réaction naturelle après cette brusque reprise de toutes nos libertés au pas de course, qu'on a appelée la Révolution de 1830. Mais cette réaction du-

rera peu. Nos ministres seront étonnés un jour de la mémoire implacable avec laquelle les hommes mêmes qui composent à cette heure leur majorité, leur rappelleront tous les griefs qu'on a l'air d'oublier si vite aujourd'hui. D'ailleurs, que ce jour vienne tard ou bientôt, cela ne m'importe guère. Dans cette circonstance, je ne cherche pas plus l'applaudissement que je ne crains l'invective; je n'ai suivi que le conseil austère de mon droit et de mon devoir.

» Je dois le dire ici, j'ai de fortes raisons de croire que le gouvernement profitera de cet engourdissement passager de l'esprit public pour rétablir formellement la censure, et que mon affaire n'est autre chose qu'un prélude, qu'une préparation, qu'un acheminement à une

mise hors la loi générale de toutes les libertés du théâtre. En ne faisant pas de loi répressive, en laissant exprès déborder depuis deux ans la licence sur la scène, le gouvernement s'imagine avoir créé dans l'opinion des hommes honnêtes, que cette licence peut révolter, un préjugé favorable à la censure dramatique. Mon avis est qu'il se trompe, et que jamais la censure ne sera en France autre chose qu'une illégalité impopulaire. Quant à moi, que la censure des théâtres soit rétablie par une ordonnance qui serait illégale, ou par une loi qui serait inconstitutionnelle, je déclare que je ne m'y soumettrai jamais que comme on se soumet à un pouvoir de fait, en protestant ; et cette protestation, messieurs,

je la fais ici solennellement, et pour le présent, et pour l'avenir.

» Et observez d'ailleurs comme, dans cette série d'actes arbitraires qui se succèdent depuis quelque temps, le gouvernement manque de grandeur, de franchise et de courage. Cet édifice, beau, quoique incomplet, qu'avait improvisé la révolution de Juillet, il le mine lentement, souterrainement, sourdement, obliquement, tortueusement. Il nous prend toujours en traître, par derrière, au moment où l'on ne s'y attend pas. Il n'ose pas censurer ma pièce avant la représentation, il l'arrête le lendemain. Il nous conteste nos franchises les plus essentielles, il nous chicane nos facultés les mieux acquises, il échafaude son arbitraire sur un tas de

vieilles lois vermoulues et abrogées; il s'embusque, pour nos dérober nous droits, dans cette forêt de Bondy des décrets impériaux, à travers lesquels la liberté ne passe jamais sans être dévalisée!

» Je dois vous faire remarquer ici, en passant, messieurs, que je n'entends franchir dans mon langage aucune des convenances parlementaires. Il importe à ma loyauté qu'on sache bien quelle est la portée précise de mes paroles quand j'attaque le gouvernement, dont un membre actuel a dit : *Le roi règne et ne gouverne pas*. Il n'y a pas d'arrière-pensée dans ma polémique. Le jour où je croirai devoir me plaindre d'une personne couronnée, je lui adresserai ma plainte à elle-même, je la regarderai en face, et je lui dirai : Sire! En attendant,

c'est à ses conseillers que j'en veux : c'est sur les ministres seulement que tombe ma parole, quoique cela puisse sembler singulier dans un temps où les ministres sont inviolables et les rois responsables.

« Je reprends et je dis que le gouvernement nous retire petit à petit tout ce que nos quarante ans de révolution avaient acquis de droits et de franchises. Je dis que c'est à la probité des tribunaux de l'arrêter dans cette voie fatale pour lui comme pour nous. Je dis que le pouvoir actuel manque particulièrement de grandeur et de courage dans la manière mesquine dont il fait cette opération hasardeuse que chaque gouvernement, par un aveuglement étrange, tente à son tour, et qui consiste

à substituer plus ou moins rapidement l'arbitraire à la constitution, le despotisme à la liberté!

» Bonaparte, quand il fut consul et quand il fut empereur, voulut aussi le despotisme, mais il fit autrement. Il y entra de front et de plain pied. Il n'employa aucune des misérables petites précautions avec lesquelles on escamote aujourd'hui une à une toutes nos libertés, les aînées comme les cadettes, celles de 1830 comme celles de 1789. Napoléon ne fut ni sournois ni hypocrite, Napoléon ne nous filouta pas nos droits l'un après l'autre à la faveur de notre assoupissement, comme on fait maintenant. Napoléon prit tout à la fois, d'un seul coup et d'une seule main. Le lion n'a pas les mœurs du renard.

» Alors, messieurs, c'était grand! L'Empire, comme gouvernement et comme administration, fut assurément une époque d'intolérable tyrannie; mais souvenons-nous que notre liberté nous fut largement payée en gloire. La France d'alors avait, comme Rome sous César, une attitude tout à la fois soumise et superbe. Ce n'était pas la France comme nous la voulons, la France libre, la France souveraine d'elle-même, c'était la France esclave d'un homme et maîtresse du monde.

» Alors, on nous prenait notre liberté, c'est vrai; mais on nous donnait un bien sublime spectable. On nous disait: Tel jour, à telle heure, j'entrerai dans telle capitale; et l'on y entrait au jour dit et à l'heure dite. On faisait se cou-

doyer toutes sortes de rois dans ses antichambres. On détrônait une dynastie avec un décret du *Moniteur*. Si l'on avait la fantaisie d'une colonne, on en faisait fournir le bronze par l'empereur d'Autriche. On réglait un peu arbitrairement, je l'avoue, le sort des comédiens français, mais on datait le réglement de Moscou. On nous prenait toutes nos libertés, dis-je, on avait un bureau de censure, on mettait nos livres au pilon, on rayait nos pièces de l'affiche; mais, à toutes nos plaintes, on pouvait faire des réponses magnifiques, on pouvait nous répondre : Marengo! Iéna! Austerlitz!

» Alors, je le répète, c'était grand; aujourd'hui, c'est petit. Nous marchons à l'arbitraire comme alors, mais nous

ne sommes pas des colosses. Notre gouvernement n'est pas de ceux qui peuvent consoler une grande nation de la perte de sa liberté. En fait d'art, nous déformons les Tuileries; en fait de gloire, nous laissons périr la Pologne. Cela n'empêche pas nos petits hommes d'État de traiter la liberté comme s'ils étaient taillés en despotes; de mettre la France sous leurs pieds comme s'ils avaient des épaules à porter le monde. Pour peu que cela continue encore quelque temps, pour peu que les lois proposées soient adoptées, la confiscation de tous nos droits sera complète. Aujourd'hui, on me fait prendre ma liberté de poète par un censeur; demain, on me fera prendre ma liberté de citoyen par un gendarme; aujourd'hui, on me ban-

nit du théâtre, demain on me bannira du pays ; aujourd'hui, on me bâillonne, demain on me déportera ; aujourd'hui, l'état de siége est dans la littérature, demain il sera dans la cité : De liberté, de garanties, de charte, de droit public, plus un mot. Néant. Si le gouvernement, mieux conseillé par ses propres intérêts, ne s'arrête sur cette pente pendant qu'il en est temps encore, avant peu nous aurons tout le despotisme de 1807, moins la gloire. Nous aurons l'empire, moins l'empereur.

» Je n'ai plus que quatre mots à dire, messieurs, et je désire qu'ils soient présents à votre esprit au moment où vous délibérerez. Il n'y a eu dans ce siècle qu'un grand homme, Napoléon, et une grande chose, la liberté ! Nous n'avons

plus le grand homme, tâchons d'avoir la grande chose.

« V. Hugo. »

Il va sans dire que le tribunal se déclara incompétent, et qu'aucune justice ne fut rendue au poète.

Revenons aux procès politiques qui signalèrent la fin de 1832.

Mieux valait, à cette époque, un procès politique qu'un procès littéraire, et l'on était bien autrement sûr d'être acquitté si l'on avait conspiré contre le gouvernement, que si l'on avait conspiré contre l'Académie.

Le procès du *Corsaire* suivit donc celui du *Roi s'amuse*, ou même le précéda.

Le *Corsaire* était républicain à cette époque. Il avait rendu compte des journées des 5 et 6 juin à notre point de vue, à nous.

Chose étrange ! tous les journaux qui étaient pour la révolution en politique, étaient pour le calme plat en littérature. Je raconterai à son heure ma rupture avec Carrel.

Voici donc comment s'était exprimé le *Corsaire*. Nous ne citerons que le passage incriminé.

« La garde nationale de la banlieue est arrivée, et c'est dans la cour même des Tuileries qu'on lui a distribué des cartouches et de l'eau-de-vie.

» Tout à coup, sur le Quai-aux-Fleurs, sur le quai de la Mégisserie, dans la rue Saint-Martin, près du cloître Saint-

Méry, dans la rue Montmartre, dans la rue Saint-Honoré, on entendit gronder la fusillade. Bientôt le canon s'en mêla, et, pendant ce temps, une soldatesque considérable se portait aux issues des divers quartiers, le tambour répétait des invitations que la grande masse des citoyens écoutait insouciante, et se refusant à la guerre civile.

» Une partie de la ville était barricadée.

» Une promenade royale a eu lieu. Le roi des Français et son fils, le duc de Nemours, accompagné de M. de Montalivet, l'épée à la main, de M. d'Argout, armé de la béquille qu'il ne quitte plus depuis sa dernière maladie, comme disent assez grotesquement les journaux

du ministère, ont parcouru les boulevarts et sont revenus par les quais.

» Plus de quinze cents hommes de cavalerie escortaient le roi.

» Pendant ce temps le sang ruisselait dans le quartier Saint-Martin. La garde nationale de la banlieue montrait une excitation dont il était difficile de bien connaître la cause ; la fusillade ne cessait pas, plus de quarante mille hommes agissaient ! »

Cet article était poursuivi comme provocation à la rebellion.

Comme on le voit, l'article n'était pas bienveillant pour le gouvernement de Juillet, et la question devait à notre avis, être posée d'une toute autre façon.

Le gouvernement attaqué avait-il le droit de se défendre ?

Sans aucun doute.

Avait-il le droit de distribuer de l'eau-de vie et des cartouches dans la cour des Tuileries?

— Certainement!

N'a-t-on pas vu M. de Rumigny distribuer de la poudre et des balles au Palais-Royal, le 31 juillet ou le 1er août, le matin de la promenade de Rambouillet, enfin?

— Oui! Mais alors l'action était simpathique et l'on y applaudissait, tandis qu'aujourd'hui, une immense opposition s'organisait contre Louis-Philippe, et l'on blâmait tous ses actes, même ceux de légitime défense.

On attaquait le roi, on attaquait les princes, on attaquait les ministres. Tout cela était bien fait, bien vu, bien accueilli.

Philippon, le spirituel rédacteur du *Journal pour Rire*, avait eu l'idée de représenter le roi Louis-Philippe sous la forme d'une *poire*.

Tous les murs de Paris étaient couverts de cette ressemblance grotesque.

Il publiait le journal de la *Caricature*, dans lequel Decamps mit quelques-uns de ses premiers dessins, et la *Caricature* avait un succès fou.

Il n'y avait pas jusqu'au duc d'Orléans qui ne s'en mêlât.

On sait que le prince dessinait de la façon la plus spirituelle et la plus distinguée, qu'il gravait même à l'eau forte, et j'ai encore des dessins et des gravures de lui.

Il était élève de Fielding, et faisait les animaux avec un grand *chic*.

Un jour, il lui passa par l'esprit une idée de caricature. Elle lui avait été inspirée par les chicanes journalières que la Chambre faisait à son père.

C'était de dessiner le roi en Gulliver, et les députés en Lilliputiens.

Le roi, parfaitement ressemblant, était couché tout de son long, lié et garrotté, ayant toute la peuplade lilliputienne autour de lui, profitant de son immobilité forcée pour le fouiller et le visiter.

Une foule d'épisodes, plus comique les uns que les autres, ressortaient de cette idée première.

M. Jacques Le Fèvre, le banquier, roulait une pièce de 5 fr. à l'effigie du roi Louis-Philippe, avec les mêmes efforts qu'un charron roule une roue.

M. Humann, ministre des finances,

autant que je puis me le rappeler, à cette époque, et par conséquent grand-maître des contributions indirectes, était plongé jusqu'aux genoux dans la poudre si fort appréciée par Sganarelle, et éternuait à se faire sauter le crâne.

M. Ganneron, qui avait fait sa fortune dans les suifs, s'avançait une chandelle à la main, vers le pont entrebâillé de la culotte de Gulliver, moins brave que le comte Max Edmond des *Burgraves*, et ne sachant pas s'il devait se hasarder dans la nuit de la caverne.

M. Thiers et M. Guizot, qui, à cette époque, se disputaient déjà le pouvoir, avaient chacun tendu une corde qui s'allongeait du bout de chaque soulier à chaque gousset de la veste du roi, et ils s'avançaient, ayant chacun un balan-

cier à la main, vers ces deux goussets royaux, qui portaient : l'un le titre de ministère de l'intérieur, et l'autre celui ministère des affaires étrangères.

Le balancier de M. Thiers était intitulé : *Libéralisme.*

Le balancier de M. Guizot était intitulé : *Réaction.*

M. Molé et M. Dupin jouaient à la bascule.

Tous ces Lilliputiens étaient aussi ressemblants que possible. Nous ne parlerons pas du roi, qui, ayant huit ou dix pouces de long, était, lui, d'une ressemblance parfaite.

Mais voici le plus curieux de l'histoire.

Le duc d'Orléans faisait tirer ses pierres à la lithographie de Motte, le beau-père de notre cher ami Achille Devéria.

On avait oublié de dire que cette lithographie, n'étant point destinée au commerce, n'avait pas besoin d'être déposée. Le chef d'atelier fit la chose en conscience, et l'envoya au ministère de l'intérieur.

Elle était signée F. O., signature habituelle du duc, *Ferdinand d'Orléans*.

Il va sans dire que la gravure ne fut pas autorisée, mais encore fut portée au roi.

Le roi reconnut la signature de son fils.

On comprend la chasse paternelle que reçut Son Altesse Royale.

Amende honorable fut faite : le lithographe gratta la tête, et, au lieu de la tête du chef de l'État, mit la première tête venue.

En 1834, M. le duc d'Orléans me donna deux exemplaires de cette lithographie, une *avant la tête*, l'autre *après la tête*.

J'ai eu la sottise de les donner toutes deux. M. le duc d'Orléans vivant, je n'avais qu'à lui en demander d'autres ; je n'y attachai donc point le prix qu'elles méritaient.

Cette digression a pour but de donner une idée du genre d'opposition qui se faisait à cette époque.

Le *Corsaire* se présentait donc devant le jury, comme prévenu de provocation à la rébellion.

Le jury entra dans la salle des délibérations pour la forme : il en sortit aussitôt en déclarant le gérant du *Corsaire* non coupable.

Le procès de la *Tribune* succéda au procès du *Corsaire*. M. Bascans fut acquitté comme l'avait été M. Viennot.

Puis vint l'affaire du *droit d'association*. Dix-neuf membres de la société des Amis du peuple furent cités devant les jurés de la deuxième section.

Ils étaient prévenus d'avoir été les chefs et administrateurs d'une réunion politique de plus de vingt personnes.

Là, ce fut bien autre chose encore que dans les deux acquittements précédents.

Après trois quarts-d'heure de délibération, M. Fenet, chef du jury donne lecture de la déclaration.

Sur la première question :

« *Y a-t-il eu association se réunissant à*

des jours marqués pour s'occuper de politique?

» Oui.

» *Cette association avait-elle lieu sans l'autorisation du gouvernement?*

» Oui. »

Vous comprenez qu'après ces deux affirmations, tout le monde croyait la condamnation des accusés certaine.

« *Les prévenus sont-ils coupables?*

» Non. »

Et la salle tout entière éclata en applaudissements.

Ainsi, le *droit d'association* venait d'être consacré par le jury.

C'est que l'on commençait aussi à être las de condamnations politiques.

Une statistique venait d'être publiée,

qui donnait la liste des condamnés de la Restauration.

Les Bourbons de la branche aînée avaient, en quinze ans, fait tomber 118 têtes, condamné 114 contumaces, commué la peine de 57 condamnés.

Total : 289.

Il y avait eu, toujours pour cause politique, 17 condamnés aux travaux forcés à perpétuité, 19 aux travaux forcés à temps.

A la déportation 72, à la réclusion 18, au bannissement à perpétuité 72, au bannissement à temps 35.

Enfin, le total général des condamnations graves ou légères depuis la peine de mort jusqu'à la surveillance, s'élevait à un total de 2,466.

Au milieu de tout cela, le 12 décem-

bre, Hérold donnait son chef-d'œuvre ; *le Pré-aux-Clers*.

L'art est un roi qui marche souriant au milieu des révolutions, et qui regarde en mépris tous ces bouleversements auxquels ils doit survivre.

Victor Jacquemont.

Ce fut au milieu de ces procès politiques, dont le dénouement indiquait l'organisation d'une opposition obstinée dans les classes libérales de la société, que s'acheva cette sanglante année 1832,

pendant laquelle le choléra seul avait prélevé sur la population de la France une dîme de quatre-vingt-quinze mille morts.

Pendant qu'on enterrait à Paris les morts par milliers, tandis qu'on disait des messes collectives pour vingt, trente, quarante cadavres, dans lesquelles chacun *pleurait son mort*, les autorités de Bombay menaient le deuil d'un jeune savant de la plus haute distinction, de Victor Jacquemont.

En sa qualité de savant, Victor Jacquemont détestait les hommes d'imagination. Il nous haïssait tout particulièrement, nous autres dramaturges. Il avait quitté la France en 1828, c'est-à-dire avant le grand mouvement littéraire qui s'était produit, et il ne jugeait de ce mou-

vement que par les feuilletons des journaux.

« Tout cela est de bien mauvais goût, disait-il dans une de ses lettres, qu'un de *mes amis* me montra avec l'empressement ordinaire qu'ont les amis à vous fourrer sous le nez ces sortes d'alcalis. En mettant sous la remise les Grecs, les Romains et les marquis de notre vieux théâtre, nous n'avons pas été heureux dans le choix de leurs successeurs. »

Il nous appelait *Messieurs de l'horrible.*

Pauvre Jacquemont! Je le connaissais à peine, je l'avais vu une fois chez le général Lafayette, qui le traitait en fils. L'illustre vieillard avait l'instinct de ces amitiés-là. Tout ce qui fut grand plus tard a été honoré de son amitié ou de sa protection.

La mort de Jacquemont fit à peine impression en France : il était complétement inconnu à ses compatriotes ; sa réputation data de la publication posthume de ses ouvrages et surtout de sa correspondance de famille, que tout homme d'esprit a lue.

Je dis tout homme d'esprit, car il n'y a pas de plus obstiné chercheur d'esprit que l'homme d'esprit. Or, un esprit réel, mais sec et sceptique, est le fond de cette correspondance de Jacquemont. Quant à la foi, Jacquemont doute évidemment de tout, même de Dieu.

Dans ses dernières lettres à sa famille, il n'y a pas un mot d'espérance pour une autre vie. L'immortalité de l'âme chez Jacquemont n'est pas même à l'état de rêve. La lettre qu'il écrit sur lui-même,

et dans laquelle il dit adieu à son frère et, par l'intermédiaire de son frère, à toute sa famille, est désespérante, je ne dis pas de résignation, mais presque d'insouciance. Jacquemont parle de lui-même comme il parlerait d'un indifférent. Mettez la lettre à la troisième personne, que le moribond dise *il* au lieu de *je*, et vous aurez l'annonce officielle de la mort d'un étranger faite par un indifférent.

Voyez si c'est là la lettre d'un homme qui meurt à quatre mille lieues de son pays.

A Monsieur Porphyre Jacquemont, à Paris.

Bombay, au quartier des officiers malades.
1er décembre 1832.

« Cher Porphyre,

» Il y a trente-deux jours que je suis

arrivé ici fort souffrant, et trente-un que je suis au lit. J'ai pris dans les forêts empestées de l'île Salsette, exposé à l'ardeur du soleil dans la saison la plus malsaine, le germe de cette maladie, dont, au reste, j'ai reçu souvent, depuis mon passage à *Adjmir* en mars, des atteintes sur la nature desquelles je m'étais fait illusion. C'étaient des inflammations de foie. Les miasmes pestilentiels de Salsette m'ont achevé. Dès le début du mal, j'ai fait mon testament et réglé mes affaires. Le soin de mes intérêts reste confié aux mains les plus honorables et les plus amies : M. James Nicol, négociant anglais, ici, — et M. Cordier, à Calcutta.

» M. Nicol fut mon hôte à mon arrivée à Bombay. Un vieil ami ne m'aurait pas

prodigué des soins plus affectueux. Cependant, au bout de quelques jours, quand j'étais encore transportable, je quittai sa maison, qui est dans le fort, pour venir occuper un appartement commode et spacieux, au quartier des officiers malades, dans la position la plus aérée et la plus salubre, au bord de la mer, et à cent pas de chez mon médecin, le docteur Mac-Lennan, le plus habile de Bombay, et dont les soins admirables ont fait, depuis longtemps déjà, pour moi, un ami bien cher.

» Ce qu'il y a, cher Porphyre, de plus cruel dans la pensée de ceux que nous aimons, mourant dans des contrées lointaines, c'est l'idée de l'isolement et de l'abandon dans lesquels peuvent s'être passées les dernières heures de leur exis-

tence. Eh bien! mon ami, tu devrais trouver quelque consolation dans l'assurance que je te donne, que depuis mon arrivée ici, je n'ai cessé d'être comblé des attentions les plus affectueuses et les plus touchantes d'une quantité d'hommes bons et aimables. Ils viennent me voir sans cesse, caressent mes caprices de malade, préviennent toutes mes fantaisies : M. Nicol avant tous ; M. John Box, un des membres du gouvernement ; un vieux colonel du génie, M. Goodfellow ; et un bien aimable jeune officier, le major Mountain, et d'autres encore que je ne te dis pas.

» L'excellent Mac-Lennan a presque compromis sa santé pour moi : c'est que, pendant quelques jours, dans une crise

qui semblait ne me laisser aucune chance de vie, il venait deux fois la nuit.

» J'ai dans son habileté la confiance la plus absolue.

» Mes souffrances ont été bien grandes d'abord; mais, depuis longtemps, je suis réduit à un état de faiblesse qui en est presque exempt. Le pis est que, depuis trente-un jours, je n'ai pas dormi en tout une heure. Cependant ces nuits sans sommeil sont très calmes, et elles ne sont pas désespérément longues.

» La maladie heureusement tire à sa fin, qui peut n'être fatale, quoique ce soit plus probable ainsi. L'abcès ou les abcès formés dès le début dans l'intérieur du foie, qui, à une époque récente, promettaient de se résoudre par absorption, paraissent monter et devoir s'ouvrir au-

dehors prochainement. C'est tout ce que je désire, afin de sortir promptement, soit d'une manière, soit de l'autre, du misérable état où je languis depuis un mois entre la vie et la mort. Tu vois que mes idées sont parfaitement claires; elles n'ont été que bien rarement et bien passagèrement confuses, dans quelques paroxismes violents de douleur, au commencement de ma maladie. J'ai généralement calculé sur le pire, et cela ne les a jamais rendues noires. Ma fin, si c'est elle qui approche, est douce et tranquille. Si tu étais là, assis sur le bord de mon lit, avec notre père et Frédéric, j'aurais l'âme brisée, et ne verrais pas venir la mort avec cette résignation et cette sérénité. Console-toi, console notre père; consolez-vous mutuellement, mes amis.

» Mais je suis épuisé par cet effort d'écrire. Il faut vous dire adieu! — Adieu!... Oh! que vous êtes aimés de votre pauvre Victor! — Adieu pour la dernière fois!

» Etendu sur le dos, je ne puis écrire qu'avec un crayon. De peur que ces caractères ne s'effacent, l'excellent M. Nicol copiera cette lettre à la plume, afin que je sois sûr que tu puisses lire mes dernières pensées.

VICTOR JACQUEMONT.

» J'ai pu signer ce que l'admirable M. Nicol a bien voulu copier. Adieu, encore, mes amis!

» Le 2 décembre 1832.

Une seule phrase sort des entrailles de l'homme :

« Adieu! Oh! que vous êtes aimés de votre pauvre Victor! »

Ceci explique parfaitement comment une littérature toute de sentiment devait être antipathique à cette organisation froide, savante et spirituelle.

Par bonheur, deux hommes se chargèrent de jeter sur la famille endolorie de cette perte lointaine et inattendue les consolations mélancoliques que le mourant avait jugé inutile de lui donner.

Un mourant qui sait qu'on l'aime ne doit pas essayer de consoler ceux qu'il quitte. Il doit avoir, au contraire, pitié d'eux en les faisant pleurer. On guérit les cœurs en les amollissant et non en les pétrifiant.

L'homme qui a beaucoup pleuré peut seul apprécier ce que j'avance ici.

Voici la lettre de M. James Nicol au frère de Jacquemont. M. James Nicol est Anglais, remarquez-le bien, et cependant la lettre est écrite en français, c'est-à-dire dans une langue qui n'est pas la langue maternelle de celui qui l'écrit.

Il est vrai qu'il y a une langue universelle pour le cœur.

A Monsieur Porphyre Jacquemont, à Paris.

Bombay, 17 décembre 1832.

« Mon cher Monsieur,

» Quoique étranger à vous, le sort m'a désigné pour vous communiquer un événement auquel vous ne vous attendiez pas. C'est avec le plus profond regret que je suis obligé de vous trans-

mettre la dernière lettre de votre frère Victor, et de vous communiquer la seule consolation qui puisse vous rester, qui est de vous informer de la tranquillité et du peu de souffrance avec laquelle il a reçu le coup fatal, le 7 décembre.

» Votre frère est arrivé chez moi le 29 octobre, venant de Tanna, et étant dans un état de santé très faible depuis une maladie qu'il avait eue peu avant, et dont il croyait être guéri, et, pensant que la brise de mer de cette île aurait bientôt rétabli ses forces. Le soir de son arrivée, il fit avec moi une promenade d'une demi-lieue, et le jour suivant, rendit quelques visites; mais il rentra de bonne heure entièrement épuisé. Je lui conseillai d'avoir immédiatement recours à un médecin; et le même soir, le

docteur Màc-Lennan le vit. Pour votre satisfaction, je vais renfermer dans cette lettre une relation de la maladie, faite par ce médecin.

» Comme votre frère vous le dit lui-même, il souffrit très vivement dans le commencement de sa maladie ; et, dès le commencement, il était prévenu de la nature dangereuse de cette maladie. Le 4 novembre, il fit son testament, dont je renferme ci-dedans une copie. Vers le 8 novembre, la maladie semblait avoir pris une tournure favorable, et il nourrissait encore l'espoir de recouvrer la santé, lorsque la formation d'un abcès parut. Il devint alors plus faible de jour en jour, mais conserva, pendant tout le temps de sa maladie, une tranquillité et

un contentement dont je n'avais pas, avant, vu d'exemple.

» Je le quittai, le 6 décembre, à peu près dans le même état que les jours précédents, mais sans aucune apparence de prochaine dissolution. Cependant, le 7, vers trois heures du matin, il avait été saisi de violentes douleurs qui durèrent environ deux heures : le docteur Mac-Lennan était avec lui pendant ce temps. A cinq heures du matin, votre frère m'envoya chercher. A mon arrivée, il ne souffrait plus ; mais il s'était opéré un si grand changement dans sa figure depuis le soir précédent, que je ne pus retenir mes larmes. Alors, me prenant par la main, il me dit : « Ne vous chagrinez pas, » le moment est prochain, et c'est l'ac- » complissement de mes vœux. C'est la

» prière que j'ai adressée au ciel depuis
» ces quinze jours. C'est un heureux
» événement. Dussé-je maintenant vivre,
» la maladie, probablement, rendrait le
» reste de ma vie misérable. — Ecrivez
» à mon frère, et dites-lui quel bonheur
» et quelle tranquillité m'accompagnent
» au tombeau!... »

» Il me répéta qu'il voulait que je fisse passer ses manuscrits et ses collections en France, et entra dans les plus nombreux détails concernant ses funérailles, qu'il voulut qu'on célébrât comme pour un protestant. Il me pria de faire distinguer son tombeau par une pierre simple, avec cette inscription : « Victor Jacque-
» mont, né à Paris le 8 août 1801, est mort à
» Bombay le 7 décembre 1832, après
» avoir voyagé pendant trois ans et demi

» dans l'Inde. » Durant le cours de la » journée, il eut plusieurs attaques de vomissements, et sa respiration fut considérablement affectée; mais il garda l'usage de ses facultés aussi parfait qu'en bonne santé. Il s'inquiétait seulement de la mort, ajoutant : « Je suis bien ici, » mais je serai bien mieux dans mon » tombeau! » Vers cinq heures du soir, il me dit : « Je vais maintenant prendre » ma dernière boisson de votre main, et » mourir. » Une violente attaque de vomissements suivit, et on le recoucha dans son lit entièrement épuisé; parfois il ouvrait les yeux, et semblait, vingt minutes avant sa mort, me reconnaître. Seize minutes après six heures, il rendit l'âme, s'endormant pour ainsi dire dans les bras de la mort...

» Son enterrement eut lieu le soir suivant avec les honneurs militaires, comme membre de la Légion-d'Honneur, et fut accompagné des membres de ce gouvernement et de beaucoup d'autres personnes.

» Je prends sincèrement beaucoup de part à la perte irréparable que monsieur votre père et vous avez faite par sa mort. Je n'ai connu votre frère que pendant sa maladie, et je n'ai eu que la triste satisfaction de contribuer de tout mon pouvoir à lui prodiguer tous les soins que demandait sa maladie.

» Pour me conformer aux désirs de votre frère, j'ai fait empaqueter avec soin tous les articles d'histoire naturelle qui sont restés en ma possession ; ils sont contenus dans onze caisses et un baril,

dont je renferme ici la facture et le connaissement, signés par le capitaine du navire français *la Nymphe*, de Bordeaux. J'ai écrit au commissaire général de la marine à Bordeaux, le priant d'aplanir les difficultés qui pourraient s'élever à cet égard. Vous aurez la bonté de lui écrire concernant ces choses. J'ai embarqué aussi une boîte adressée à votre père, contenant tous les écrits que votre frère m'a laissés (1).

» Dans la caisse contenant ses papiers, j'ai mis son ordre de la Légion-d'Hon-

(1) Tous les écrits de Victor Jacquemont et la description des principaux objets d'histoire naturelle que contiennent les collections qu'il a envoyées au Muséum d'histoire naturelle de Paris, ont été publiés par MM. Firmin Didot, frères, sous le titre de : *Voyage dans l'Inde*, 6 vol in-4°, dont 4 de texte et 2 contenant 300 planches et 4 cartes, 1841-44.

neur, que votre frère a recommandé particulièrement de vous envoyer. Je vous envoie également sa montre et ses pistolets.

» Ayez la bonté de séparer des autres écrits les catalogues ayant rapport aux collections, en les remettant au Muséum royal.

» J'ai l'honneur d'être, cher Monsieur, etc.

» JAMES NICOL. »

L'épitaphe indiquée par le mourant lui-même est terrible de sécheresse et d'isolement.

Victor Jacquemont, né à Paris le 8

août 1801, *est mort à Bombay le* 7 *décembre* 1832, *après avoir voyagé trois ans et demi dans l'Inde.*

Cet enfant perdu que l'on appelle Antony aurait trouvé quelque chose de plus filial pour sa mère inconnue que ce philosophe pour la sienne.

Puis à côté de la mère, qui nous a conçu dans ses entrailles, n'y a-t-il donc pas la mère qui doit nous recevoir dans son sein ? A côté du berceau éphémère, la tombe éternelle, cette terre aride et dévorante de l'Inde ne doit-elle pas rendre plus chère encore à l'agonisant la douce terre de la patrie ?

O violettes et marguerites, qui pousserez un jour sur ma fosse, comme je vous regretterais, si je devais dormir du

dernier sommeil dans les sables brûlants de Bombay !

L'âme est peut-être un rêve, mais le parfum des fleurs est une réalité.

La seconde lettre dont dont nous parlions dans le chapitre précédent est la relation de la maladie de Jacquemont, par le docteur Mac-Lennan.

Consignons la relation de cet excel-

lent homme, qui, au dire de Jacquemont lui-même, avait compromis sa santé pour lui, en se faisant réveiller deux fois par nuit pour venir voir le malade.

Voici dans quels termes il raconte la mort de notre compatriote :

« J'ai vu M. Jacquemont, pour la première fois, le 30 octobre 1832, dans l'après-midi, le lendemain de son arrivée de Tanna. Il me dit qu'il avait été gravement malade dans le Radjpontana, au mois de mars 1832; que, depuis cette époque, il n'avait pas éprouvé d'atteinte d'une maladie marquée, à l'exception d'une attaque de dyssenterie qu'il avait ressentie à Ponna pendant les pluies. Quinze ou vingt jours avant son

arrivée à Bombay, étant encore à Tanna, il avait eu des attaques de fièvre irrégulière et des dérangements d'entrailles. Le lendemain de son arrivée, il avait été obligé de renoncer à faire des visites dans la ville, à cause d'une attaque de fièvre plus violente que les précédentes. Elle avait commencé vers midi par le frisson, et venait de se terminer le soir au moment où je le vis.

» Il disait qu'il éprouvait un malaise *aussi faible que possible* dans les entrailles (*præcordia*) ; mais une pression exercée sur l'abdomen et un effort pour faire une profonde inspiration n'augmentaient pas ce malaise. Un sentiment de chaleur et de pesanteur vers le sacrum parut le symptôme le plus remarquable,

mais il ne semblait pas encore qu'on dût le considérer comme très grave. M. J... n'avait pas de mal de tête, pas de soif, et moins de malaises dans les lombes qu'il n'en avait déjà ressenti, surtout moins qu'on n'en ressent d'ordinaire dans des cas semblables. La peau était d'une bonne couleur, moite et fraîche (le paroxysme de la fièvre venait de finir quand je le vis); le pouls était à 84; pas la moindre apparence d'irritabilité gastrique. Il me dit que ses évacuations étaient fréquentes, très désagréables, et qu'elles avaient lieu avec ténesme (*tenesmus*). La langue était enflée et très chargée, la bouche désagréable et l'haleine fétide.

» Soixante sangsues furent appliquées au sacrum. M. J..., prit un bain chaud,

et, au moment de se mettre au lit, une forte dose de calomel, avec quelques grains de palo, d'ipécacuanha et d'opium.

Samedi 31 octobre. — M. J... avait passé une assez bonne nuit, et quoique harassé par la fièvre, avait dormi de temps en temps. Une forte pression au-dessus du nombril produisait alors une légère douleur; mais elle n'était pas augmentée par une inspiration profonde, et paraissait tout à fait indépendante de la position que prenait M. J... dans son lit. Le sentiment de chaleur, de pesanteur au sacrum avait disparu, et le malade, en somme, se trouvait mieux. Comme la douleur abdominale se rapportait principalement à l'hypocondre droit, soixante sangsues furent

appliquées sur cette partie; le bain chaud fut répété au retour de la fièvre, trois doses de la préparation mercurielle de la veille furent données à huit heures d'intervalles; mais l'extrait de jusquiame fut substitué à l'opium.

» Comme l'application des sangsues avait considérablement soulagé le malade, et que la fièvre n'avait repris que plus tard et plus faiblement que la veille, trente sangsues furent de nouveau appliquées sur l'hypocondre droit, à la nuit; et une dose purgative d'huile de ricin fut ordonnée (pour être prise à quatre heures de l'après-midi, le 1er novembre). Le purgatif opéra promptement et énergiquement. Les selles furent copieuses, liquides, d'une couleur brunâtre et putride très désagréable.

Cette odeur était telle, que je ne l'avais encore rencontrée que dans des évacuations qui contenaient beaucoup de sang, et lorsque ce sang avait demeuré longtemps dans les intestins. M. J... comparait lui-même cette odeur avec beaucoup de justesse, à celle qu'exhale un baquet dont les anatomistes se servent pour les macérations ; et il me dit qu'il l'avait sentie depuis quelques jours, quoique avec moins d'intensité. Il n'y avait pas de sang dans le vase et pas de dépôt fibrineux ni d'aucune matière animale. Le soulagement qu'il éprouva après ces évacuations fut considérable, et, depuis ce moment, tout malaise du sacrum disparut.

» Comme M. J... s'était fort négligé à Tanna, qu'il s'était exposé sans précau-

tion au soleil, qu'il s'était fatigué, et qu'il n'avait fait aucune attention à sa maladie, et que tout au plus il s'était borné à prendre quelques médecines laxatives et en petites doses; — en outre, comme il était évident, d'après les symptômes, que le foie surtout était attaqué, je pensai que je devais agir sur l'organisme tout entier, au moyen du mercure; à cet effet, M. J... prit de fortes doses de calomel combiné avec de l'épicacuanha et de la jusquiame trois fois par jour, et autant de fois on frictionna les extrémités inférieures avec une préparation mercurielle. Il prit d'abord tous les jours, puis de deux jours l'un, une potion contenant quelque laxatif doux, ordinairement du jalap ou de la crême de tartre. Pendant tout ce temps, on

eut grand soin de soutenir la force du malade, et M. J... prenait régulièrement, toutes les quatre heures, une petite quantité de soupe animale, et de temps en temps du vin et de l'eau.

» En persévérant dans ce système jusqu'au 5 novembre, les sécrétions alvines avaient pris une meilleure apparence; l'odeur putride dont j'ai parlé était entièrement disparue, et le malade allait à la selle sans épreintes et sans malaise; la fièvre n'avait pas reparu depuis le 4.

» Quelques légères indications de l'approche du ptyalisme (salivation) parurent le 6 et, en conséquence, les remèdes mercuriels furent continués ce jour et le suivant; mais comme ces symptômes n'augmentaient pas d'intensité,

et qu'il ne paraissait pas à-propos de continuer plus longtemps ce mode de traitement, je me déterminai à l'abandonner et à me borner à tenir le ventre libre, à faire beaucoup d'attention au régime, et à pallier les symptômes qui pourraient se présenter. Avant de commencer ce nouveau traitement, j'expliquai la nature de mes craintes à M. Jacquemont. J'appréhendais qu'une maladie organique, probablement un abcès au foie, ne se fût formé depuis quelque temps. Je priai M. J... de me permettre de m'adjoindre en consultation un autre médecin. J'appelai le docteur Kemhall, qui approuva complètement le système suivi jusqu'alors, et le changement proposé dans le mode de traitement. Il craignait aussi la présence d'un abcès au

foie : mais comme il n'y avait cependant aucun symptôme décisif qui l'indiquât (et que la présence de cet abcès ne pouvait être inféré que de l'absence de tous symptômes morbides dans les autres parties, jointe à la lenteur de la convalescence du malade), nous espérâmes tous les deux que le manque d'effet du mercure sur le système provenait de quelque idiosyncrasie (*tempérament particulier*), et non de la présence d'une maladie organique du foie.

» Le traitement que nous arrêtâmes fut celui que j'avais proposé, c'est-à-dire l'administration de bouillons gras, de gelées, etc., et d'un peu de vin et d'eau, à des intervalles de trois heures, jour et nuit. On tiendrait le ventre libre par des doses de laxatifs administrés de

temps en temps ; enfin, une potion opiacée serait administrée toutes les nuits. De plus, comme on a remarqué que la promenade en plein air (la promenade en litière) produit souvent un effet heureux en accélérant la convalescence et en hâtant l'action du mercure sur l'organisme, M. J... fut porté quatre jours de suite en palanquin pendant plusieurs milles; mais la fatigue qui en résulta pour lui n'étant compensée par aucune amélioration dans son état, on cessa les promenades, et le traitement décrit ci-dessus fut seul continué.

» Pendant ce temps, M. J... fut parfaitement exempt de souffrances dans quelque partie du corps que ce fût. Le pouls et la peau étaient dans un état normal, la langue propre ; les évacua-

tions alvines étaient bilieuses, mais seulement autant qu'on devait s'y attendre après l'administration de préparations mercurielles.

» Jusqu'au 15, aucun changement ne se manifesta, si ce n'est que les forces du malade étaient revenues un peu, et qu'il avait commencé à voir sa position sous un point de vue moins sinistre, c'est-à-dire qu'il ne croyait plus que sa fin était aussi proche qu'il s'y était attendu tout d'abord. Il faut observer ici qu'on avait toujours usé d'une grande franchise à l'égard du malade; qu'on lui avait expliqué la nature de son affection, et qu'on ne lui avait pas caché la probabilité d'une terminaison fatale. Au reste, on avait ajouté que, quant à présent, il n'y avait pas de symptômes qui

indiquassent que l'abcès fût considérable, ou qu'il ne pût pas s'écouler par quelqu'un des canaux du corps, et qu'en conséquence il devait avoir l'espoir que sa maladie pourrait bien se terminer ainsi. J'avais dû adopter cette ligne de conduite, parce qu'il était trop évident que de la réserve et de la dissimulation auraient fait du mal à M. J..., tandis que les détails médicaux qu'on lui donnait, et qu'il paraissait comprendre parfaitement, semblaient lui apporter de l'espérance et de la résignation.

» Le 15 novembre, un gonflement léger de l'hypocondre droit fut apparent, mais sans autres symptômes ; ce ne fut que le 17 qu'un léger sentiment de douleur suivit la pression que l'on faisait sur cette région. Un grand vési-

catoire fut appliqué et le même traitement continué. Un soulagement complet suivit l'application du vésicatoire, qui avait produit beaucoup d'effet; le gonflement même du côté droit parut avoir diminué. Cependant M. J... paraissait gagner de la force; certainement il avait gagné en embonpoint, mais rien n'indiquait le retour de la santé, si ce n'est que les évacuations étaient devenues parfaitement régulières.

Le 26 novembre, le malaise revint, ainsi que le gonflement du côté; un vésicatoire fut appliqué. Il prit bien; mais le soulagement qu'il produisit ne dura que quelques heures.

» Le 27 fut un mauvais jour : M. J... éprouva une excitation violente, par

suite de la mauvaise conduite de ses domestiques, et des recherches qui suivirent la découverte qu'il fit de leur faute. Depuis ce moment, tous les changements dans l'état du malade prirent un caractère fâcheux. Le mal faisait des progrès rapides : d'abord ils ne se manifestèrent que par un grand abattement d'esprit et par l'aversion de toute nourriture. Cette aversion devint bientôt telle, que les aliments qu'il prenait dans les vingt-quatre heures n'égalaient pas la moitié, même le tiers de ceux qu'il prenait dans le commencement de sa maladie. A ces symptômes se joignirent la prostration des forces, l'émaciation, et de temps en temps de légères exacerbations fébriles. La douleur du côté et de la région qui correspond au bord du

foie augmenta, et le gonflement devint considérable.

» Le 2 décembre, ce gonflement prit l'apparence d'une tumeur en pointe, vers le bord de la neuvième côte, à l'endroit où elles se réunit à la huitième. Un examen attentif fut fait par le docteur Henderson (que j'avais appelé en l'absence du docteur Kemhall) et par moi ; nous ne pûmes découvrir aucune fluctuation, et il ne paraissait point qu'il y eût aucune adhérence, même à la base de la tumeur, avec les parties sous-jacentes.

» A l'augmentation du dégoût pour toute nourriture vint s'ajouter une difficulté croissante de la garder ; les nausées et les vomissements devenaient fréquents. Les exacerbations fébriles se

multipliaient et duraient longtemps. La soif survint avec une grande sécheresse de la bouche et de la gorge, accompagnée d'un sentiment de constriction vers l'estomac et les parties supérieures de l'abdomen.

» Le 4 décembre, le malade ressentait fréquemment de violentes douleurs abdominales, particulièrement toutes les fois qu'il essayait d'aller à la selle ou de faire une profonde inspiration. Tous ces symptômes augmentèrent, et quelquefois étaient désespérants, bien que toujours le malade fût très soulagé par des gouttes anodines au commencement de la nuit.

» Le 7 décembre, à trois heures du matin, je fus appelé tout à coup auprès

de M. Jacquemont. Je le trouvais dans un état bien différent de celui où je l'avais laissé, la veille en le quittant (vers minuit). En changeant de position dans son lit, il avait éprouvé tout à coup une vive douleur autour du pubis, et il lui avait été impossible d'uriner. Ses traits étaient très abattus, la peau baignée de sueur, et toute son apparence était celle d'un agonisant. Des fomentations chaudes au pubis, et des doses répétées d'esprit d'éther nitrique avec du laudanum, diminuèrent bientôt les symptômes alarmants, et firent disparaître la douleur; mais les vomissements revinrent bientôt après. Le malade vomissait une grande quantité de matières noires et glaireuses, semblables à du marc de café. Ces accidents durèrent une partie

du jour ; ils étaient accompagnés de fréquentes syncopes.

» La prostration des forces était telle, qu'il parut plusieurs fois sur le point d'expirer par suite des efforts qu'il faisait pour vomir ; mais, après ces crises, il se remettait un peu. Vers le coucher du soleil, les vomissements diminuèrent ; mais il paraissait que cela ne provenait que de la faiblesse du malade qui ne pouvait rejeter les matières contenues dans l'estomac. Il expira tranquillement et sans convulsion vers six heures et demie du soir. Il m'avait parlé avec toute sa raison une heure avant. Pendant tout le cours de sa maladie, sa faculté d'observer et de réfléchir ne fut jamais affectée et dura jusqu'au moment de sa mort.

» D'après le désir qu'il avait exprimé lui-même, l'autopsie eut lieu le lendemain, 8 décembre, à six heures du soir. J'examinai les cavités du thorax et de l'abdomen, conjointement avec le docteur Henderson.

» Dans la première cavité, tous les viscères étaient dans leur état normal; dans la seconde, un énorme abcès au foie avait crevé, et son contenu s'était répandu en partie dans l'abdomen. L'abcès était situé par derrière et à peu de distance de l'épine dorsale; il contenait la quantité (mesurée) de cent onces d'un pus clair, fluide et sanieux. Tous les autres viscère abdominaux étaient parfaitement sains.

« MAC-LENNAN. »

Ce ne fut point la seule marque de

sympathie que reçut la famille de l'illustre mort.

MM. Cordier, Geoffroy-Saint-Hilaire et de Jussieu adressèrent la lettre suivante à M. Jacquemont père.

A M. Jacquemont, père.

« Paris, 21 mai 1833.

» Monsieur,

» Nous sentons trop bien le coup qui vient de vous frapper, pour ne pas éprouver le besoin de nous associer à votre douleur, et de vous témoigner à quel point nous la partageons. L'administration du Muséum, qui avait confié à monsieur votre fils la mission qu'il a remplie si honorablement, et à laquelle il a sacrifié sa vie même, ressent à double ti-

tre cette perte cruelle : elle perd en lui un voyageur qui avait toute sa confiance, et la science un naturaliste sur lequel se fondait un brillant espoir.

» Tout nous autorise à compter que grâce aux sages précautions qu'il a prises jusque dans ses derniers moments, tous les fruits de ce voyage fatal ne sont pas perdus ; que les travaux de M. Victor Jacquemont porteront leurs fruits, et que leurs résultats pourront se développer, moins brillants sans doute qu'entre ses propres mains, mais propres encore à faire apprécier et ce qu'il avait fait déjà, et ce qu'il aurait fait s'il eût vécu. Croyez, monsieur, que, de notre part, rien ne sera négligé pour atteindre ce but et pour vous donner

cette légitime consolation, la seule qui vous reste.

« Veuillez agréer, monsieur, etc.

» *Les professeurs-administrateurs du Muséum* :

» CORDIER, directeur;

» GEOFFROY-SAINT-HILAIRE;

» A. DE JUSSIEU. »

En effet, tous les écrits de Victor Jacquemont sont parvenus à bon port à Paris. Je les ai vus entre les mains de M. Guizot, un jour où je venais lui demander de m'aider à sauver la vie d'un homme condamné à mort, et que l'on devait fusiller le lendemain.

J'avais besoin d'un mot de M. Guizot pour arriver à ce but.

M. Guizot écrivit ce mot sur une

feuille volante qui se trouvait au milieu du manuscrit de Jacquemont.

L'homme fut sauvé.

Je raconterai la chose en son lieu et place.

Voici comment le nom de Jacquemont prend peut-être dans ma mémoire et dans mes *Souvenirs* plus d'importance qu'il n'en devrait prendre.

George Sand.

Maintenant disons quelques mots de la production littéraire de cette année 1832.

Nous avons vu qu'elle avait donné en pièces de théâtre importantes : *Térésa*,

Louis XI, *Dix ans de la vie d'une femme*, *Un Duel sous Richelieu*, *la Tour de Nesle*, *Clotilde*, *Périnet Leclerc* et *le Roi s'amuse*.

L'annuaire de M. Lesur, qui résume les travaux de l'année, se plaint du peu de fécondité de ces douze mois, qui n'ont produit que deux cent cinquante-sept pièces, au nombre desquelles sont les huit drames que nous venons de nommer.

Quant aux romans, voici ce qu'en dit le chronologiste. On y reconnaîtra sa bienveillance ordinaire pour la littérature contemporaine.

« *Quant aux romans*, c'est encore comme toujours, ils pullulent, ils foisonnent, ils grouillent, pour nous servir de trivialités énergiques. Romans de mœurs, romans historiques, romans

psycologiques, physiologiques, pathologiques, contes et nouvelles drôlatiques, fantastiques, nous en avons eu de toutes les façons et de toutes les couleurs. »

Oui, monsieur le critique, au nombre de ces romans qui pullulent, qui foisonnent, qui grouillent, vous avez même eu deux des chefs-d'œuvre de madame Sand, *Indiana* et *Valentine*, et un des meilleurs ouvrages d'Eugène Sue, *la Salamandre*.

Occupons-nous d'abord de madame Sand, de ce génie hermaphrodite, qui réunit la vigueur de l'homme à la grâce de la femme ; qui, pareil au Sphinx antique, vivante et mystérieuse énigme, s'accroupit aux extrêmes limites de l'art avec un visage de femme, des griffes de lion, des ailes d'aigle.

Puis nous reviendrons à Eugène Sue.

Madame Sand était venue à Paris peu de temps avant la révolution de 1830.

Que venait-elle faire à Paris?

Elle va vous le dire elle-même avec sa franchise accoutumée.

Madame Sand porte les habits d'une femme, mais c'est pour se vêtir et non pour se cacher. A quoi servirait l'hypocrisie à qui possède la force?

« Peu de temps avant la révolution de 1830, dit l'auteur d'*Indiana*, je vins à Paris avec le souci de trouver une occupation, non pas lucrative, mais suffisante. Je n'avais jamais travaillé que pour mon plaisir; je savais, comme tout le monde, *un peu de tout, rien en somme.* Je tenais beaucoup à trouver un travail qui me permît de rester chez moi. Je ne

savais assez d'aucune chose pour m'en servir. Dessin, musique, botanique, langues, histoire, j'avais effleuré tout cela, et je regrettais beaucoup de n'avoir rien pu approfondir ; car, de toutes les occupations, celle qui m'avait toujours le moins tenté, c'était d'écrire pour le public. Il me semblait que, à moins d'un rare talent que je ne me sentais pas, c'était l'affaire de ceux qui ne sont bons à rien. J'aurais donc beaucoup préféré une spécialité ; j'avais écrit souvent pour mon amusement personnel. Il me paraissait assez impertinent de prétendre à divertir et à intéresser les autres, et rien n'était moins dans mon caractère concentré, rêveur et avide de douceurs intimes, que cette mise en dehors de tous les sentiments de l'âme.

« Joignez à cela que je savais très imparfaitement ma langue. Nourrie de lecture classique, je voyais le romantisme se répandre. Je l'avais d'abord raillé et repoussé dans mon coin, dans ma solitude, dans mon for intérieur, et puis, j'y avais pris goût, je m'en étais enthousiasmée, et mon goût, qui n'était pas formé, flottait entre le passé et le présent, sans savoir où se prendre, et chérissait l'un et l'autre sans connaître et sans chercher les moyens de les accorder. »

Il est impossible de mieux peindre l'état de perplexité où le génie se trouve à une certaine époque de la vie, tiré en avant par la foi, en arrière par le doute.

En attendant, comme il fallait absolument demander le pain de l'indépendance à un travail de chaque jour, l'au-

teur d'*Indiana* qui avait alors de vingt-quatre à vingt-cinq ans, entreprit à la fois de peindre sur éventail, de faire des portraits à quinze francs et de composer un roman.

Tout cela était bien précaire : les moindres décalcages au vernis faisaient plus d'effet que les gouaches. On avait pour cinq francs, et plus ressemblants que des siens, des portraits que le jeune peintre vendait quinze francs. Enfin, le roman parut si mauvais à George Sand lui-même, qu'il n'essaya pas même, une fois qu'il l'eût terminé, d'en tirer parti.

Cependant, il lui semblait que sa vocation réelle était la littérature.

Il résolut de demander conseil à ce que l'on appelle un homme arrivé.

Il y avait à cette époque, à Paris, un

homme d'un esprit incontestable et presque incontesté, écrivain de premier ordre par l'originalité du moins. Il avait publié plusieurs romans dont le plus curieux, *Fragoletta*, avait obtenu un de ces étranges succès, comme en obtenaient en ce moment-là *Ourika* et *Édouard*.

Je ne me charge point d'expliquer *Fragoletta*. D'ailleurs, le roman a été beaucoup lu, et ceux qui ne le connaissent pas me remercieront de les avoir invités à le lire, en supposant qu'ils se rendent à mon invitation.

Il avait essayé du théâtre : il avait fait une comédie pour le Théâtre-Français. Cette comédie était tombée avec le bruit du tonnerre. Elle s'appelait *la Reine d'Espagne*. J'ai rendu compte de sa première, de son unique représentation.

On le nommait Delatouche.

Sa réputation parmi les artistes était telle que, lorsqu'il publia les poésies d'André Chénier, la moitié des lecteurs soutint que ces poésies étaient de lui, et le quart de l'autre moitié pencha à être de l'avis de la première.

Delatouche était le compatriote de George Sand, l'ami de sa famille. George Sand se décida à l'aller trouver.

Delatouche, avec lequel je n'eus personnellement qu'une liaison passagère, et avec lequel je me brouillai vers 1832, parce que je n'étais pas assez républicain pour lui, ou plutôt parce que je l'étais d'une autre façon que lui, était à cette époque un homme de quarante-cinq ans, au visage pétillant d'esprit, au corps un peu replet, aux ma-

nières incontestablement courtoises, quoiqu'il y eût dans cette courtoisie un fond d'ironie éternelle. Avec cela, son langage était choisi, sa parole pure et bien accentuée. Il parlait comme on écrit ou plutôt comme on dicte.

Je l'avais connu vers 1827 ou 1828, par l'entremise de Frédéric Soulié, son ami. Depuis, ils s'étaient brouillés à propos d'une lettre écrite par Delatouche à l'endroit de *Christine*.

Était-ce là le guide qu'il fallait à un commençant. J'en doute. Delatouche était absolu dans ses opinions. Il lui semblait que tout ce qui ne lui était pas dévoué lui était hostile, que tout ce qui n'était pas lui était contre lui. Effaré comme un chamois, il croyait sans cesse qu'il y avait une conspiration ourdie

pour le calomnier et le perdre. Il se retirait alors dans sa retraite, dans la vallée au Loup. Ses ennemis l'accusaient de *faiblesse*, et voulaient essayer de l'y poursuivre. Mais s'ils se hasardaient trop avant, ils revenaient marqués au visage par une griffe de tigre.

Il commença par railler cruellement la pauvre novice, condamnant, comme Alceste, toutes ses tentatives au cabinet, « et cependant, dit George Sand, sous les railleries et les critiques, je voyais venir la raison, le goût, l'art en un mot. Sous les flots de moqueries enjouées, mordantes, divertissantes, qu'il me prodiguait dans ses entretiens, personne n'excellait mieux que lui à détruire les illusions de l'amour-propre, mais personne n'avait plus de bonhomie et de

délicatesse pour vous conserver l'esprit et le courage. Il avait une voix douce, pénétrante, une prononciation aristocratique et distincte, un air à la fois caressant et railleur. Son œil crevé dans son enfance, ne le défigurait nullement, et ne gardait de l'accident d'autre trace qu'une espèce de feu rouge qui s'échappait de la prunelle, et qui lui donnait, quand il était animé, je ne sais quel éclat fantastique. »

Non, cet œil ne défigurait pas le visage de Delatouche, mais il lui défigurait terriblement le caractère. Peut-être aussi Delatouche dut-il à cet œil crevé une portion de son talent, comme Byron une portion de son génie à son pied boiteux.

Nous empruntons encore à George Sand lui-même ces quelques lignes qui

forment le complément du caractère de Delatouche.

« M. Delatouche aimait à enseigner, à reprendre, à indiquer, mais il se lassait vite des vaniteux et tournait sa verve contre eux en compliments dérisoires, dont rien ne saurait rendre la malice. Quand il trouvait un cœur disposé à profiter de ses lumières, il se faisait affectueux dans sa satire. Sa griffe devenait paternelle, son œil de feu s'attendrissait et, après avoir jeté au dehors le trop plein de son esprit, il vous laissait enfin voir un cœur tendre, sensible, plein de dévoûment et de générosité. »

Six mois se passèrent à cette espèce de travail entre l'écolier et le maître, le maître indiquant à l'écolier des lectures

à faire, les lui faisant même à sa façon, c'est-à-dire lui racontant le livre au lieu de le lui lire, ajoutant au récit de l'auteur les brillantes broderies de son imagination, laissant, comme cette fée des *Mille et une Nuits* que nous avons tous connue dans notre enfance, tomber de sa bouche, en même temps que chaque parole, une perle ou un diamant.

Delatouche, à cette époque, rédigeait le *Figaro*, espèce de hussard de l'opposition, officier de cavalerie légère qui chaque jour chargeait le gouvernement.

Ses rédacteurs ordinaires étaient Félix Pyat et Jules Sandeau. George Sand leur fut adjoint.

Cette adjonction fut une espèce de diplôme de baccalauréat ès lettres.

... Les trois élèves de Delatouche — j'espère que dès que George Sand accepte ce titre, les autres ne le répudieront pas — les trois élèves de Delatouche avaient un bureau commun de rédaction, où chacun se trouvait à l'heure convenue.

C'était dans le bureau, qu'assis à de petites tables couvertes de tapis verts, chacun faisait de la copie.

On sait que copie est, dans ce cas, très improprement, le synonyme de manuscrit.

Delatouche donnait un thème séance tenante ; on brodait dessus, et le journal se trouvait fait dans un seul esprit, puisqu'il n'y avait qu'une seule âme, et que cette âme, comme le Saint-Esprit sur les apô-

tres, se répandait en langues de feu sur ses disciples.

Mais toutes ces attentions ne faisaient pas que le pauvre écolier pût passer maître. L'auteur futur d'*Indiana*, de *Valentine* et de tant d'autres merveilles, ne savait pas faire un article de journal, ne savait pas être court.

Delatouche lui réservait toutes les anecdotes sentimentales qui comportaient un certain développement. Mais George Sand se trouvait toujours à l'étroit dans ce cadre d'une demi-colonne, d'une colonne, d'une colonne et demie au plus, et quand l'article *commençait à commencer*, il fallait le finir, il n'y avait plus de place.

Sur dix articles que donnait George

Sand à son rédacteur en chef, souvent pas un seul ne pouvait servir, et longtemps il alluma son feu avec de la copie qui, George Sand l'affirme, n'était bonne qu'à cela.

Et cependant chaque jour il lui disait :

— Ne vous découragez pas, mon enfant, vous ne pouvez pas faire un article en dix lignes, un jour vous ferez des romans en dix volumes. Tâchez, d'abord, de vous débarrasser du pastiche, c'est par le pastiche que débute tout commençant. Soyez tranquille, peu à peu vous deviendrez vous-même et vous ignorerez tout le premier comment cela vous est venu.

Et, en effet, pendant six semaines du

printemps de 1832, passées à la campagne, George Sand fit un roman en deux volumes.

Ce roman, c'était *Indiana !*

George Sand revint de la campagne, alla trouver Delatouche et lui avoua en tremblant le nouveau crime qu'il venait de commettre.

— Cela tombe bien, dit Delatouche, on dirait que j'avais prévu cela. Je vous ai cherché et trouvé un éditeur, donnez-lui votre roman.

— Ne voulez-vous donc pas en prendre connaissance? demanda l'auteur.

— Non! vous lisez mal; je n'aime pas lire sur un manuscrit. Portez les deux volumes au libraire, prenez vos douze

cents francs, je jugerai l'œuvre sur le livre imprimé.

George Sand n'avait rien de mieux à faire que de suivre le conseil donné.

Elle le suivit.

Nous disons tantôt *il*, tantôt *elle*. Que George Sand nous pardonne! N'avons-nous pas dit que son admirable génie était hermaphrodite comme la *Fragoletta* de son maître?

Un mois après, George Sand recevait de son libraire, les douze exemplaires réservés pour l'auteur.

Indiana avait été mis en vente dans la journée.

Delatouche entra.

— Oh! oh! dit-il en flairant des vo-

lumes sortant de dessous presse comme l'ogre du *Petit Poucet* flaire la chair fraîche, qu'est-ce que cela?

— Hélas! répondit l'écolier tout tremblant, c'est mon livre.

— Ah! oui, *Indiana*, je me rappelle!

Laissons George Sand raconter elle-même ce moment solennel de sa vie :

« Il s'empara avec vivacité d'un volume, coupa les premières pages avec ses doigts, et commença de se moquer comme à l'ordinaire, s'écriant :

» Ah! pastiche, pastiche, que me veux-tu? Voilà du Balzac *si ça peut.*

» Et venant avec moi sur le balcon qui

couronnait le toit de la maison, il me dit et me redit toutes les spirituelles et excellentes choses qu'il m'avait déjà dites sur la nécessité d'être soi et de ne pas imiter les autres.

» Il me sembla d'abord qu'il était injuste cette fois, et puis, à mesure qu'il parlait, je fus de son avis. Il me dit qu'il me fallait retourner à mes aquarelles sur écrans et sur tabatières, ce qui m'amusait certes bien plus que le reste, mais ce dont je ne trouvais malheureusement pas le débit.

» Ma position était redevenue désespérante, et cependant, soit que je n'eusse nourri aucun espoir de succès, soit que je fusse armée de l'insouciance de la jeunesse, je ne m'affectai pas de l'arrêt

de mon juge, et je passai une nuit fort tranquille.

» A mon réveil, je reçus de lui ce billet que j'ai toujours conservé.

« Oubliez toutes mes duretés d'hier, oubliez toutes les duretés que je vous ai dites depuis six mois ; j'ai passé la nuit à vous lire. »

» Suivent deux lignes d'éloges que l'amitié seule pouvait dicter, mais qu'il y aurait mauvaise grâce à transcrire ici, et le billet se terminait par ce mot paternel :

« Oh ! mon enfant, que je suis content de vous ! »

Avec *Indiana*, George Sand avait mis

le pied droit dans le monde littéraire ; avec *Valentine*, elle y mit les deux pieds.

Vous savez maintenant le point de départ de ce mâle et vigoureux génie qui a nom George Sand.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

Fontainebleau Imp. de E. Jacquin.

SOUVENIRS DE 1830 A 1842

Ouvrages du marquis de Foudras.

Un Drame en famille	5 vol.
Un Grand Comédien	3 vol.
Le Chevalier d'Estagnol	6 vol.
Diane et Vénus.	4 vol.
Jacques de Brancion.	5 vol.
Madame de Miremont.	2 vol.
Lord Algernon	4 vol.
La comtesse Alvinzi.	2 vol.
Un Capitaine du Beauvoisis.	4 vol.
Madeleine repentante.	4 vol.
Le Capitaine Lacurée..	4 vol.
Les Gentilshommes chasseurs	2 vol.
Suzanne d'Estouville (format Charpentier). . .	2 vol.
Tristan de Beauregard (idem).	1 vol.
Un Caprice de grande dame (idem).	3 vol.
Un amour de vieillard.	3 vol.
Les veillées de Saint-Hubert	2 vol.

Sous presse :

Le dernier roué	2 vol.

Ouvrages de Xavier de Montépin.

Confessions (les) d'un Bohême	5 vol.
Vicomte (le) Raphaël	5 vol.
Les Oiseaux de nuit.	3 vol.
Les Chevaliers du lansquenet	10 vol.
Les Viveurs d'autrefois	4 vol.
Le Loup Noir	2 vol.

Fontainebleau, imprimerie de E. Jacquin.

SOUVENIRS

de 1830 à 1842

PAR

ALEXANDRE DUMAS

8

PARIS
ALEXANDRE CADOT, ÉDITEUR
37, rue Serpente.

1856

Eugène Sue.

Sa famille, sa naissance, ses parrain et marraine, son éducation, la cave du docteur Sue; — chœurs de botanistes; — comité de chimie; — dîner sur l'herbe; — la santé de l'empereur d'Autriche; — Eugène Sue part pour l'Espagne.

A vingt kilomètres de Grasse existe un petit port de mer que l'on appelle *La Calle*.

C'est le berceau de la famille Sue, célèbre à la fois dans les sciences et dans les lettres.

La Calle est encore peuplé par des membres de cette famille, qui composent à eux seuls la moitié peut-être de la population.

C'est de là que, vers la fin du règne de Louis XIV, partit un jeune étudiant aventureux, qui vint s'établir médecin à Paris.

Ayant réussi, il appela ses neveux dans la capitale.

Deux d'entre eux s'y distinguèrent particulièrement :

Pierre Sue, qui devint professeur de médecine légale et bibliothécaire de l'École. Celui-ci a laissé des œuvres de haute science.

Jean Sue, qui fut chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, professeur à l'École de médecine, professeur d'ana-

tomie à l'École des beaux-arts, chirurgien du roi Louis XVI.

Il eut pour successeur et continuateur Jean-Joseph Sue, qui, outre la place de professeur des beaux-arts, dont il hérita de son père, devint médecin en chef de la garde impériale et plus tard médecin en chef de la maison militaire du roi.

Ce fut le père d'Eugène Sue qui soutint contre Cabanis la fameuse discussion à propos de la guillotine, lorsque son inventeur prétendit que les guillotinés en seraient quittes pour une légère fraîcheur sur le cou.

Jean-Joseph Sue était au contraire pour la persistance de la douleur, et il défendit son opinion par des arguments qui prouvaient sa science profonde de

l'anatomie et par des exemples pris les uns, chez les médecins allemands et les autres sur nature.

Nous avons lu toute cette discussion à propos des *Mille et un Fantômes*, et nous déclarons y avoir pris un vif intérêt.

Eugène Sue naquit le 1er janvier 1803.

Il a cinq mois de moins que moi et quelques jours de plus que M. Victor Hugo.

Il eut pour parrain le prince Eugène, pour marraine l'impératrice Joséphine.

De-là son prénom d'Eugène.

Il fut nourri par une chèvre, et a conservé longtemps les allures brusques et sautillantes de sa nourrice.

Il fit ou plutôt ne fit pas ses études au collége Bourbon.

Comme tous les hommes qui doivent conquérir dans les lettres un nom original et une position éminente, c'était un exécrable écolier.

Son père, médecin de dames, faisant un cours d'histoire naturelle à l'usage des gens du monde, s'était remarié trois fois. Il était riche de deux millions à peu près, et demeurait rue du Chemin-du-Rempart, rue qui a disparu, et qui était située alors derrière la Madeleine.

Tout ce quartier alors était occupé par des chantiers. Le terrain n'y valait pas le quart de ce qu'il vaut aujourd'hui.

M. Sue y possédait une belle maison avec un magnifique jardin.

Dans la même maison que M. Sue demeurait sa sœur, mère de Ferdinand Langlé qui, en collaboration avec Vil-

leneuve, a fait de 1822 à 1830, une cinquantaine de vaudevilles.

A l'époque où nous en sommes, c'est-à-dire en 1817 ou 1818, les deux cousins allaient ensemble au collége Bourbon, c'est-à-dire Ferdinand Langlé allait au collége et Eugène Sue était censé y aller.

Il avait un répétiteur à domicile, le père Delteil, brave Auvergnat de cinq pied de haut, qui, pour remplir son devoir de répétiteur, n'hésitait pas à soutenir des luttes corps à corps avec son élève, lequel fuyait dans le jardin, mais fuyait à la manière de la Galatée de Virgile, pour être poursuivi.

Une fois arrivé dans le jardin, l'écolier rebelle se trouvait à la fois dans un arsenal d'armes défensives et offensives.

Les armes défensives, c'étaient les plates-bandes du jardin botanique dans lesquelles il se réfugiait et où son répétiteur n'osait le poursuivre, de peur de fouler aux pieds ces plantes rares que l'écolier fugitif écrasait impitoyablement, sans remords et à pleines semelles.

Les armes offensives, c'étaient les échalas, portant, sur des étiquettes, les noms scientifiques des plantes, échalas qu'Eugène Sue convertissait en javelots et dont il accablait son maître avec une habileté qui aurait fait honneur à un élève de Castor et Pollux, les deux plus habiles lanceurs de javelots de l'antiquité.

Quand il fut démontré au père d'Eugène que la vocation de son fils était de

lancer le javelot et non d'expliquer Horace et Virgile, il le tira du collége et le fit entrer comme chirurgien sous-aide à l'hôpital de la maison du roi, dont il était chirurgien en chef et qui était situé rue Blanche.

Eugène Sue y trouva son cousin Ferdinand Langlé et le futur docteur Louis Véron.

Nous avons dit qu'Eugène Sue avait beaucoup du caractère de sa nourrice. C'était le franc gamin de bonne maison, toujours prêt à faire quelque méchant tour, même à son père, et, disons plus, surtout à son père, qui venait de se remarier et le tenait très rudement.

Mais aussi on se vengeait bien de cette rudesse.

Le docteur Sue occupait ses élèves à

lui préparer son cours d'histoire naturelle. La préparation se faisait dans un magnifique cabinet d'anatomie qu'il a laissé par testament aux Beaux-Arts. Ce cabinet contenait entre autres choses le cerveau de Mirabeau, conservé dans un bocal.

Les préparateurs en titre étaient Eugène Sue, Ferdinand Langlé, et un de leurs amis nommé Delâtre, qui fut depuis, et qui est probablement encore docteur-médecin.

Les préparateurs amateurs étaient un nommé Achille Petit, et ce vieil et spirituel ami dont j'ai tant parlé, James Rousseau.

Les séances de préparations étaient assez tristes, d'autant plus tristes qu'on avait devant soi, à la portée de la main,

deux armoires pleines de vins près desquels le nectar des dieux n'étaient que de la blanquette de Limoux.

Ces vins étaient des cadeaux qu'après 1814 les souverains alliés avaient fait au docteur Sue.

Il y avait des vins de Tockay donnés par l'empereur d'Autriche, des vins du Rhin donnés par le roi de Prusse, du Johannisberg donné par M. de Metternich, et enfin, une centaine de bouteilles de vin d'Alicante données par madame de Morville, et qui portaient la date respectable, mieux que respectable, vénérable de 1750.

On avait essayé de tous les moyens d'ouvrir les armoires. Les armoires avaient vertueusement résisté à la persuasion comme à la force.

On désespérait de faire jamais connaissance avec l'Alicante de madame de Morville, avec le Johannisberg de M. de Metternich, avec le Liebfraumilich du roi de Prusse, et avec le Tockay de l'empereur d'Autriche, autrement que par les échantillons que, dans ses grands dîners, le docteur Sue versait à ses convives dans des dés à coudre, lorsqu'un jour, en fouillant dans un squelette, Eugène Sue y trouva par hasard un trousseau de clés.

C'étaient les clés des armoires.

Dès le premier jour, on mit la main sur une bouteille de vin de Tockay au cachet impérial, et on la vida jusqu'à la dernière goutte.

Puis on fit disparaître la bouteille.

Le lendemain, ce fut le tour du Johannisberg.

Le surlendemain, du Liebfraumilich.

Le jour suivant, de l'Alicante.

On en fit autant de ces trois bouteilles que de la première.

Mais James Rousseau, qui était l'aîné, et qui, par conséquent, avait une science du monde supérieure à celle de ses jeunes amis, qui hasardaient leurs premiers pas sur le terrain glissant de la société, James Rousseau fit judicieusement observer qu'au train dont on y allait, on creuserait bien vite un gouffre, que l'œil du docteur Sue plongerait au fond de ce gouffre, et qu'il y trouverait la vérité.

Il fit alors cette proposition astucieuse, de boire chaque bouteille au tiers seule-

ment, de la remplir d'une composition qui, autant que possible, se rapprocherait du vin, de la reboucher artistement, et de la remettre ensuite à sa place.

Ferdinand Langlé approuva cette proposition, et ajouta un amendement : c'était de procéder à cette grande solennité de l'ouverture de l'armoire à la manière antique, c'est-à-dire avec accompagnement de chœurs.

Ces deux propositions passèrent à l'unanimité.

Le même jour, on ouvrit l'armoire sur ce chœur imité de la *Leçon de botanique* de Dupaty.

Le coryphée chantait :

Que l'amour et la botanique
N'occupent pas tous les instants.
Il faut aussi que l'on s'applique
A boire le vin des parents.

CHOEUR.

Buvons le vin des grands parents!

Et on joignait l'exemple au précepte.

Une fois en train, on composa un second chœur pour le travail. Ce travail consistait particulièrement à empailler de magnifiques oiseaux que l'on recevait des quatre parties du monde.

Voici le chœur des travailleurs :

Goûtons le sort que le ciel nous destine,
Reposons-nous sur le sein des oiseaux ;
Mêlons le camphre à la térébenthine,
Et par le vin égayons nos travaux.

Sur quoi on buvait une seconde gor-

gée à la bouteille, qui se trouvait à moitié vide.

Il s'agissait de suivre l'ordonnance de James Rousseau et de la remplir.

A cet effet, on avait nommé un comité de chimie, composé de Ferdinand Langlé, d'Eugène Sue et de Delâtre.

Plus tard Romieu y fut adjoint.

Ce comité de chimie faisait un affreux mélange de mélasse, de réglisse et de caramel, remplaçait le vin bu par ce mélange improvisé, rebouchait la bouteille aussi artistement que possible et la remettait à sa place.

Quand c'était du vin blanc, on clarifiait la préparation avec du blanc d'œuf battu.

Mais la punition retombait parfois sur les coupables.

M. Sue donnait de grands et magnifiques dîners. Au dessert, on buvait tantôt l'Alicante de madame de Morville, tantôt le Tockay de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, tantôt le Johannisberg de M. de Metternich, tantôt le Liebfraumilich du roi de Prusse.

Tout allait à merveille, si l'on tombait sur une bouteille vierge.

Mais si l'on tombait sur une bouteille revue et corrigée par le comité de chimie...

Il fallait avaler le breuvage.

Le docteur Sue goûtait son vin, faisait une légère grimace et disait :

— Il est bon, mais il demande à être bu.

Et c'était une si grande vérité, et le vin demandait si bien à être bu, que le

lendemain on recommençait à le boire.

Tout cela devait finir par une catastrophe, et, en effet, finit ainsi.

Un jour que l'on croyait le docteur Sue à sa campagne de Bouqueval, d'où l'on comptait bien qu'il ne reviendrait pas de la journée, on s'était, à force de séductions sur la cuisinière et les domestiques, fait servir dans le jardin un excellent dîner sur l'herbe.

Tous les empailleurs, comité de chimie compris, étaient là, couchés sur le gazon, couronnés de roses comme des Sybarites, buvant le Tockay et le Johannisberg, ou plutôt l'ayant bu, quand tout à coup la porte de la maison donnant sur le jardin s'ouvre et le commandeur apparaît.

Le commandeur, c'était le docteur Sue.

Chacun s'enfuit et se cache, Rousseau seul prend son verre plein, remplit un second verre, et, tout en trébuchant, s'avance droit vers le docteur.

— Ah ! mon bon monsieur Sue, dit-il, voilà de fameux Tockay. A la santé de l'empereur d'Autriche !

On devine la colère dans laquelle entra le docteur en retrouvant, sur le gazon, le cadavre d'une bouteille de Tockay, de deux bouteilles de Johannisberg, et de trois bouteilles d'Alicante.

On avait bu l'Alicante à l'ordinaire.

Les mots de vol, d'effraction, de procureur du roi, de police correctionnelle grondèrent dans l'air comme gronde la foudre dans un nuage de tempête.

La terreur des coupables fut profonde.

Delâtre connaissait un puits desséché aux environs de Clermont, et proposait de s'y réfugier !

Huit jours après, Eugène Sue partait, comme sous-aide, pour faire la campagne d'Espagne de 1823.

Eugène Sue (suite).

Son retour d'Espagne. — La chambre de Ferdinand Langlé. — Henri Monnier et Romieu. — Le capitaine Gauthier.

Eugène Sue fit la campagne, resta un an à Cadix, et ne revint à Paris qu'au commencement de 1825.

Le feu du Trocadero lui avait fait pousser les cheveux et les moustaches.

Il était parti imberbe comme une pomme d'api. Il revenait chevelu comme un roi de la première race, barbu comme un mougique.

Cette croissance capillaire flatta sans doute l'amour-propre du docteur Sue, mais ne relâcha en rien les cordons de sa bourse, qu'il tenait très serrés.

Desforges, qui avait une petite fortune à lui, Ferdinand Langlé que sa mère adorait, étaient les deux Crassus de la société. Quelquefois, comme faisait Crassus à César, ils prêtaient, non pas trente millions de sesterces, mais vingt, trente, quarante et même jusqu'à cent francs aux plus nécessiteux.

Outre sa bourse, Ferdinand Langlé mettait à la disposition de ceux des membres de la société qui n'étaient ja-

mais sûrs ni d'un lit, ni d'un souper, sa chambre dans la maison de M. Sue, et *l'encas* que sa mère lui faisait préparer tous les soirs.

Ferdinand Langlé, déjà grand garçon de vingt-trois ans, auteur d'une douzaine de vaudevilles, amant de cette charmante fille, morte avant l'heure de sa mort, que l'on appelait Fleuriet et qui était actrice au Gymnase (1); Ferdinand Langlé rentrait rarement chez lui.

Mais comme le domestique disait à sa

(1) Nous avons déjà parlé d'elle à propos de mes commencements littéraires avec de Leuven. On accusa Castaing de l'avoir empoisonnée, mais elle mourut en réalité à la suite d'une colère dans laquelle elle entra contre Poirson, directeur du Gymnase, à propos de l'entrée à ce théâtre de madame Théodore. Cette colère donna à cette belle enfant une fièvre cérébrale. La fièvre cérébrale l'emporta en deux fois vingt-quatre heures.

mère que Ferdinand vivait avec la régularité d'une religieuse, tous les soirs, la bonne mère ordonnait de mettre l'encas sur sa table de nuit.

Le domestique mettait l'enças sur la table de nuit, et la clé de la petite porte de la rue à un endroit convenu.

Un attardé se trouvait sans asile. Il se dirigeait vers la rue du Chemin-du-Rempart, allongeait la main dans un trou de la muraille, y trouvait la clé, ouvrait la porte, remettait religieusement la clé à sa place, tirait la porte derrière lui, allumait la bougie, s'il était le premier, mangeait, buvait et se couchait dans le lit.

Si un second suivait le premier, il trouvait la clé au même endroit, pénétrait de la même façon, mangeait le reste

du poulet, buvait le reste du vin, levait la couverture à son tour et se fourrait dessous.

Si un troisième suivait, même jeu pour la clé, même jeu pour la porte. Seulement celui-là, qui ne trouvait plus ni poulet, ni vin, ni place dans le lit, mangeait le reste du pain, buvait un verre d'eau et s'étendait sur le canapé.

Et ainsi de suite.

Si le nombre grossissait outre mesure, les derniers tiraient un matelas du lit et couchaient à terre.

Une nuit, Rousseau arriva le dernier et compta quatorze jambes.

Ce fut dans cette chambre que Henri Monnier et Romieu se rencontrèrent pour la première fois et firent connaissance.

Le lendemain, ils se tutoyaient et se tutoyèrent jusqu'au jour où Romieu fut nommé préfet[1], et ne tutoya plus personne.

Le matin, on était assez souvent réveillé par une visite.

C'était un brigadier aux gardes qui passait, et qui, en passant, venait voir l'état de la cave aux liqueurs de Ferdinand Langlé.

Ce brigadier aux gardes, que j'ai beaucoup connu, mérite une mention particulière.

Il se nommait Gauthier de Villiers.

C'était non-seulement un des plus braves soldats de l'armée, mais c'était encore un des plus vigoureux poignets de France.

Le mot poignet s'étend ici au corps tout entier.

Qu'est devenu le capitaine Gauthier? Je n'en sais rien. Je voudrais bien le revoir une fois encore, au risque qu'il me brisât le poignet en me serrant la main.

C'étaient le courage et la bonté de Porthos.

Il n'eût, pour rien au monde, donné une chiquenaude à un enfant.

Seulement, il avait plus d'esprit que M. de Pierrefond.

Il avait servi dans les grenadiers à cheval de l'empire; il s'était fait faire un sabre particulier.

Quand il chargeait, et qu'il avait, d'outre en outre, traversé quelque cavalier ennemi, il l'enlevait de son cheval

à la force du poignet, et le rejetait derrière lui comme il eût fait d'une botte de foin.

Gauthier arrêtait d'une seule main un tilbury lancé au grand trot.

Gauthier descendait de cheval, prenait son cheval sur les épaules, et le portait pendant dix, quinze, vingt pas, avec presque autant de facilité que son cheval le portait lui-même.

Il prenait une assiette de porcelaine et passait son doigt au travers avec la même facilité qu'une balle passe à travers une cible de carton.

Un jour, aux gardes, on lui avait fait une injustice dont il voulait satisfaction. Il attendit sur le pont des Tuileries le roi Louis XVIII qui devait sortir. Au moment où il passait, allant, comme

d'habitude, au grand trot de son attelage, Gauthier sauta à la tête des chevaux et arrêta le carrosse tout court.

Louis XVIII mit la tête à la portière et reconnut son brigadier aux gardes.

— Ah! c'est toi, dit-il de sa petite voix flûtée, c'est toi, Gauthier? Eh bien, que veux-tu, mon ami?

Gauthier alors s'avança et exposa sa demande.

— J'examinerai, j'examinerai, répondit Louis XVIII.

Huit jours après, justice était faite à Gauthier.

Gauthier avait une spécialité — il était *sauveur*. Si un homme tombait à l'eau et se noyait, Gauthier se jetait à l'eau et le sauvait. Si le feu prenait à quelque maison et qu'un locataire en retard risquât

d'être brûlé, Gauthier sauvait le retardataire.

Il avait sauvé le vieux Vatteville de l'incendie de l'Odéon.

Il avait sauvé trente-sept à trente-huit personnes.

Gauthier, lors de la campagne d'Afrique, était parti comme interprète et demeura à Alger. Dans les expéditions que l'on faisait autour de la ville, Gauthier, au lieu de fusil, prenait une petite pièce de quatre sur son épaule. Arrivé devant l'ennemi, on mettait la pièce en batterie et l'on faisait feu. D'autres fois, il se contentait d'un fusil de rempart.

Il avait aux gardes un magnifique cheval, dont voici l'histoire :

Ce cheval avait le double défaut de jeter son cavalier à terre, et, quand son

cavalier était à terre, de revenir sur lui et de le mordre.

On décida de l'abattre.

On allait procéder à l'exécution, quand Gauthier rentra à l'hôtel du quai d'Orsay, vit toute la compagnie assemblée et déplorant la perte d'un si magnifique cheval.

Gauthier s'informa.

— Bon, dit-il, je m'en charge, moi, mais à la condition que si je le dompte on me le laissera.

Le marché fut accepté, on lui passa une bride.

Le cheval se laissait monter facilement : Gauthier n'eut donc pas grand' peine à sauter sur son dos. Une fois là, le cheval commença ses frasques, sauts

de mouton, grand écart à droite, grand écart à gauche, etc.

Mais le rebelle ne savait pas à qui il avait affaire. Gauthier commença de serrer les genoux.

Le cheval, qui éprouvait une certaine difficulté de respirer, redoubla ses bonds.

Gauthier serra plus fort.

Dès-lors ce fut une lutte splendide à voir, dans laquelle le cheval vaincu finit par plier les genoux et se coucher.

Gauthier sauta à terre pour ne pas se trouver engagé sous l'animal, puis il attendit.

Le cheval était guéri de son premier défaut, qui consistait à jeter son cavalier à terre.

Restait à le guérir du second, qui consistait à le mordrè.

Gauthier, comme nous avons dit, était resté debout, à dix pas du cheval. Il l'avait dompté comme un autre Alexandre, restait à savoir s'il ne serait pas dévoré par lui comme un autre Diomède.

Effectivement, au fur et à mesure que le cheval retrouvait sa respiration, son œil s'injectait de sang, ses naseaux fumaient de colère, il se remit sur ses pieds de devant, puis sur ses pieds de derrière, chercha des yeux son ennemi, poussa un hennissement et fondit sur lui.

Gauthier l'attendait dans la position d'un boxeur, il lui envoya un coup de poing dans le nez et lui cassa deux dents.

Le cheval se cabra de douleur, pivota sur ses pieds de derrière, et rentra à l'écurie.

Il était dompté.

Vous vous rappelez cela, n'est-ce pas, d'Arpentigny? vous vous rappelez cela, n'est-ce pas, Leroi? Tu te rappelles cela, n'est-ce pas, Ferdinand Langlé? mes vieux amis aux gardes.

Eh bien! Gauthier était un des visiteurs du matin. Il allait droit à la cave, appliquait le flacon de rhum ou d'eau-de-vie à ses lèvres, et autant il y en avait, autant d'engloutí.

Un matin il vint, mais Rousseau et Romieu étaient venus coucher cette nuit, la cave était vide.

Gauthier commença par fouiller dans ses poches; il faut lui rendre cette jus-

tice, mais ses poches étaient aussi vides que la cave.

Alors, voyant trois ou quatre gilets et autant de pantalons étendus et gisant au hasard, il commença de passer la revue des pantalons et des gilets.

Les dormeurs le regardaient faire, un œil à moitié ouvert, et l'autre fermé tout à fait.

Ils étaient bien tranquilles, ce n'était ni à leurs gilets ni à leurs pantalons que Gauthier en voulait, il s'en fallait de moitié qu'il pût entrer dans les plus larges ; il en voulait à leur contenu, et ils ne contenaient rien.

Romieu seul manifestait une certaine inquiétude, il avait dix-neuf sous dans la poche de son gilet.

Gauthier tomba sur le trésor.

Romieu voulut se lever et disputer la possession de ses dix-neuf sous à Gauthier.

Gauthier le fixa du bout du doigt sur son canapé, et de l'autre main sonna le domestique.

Le domestique parut.

— Allez nous chercher pour dix-neuf sous d'eau-de-vie, dit Gauthier.

Le domestique s'apprêtait à obéir.

— Mais, sacrebleu! dit Romieu, je demeure dans le faubourg Saint-Germain, laissez-moi au moins un sou pour passer le pont des Arts.

— C'est trop juste, dit Gauthier.

Et remettant un sou dans le gilet de Romieu :

— Allez me chercher pour dix-huit sous d'eau-de-vie, dit-il au domestique.

Ce fut ce jour-là, et à cette occasion, que le dépouillé, à qui Gauthier avait pu prendre ses dix-huit sous, mais non son esprit et sa verve, fit sur l'air du *tra la la* sa fameuse chanson :

J'n'ai qu'un sou
J'nai qu'un sou.
La richess' n'est pas l' Pérou
Je din'rai je ne sais où,
Mais pour sûr je n'ai qu'un sou.

Je ne me souviens pas du reste de la chanson, mais dites à Henri Monnier, qui a un si beau succès en ce moment-ci au Palais-Royal, de vous la chanter.

Il vous la chantera.

Et, en outre, il se rappellera comme moi à quelle occasion elle a été faite.

Eugène Sue, (suite).

Eugène Sue a l'ambition d'un groom, d'un cheval et d'un cabriolet, il fait avec la maison Erminget, Godefroi et compagnie une affaire qui lui permet de se passer cette fantaisie. Triomphe aux Champs-Élysées. Rencontre. Suite de la rencontre

Le temps s'écoulait, Eugène Sue devenait grand garçon, le docteur resserrait de plus en plus les cordons de sa bourse. On avait envie d'avoir un groom, un cheval et un cabriolet; il fallait recourir aux expédients.

On fut mis en rapport avec deux honnêtes capitalistes qui vendaient aux jeunes gens de famille qui se sentaient la vocation du commerce.

On les nommait MM. Ermingot et Godefroi. Nous ignorons si ces messieurs font encore le métier, mais ma foi, à tout hasard, nous citons les noms, espérant que le timbre ne prendra pas les lignes que nous écrivons pour une réclame et ne nous mettra point à l'amende.

MM. Ermingot et Godefroi prirent des informations. Ils surent qu'Eugène Sue devait hériter d'une centaine de mille francs de son grand-père maternel, et de trois ou quatre cent mille francs de son père. Ils comprirent qu'ils pouvaient se risquer.

Eugène Sue reçut une invitation à déjeûner à Bercy pour lui et un ou deux de ses amis.

Il jeta les yeux sur Desforges. Desforges passait pour l'homme rangé de la société, et le docteur Sue avait la plus grande confiance en lui.

On était attendu aux *Grands* ou aux *Gros Marronniers*, je ne me rappelle plus bien.

Le déjeûner fut splendide ; on fit goûter aux deux jeunes gens les vins dont ils venaient faire l'acquisition, et Eugène Sue, sur lequel s'opérait particulièrement la séduction, en fut si content, qu'il en acheta, séance tenante, pour une somme de quinze mille francs, que, séance tenante toujours, il régla en lettres de change.

Le vin fut déposé dans une maison tierce, avec faculté pour Eugène Sue de le faire goûter, de le vendre et de faire sur lui tel bénéfice qui lui conviendrait.

Ce bénéfice, coté au plus bas, devait être au moins de cinq ou six mille francs.

Huit jours après Eugène Sue revendait à un compère de la compagnie Ermingot et Godefroi son lot de vin pour la somme de quinze cents francs payés comptant.

On perdait treize mille cinq cent francs sur la spéculation, mais on avait quinze cent francs d'argent frais.

C'est-à-dire de quoi réaliser l'ambition qui, depuis un an, empêchait les deux amis de dormir.

Un groom, un cheval et un cabriolet.

Comment, demandera le lecteur, avec

quinze francs, pouvait-on avoir un groom, un cheval et un cabriolet?

C'est inouï le crédit que donnent quinze cents francs d'argent comptant, surtout quand on est fils de famille et que l'on peut s'adresser aux fournisseurs du père.

On acheta le cabriolet chez Sailer, carrossier du docteur, et l'on donna cinq cents francs à compte dessus.

On acheta le cheval chez Kunsmann, où l'on prenait des leçons d'équitation, et l'on donna cinq cents francs dessus.

On restait à la tête de cinq cents francs. On engagea un groom, que l'on fit habiller de la tête aux pieds. Ceci n'était pas ruineux; on avait crédit chez le tailleur, le bottier et le chapelier.

On était arrivé à ce magnifique résul-

tat au commencement de l'hiver de 1824 à 1825.

Le cabriolet dura tout l'hiver.

Au printemps, on résolut de monter un peu à cheval pour saluer les premières feuilles.

Un matin on partit.

Desforges et Eugène Sue étaient à cheval, suivis de leur groom, à cheval comme eux.

Le groom faisait des grimaces atroces, que les passants ne savaient à quoi attribuer.

Desforges et Eugène Sue savaient seuls la cause de cette agitation des muscles de la face du pauvre John.

On lui avait apporté, le matin, des bottes trop étroites, et il avait fallu que les deux maîtres réunissent tous leurs

efforts pour chausser leur domestique.

A moitié chemin des Champs-Élysées, comme on était en train de distribuer des saluts aux hommes et des sourires aux femmes, un cacolet vert s'arrête, une tête sort et examine avec stupéfaction les deux élégants.

La tête était celle du docteur Sue, le cacolet vert était ce que l'on appelait dans la famille la voiture à trois lanternes.

C'était une voiture basse, inventée par le docteur Sue, et de laquelle on descendait sans marchepied.

L'aïeule de tous les petits coupés que l'on fait aujourd'hui.

Cette tête frappa les deux jeunes gens comme eût fait celle de Méduse.

Seulement, au lieu de rester pétrifiés,

elle leur donna des ailes, ils partirent au galop.

Par malheur, il fallait rentrer.

On ne rentra que le surlendemain, mais on rentra.

La justice veillait à la porte sous les traits du docteur Sue.

Il fallait tout avouer, et ce fut même un grand bonheur.

La maison Ermingot et Godefroi commençait de montrer les dents et envoyait du papier timbré.

En outre, le congé de six mois tirait à sa fin.

L'homme d'affaires du docteur Sue fut chargé d'arranger l'affaire Ermingot et Godefroi.

Ceux-ci venaient d'avoir un petit dé-

sagrément en police correctionnelle qui les rendit tout à fait coulants.

Moyennant deux mille francs, ils rendirent les lettres de change et donnèrent quittance générale.

Sur quoi, Eugène Sue s'engagea à rejoindre son poste à l'hôpital militaire de Toulon.

Desforges perdit toute la confiance du docteur. Il fut reconnu qu'il avait trempé jusqu'au cou dans l'affaire Ermingot et Godefroi, et il fut mis à l'index.

Ce qui le détermina, toujours facilité par sa petite fortune indépendante, à suivre Eugène Sue à Toulon.

Damon n'eût pas donné une plus grande preuve de dévoûment à Pythias.

On partit après avoir passé la nuit ensemble; mais au moment du départ,

l'enthousiasme fut tel, que Romieu et Mira, — Mira était le fils du célèbre Brunet, — que Romieu et Mira résolurent d'escorter la diligence.

Eugène Sue et Desforges étaient dans le coupé, Romieu et Mira galopaient aux deux portières.

Romieu galopa jusqu'à Fontainebleau.

Là, il fallut le descendre de cheval.

Mira, plus entêté, fit trois lieues de plus.

Là, force lui fut de s'arrêter.

La diligence continua majestueusement son chemin, laissant les blessés sur la route.

On arriva le troisième jour à Toulon.

Aujourd'hui on y va en vingt-quatre heures.

Le premier soin des exilés fut d'écrire

pour avoir des nouvelles de leurs amis.

Romieu avait été ramené dans la capitale sur une civière.

Mira avait préféré attendre sa convalescence là où il était, et quinze jours après était rentré à Paris en voiture.

On s'installa à Toulon et l'on commença de faire les beaux avec les restes de la splendeur parisienne.

Ces restes de splendeur, un peu fanés à Paris, étaient du luxe pour Toulon.

Les Toulonnais commencèrent à voir les nouveaux venus d'un mauvais œil. Ils appelaient Eugène Sue *le beau Sue*.

Ce fut bien pis quand on vit tous les soirs venir les muscadins au théâtre, et que l'on s'aperçut qu'ils y venaient particulièrement pour lorgner la première amoureuse, mademoiselle Florival.

C'était presque s'attaquer aux autorités; le sous-préfet protégeait fort la première amoureuse.

Les deux Parisiens s'étonnèrent et demandèrent leurs entrées dans les coulisses.

Desforges faisait valoir sa qualité d'auteur; il avait déjà eu deux ou trois pièces jouées.

Eugène Sue était vierge de toute espèce de littérature et ne donnait aucun signe de vocation pour la carrière d'homme de lettres.

Non, il était plutôt peintre. Gamin, il avait couru les ateliers et dessinait, croquait, brossait.

Il y a trois ou quatre ans à peine que je voyais encore dans une des anciennes rues qui longent la Madeleine, rue au-

jourd'hui disparue, un cheval qu'il avait fait sur la muraille avec du vernis noir et un pinceau à cirer les bottes.

Le cheval s'est écroulé avec la rue.

La porte des coulisses restait donc impitoyablement fermée, ce qui donnait le droit incontestable aux Toulonnais de goguenarder les Parisiens.

Par bonheur, Louis XVIII était mort le 16 septembre 1824, et Charles X avait eu l'idée de se faire sacrer.

La cérémonie devait avoir lieu dans la cathédrale de Reims, le 26 mai 1825.

Maintenant, comment la mort du roi Louis XVIII à Paris, comment le sacre du roi Charles X à Reims pouvaient-ils faire ouvrir les portes du théâtre de Toulon à Desforges et à Eugène Sue?

Voici :

Desforges proposa à Eugène Sue de faire ce que l'on appelait à cette époque un *à-propos* sur le sacre.

Eugène Sue accepta avec enthousiasme.

L'à-propos fut fait et joué au milieu de l'enthousiasme universel.

J'ai encore cette bluette tout entière écrite de la main d'Eugène Sue.

Le même soir, les deux auteurs avaient d'une façon inattaquable leurs entrées dans les coulisses.

Mademoiselle Florival ne se montra point plus sévère que l'administration, et donna aux deux auteurs leurs entrées chez elle.

Ils en profitèrent conjointement et sans jalousie aucune.

L'amitié de Desforges et d'Eugène Sue eût servi de modèle, comme nous l'avons dit, à celle de Damon et de Pythias.

Eugène Sue (suite).

Desforges et Eugène Sue se séparent. — Desforges fonde le *Kaléidoscope* à Bordeaux. — Ferdinand Langlé fonde la *Nouveauté* à Paris. — Les abonnés actionnaires. — Le caissier de la *Nouveauté*. — César et le nègre Zoyo. — L'éditeur responsable de la *Nouveauté*. — Dossion et son chien.

Vers le mois de juin 1825, Pythias et Damon se séparèrent.

Eugène Sue resta seul en possession de ses entrées au théâtre et chez mademoiselle Florival. Desforges partit pour Bordeaux.

Pourquoi Desforges allait-il à Bordeaux ?

Il croyait aller voir tout simplement un ami : il allait fonder un journal. Les voies de la Providence sont mystérieuses et profondes.

Cet ami s'appelait Tessier, le journal s'appela *le Kaléidoscope*.

Desforges croyait passer un jour ou deux avec son ami. Tessier le conduit chez un libraire, où non-seulement on vendait des livres, mais où l'on faisait de la littérature. C'était chez lui, dans son magasin, situé, je crois, rue Esprit-des-Lois, que se tenait l'hôtel Rambouillet de Bordeaux.

Le voyageur trouve là huit ou dix jeunes gens avides de ce souffle parisien

qui porte au monde entier le pollen littéraire.

— Ah ! si nous avions un journal, disaient-ils, si nous avions surtout quelqu'un pour le fonder !

— Eh bien, mais me voilà, répondit Desforges.

Et, en effet, à la suite de cette réunion, grâce à Desforges, *le Kaléidoscope* fut fondé.

C'est ainsi que s'éparpillaient les missionnaires de la foi nouvelle, qui préparaient le grand mouvement littéraire de 1827, 1828 et 1829.

Desforges, qui ne me connaissait que de nom à cette époque, non pas par mon nom littéraire — je n'en avais pas — mais par mon nom d'enfant qu'il avait entendu dire chez M. Collard, ce bon et

excellent tuteur dont j'ai eu occasion de parler dans mes *Mémoires*, mit dans *le Kaléidoscope* des vers de moi, un fragment de mon élégie sur la mort du général Foy, je crois.

Plus tard, ce fut le point de repère de notre connaissance à Paris.

Un jour, j'entrais au *Café des Variétés*. Desforges causait avec Théaulon. Théaulon me dit bonjour d'un mouvement de tête.

Un moment après, Desforges vint à moi.

— Savez-vous, me dit-il, ce que prétend Théaulon à propos de vous?

— Théaulon m'aime beaucoup ; il ne faut pas croire aveuglément ce qu'il dit, ni même ce qu'il pense de moi.

— Eh bien, il m'a dit : Voilà ce

grand garçon maigre, il nous distancera tous tant que nous sommes en littérature.

J'envoyai à Théaulon un sourire de doute et un signe de remerciement.

De ce jour, date notre connaissance, disons mieux, notre amitié avec Desforges.

Tandis que Desforges était à Bordeaux, et fondait *le Kaléidoscope*, Ferdinand Langlé fondait à Paris le journal *la Nouveauté*.

Encore une tribune ouverte à la nouvelle école; encore un jalon marquant un pas fait en avant.

Langlé avait eu une idée financière qui n'était pas trop mauvaise pour un aide-chirurgien aux gardes, surtout quand on pense que cette idée précédait

de sept ans l'apparition d'Émile de Girardin, c'est-à-dire de l'homme qui a le plus d'idées en fait de presse.

Les mille premiers abonnés de *la Nouveauté*, versant soixante francs argent, devenait propriétaires de la moitié des actions du journal, l'autre moitié appartenait naturellement au fondateur : Ferdinand Langlé.

Quinze jours après le prospectus lancé, il y avait soixante mille francs en caisse.

Quand je dis en caisse, par malheur, il n'y avait pas de caisse.

Ce fut le défaut d'emplacement fixe pour serrer l'argent qui fit qu'au bout d'un certain temps il n'y eut plus qu'un caissier.

Et Dieu sait que ce n'était pas le caissier qui avait mangé la caisse, nous

allons en donner une preuve irrécusable.

Le caissier de *la Nouveauté* avait : cheval, cabriolet et domestique nègre. Il donnait à *Zoyo* — c'était le nom de son domestique — sept francs par semaine pour sa nourriture et celle de son cheval, vingt-huit francs par mois. C'était à lui de se tirer de là comme il pourrait.

Il s'en tirait en mangeant les sept francs et en nourrissant son cheval avec les côtes de melon, les feuilles de salade et les trognons de chou qu'il trouvait sur les tas d'ordures.

Il appelait cela mettre César au vert.

Quand cela ne suffisait pas, Zoyo tendait la main aux passants.

— Comment, drôle, tu mendies ? lui disait celui auquel il s'adressait.

— Monsieur, répondait Zoyo, ce n'est pas pour moi, c'est pour mon pauvre César, qui meurt de faim.

Et il montrait son cheval, dont l'air noble et digne inspirait la sympathie.

Quand les côtes de melon, les feuilles de salade et les trognons de chou étaient insuffisants ;

Quand l'appel à la charité publique avait mal rendu, Zoyo prenait un grand parti.

Il s'en allait chez le cireur de bottes, qui avait un établissement à l'entrée du passage Feydeau, et frottait des bottes de compte à demi avec le directeur de l'établissement.

Quand il avait gagné dix sous en cirant dix paires de bottes, il convertissait son gain en un picotin d'avoine ou

en une demi-botte de foin, et tant bien que mal, César dînait.

A cinq heures, *quand la caisse était fermée*, on harnachait César, on l'attelait au cabriolet.

Zoyo chaussait la culotte blanche, les bottes à revers, endossait le gilet jaune, la redingote verte, se coiffait d'un chapeau à large galon, orné d'une cocarde noire, amenait le cabriolet à la porte du bureau, rue de Richelieu, nº 67, en face de la bibliothèque.

Le caissier sautait dans son cabriolet, Zoyo rabattait la capotte, montait derrière; on gagnait le boulevart, on le suivait jusqu'à la place Louis XV; on prenait les Champs-Élysées, et l'on faisait un tour au bois.

Et si l'on demandait : quel est ce

monsieur avec un cheval alezan, un cabriolet vert et un nègre ?

On répondait :

C'est le caissier du journal *la Nouveauté.*

Cela faisait honneur au journal.

Ce n'était pas le tout d'avoir un caissier, il fallait un éditeur responsable.

L'éditeur responsable, à cette époque, était d'autant plus difficile à trouver qu'il en fallait absolument un.

On faisait beaucoup de procès aux journaux, on mettait beaucoup les éditeurs responsables en prison ; les éditeurs responsables étaient donc de toute nécessité.

Ferdinand Langlé jeta les yeux sur une espèce de nain nommé Dossion. La police du temps n'exigeait pas qu'un

éditeur responsable eût telle ou telle taille.

Ce Dossion était un singulier bonhomme, au nez rouge à la taille cambrée en arrière, toujours monté sur ses ergots. Je me souviens que nous l'appelions le tambour-major des rats de l'égout de Montmartre.

Cherchez l'étymologie du nom si vous voulez, quant à moi, je ne m'en souviens plus ; à coup sûr, elle se rattachait à quelque légende du temps, oubliée aujourd'hui.

Il avait été souffleur adjoint au Vaudeville, et avait tant fait près du bon Désaugier qu'il avait obtenu de lui de débuter dans *les Arlequins*, comme doublure de Laporte.

Mais, comme il avait la vue basse, le

jour de ses débuts il avait eu l'ingénieuse idée de mettre à son masque des verres de myopes.

Seulement il n'avait point pensé à une chose, c'était à la chaleur de la salle.

La chaleur troubla les verres, il en résulta que Dossion, en courant après Colombine, ne voyant plus où il mettait le pied, disparut dans le trou du souffleur.

Tout au contraire des roses qui ne vivent qu'un matin, Dossion n'avait vécu qu'un soir.

Nous avions inventé une scie à l'aide de laquelle nous faisions entrer Dossion dans des colères bleues.

Dossion avait un chien du même âge-

lage à peu près que le cheval de d'Artagnan, flottant de la nuance jonquille à la nuance bouton d'or.

Comme Dossion était mortellement ennuyeux, on prétendait que son chien avait présenté une pétition à la Chambre pour être autorisé à quitter son maître.

Mais les trois cents de M. de Villèle avaient considéré la chose comme une affaire politique, un d'eux avait même prononcé la fameuse phrase :

— L'anarchie commence à relever la tête !

La pétition de Castor avait passé à l'ordre du jour.

Le malheureux animal, forcé de demeurer attaché à Dossion, était trépassé d'ennui.

Je ne sais si Dossion est mort ou vivant.

S'il est vivant, les quelques lignes que je viens d'écrire sont un hommage que je lui rends.

S'il est mort, c'est une fleur que je jette sur sa tombe.

Maintenant, veut-on avoir une idée de l'esprit français en 1825?

— Comment cela, l'esprit français change donc?

— Parbleu! tous les dix ou quinze ans; c'est pour cela qu'il est éternel.

— Alors, à votre avis, les gens d'esprit n'auraient de l'esprit que pendant dix ans?

— Les hommes d'esprit ont de l'esprit toute leur vie, témoin Voltaire et M. de Talleyrand. Seulement leur es-

prit change de forme, comme un serpent change de peau, souvent pour en prendre une plus brillante que celle qu'il quitte.

En tous cas, voyez le chapitre suivant.

Spécimen de l'esprit des journaux en 1825.

Fragments d'un journal en 1825.

Paris, ce 5 septembre 1825.

.*. Les bassins du port de Grenelle contiennent en ce moment quatre cents navires français et étrangers.

.*. D'après le nouveau recensement fait de la population de Paris, elle se

monte à 1,500,000 âmes. On s'occupe de bâtir de nouveaux quartiers. Une société d'entrepreneurs a acheté, à cet effet, la plaine de Saint-Denis. Les travaux s'avancent avec rapidité.

⁂ Le gouvernement des Hellènes, établi à Constantinople, vient de permettre aux familles turques exilées de rentrer dans leurs foyers. On a rétabli la croix en argent massif sur l'église Sainte-Sophie.

⁂ Les statues de Colocotroni, de Léonidas, de Canaris et de Miltiade ont été inaugurées sur la place de Napoli de Romania. La civilisation fait tous les jours des progrès dans ces heureuses contrées.

⁂ On assure que l'on vient de poser une pierre sur le pilier gauche de l'Arc

de-Triomphe commencé à la barrière de l'Étoile; dans vingt-cinq ans, on posera la seconde.

⁂ Son Altesse Royale M. le duc de Bordeaux, généralissime des armées du roi, a passé dernièrement une grande revue dans le Champ-de-Mars. Il a accueilli avec bienveillance plusieurs pétitions, entre autres celle d'un invalide centenaire blessé à Austerlitz. Le prince a détaché sa croix, et s'est empressé de la placer lui-même sur la poitrine du vieux brave.

⁂ Son Excellence le duc de Chateaubriand vient de donner un grand dîner aux hommes de lettres les plus célèbres de notre époque. Walter Scott y assistait; car, malgré son grand âge, il a voulu revoir encore une fois la France.

Tous les convives ont contemplé avec une admiration mêlée de respect les plus grands écrivains de l'aurore du dix-neuvième siècle, les chefs de cette jeune école qui brille aujourd'hui avec tant d'éclat en France et en Angleterre ; l'illustre auteur d'*Ivanhoë* et de *Waverley* a, d'une voix octogénaire, porté un toast à la gloire des deux nations, jadis rivales, réunies aujourd'hui par la civilisation et par la littérature.

*** On vient de compter le nombre des auteurs qui travaillent actuellement pour les théâtres de Paris. Il se monte à 49,999. On joue six pièces nouvelles sur chaque théâtre tous les soirs.

*** Un libraire va ouvrir une souscription curieuse. Il s'agit de publier les ouvrages de tous les auteurs de l'antiquité

en un seul volume, et Voltaire tout entier sur le couvercle d'une tabatière.

*** M. Scribe vient de faire recevoir une comédie en cinq actes aux Français. Elle doit passer incessamment.

C'est la soixantième.

*** M..., célèbre mécanicien, prétend avoir inventé une nouvelle machine à vapeur pour faire applaudir les pièces nouvelles.

Sa force matérielle équivaudra à celle de cinq cents claqueurs.

Petites questions de circonstance.

— Qu'est-ce qu'un bon auteur?

— Un écrivain médiocre qui a su se faire l'ami de tous les rédacteurs de pe-

tites feuilles quotidiennes qu'on publie à Paris.

— Qu'est-ce qu'un auteur médiocre?

— Un homme de mérite, qui n'a que de l'esprit et du talent, et qui n'a pas su se faire des amis dans les journaux.

— Qu'est-ce que le Théâtre-Français?

— Mademoiselle Mars et Talma.

— Qu'est-ce que le théâtre de l'Odéon?

— Il signor Pasticcio (1).

— Qu'est-ce que l'Opéra-Comique?

— La capitale de l'empire de Sa Majesté Guilbert Ier (2).

— Qu'est-ce que le Vaudeville?

— Un petit gouvernement monarchi-

(1) Castil-Blaze.
(2) Guilbert-Pixérécourt.

que, tempéré par de l'ennui et du papier timbré.

— Qu'est-ce qu'un noble magistrat plein d'honneur et d'indépendance?

— M. Séguier.

— Qu'est-ce qu'un corps respectable, digne en tout de son noble président?

— La cour royale.

— Qu'est-ce que le conseil-d'État?

— Je ne sais pas.

— Pourquoi les auteurs gardent-ils parfois l'anonyme?

— Les uns pour ne pas faire crier au monopole, les autres par respect pour leurs créanciers.

— Quel est l'auteur le plus spirituel?

— M. Scribe.

— Le plus gai?

— M. Désaugiers.

— Le plus ennuyeux?

(*La suite incessamment.*)

Ce qu'il ne faut pas consulter.

La conscience, quand on aime les truffes.

Son intérêt, quand on veut conserver l'honneur.

Les avis des hommes instruits, quand on veut faire fortune en écrivant.

Un avoué, quand on a l'intention de s'arranger à l'amiable avec son adversaire.

Un membre de la cour royale, quand on veut gagner une mauvaise cause.

L'opinion d'une femme de quarante ans sur la beauté d'une jeune fille de seize.

Le discours de réception académique, quand on veut connaître son opinion sur le mérite de son prédécesseur.

Les affiches des théâtres, le matin, quand on veut savoir au juste les pièces que l'on jouera le soir.

Un journaliste, sur le talent d'un homme de lettres ou d'un auteur qui n'est pas abonné à la feuille.

Les vers de M. X..., quand on veut juger sainement des progrès que la poésie française a faits au dix-neuvième siècle. . . . . . .

L'arbre généalogique de sa famille, quand on ne veut pas s'exposer à rougir de valoir moins que ses ancêtres.

L'opinion publique, quand on est sûr de la braver toujours.

Ouvrage inédit.

Dans la table des matières d'un ouvrage qui n'a pas été imprimé, on a copié à la hâte les titres suivants avec les lettres qui y correspondent.

Chaire d'instruction publique.	O. T.
Charte.	M. E.
Censeurs.	E. B. T.
Confiance publique.	F. A. C.
Crédit.	B. C.
École normale.	D. P. C.
Joueurs à la Bourse. . . .	K. O. T.
Premier visir.	A. I.
Vieilles doctrines.	U. E.

Votes. . . . . H. T.
Responsabilité. . . . . L. U. D.
3 pour 100. . . . . A. V. Q.

Et plusieurs autres que nous n'avons pas jugé à propos de transcrire ici.

Proverbes étrangers.

Attends le soir pour louer un beau jour : attends la mort pour louer une belle vie.

On n'est jamais si bien qu'on ne puisse être mieux ; on n'est jamais si mal qu'on ne puisse être pis.

Qui parle sème, qui écoute recueille.

Le méchant est comme le charbon, s'il ne vous brûle pas, il vous noircit.

Le marteau d'argent brise les portes de fer.

Faute de bœufs, on laboure aveo des ânes.

La vaine gloire a des fleurs, mais pas de fruits.

Quand le malheur dort, crains de l'éveiller.

Qui permet tout refuse tout.

Si tout le monde a dit que tu es un âne, il faut braire.

Fuis pour un moment l'homme colère, pour toujours l'homme dissimulé.

Dieu ne nous a point bâti de ponts, mais il nous a donné des mains.

L'oisiveté ressemble à la rouille, elle use plus que le travail. La clé dont on se sert est toujours claire.

Il en coûte plus cher d'entretenir un vice que d'élever deux enfants.

Si tu achètes le superflu, tu vendras bientôt le nécessaire.

Les enfants et les fous s'imaginent que vingt ans et vingt sous ne doivent jamais finir.

Voulez-vous savoir ce que vaut l'argent, essayez d'en emprunter.

Petite revue médicale.

Bévue.

Tel système a occasionné bien des *bévues*, tel docteur fait de fréquentes *bévues*.

Terme par lequel les médecins désignent l'homicide médical.

Médecine.

Science noyée dans un déluge de mots où surnagent quelques faits épars; sorte d'astrologie judiciaire appliquée au corps humain; labyrinthe inextricable d'observations contradictoires; espèce de jeu à pile ou face de la vie des hommes; méthode savante de tuer un malade avec le même remède qui aura servi à en guérir un autre; charlatanisme exercé de bonne foi par des hommes fort instruits dans la physique, la chimie, l'anatomie et l'histoire naturelle.

Purgation.

Empoisonnement à petite dose.

Malade.

Matière première de l'industrie médicale.

Laboratoire vivant de chimie pharmaceutique.

Homme qui paie pour qu'on lui débite des fariboles, qu'on établisse des expériences sur ses organes, qu'on lui fasse avaler du demi-poison jusqu'à ce que la nature l'ait guéri ou que les remèdes l'aient tué.

Du reste, consultant tout le monde, expliquant à tort et à travers les causes de ses souffrances, et raisonnant d'ordinaire sur sa propre maladie avec plus d'absurdité encore que son médecin.

La vie.

Sorte de maladie inquiète et agissante, dont le sommeil nous soulage chaque nuit, dont la médecine arrête les développements, et dont la mort est le remède.

La plupart des hommes trouvent qu'il en est de cette maladie comme de toutes les autres, c'est-à-dire que le remède est pire que le mal.

Lit.

Meuble de repos et d'angoisse, de douleur et de volupté, berceau et tombeau, sorte d'amphithéâtre où le malade s'expose bénévolement à l'instruction expérimentale de son médecin.

Corbillard.

Malle-poste de la médecine, portant de ses nouvelles à l'autre monde, et n'en rapportant jamais.

Nouveau supplément au dictionnaire de l'Académie.

Bourse. Voyez forêt de Bondy.

Abus. Système de centralisation.

Tribune. Espèce de meuble qui a la forme d'un buffet.

Fauteuil académique. Lit de repos où les dormeurs ont quinze cents francs pour dormir, et le double s'ils ronflent.

Plume. Poignard dans les mains de la calomnie.

Mouches. Celles qui n'ont pas d'ailes sont les plus dangereuses.

Urne de scrutin. Tirelire ministérielle.

Ami. Nom que l'on donne au premier venu, quand on a oublié son nom; on le fait alors généralement précéder du mot *cher.*

Amies. Femmes qui n'ont pas le même amant.

Cure-dent. Jeton de présence des ventrus.

Belgique. Champ d'asile des agents de change.

Délation. Dévoûment à la chose monarchique.

Bonne foi. Moment de distraction.

Dignité. Le singulier marche difficilement à côté du pluriel.

Police. Ruche où il n'y a pas de miel.

Quarante. Voyez zéro.

Quarante ans. Débuts d'un député, retraite d'une femme.

Corvées. Abolies en 1789, maintenues seulement pour les lecteurs et les rédacteurs de journaux ministériels.

Cou. Partie responsable des ministres en Turquie.

Trésor. Tonneau des Danaïdes.

Se rallier. Se vendre.

Fournisseur. Homme qui fait jeûner les chevaux pour mettre leur foin dans ses bottes.

Exactitude. Politesse des rois.

Destitution. Politesse des ministres.

Opinion publique. Miroir qu'on ne consulte plus dès qu'on est en place.

Vous voyez, chers lecteurs, que l'es-

prit de 1825 n'est pas l'esprit de 1855, mais est toujours de l'esprit.

Maintenant, de qui était cet esprit-là?

Parbleu! je vais vous le dire.

Il était de Brucker, de Michel Masson, de Romieu, de Garnier Pagès aîné, de Dupeuty, de Villeneuve, de Cavé, de Vulpian, de Desforges.

Seulement Desforges avait plus particulièrement de l'esprit en vers.

C'était lui qui faisait à peu près toutes les épigrammes.

Voici celle qui lui ouvrit, non pas les portes de l'Académie, mais celle du *Figaro*, qui succéda à la *Nouveauté*.

A. M. DE P.

Grenadier, que l'inceste enflamme,
On disait à voir ton ardeur,
Que l'imprimerie est ta femme
Et que la censure est ta sœur.

Revenons à Eugène Sue, dont nous ne nous sommes écarté, au reste, que pour faire connaître à nos lecteurs le journal où il fit ses premières armes.

Débuts d'Eugène Sue dans le journalisme. — L'homme mouche.

Vers la fin de 1825, Eugène Sue revint de Toulon.

Il trouva la *Nouveauté* en pleine prospérité.

Ferdinand Langlé était directeur du

journal. Eugène Sue venait de faire jouer un *à-propos* à Toulon ; il était auteur ; il se trouva tout naturellement rédacteur.

On lui demanda des articles.

Il en fit quatre : une série intitulée *l'Homme-Mouche*.

Ce sont les premières lignes de l'auteur de *Mathilde* et des *Mystères de Paris* qui aient été imprimées.

Il nous semble curieux de les consigner ici.

Nos Souvenirs, nous l'avons dit, sont les archives littéraires de la première moitié du dix-neuvième siècle.

D'ailleurs, il est toujours curieux pour les artistes d'étudier le point de départ d'un homme arrivé au sommet élevé où est parvenu notre illustre confrère.

Voici les quatre articles qu'il écrivit dans la *Nouveauté* et qui parurent :

Le premier dans le numéro du lundi 23 janvier.

Le second dans le numéro du mercredi 25 janvier.

Le troisième dans le numéro du dimanche 29 janvier.

Et le quatrième dans le numéro du mardi 31 janvier 1826.

Première lettre de l'homme-mouche.

A Monsieur le préfet de police.

« Monsieur le préfet,

» Je prends la liberté de me rappeler à votre souvenir, car vous n'ignorez pas

que, depuis dix ans que je suis au bagne de Toulon, je n'ai pas interrompu un seul instant les honorables fonctions que l'on m'a confiées ; cependant, comme il serait possible que vous m'eussiez oublié, je vais vous tracer de nouveau un petit tableau de mon existence physique et morale.

» Je m'appelle de *** ; oui, monsieur le préfet, de *** ! Mon nom est précédé de cette particule, et j'ai pourtant été confondu avec un tas de coquins obscurs... Mais, hélas ! vous le savez comme moi, dans ce monde à quoi n'est-on pas exposé ? Revenons à mon portrait ; je ne suis ni grand, ni petit, ni beau, ni laid ! J'ai une de ces figures qui s'oublient facilement, ce qui est un grand avantage dans notre état, car si l'on nous recon-

naissait toujours, nous serions souvent exposés à des scènes fort désagréables. La nature m'a doué d'un de ces regards obliques que le vulgaire appelle louches, mais que nous autres savons apprécier, car lorsqu'on a l'air de regarder d'un côté, on voit de l'autre ; j'ai l'organe de l'ouïe très développé, et, dans une conversation, pas un mot ne m'échappe ; enfin, ma colonne vertébrale est excessivement souple, ce qui m'a été d'une grande utilité dans mainte occasion..... Quant au moral, j'ai l'air du monde le plus engageant ; je suis poli, affable, obséquieux même, et je possède la flatterie au plus haut degré, je m'insinue dans l'intérieur des familles, je pénètre les replis les plus cachés du cœur humain ; un regard, un demi-mot me mettent sur

là voie, et quand, malgré toute ma pénétration, toute ma science, je n'ai rien retrouvé, alors j'invente...

» Grâce à cette réunion d'heureuses qualités, vous eûtes la bonté de me donner de l'emploi : criblé de dettes, connu comme un assez mauvais sujet du bon ton... vous entendez... un de vos agents, qui pouvait m'apprécier, me proposa d'entrer dans la grande confrérie ; j'acceptai, et ce nouvel état ne servit qu'à développer mon naturel, car je fus accusé pour faux ; j'eus beau supplier, intriguer, faire parler en ma faveur par un de mes confrères de Montrouge... impossible de me disculper ; la justice et les tribunaux n'entrent pas malheureusement dans tous ces petits intérêts-là ; elle ne plaisante jamais : je fus condamné

à dix ans de travaux forcés! quelle humiliation pour un agent de l'autorité!!!

» A peine arrivé dans ce vaste établissement... qui rend réellement d'éminents services à la société, et qu'on devrait nommer autrement, par égard pour nous autres, gens bien nés... ma figure plut à l'inspecteur de police; il devina mes talents, me fit des propositions; malgré le vœu que j'avais fait, de ne plus servir un pays aussi ingrat... la philanthropie, le désir du bien général, etc., me déterminèrent; mais hélas! quelle décadence, monsieur le Préfet! être réduit à examiner la conduite morale et politique des autres galériens... moi, qui avais exercé cet état important dans la meilleure société! vous m'avouerez que c'est très désagréable : outre que les

agents en chef ne sont pas honnêtes du tout... au moins dans la capitale, on gazait les termes... vous nous faisiez appeler agents de l'autorité, voire même du gouvernement, tandis que là, on vous appelle mouchard tout court.. si nous nous plaignons, si nous parlons de notre utilité, on nous compare aux plus vils instruments... enfin, monsieur le préfet, c'était à n'y pas tenir ; heureusement que vous avez bien voulu vous intéresser à moi pour me faire, le plus tôt possible, sortir de ce vilain endroit, et me promettre de me faciliter les moyens de continuer une carrière que je crois avoir exercée avec honneur et au gré de vos désirs ; car j'ai mis à profit le temps que j'ai passé ici, j'ai fait des progrès sensibles en souplesse et en ruse ; je sais beau-

coup de tours d'adresse que m'ont enseignés ces messieurs, et j'en compte faire usage, non pas pour moi, mais pour le bien public.

» Vous voyez, monsieur le préfet, que je suis digne de toute votre estime et de votre confiance; mes talents ont augmenté; j'ai analysé la délation avec fruit, et je suis certain que ma conduite passée vous sera un garant de ma fidélité future à remplir mes devoirs.

» Veuillez me faire connaître vos ordres et ce que vous désirez faire de moi à la sortie du bagne...

» J'ai l'honneur d'être, monsieur le préfet, avec la considération la plus distinguée,

» Votre très humble serviteur,

» L'HOMME-MOUCHE. »

Deuxième lettre de l'homme-mouche.

A monsieur le préfet ***.

« Monsieur,

» J'ai reçu vos nouveaux ordres, et grâce à vous je suis sorti de ce vilain endroit où je m'ennuyais à la mort, car j'y étais tout à fait déplacé ; j'ai quitté l'uniforme, j'ai changé mon bonnet rouge pour un trois pour cent... Oh ! pardon, monsieur le préfet... pardon... cela m'échappe... N'allez pas croire au moins que je veuille insulter ce respectable M. de V***, notre père à tous, notre bon père, car c'est lui qui fournit à toutes nos petites dépenses, à votre budget secret... Mais cette expression est si uni-

versellement répandue, que je suis excusable; j'ai donc quitté cette casaque rouge qui m'allait si mal, pour un frac couleur aile de mouche, c'est du dernier goût; au lieu de cette grosse bague qu'ils m'avaient mise aux jambes (ce qui, entre nous, n'a pas le sens commun), j'en ai une fort jolie, sur laquelle est gravé un œil qui n'est pas celui de la Providence. Mon passeport est en règle... On accordera protection et appui, etc., etc., au sieur du ***, propriétaire... Il est vrai que j'ai fort peu de propriétés, que je n'en ai même pas du tout... si ce n'est un pot de fleurs avec un rosier... que j'ai confié aux soins d'un ami, à l'époque de mon accident, mais j'ai mon industrie... votre protection, et c'est quelque chose : je me suis mis en route le ***

pour ***. Je vais tâcher de vous rendre un compte succinct de mon voyage.

» J'ai préféré la diligence, parce que, pour nous autres *observateurs*, le théâtre est plus vaste et les scènes plus variées ; j'aurais bien désiré avoir le coin gauche, à cause de *mon épaule*, mais la place était prise, il a fallu me contenter du côté droit. En face de moi se trouvaient deux grands militaires, porteurs de moustaches effroyables. Je ne sais... mais leur aspect m'importunait... je ne pouvais supporter leurs regards. A côté d'eux était un prêtre, et j'avais pour voisin un gros monsieur et une grosse dame. Je commençai par faire semblant de dormir, parce que cela n'empêche pas d'entendre, et qu'on inspire une honnête confiance.

» Les deux militaires parlaient à voix basse ; les mots : « Mécontents... Assez de leur service, etc., etc., » frappèrent mon oreille attentive. Je jugeai qu'il était temps de ne plus dormir... Je m'éveillai ; je tâchai de provoquer insensiblement une de ces petites inconséquences dont nous faisons si facilement des conspirations... Impossible... Je suis forcé de l'avouer, ils pensaient... presque bien... Écoutez notre conversation :

« — Ces messieurs sont au service ?

» — Nous y étions.

» — Ces messieurs ont quitté le service volontairement ?

» — Oui, monsieur.

» — Ces messieurs ont bien fait, car, dans le temps où nous sommes, hélas !

comment récompense-t-on la valeur... Tenez, moi qui vous parle...

» — Monsieur a servi ?

» — Beaucoup, messieurs, beaucoup... même plus que je n'aurais voulu... et Dieu sait comment j'ai été récompensé !

» — Nous, monsieur, c'est à peu près la même chose ; nous allons en Grèce, nous offrons notre bras et notre sang ; on accepte et on ne nous paie pas... Nous manquons vingt fois d'être assassinés... Alors nous quittons cette terre inhospitalière... et nous revenons servir le roi, dans nos grades respectifs.

» Vous voyez, monsieur le préfet, qu'il n'y avait rien à faire de ce côté ; je m'adressai au curé... Écoutez encore.

» — Monsieur le curé va rejoindre sa paroisse ?

» — Oui, monsieur.

» — La paroisse de monsieur le curé est considérable ?

» — Non, monsieur.

» — Alors les appointements de monsieur le curé doivent être fort médiocres ?

» — Oui, monsieur.

» — Mais c'est affreux des appointements médiocres. Comment veut-on que le clergé soutienne le trône si on le paie aussi mal ?

» — Monsieur, je ne me plains pas, car je trouve encore de quoi secourir quelques malheureux.

» — Mais, monsieur le curé, secourir les malheureux, sans doute, c'est fort

beau, mais vous devez vivre de privations?

» — Monsieur, j'ai fait vœu de charité et d'humilité... Je suis fidèle à mon vœu.

» — Mais, monsieur le curé, je connais des habitants de Montrouge qui ont aussi fait ce vœu-là, et ça n'empêche pas...

» — Monsieur, je n'habite pas Montrouge, je suis honnête homme, pieux, et je sais aimer Dieu sans haïr mon prochain.

» A ces mots il se remet à lire son bréviaire.

» Il ne me restait plus qu'à exploiter le gros monsieur et la grosse dame, mais ils ronflaient à qui mieux mieux... Je

pris le parti d'éveiller le gros monsieur, pour lui demander l'heure... Il accueillit ma demande assez peu civilement, mais il était éveillé, et c'est ce que je voulais. J'engageai la conversation, et j'appris qu'il était électeur... électeur... Hein, monsieur le préfet... électeur... quelle mine... Eh bien! pas du tout : écoutez encore...

» — Peut-on savoir de quel côté monsieur votera?

» — Parbleu, monsieur, du bon côté.

» — Comment, monsieur, lequel, y en a-t-il donc tant?

— Celui où se trouvent l'amour du roi et une juste liberté.

» Et de trois. Vous avouerez, mon-

sieur le préfet, qu'il est excessivement désagréable de perdre ainsi un temps précieux ; aussi, pour l'éviter, je serais assez d'avis de faire surveiller d'abord les deux grands militaires... Ils aiment le roi... c'est bien... Ils sont braves... c'est très bien... Mais ils ont combattu les Turcs, et c'est suspect. Et ce prêtre... qui fait du bien... qui n'habite pas Montrouge... c'est suspect... très suspect... Car enfin, il ne suffit pas d'aimer Dieu et son prochain... Il faut savoir se faire respecter. Quant au gros monsieur, il avait un air goguenard avec son bon côté. La grosse dame a rappelé certaine époque où on assommait les chiens ; j'ai pris cela pour une personnalité. Tenez, si vous m'en croyez, nous dénoncerons toute la voiture. Si ça ne fait pas de mal,

ça ne peut pas faire de bien. Vous voyez... toujours fidèles à nos principes.

» Nous sommes arrivés à *** ; j'attends de nouvelles instructions.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» L'Homme-Mouche. »

Troisième lettre de l'homme-mouche.

*A Monsieur le Préfet ***.*

Monsieur,

J'ai reçu vos nouveaux ordres à mon arrivée à ***; je suis logé d'une manière commode et agréable; j'ai surtout un fort joli cabinet où *je travaille*; je mange à table d'hôte, parce qu'on peut mieux

observer; le théâtre n'est pas très bon, mais il faut bien aller quelque part.

Je vous avouerai que je ne goûte pas du tout la manière de voir des acteurs.

Je vous recommande surtout de faire défendre un pitoyable mélodrame, où l'on pend un espion; ce n'est pas que je redoute aucune allusion, mais c'est égal, on n'aime pas à voir ces spectacles-là devant les yeux; d'ailleurs, la pièce est immorale, très immorale.

Il m'est arrivé ici une scène assez bizarre, mais qui prouve combien vos employés, mes confrères, font bien leur devoir.

Je vous demanderai la permission de vous rapporter notre conversation et les réflexions que nos réponses mutuelles

nous suggéraient, car mon confrère m'a communiqué les siennes.

J'étais allé au café prendre ma demi-tasse, parce que cela donne des idées, agrandit l'imagination, car vous sentez que nous ne pouvons jamais avoir trop d'imagination. Je prenais donc mon café sur la table qui est près du poêle, excellente place pour un observateur,.. on domine tout... rien ne vous échappe; on est à peu près caché par le tuyau, et grâce à cet abri protecteur, on voit sans être vu.

Le café était assez mal composé : des marchands, quelques sous-officiers, des petites gens, enfin, je perdais mon temps, lorsqu'un grand monsieur, d'assez mauvaise mine, entra dans le café; ses regards observateurs le parcoururent

dans tous les sens; puis il choisit une table dans un coin écarté et demanda d'une voix de stentor... devinez... monsieur le préfet... j'ose à peine vous le dire... il demanda le *Constitutionnel!!!* Vous sentez bien, qu'en province surtout, quand on demande un journal comme celui-là, on est très suspect... Aussi, je m'approchai d'un air engageant, je lui souris agréablement...

(Écoutez, monsieur le préfet, c'est une espèce de scène de comédie.)

L'Homme-Mouche. — Monsieur voudrait-il me passer le journal après lui?

L'Inconnu. —Certainement, monsieur, avec plaisir... (Voilà un gaillard qui fait un bien mauvais choix en fait de journaux... Tâchons d'engager la conversation...) Monsieur va bien s'ennuyer en

attendant..., s'il prenait un autre journal?...

L'Homme-Mouche. — Monsieur, je vous avouerai que je ne lis que celui-là.

L'Inconnu. — (A part.) — Diable! que celui-là, attention!... (Cet homme est suspect...) Monsieur a bien raison; c'est le seul, l'unique, qui pense bien... Seulement, je lui voudrais un peu plus d'énergie...

L'Homme-Mouche. — (A part. — Ceci devient sérieux, très sérieux...) Certainement, monsieur, je lui voudrais beaucoup plus d'énergie... car, entre nous... ça va mal... très mal... n'est-ce pas?

L'Inconnu. — Hum! hum!...

L'Homme-Mouche. — (A part. — J'espère que c'est clair!...) Parbleu... je le

crois bien, ce M. de V***, entre nous... c'est un...

L'Inconnu. — (Plus de doute...) Comment donc?... Et ce M. de C***, c'est un paresseux...

L'Homme-Mouche. — (Je ne puis décidément plus longtemps supporter un langage aussi opposé à la morale publique...) Monsieur, je suis désolé... mais j'ai une triste fonction à remplir... à remplir envers vous, vu votre manière de penser.

L'Inconnu. — Eh bien! monsieur...

L'Homme-Mouche. — Eh bien! monsieur... je vous arrête...

L'Inconnu. — Monsieur, ne plaisantez pas avec des choses aussi sacrées... dans cet instant, je suis moi-même disposé à vous arrêter.

L'Homme-Mouche. — Comment, m'arrêter !... Monsieur, connaissez-vous ce signe respectable et respecté... le connaissez-vous?

L'Inconnu. — Quoi ! vous seriez ?...

L'Homme-Mouche. — Comme vous dites...

L'Inconnu. — Le tour est charmant !... (Lui montrant sa carte.)

L'Homme-Mouche. — Comment, vous êtes aussi un M...

L'Inconnu. — Parole d'honneur, foi d'honnête homme... touchez là.

L'Homme-Mouche. — Monsieur, sans vous flatter, vous avez été charmant... impossible de réunir plus d'esprit... de finesse... de pénétration...

L'Inconnu. — Et vous donc?... Comme vous lancez le mot de temps en temps,

et votre hum ! hum ! quelle profondeur !.. quel génie dans votre hum ! et puis, il faut l'avouer, vous avez tout à fait le ton de bonne compagnie... Je vous prenais au moins pour un courtier... marron...

L'Homme-Mouche. — Vous êtes trop indulgent... si un petit verre pouvait vous être agréable...

L'Inconnu accepta le petit-verre, me mit au fait de quelques petites intrigues dont je vous donnerai connaissance.

Vous voyez, monsieur le Préfet, avec quelle zèle nous nous occupons du bien public... J'attends de nouveaux ordres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L'Homme-Mouche.

Quatrième et dernière lettre de l'homme-mouche.

*A Monsieur le Préfet***.*

Monsieur,

Vous avez été instruit de l'accident qui m'a forcé de revenir dans la capitale ; ça commence à aller un peu mieux, seulement les reins sont encore bien faibles; enfin n'y pensons plus... mais je l'ai échappé belle... une canne grosse comme le bras! ah ciel! j'en frisonne encore... Revenons à nos affaires.

Comme dans la capitale chaque instant offre un sujet d'observation, je vais tout bonnement vous tracer un petit journal de ma journée.

Je me suis levé à neuf heures; j'ai appelé mon petit Brisquet. Quel bon chien!... Quel chien estimable!... Monsieur le Préfet, vous n'en avez pas d'idée; d'abord il *rapporte* très bien; il a un nez... Quel nez! il sent un suspect d'une lieue à la ronde... et il arrête... supérieurement! Je ne fais pas mieux...

J'ai été déjeûner dans un cabaret de la rue Montorgueil. Un cabaret... direz-vous, monsieur le Préfet; quel mauvais genre!... Comment un homme de bon ton peut-il fréquenter un tel endroit?... Eh bien! détrompez-vous... Ce cabaret est quelquefois le rendez-vous de jeunes élégants du Café de Paris, qui viennent y manger des huîtres fraîches et boire du vin blanc..... J'attendis quelque temps... Rien ne paraissait digne de fixer

mon attention... lorsque j'entendis du bruit dans l'escalier, et je vis monter quatre jeunes gens ; ils avaient l'air un peu défaits... leur toilette était négligée... J'y suis... ils sortent du bal... du jeu, etc., etc. Écoutons.

... Que demanderons-nous ? des huîtres, du vin blanc et une soupe au madère... pas autre chose... ici, il n'y a que cela de supportable... A propos mon cher, sais-tu qu'on devrait faire fermer ces maisons honnêtes où l'on vous vole votre argent, et dont les maîtresses vivent du produit du flambeau ; autrefois, si l'on y allait, on était sûr au moins d'y trouver bonne compagnie... en hommes ; mais, maintenant..., qu'y voyez-vous ? des gens fardés, des fripons et même des

mouchards... (J'irai là, monsieur le Préfet.)

L'entretien roula sur des femmes, des chevaux... le vocabulaire ordinaire de ces messieurs... ils s'en allèrent en se donnant rendez-vous pour le bal de l'Opéra... J'allai faire un tour aux Tuileries, aux Champs-Élysées .. voir si je ne pourrais pas mal interpréter un pantalon... ou dénoncer un chapeau... Oui, monsieur le Préfet... n'avons-nous pas eu les habillements politiques? les quiroga... les bolivar, etc. Je ne remarquai qu'un gros monsieur en trois pour cent... J'eus d'abord envie... de faire quelque attention à lui... mais j'appris qu'il arrivait de province... alors je vis qu'il était coiffé sans intention politique. Je fus à la Bourse, c'était comme à l'ordi-

naire, des entrepreneurs en faillite, des goujats se vendant trois ou quatre cent mille livres de rente et s'empruntant trente sous pour aller dîner!...

Cinq heures sonnèrent, je me rendis au Café Anglais... quel désappointement pour un observateur!... J'arrive, je me trouve seul... j'espère que la foule va arriver... personne ne vient, excepté un monsieur qui demande un poulet à la Marengo, et un potage à la Colbert... à la Colbert!... il me semble que c'est un peu insultant pour M. de V***, nous verrons; mais comme ils étaient seuls, il n'y eut pas de conversation... Je fus delà aux Variétés... rien de marquant... mauvaise journée... Monsieur le préfet... elle finira mal... Cependant, j'y pense, vous avez toléré une chose bien extraordi-

naire... Votre M. Odry, avec sa chanson des gendarmes... mais c'est direct... cela, monsieur le Préfet... c'est direct... les gendarmes n'obéissent qu'à l'impulsion qu'on leur donne... cette impulsion est produite par une autre... remontez à la source... et vous verrez que rien n'est sacré pour M. Odry... en sortant du spectacle, je fus dans une maison de jeu... il n'y a guère à observer dans ces endroits (aussi c'est de l'un d'eux que je vous écris, ne sachant que faire de mon temps), parce que les croupiers, etc., sont nos confrères... mais quelquefois on y voit le jeune homme s'y présenter pour la première fois... il rougit... porte à la ronde des yeux timides... et tremble de rencontrer un regard de connaissance... sa vue surtout s'arrête avec

crainte sur le banquier... si on allait l'expulser... l'empêcher de perdre l'or, fruit d'un emprunt usuraire!!

Le banquier m'appelle; justement il venait d'entrer un de ces jeunes gens... — Mon cher, me dit-il (je connais beaucoup ce banquier; nous avons *servi* ensemble), ce jeune homme a de l'or... beaucoup d'or... mes renseignements sont pris... mais il est timide... il tente la fortune d'une main tremblante... Donnez-lui l'exemple... Rendez-nous un petit service... car, vous savez, *nous* et *vous*, c'est tout un... Prenez ces dix mille francs; jouez comme vous voudrez; perdez, gagnez, l'exemple agira sur lui, et il mordra à l'hameçon... — Je pris les billets... Le banquier s'apprêta à lancer la bienheureuse boule, le con-

frère, il a un poignet d'enfer, c'est comme un coup de pistolet, et...

(Ici le manuscrit est interrompu; on lit la lettre suivante.)

« Monsieur le Préfet,

» L'Homme-Mouche n'est plus... un malheur effroyable vient d'arriver. Le banquier allait lancer la fatale boule de roulette, mais, au moment où son bras vigoureux lui donnait l'impulsion, elle lui est échappée des mains, est allée frapper à la tête notre malheureux ami, et il est tombé mort dans mes bras, victime de son attachement à ses devoirs. Quelle perte! Monsieur le Préfet. Je vous envoie, ci-joints, une lettre, sa médaille, etc., etc.

» Si vous aviez assez de confiance en moi pour me donner sa place (car il a un grade au-dessus de moi), je vous en aurais la plus grande obligation... Il y a huit ans que je végète dans les bas emplois... et étant aussi bien né, aussi bien élevé que le défunt, je puis prétendre à le remplacer.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» L'HOMME-MOUCHE. »

On voit que l'opposition de notre ami Eugène Sue ne date pas d'hier.

Eugène Sue (suite).

On comprend que la *Nouveauté* ne payait pas ses rédacteurs au poids de l'or. D'un autre côté, le docteur Sue restait inflexible. Il avait sur le cœur, non-seulement le vin bu, mais le vin gâté.

On avait bien une ressource extrême dont je n'ai point encore parlé, et que je réservais, comme son propriétaire, pour les grandes occasions.

C'était une montre Louis XVI entourée de brillants, à fond d'émail, donnée par la bonne marraine, par l'impératrice Joséphine.

Dans les cas extrêmes, on la portait au Mont-de-Piété, et l'on en avait cent cinquante francs.

Elle défraya le mardi-gras de 1826; mais le mardi-gras passé, après avoir traîné le plus longtemps possible, il fallut prendre un grand parti et s'en aller à la campagne.

Bouqueval offrait aux jeunes gens son hospitalité champêtre et frugale. On alla à Bouqueval.

La Pâque arriva, et avec la Pâque un certain nombre de convives. Chacun avait promis d'apporter son plat, qui un homard, qui un poulet rôti, qui un pâté.

Or, il arriva que, chacun comptant sur son voisin, l'argent manquant à tous peut-être, personne n'apporta rien.

On alla droit aux étables, et on égorgea un mouton.

Par malheur, le mouton était un magnifique mérinos, que le docteur Sue gardait comme échantillon.

Il fut dépouillé, rôti et mangé jusqu'à la dernière côtelette.

Lorsque le docteur apprit ce nouveau méfait, il se mit dans une colère abominable.

Heureusement qu'aux colères pater-

nelles Eugène Sue opposait une admirable sérénité. C'était un charmant caractère que celui du brave enfant, toujours gai, joyeux, riant.

En est-il encore ainsi? Les soucis ont passé sur son visage, et l'exil pèse sur son cœur.

Ordre fut donné à Eugène Sue de quitter Paris.

Il passa dans la marine, et fit deux voyages aux Antilles.

De là la source d'*Atar-Gull*, de là l'explication de ces magnifiques paysages qui semblent entrevus dans un pays de fées, à travers les déchirures d'un rideau de théâtre.

Puis il revint en France. Une bataille décisive se préparait contre les Turcs, Eugène Sue s'embarqua comme aide-

major à bord du *Breslau*, capitaine La Bretonnière, assista à la bataille de Navarin, et rapporta, comme dépouilles opimes, un magnifique costume turc, qui fut mangé au retour jusqu'à la dernière broderie, un sabre et un Koran.

Tout en mangeant le costume turc, Eugène Sue, qui prenait peu à peu goût à la littérature, avait fait jouer, avec Desforges, *Monsieur le Marquis*. Enfin, vers le même temps, il faisait paraître, dans *la Mode*, *Plick et Plock*, son point de départ comme roman.

Sur ces entrefaites, le grand-père maternel d'Eugène mourut, lui laissant soixante-quinze mille francs à peu près.

C'était une fortune inépuisable.

Aussi le jeune poète, qui avait vingt-

quatre ans, donna-t-il sa démission, et *se mit-il dans ses meubles.*

Nous disons : *se mit-il dans ses meubles*, parce qu'Eugène, artiste d'habitude comme d'esprit, fut le premier à meubler un appartement à la manière moderne. Eugène Sue eut, le premier, tous ces charmants *bibelots* dont personne ne voulait alors, et que tout le monde s'arracha depuis, vitraux de couleur, porcelaines de Chine, porcelaines de Saxe, bahuts de la Renaissance, sabres turcs, crigs malais, etc.

Puis il entra chez Gudin, et se mit à faire de la peinture.

Nous avons dit qu'Eugène Sue dessinait ou plutôt croquait assez habilement. Il avait, je me le rappelle, rapporté un album de Navarin qui était

doublement curieux, et comme côté pittoresque, et comme côté artistique.

Ce fut chez l'illustre peintre de marine qu'arriva à Eugène Sue une de ces dernières aventures de gamin, qui clot la série des folies de jeunesse qui avaient rendu célèbre la société Rousseau, Romieu et Eugène Sue.

Nous avons, à propos de la parodie de Henri III, raconté la fameuse aventure de la rue du Mont-Blanc, connue sous le titre de *Portier, je veux de tes cheveux*, et reproduite dans *les Mystères de Paris*.

Gudin, qui avait trente ans alors, était déjà dans toute la force de son talent et dans tout l'éclat de sa renommée; les amateurs s'arrachaient ses œuvres, les femmes se disputaient l'homme. Gudin,

comme tous les artistes dans une certaine position, recevait de temps en temps des lettres de femmes inconnues qui, désirant faire connaissance avec lui, lui donnaient des rendez-vous à cet effet.

Un jour, il en reçut deux. Les deux lettres donnaient rendez-vous pour la même heure. Gudin ne pouvait pas se dédoubler, et fit part à Eugène Sue de son embarras.

Eugène Sue s'offrit pour le remplacer. De l'élève au maître, il n'y avait qu'un pas.

Puis, il y avait une grande ressemblance physique entre Gudin et Eugène Sue : de même taille, ayant tous les deux la barbe et les cheveux noirs, de beaux yeux, des dents magnifiques, l'un vingt-

sept ans, l'autre trente. La plus mal partagée des deux inconnues n'aurait point à crier au voleur. D'ailleurs on mit les deux lettres dans un chapeau, et chacun y prit la sienne.

A partir de ce moment, et pour le reste de la journée, il y eut deux Gudins et plus d'Eugène Sue.

Le soir, chacun alla à son rendez-vous. Le lendemain, tous deux revenaient enchantés.

La chose eût pu durer ainsi éternellement. Mais la curiosité perdit toujours les femmes, témoin Ève, témoin Psyché.

La dame qui avait obtenu le faux Gudin en partage avait des goûts artistiques. Après avoir fait connaissance avec

le peintre, elle voulut absolument voir l'atelier.

Gudin travaillant la palette et le pinceau à la main.

Au nombre des femmes curieuses, nous avons oublié Sémélé, qui voulut voir son amant Jupiter dans toute sa splendeur, et qui fut brûlée vive par les rayons de la foudre.

Le faux Gudin ne put résister à tant d'instance. Il consentit, et donna rendez-vous pour le lendemain à la belle curieuse.

Elle devait venir à deux heures de l'après-midi, moment où le jour est le plus favorable à la peinture.

A deux heures moins un quart, Eugène Sue, vêtu d'une magnifique livrée, attendait dans l'antichambre de Gudin.

A deux heures moins quelques minutes, la sonnette s'agita sous la main tremblante de la belle curieuse.

Eugène Sue alla ouvrir.

La dame, jalouse de tout voir, commença par jeter les yeux sur ce domestique, qui lui paraissait d'excellente mine et qui s'inclinait humblement devant elle.

Cet examen fut suivi d'un cri terrible.

— Quelle horreur! un laquais...

Et la dame, se cachant le visage dans son mouchoir, descendit précipitamment les escaliers.

Au bal masqué suivant, Eugène Sue la rencontra et voulut renouer connaissance avec elle; mais elle s'obstina à croire que c'était cette fois-là qu'il était déguisé, et Eugène Sue n'en obtint pour

toute réponse que ces mots qu'il avait déjà entendus :

— Quelle horreur ! un laquais...

La campagne d'Alger arriva, Gudin partit avec l'expédition. Les deux amis se trouvèrent séparés, Eugène Sue se remit à la littérature : *Atar-Gull* fut commencé à cette époque.

Puis vint la révolution de juillet.

Eugène Sue fit avec Desforges une comédie intitulée *le Fils de l'Homme.*

On se rappelle le poème de Barthélemy. C'était le même sujet : le roi de Rome, figure poétique, isolée et prisonnière à Schœnbrunn, comme Napoléon avait été isolé et prisonnier à Sainte-Hélène.

Les souvenirs de jeunesse se réveillaient chez Eugène Sue. Il se souvenait

que Joséphine avait été sa marraine, et qu'il portait le prénom du prince Eugène.

La comédie faite était restée là. On se le rappelle, la réaction orléaniste avait été rapide. D'ailleurs, Desforges, l'un des auteurs, était devenu secrétaire du maréchal Soult.

Mais l'amour-propre d'auteur est une passion bien imprudente. On a vu de pauvres filles trahir leur maternité par leur amour maternel.

Un jour que Desforges avait déjeûné avec Volnys, il tira la pièce incendiaire de son carton et la lut à Volnys.

Volnys est fils d'un général de l'Empire. Le cœur de Volnys se fendit à cette lecture.

— Laissez-moi le manuscrit, dit-il, je veux relire cela.

Desforges laissa le manuscrit.

Six semaines s'écoulèrent.

Le bruit se répandait sourdement, dans le monde littéraire, qu'il se préparait un grand événement au Vaudeville.

On se demandait que pouvait être cet événement.

Bossange était alors directeur du Vaudeville; Bossange, le collaborateur de Frédéric Soulié dans deux ou trois drames; Bossange, qui était alors et qui est encore aujourd'hui un des hommes les plus spirituels de Paris.

Comment n'ai-je pas eu encore l'occasion de parler de Bossange? je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est que

je retrouverai bien certainement cette occasion-là.

Bossange était donc directeur, et notre chère Déjazet un des principaux sujets du théâtre.

On les savait capables de tout à eux deux.

Le bruit de cet événement littéraire, qui devait bouleverser Paris, arriva jusqu'à Desforges, tout enseveli qu'il fût au fond de son bureau du secrétariat du ministère de la guerre.

Il en tressaillit.

— Si cet événement dramatique c'était la première représentation du *Fils de l'Homme!*

C'était une révélation.

Il se promit d'aller le soir même aux *Nouveautés* — je crois que le théâtre de

la Bourse portait encore ce nom — et de s'entendre avec Bossange à ce sujet.

En effet, à huit heures, Desforges était dans les coulisses.

Il trouva Bossange, et voulut lui parler de l'affaire; mais au premier mot qu'il lui en eut dit :

— Oh! ne me parlez pas de cela ce soir, mon cher Desforges, lui dit le directeur, vous voyez un homme désespéré. Un tel, je ne sais plus qui, nous fait manquer le spectacle, et nous sommes obligés de donner au pied levé une pièce qui était en répétition et qui n'est pas sue. Voyons, monsieur le régisseur, Déjazet est-elle prête?

— Oui, monsieur Bossange.

— Eh bien, frappez les trois coups, et faites l'annonce que vous savez.

On frappa les trois coups, on cria *place au théâtre !* et force fut à Desforges de se ranger comme les autres derrière un châssis.

Le régisseur, en cravate blanche, en habit noir, entra en scène et dit après les trois saluts d'usage :

— Messieurs, un de nos artistes se trouvant indisposé au moment de lever le rideau, nous sommes forcés de vous donner à la place de la seconde pièce une pièce nouvelle qui ne devait passer que dans trois ou quatre jours.

Nous vous supplions d'accepter l'échange.

Le public, à qui l'on donnait une pièce nouvelle au lieu d'une vieille, couvrit d'applaudissements le régisseur.

La toile tomba pour se relever presque aussitôt.

En ce moment, Déjazet descendait de sa loge avec un uniforme de colonel autrichien.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Desforges en l'arrêtant, que joues-tu donc là ?

— Ce que je joue ? mais je joue le *Fils de l'Homme !* Allons, laissez-moi passer, monsieur l'auteur.

Les bras tombèrent à Desforges et Déjazet passa.

Ce grand événement que préparait le théâtre des *Nouveautés*, c'était la représentation du *Fils de l'Homme*.

Seulement Bossange, qui craignait quelque empêchement de la censure, avait gardé le plus profond silence et

joué la comédie que nous venons de voir représenter.

— Mais, me dira-t-on, il y avait donc une censure en 1830?

— D'Artagnan, mon ami, ôtez votre chapeau à la personne qui nous fait l'honneur de nous adresser cette question et saluez bien bas.

Maintenant, répondez.

— Eh! mordioux, monsieur, est-ce qu'il n'y a pas toujours une censure!

Les duels.

On se rappelle que nous avons laissé madame la duchesse de Berri entre les mains de l'autorité civile de Nantes.

On sait comment elle quitta la Bretagne et fut écrouée au château de Blaye.

Les yeux de la France tout entière s'étaient détournés de la Loire et avaient suivi l'illustre prisonnière sur la Gironde.

Le 28 janvier, à propos d'une pétition adressée à la Chambre des Pairs par quelques pensionnaires de l'ancienne liste civile, une interpellation fut adressée au ministère par M. Dreux-Brézé, relativement à cette détention de la duchesse de Berri.

Il faut dire, au reste, qu'à part quelques exceptions, le sens moral de la France se soulevait contre cette détention, comme il se souleva depuis contre celle d'Ab-el-Kâder.

M. de Dreux-Brézé avait demandé la parole, la parole lui avait été accordée.

Il monta à la tribune.

« Puisque la Chambre m'accorde la parole, je me permettrai de lui faire remarquer que le droit de pétition consacré par la Charte est devenu depuis quelque temps, dans cette assemblée, un droit illusoire.

» Un grand nombre de pétitions relatives à la loi sur l'état de siége ont été adressées à la Chambre, et cependant l'on n'a point fait de rapport. Or, je vous le demande, qu'attend-on pour faire le rapport ? Si on ne le fait que lorsque la Chambre aura statué sur cette loi, que devient le droit de pétition ?

» Mais il est d'autres pétitions d'un ordre plus élevé et que je m'étonne de ne pas voir rapportées ; je veux parler de celles relatives à la captivité d'une illustre princesse, dont le sort fixe en ce

moment les regards de la France et de l'Europe. Je ne saurais ignorer leur existence, puisqu'elles m'ont été presque toutes adressées pour les déposer sur le bureau de la Chambre; je saisirai même l'occasion qui m'est offerte, par la publicité des débats, pour témoigner aux pétitionnaires ma profonde reconnaissance pour la confiance dont ils m'ont honoré. J'en ai reçu une ce matin qui est relative au même objet et qui est couverte de dix-sept cents signatures.

» Comment se fait-il, messieurs, qu'au mépris du droit de pétition, on laisse enfouies dans des cartons des milliers de signatures qui demandent la liberté de Madame, duchesse de Berri? et, dans quelles circonstances? lorsqu'il est impossible de ne pas éprouver pour sa

personne les craintes les plus vives, les alarmes les plus fondées, lorsque sa captivité, vu l'insalubrité du lieu de sa détention, n'est plus seulement un acte arbitraire, mais devient un attentat à son existence. Je ne me propose point d'entrer, messieurs, dans une discussion qui, dans ce moment, ne serait point motivée, mais je demande que la Chambre fixe dans cette séance le jour de la discussion sur les nombreuses pétitions qui réclament la liberté de Madame, duchesse de Berri. »

Le garde-des-sceaux monta à son tour à la tribune et répondit :

« L'orateur s'est plaint du lieu où la duchesse de Berri est détenue. Voudrait-il qu'on l'eût laissée perpétuer la guerre civile dans la Vendée? Ce n'est sans

doute pas sa pensée ; mais on pourrait le croire, et rationnellement, sa réclamation pour la liberté de la duchesse de Berry, quand on sait l'usage qu'elle en fait, pourrait être ainsi interprétée. »

Puis le ministre de l'intérieur ajouta quelques mots, disant que, bien que le château de Blaye fût un séjour insalubre. il était de notoriété publique que jamais la ville n'avait été atteinte d'aucune épidémie.

Il ne comprenait donc pas cette animosité des parties, qui disait que le lieu de cette détention avait été choisi à dessein pour nuire à la santé de l'illustre prisonnière.

L'incident n'eut pas d'autre suite. La Chambre des Pairs, depuis que le duc Fitz-James et M. de Chateaubriand

avaient donné leur démission, n'était guère qu'une espèce de greffe où l'on enregistrait les lois de la Chambre des Députés.

Or, il arriva que, malgré l'affirmation du garde-des-sceaux et de M. le ministre de l'intérieur, la santé de la duchesse de Berri donna bientôt d'*assez vives* inquiétudes pour que le gouvernement expédiât à Blaye MM. Orfila et Auvity.

Leur départ fut annoncé par un journal du gouvernement, le *Nouvelliste*, je crois.

Il se bornait à dire que les deux illustres praticiens avaient à examiner une question importante de médecine légale.

La vague concision de cette note souleva ne tous côtés des commentaires.

Le Nouvelliste, mis en demeure de s'expliquer, inséra la note suivante :

« Plusieurs journaux se livrent à mille conjectures sur la mission de MM. Orfila et Auvity pour le château de Blaye. Cette mission n'a pourtant rien qui puisse justifier la multitude des commentaires qu'elle fait naître. *L'état de madame la duchesse de Berri ne présente rien d'inquiétant, seulement, elle est depuis quelque temps assez indisposée* pour qu'il ait paru convenable de lui offrir l'occasion de consulter, sur sa santé, deux des hommes les plus dignes de confiance, M. Orfila, doyen de la Faculté de médecine, et M. Auvity, dont l'un a été son médecin ordinaire, et l'autre son médecin consultant. La position de prisonnière, où se trouvait madame la du-

chesse de Berri, imposait l'obligation de suivre cette marche régulière, et c'est dans ce sens que nous avons appelée *légale* la mission des deux médecins.

A la suite de cette déclaration, *le Corsaire* laissa supposer que l'indisposition de madame la duchesse de Berri pourrait bien être une grossesse.

Le lendemain de cette supposition, un jeune carliste, M. Barbot de la Trésorière, se présenta dans les bureaux du journal pour appeler l'auteur de l'article, ou, à son défaut, le gérant-responsable.

Le gérant-responsable était M. Viennot.

M. Viennot répondit qu'il ne pouvait accepter la responsabilité de l'article;

que dans le cas où l'auteur de cet article ne la réclamerait point.

Il demandait jusqu'au lendemain pour rendre une réponse à M. Barbot de la Trésorière.

Celui-ci trouva la demande trop juste, mais manifesta le désir que cette réponse fût positive, l'intention du parti carliste étant de ne pas laisser planer l'ombre d'un soupçon sur la réputation de l'illustre prisonnière.

A peine ces derniers mots étaient-ils prononcés, qu'un des rédacteurs du *Corsaire* sortit du cabinet de rédaction.

Il avait tout entendu.

Il s'avança vers M. de la Trésorière.

— Monsieur, lui dit-il, c'est moi qui suis l'auteur de l'article dans lequel vous prétendez voir une insulte. Je me nomme

Eugène Briffaut et suis tout à votre disposition.

Le duel accepté, le reste de l'affaire regardait les témoins.

Les témoins s'abouchèrent, et il fut convenu que la rencontre aurait lieu le lendemain, à huit heures du matin, au bois de Boulogne.

Le lendemain, à l'heure convenue, les deux adversaires se trouvaient sur le terrain.

Le pistolet avait été l'arme choisie.

On plaça les deux adversaires à trente pas l'un de l'autre.

Au troisième coup frappé dans les mains, ils devaient tirer en même temps.

Au troisième coup, tous deux tirèrent en effet.

La balle de M. Briffaut fut perdue.

Celle de M. Barbot de la Trésorière se logea dans l'épaule de M. Briffaut, et s'y logea si bien que jamais on ne put l'en tirer.

La blessure était grave. On transporta M. Briffaut chez Étienne Arago, directeur du Vaudeville.

Étienne Arago demeurait alors rue des Pyramides.

Il va sans dire que le blessé fut soigné avec un dévoûment tout fraternel.

Cependant le même jour où le duel devait avoir lieu on lisait dans *la Quotidienne* :

30 *janvier*. — « MM. Orfila et Auvity sont de retour de Blaye, où ils ont accompli la mission qui leur avait été donnée.

» Quelle était cette mission? — Le pouvoir ne le dira pas.

» Nous le dirons, nous, parce que nous pensons, comme MADAME, qu'il est des circonstances où le sacrifice des convenances les plus sacrées est imposé par l'honneur même.

» Depuis environ huit jours, des bruits infâmes étaient répandus sur la position de MADAME. Les honnêtes gens de tous les partis ne les écoutaient qu'avec dégoût, et nous devons à la vérité de déclarer que l'opposition libérale en a hautement témoigné son indignation. Généralement on ne pensait point que l'autorité fût étrangère à ces honteuses insinuations.

» On présumait que les hommes du pouvoir, quelques-uns du moins, étaient

complices de la calomnie ; mais il ne venait à la pensée de personne qu'ils fussent les premières dupes. D'indignes paroles étaient répétées, à la vérité ; prononcées, disait-on, par des personnages officiels, et notamment par M. Thiers, et cependant on ne pouvait croire à un miracle de stupide méchanceté.

» Eh bien ! on se trompait ; moins coupable, si l'on veut, mais plus inepte qu'on ne le présumait : ce qu'ils disaient, ils le croyaient ; entendez-vous ? Mais passons rapidement sur toutes ces hontes. Bornons-nous à laisser entrevoir dans quel excès d'aveuglement certains hommes peuvent être entraînés par les basses passions qui les obsèdent.

» Ainsi donc, voici les deux savants médecins dans la citadelle de Blaye. —

Les voici en présence de MADAME ! Ils balbutient, ils essaient de parler, ils parlent; mais ils n'ont pas prononcé trois paroles, que MADAME les a compris. C'est alors (nous nous en rapportons à un témoignage qui, certes, ne peut pas être suspect), c'est dans cette épreuve, si cruelle pour une femme, si offensante pour une femme du sang royal; c'est alors, disons-nous, que MADAME, s'armant de son caractère, s'élève, par un sublime effort, au-dessus des vains ménagements et des susceptibilités vulgaires.

» Calme, sans émotion apparente, moins troublée sans doute que les hommes qui sont devant elle, la princesse s'adresse à eux avec autorité : elle parle à leur conscience, elle invoque leur

honneur, elle les somme de remplir *exactement* leur mission, elle exige que leur conviction d'art soit pleine, entière, irréfragable ; elle veut que, devant Dieu et devant les hommes, ils puissent témoigner de ce qu'ils vont savoir de la veuve du duc de Berri, de la mère de Henri V! Les deux savants obéissent aux ordres de MADAME ; leur conviction est formée ; tout ce qu'il faut qu'ils sachent, ils le savent ; il ne leur reste plus qu'à se retirer, et ils se retirent la rougeur sur le front.

» Un premier rapport est rapidement expédié aux hommes qui avaient cru... de là un maladroit désaveu que nous avons enregistré avec tout le mépris qu'il devait inspirer.

» Le pouvoir n'ira pas plus loin ; il

n'aura pas le courage d'avouer ce qu'il attendait de deux hommes de l'art, et ce qu'il en a obtenu. »

L'affaire, comme on le voit, était, de la part du parti carliste, et comme lutte armée et comme polémique écrite, engagée aussi crânement que possible.

On va voir qu'elle fut soutenue par le parti républicain avec une ardeur égale.

Les duels (suite)

Effectivement, le 5 février, le rapport de MM. Auvity et Orfila parut dans *le Moniteur*.

Ce rapport ne renfermait aucune circonstance propre à fixer les opinions sur l'état présumé de la princesse.

Il en résulta que les journaux continuèrent à donner carrière à leurs suppositions.

Le Corsaire, surtout, qui avait annoncé la grossesse de MADAME, maintenait son dire.

Il en résulta qu'une nouvelle provocation lui fut adressée.

Le Corsaire en donna connaissance à ses lecteurs dans les termes suivants :

« On s'est présenté dans nos bureaux pour nous demander raison d'un article récemment publié sur la duchesse de Berri. Nous avons répondu que, ne reconnaissant à aucun individu le droit de nous demander raison au nom de la duchesse de Berri, nous refusions toute satisfaction pour ces faits. Nous avons ajouté que nous acceptions, même à cet

égard, la mauvaise humeur du parti légitimiste.

» Le mot calomnieux, appliqué aux bruits répandus sur la duchesse de Berri, ne s'adresse pas à nous, il remonte aux sources élevées d'où ces bruits sont partis ; leur origine est aujourd'hui de notoriété publique.

» Le rédacteur de l'article a déclaré formellement qu'il tenait pour *vrai* ce qu'il avait écrit. Le temps seul pourra détruire ou confirmer son opinion..

» Quant à l'attitude politique du parti carliste que nous avons représenté comme songeant bien plus à conspirer qu'à combattre, nous rappellerons les paroles mêmes de la prisonnière de Blaye. A la vue des listes de dévoûment elle s'est écriée :

« Ils m'offrent leurs noms, et ils ne » m'ont pas offert leurs bras! »

» Cette exclamation, rappportée il y a plus d'un mois dans le journal le plus répandu, n'a pas été démentie.

» Ce n'est pas la première, mais la seconde fois que le *Corsaire* se trouve exposé à semblables visites, et l'un de ses rédacteurs, M. Briffaut, a même eu le malheur d'être blessé par un soi-disant légitimiste, à qui il avait bien voulu reconnaître le droit de prendre fait et cause pour la prisonnière de Blaye.

» Il est assez singulier que la susceptibilité du parti carliste, en ce qui touche les principes de la famille déchue, ne se montre que depuis ce qu'on appelle la défaite essuyée en juin par le parti patriote. Il est vrai que la royauté

se vante d'avoir fait pâlir la République ; mais toutes les royautés n'ont pas vaincu peut-être ce jour-là avec Louis-Philippe. Il est vrai encore que beaucoup de patriotes, sont par l'effet des journées de juin, dispersés, bannis, emprisonnés : mais il en reste assez hors des prisons pour que messieurs les champions de la légitimité puissent être assurés de trouver à qui parler en toute occasion ; seulement pour se disputer l'honneur d'achever M. Briffaut, il faudrait attendre qu'il fût guéri de sa blessure.

» Il serait vraiment extraordinaire qu'on ne pût pas écrire un mot sur la duchesse de Berri sans avoir l'épée au côté pour en répondre à toutes les personnes qui sont intéressées à en faire

une héroïne. Qui s'amusait à rompre des lances, avant la révolution de juillet, pour ou contre la vertu de la duchesse de Berri ? Et cependant, les bruits calomnieux ou vrais ne manquaient pas plus alors qu'aujourd'hui. Mais la duchesse est captive ! elle est malheureuse ! Cela peut faire saigner le cœur à ses cavaliers servants ; mais nous, qui nous souvenons fort bien qu'elle dansait aux Tuileries quand on coupait la tête à nos amis en place de Grève, il faut avouer que les égards ne peuvent être, de notre part, que générosité pure.

» Le parti carliste prend un fort mauvais moyen d'obtenir la bienveillance de la presse patriote pour la prisonnière de Blaye ; il suffirait qu'on voulût nous imposer silence sur des particularités

scandaleuses qui sont ou ne sont pas, mais dont on parle enfin, pour que nous nous crussions obligés d'insister sur ces on-dit, que nos habitudes nous portent à négliger, et certainement, nous reconnaîtrions à ces messieurs, en aussi grand nombre qu'il leur plairait, le droit de signaler contre nous leur dévoûment à la personne de la duchesse de Berri, ils trouveraient à notre bureau une fort longue liste de gens disposés à leur offrir toutes les occasions de se distinguer qu'ils peuvent désirer.

» Il faut que ces messieurs comptent beaucoup sur l'approche d'une troisième restauration, car les dévoûments prennent date, se font mettre en prison, insultent la révolution de Juillet en brochures, en romans, en protestations

signées, en promenades dans les rues, en cartels adressés aux feuilles patriotes, il paraît que voilà le moment venu de prouver la fameuse alliance républicaine carliste.

» Eh bien! qu'à cela ne tienne, que MM. les cavaliers servants disent combien ils sont, qu'on se voie une fois et qu'il n'en soit plus question; en tout cas, nous n'irons pas chercher les gens du juste-milieu pour nous aider. »

On comprend que de pareils articles n'étaient point faits pour calmer les haines politiques.

La Tribune prit fait et cause pour *le Corsaire*, et une polémique ardente s'engagea entre elle et *le Revenant*.

Le Revenant avait alors pour rédacteur en chef M. Albert de Calvimont.

Le National intervint à son tour, et *le Revenant* se trouva en présence de trois adversaires.

M. Albert de Calvimont reçut un défi collectif de *la Tribune*, pour lui et ses amis.

M. Albert de Calvimont répondit pour lui personnellement, mais refusa de s'engager sur le terrain qu'on voulait lui imposer.

En même temps, on répondit à un article agressif d'Armand Carrel, en lui envoyant une liste de douze personnes, sur laquelle il devait choisir un nom.

Le bruit se répandit aussitôt parmi nous qu'une liste de provocation, demandant douze adversaires, avait été envoyée à Armand Carrel.

Je courus chez Carrel ; il y avait encombrement à la porte.

C'était à qui s'inscrirait.

Je venais m'inscrire comme les autres.

Il y avait assez longtemps que je n'avais vu Carrel ; nous n'étions pas personnellement en froid, mais *le National* attaquant avec acharnement l'école romantique, nos relations étaient devenues plus rares.

Il y avait donc près de six mois que je ne l'avais vu, peut-être pas depuis le 5 juin.

Je dus probablement à la rareté de mes visites la faveur d'être introduit près de lui.

Il déjeunait avec cette charmante femme dont j'ai déjà eu l'occasion de parler et dont l'existence, au milieu de

toutes ces émeutes et de toutes ces provocations, était une angoise continuelle, qu'elle déguisait sous un sourire dont il était facile de voir la tristesse, mais qui cependant était un sourire.

Autant que je puis me le rappeler, Grégoire déjeûnait avec eux.

— Ah! c'est vous, me dit Carrel, il faut les grandes circonstances pour que l'on vous voie.

— Qu'importe! cher ami, répondis-je, si l'on me voit dans les grandes circonstances?

— Vous venez pour vous battre?

— Je viens pour faire ce que l'on fera; on m'a dit que l'on vous avait envoyé une liste de douze carlistes; si vous êtes embarrassé de trouver douze républi-

cains, disposez de moi, c'est toujours une unité.

— Mais si je ne suis pas embarassé de les trouver ?

— Alors, cher ami, dispensez-moi de cette bagarre.

— Vous n'y mettez pas d'enthousiasme.

— Je trouve la cause ridicule.

— Comment, ridicule ?

— Oui ! A mon avis, on eût dû attendre en silence des nouvelles officielles de Blaye. La duchesse de Berri, avant tout, est une femme ; et de quel droit dit-on d'une princesse, parce qu'elle est princesse, ce que vous ne voudriez pas dire de la veuve de votre épicier ?

— Que voulez-vous? dit Carrel, qui sentait qu'au fond, et au point de vue

chevaleresque, j'avais raison, la question est engagée ainsi.

— Il faut la soutenir.

— Êtes-vous d'une certaine force?

— Au pistolet, oui... à l'épée, non...

— Alors vous vous battriez au pistolet.

— Non, je me battrais à l'épée.

— Comment arrangez-vous cela?

— C'est une affaire de sentiment, vous savez. Je me suis battu deux fois à l'épée, deux fois j'ai touché mon adversaire. Je ne me suis battu qu'une fois au pistolet, et, quoique mon adversaire tirât fort mal, puisque la balle a frappé à terre et à six pas de moi, cette même balle m'a traversé le mollet.

— Voulez-vous tirer quelques bottes avec moi?

— Si cela peut vous être agréable.

— Venez.

Nous passâmes dans une espèce de chambre-salon, dans laquelle il y avait des fleurets et des masques.

Nous nous mîmes en garde.

Je tire mal, comme je l'ai dit, quoique Grisier, par amitié pour moi, m'ait fait une réputation de bon tireur qui m'a sauvé plus d'un duel.

Seulement, à cette époque, ayant eu occasion de rendre un petit service d'argent à un brave homme, nommé Castelli, qui était de première force à l'épée, et qui servait de répétiteur à tous les maîtres en renom, il n'avait trouvé d'autre moyen de s'acquitter envers moi que de venir de temps en temps me donner une leçon.

Il en résulta que, sans m'en douter, comme ses leçons étaient excellentes, je me trouvai plus fort que je ne le croyais moi-même.

Comme élève de Grisier, j'avais un jeu de défense plutôt que d'attaque. Carrel me porta plusieurs coups que j'évitai, soit en rompant d'un pas, soit en parant des contres.

Carrel s'emportait facilement, et je sentis que son jeu se ressentait de cet emportement.

— Prenez garde, lui dis-je, en faisant ainsi sur le terrain, vous courriez grand risque d'être arrêté court au touché en riposte.

— C'est vrai, me dit-il en jetant son fleuret; mais je suis fataliste comme un musulman, ce qui doit arriver est écrit.

— Trouvez-vous que je tire suffisamment pour me faire l'honneur de m'inscrire ?

— Oui, mais je ne vous inscrirai pas.

— Pourquoi ?

— Parce que j'ai reçu une liste, c'est vrai ; qu'elle porte douze noms, c'est encore vrai ; mais, dans ces douze noms, *le National* n'est autorisé à en choisir qu'un seul.

— Et ?

— Et je choisis M. Roux-Laborie.

— C'est donc vous qui vous battez ?

— Pardieu ! répondit Carrel.

— Et quand cela ?

— Demain.

— C'est décidé ?

— Parfaitement décidé.

— Je présume que vous avez déjà vos témoins?

— Oui.

— C'est?

— Grégoire et d'Hervas.

— Et vous vous battez ?

— A l'épée. Je suis comme vous, je tire peut-être mieux le pistolet que l'épée, mais j'avoue que j'ai un faible pour l'épée ; à l'épée on défend sa vie, au pistolet on la livre.

— Vous n'avez pas besoin de moi ?

— Non.

— En rien?

— Merci.

— Bonne chance, cher ami.

Carrel fit un mouvement d'épaule qui signifiait :

Il en sera ce qu'il plaira à Dieu?

Je rentrai chez moi, où je trouvai deux de mes amis, qui m'attendaient pour le cas où je serais porté sur la liste.

Je leur annonçai la résolution de Carrel. Carrel était si parfaitement brave, que cela n'étonna personne qu'il se fit le champion de la république, quoique ce fût un singulier républicain, et qu'il prît le duel pour son compte.

Les duels (suite).

Pendant ce temps, c'est-à-dire le 1er février 1833, la réponse de M. Albert de Calvimont était portée à *la Tribune* par MM. Albert de Berthier et Théodore Anne, chargés de maintenir la lutte sur

le terrain individuel, le seul que M. Albert de Calvimont voulût accepter.

La discussion fut longue entre les deux témoins de M. Albert de Calvimont et M. Marrast, auquel s'adressait la réponse de M. de Calvimont. M. Marrast, entouré de tous ses amis et poussé par eux, voulait une véritable bataille, dans laquelle les forces des deux partis eussent donné; les amis de M. de Calvimont, de leur côté, ne pouvaient qu'offrir le duel : tout accord autre que celui-là les exposant à un désaveu.

Au milieu de la discussion, arriva une communication du *National*.

Elle annonçait la provocation reçue par Carrel; on tint conseil, et l'on décida qu'il ne fallait prendre aucun en-

gagement avant que de savoir ce qu'il ferait lui-même.

On se borna donc, pour le moment, à mettre la communication sous les yeux des deux témoins de M. de Calvimont, et à ajourner la discussion jusqu'au soir.

Le soir, la décision de Carrel fut connue. Il avait choisi M. Roux-Laborie fils, non-seulement comme royaliste, mais encore parce que M. Roux-Laborie était fils d'un homme qui avait des intérêts dans le *Journal des Débats*, journal dévoué à la royauté de Juillet.

Les détails du combat furent réglés entre MM. Grégoire et d'Hervas, témoins de Carrel — Théodore Anne et Albert de Berthier, témoins de M. Roux-Laborie.

Carrel, comme provoqué, avait le choix des armes.

Il choisit l'épée.

Le lendemain samedi, 2 février, jour de la première représentation de *Lucrèce Borgia*, M. Roux-Laborie, accompagné de MM. Berthier et Théodore Anne se rendit à la barrière de Clichy, où arrivèrent presque immédiatement Armand Carrel, assisté de MM. d'Hervas, capitaine de chasseurs, et de Grégoire.

Les deux adversaires restèrent chacun dans sa voiture. Les témoins descendirent et s'abouchèrent.

Alors un incident qui, avec un autre homme que le brave et loyal Carrel, eût fait manquer la rencontre, s'éleva entre les témoins. Les seconds de M. Roux-Laborie, d'après les instructions reçues

des chefs du parti carliste, déclarèrent que leur ami était prêt à répondre de son défi, mais qu'il désirait seulement se battre avec un autre que Carrel, attendu que les sentiments que les légitimistes avaient pour le rédacteur en chef du *National*, étaient bien plutôt des sentiments de reconnaissance que des sentiments de haine, Carrel ayant, devant les assises de Blois, par sa déposition franche et loyale, sauvé la vie à l'un des leurs, M. de Chièves, accusé de participation aux affaires de la Vendée.

Au reste, en cette occasion, Carrel n'avait fait pour M. de Chièves, en 1832, que ce que M. de Chièves, avait fait pour Carrel quand Carrel était accusé, en 1823 de complot contre l'État.

Si Carrel était blessé, disaient mes-

sieurs Théodore Anne et Alfred Berthier, le deuil existerait dans les deux camps, tandis que si, au contraire, M. Roux-Laborie était atteint, le deuil n'existerait que dans un seul.

La partie ne serait donc pas égale.

Par tous ces motifs, les témoins de M. Roux-Laborie demandaient le remplacement de Carrel par telle autre personne que l'on voudrait. M. Roux-Laborie était prêt à accepter cette personne, quelle qu'elle fût.

Ces observations furent transmises à Carrel.

Alors Carrel descendit de sa voiture, s'approcha des témoins, les remercia de ce qu'ils avaient dit de flatteur pour lui, mais déclara en même temps qu'il n'avait pas l'habitude de se faire remplacer,

et que, venu pour se battre, il se battrait.

La résolution de Carrel était positive, il fallut céder.

On remonta en voiture, et l'on chercha un endroit convenable à une rencontre. On fut longtemps sans le trouver. Enfin, l'on s'arrêta derrière une maison, du côté de l'île Saint-Ouen.

Jusque-là, on avait trouvé la terre trop glissante à cause de la pluie; là seulement, le terrain était solide, à cause du charbon de terre qui y avait séjourné.

Les deux adversaires descendirent alors de leur voiture, se saluèrent avec politesse, et tombèrent en garde.

L'engagement fut court et vif. Les deux adversaires, après deux ou trois passes, se fendirent en même temps.

L'épée de Carrel avait seulement traversé le bras de M. Roux-Laborie.

Les témoins arrêtèrent le combat, s'écriant en même temps :

— Il y a un blessé !

Et ils s'approchèrent de M. Roux-Laborie.

— Mais moi aussi, dit tranquillement Carrel, je suis blessé.

Et en même temps il porta la main au bas-ventre.

Tandis que le médecin de M. Roux-Laborie, M. Bouche-Dugua, pansait son client, Dumont, médecin de Carrel, constatait une blessure grave à l'aine.

M. Roux-Laborie pût être emmené en voiture, mais, pour Carrel, la chose fut impossible. On courut à l'usine, on prit un matelas que l'on étendit sur un bran-

card de charrette, qui se trouva là ; on plaça Carrel sur le matelas, et ses témoins, aidés des amis de M. Roux-Laborie qui étaient restés auprès d'eux, transportèrent le blessé à l'usine, où l'on s'empressa de lui donner l'hospitalité.

Carrel fut saigné par Dumont, mais son état était trop grave pour qu'il pût être ramené en voiture à Paris; c'eût été provoquer un accident fatal, le mouvement de la voiture pouvant amener l'extravasion du sang.

Un des témoins de M. Laborie courut à Clichy et rapporta une civière, sur laquelle on put ramener Carrel à sa maison de la rue Blanche.

On envoya aussitôt chercher M. Dupuytren, qui accourut.

La blessure était grave ; l'épée était

entrée de trois pouces à peu près et avait traversé le foie; on ne pouvait encore rien préjuger sur le résultat de l'accident.

Le même soir, le bruit de l'événement se répandit dans Paris, avec la rapidité des mauvaises nouvelles.

Il faut avoir vécu à cette époque d'exaltation et d'enthousiasme pour avoir idée du prestige qui s'attachait au nom de Carrel.

Le lendemain, le duel et les détails du duel faisaient le premier-Paris de tous les journaux.

Nous ouvrons au hasard le premier venu, — c'est *le Corsaire.*

Lisons :

« 2 *février* 1833. — C'est avec une inexplicable douleur que tout ce qui

porte un cœur généreux a connu hier la nouvelle de la blessure qu'a reçue M. Armand Carrel, dans une rencontre avec M. Roux-Laborie, un des légitimistes dont les noms avaient été envoyés au *National*. Mais il est tout à fait impossible de faire comprendre quelles ont été l'indignation et l'affliction des patriotes, en apprenant ce déplorable événement.

» Les carlistes sauront que notre énergie n'avait pas besoin d'être poussée jusqu'au désespoir, ce que nous accomplissions comme un devoir, nous l'acplirons maintenant comme une obligation sacrée.

» M. Armand Carrel, par la hauteur de son talent, par la noble fermeté de son caractère, par l'éclat et l'utilité des services qu'il a rendus, et surtout par la

haine que lui avaient vouée les ennemis de nos libertés, est un de ces hommes dont la jeunesse a déjà honoré le pays.

» Le parti qui l'a frappé n'a pas la monnaie de M. Carrel.

» Obéissant à un élan généreux, alors même qu'il repoussait par le raisonnement une agression injuste, il a accepté une rencontre dans la triste collision à laquelle nous sommes aujourd'hui en butte.

» Il a été atteint d'un coup d'épée dans la région de l'aine; son état n'est pas désespéré. M. Dupuytren, appelé près de lui, a constaté la gravité de la blessure, sans ôter tout espoir.

» L'avenir est si immense pour M. Carrel, que nous ne pouvons nous habituer à l'accablante idée qu'il sera sitôt ter-

miné. Il est des hommes qui semblent unis aux destinées de la patrie.

» Et nous, auxquels il témoignait un si touchant intérêt lors du malheur qui, dans la même cause, avait frappé un de nos amis, nous ne cesserons de l'entourer de notre reconnaissance, de nos vœux, de notre dévoûment, et aussi de ce patriotisme qu'il enseignait si bien, et dont il nous a donné de si beaux exemples.

» Paris tout entier alla s'inscrire chez Carrel. Au nombre des vingt premiers noms portés sur la liste, on lisait ceux de Lafayette, de Châteaubriand, de Béranger, de Thiers et de Dupin.

» La société *Aide-toi, et le Ciel t'aidera* a nommé une commission de trois membres pour aller, au nom de toute la so-

ciété, s'inscrire chez Carrel et lui exprimer toute sa sympathie, pour la loyale et courageuse conduite qu'il avait tenue pendant toute cette affaire.

» La commission se composait de MM. Thiard, Lariboissière et Lemercier, de l'Institut. »

Le soir même du duel, M. Albert Berthier, l'un des témoins de M. Laborie, recevait de M. d'Hervas la lettre suivante :

« Monsieur,

» C'est avec un profond chagrin qu'en échange de vos bons et de vos généreux procédés de ce matin, je me vois forcé de vous demander une rencontre pour demain. M. Carrel est l'homme que j'aime

et que j'estime le plus au monde. Il est grièvement blessé; l'honneur m'ordonne de le venger. Votre conduite obligeante de ce matin a seule retenu sur mes lèvres la demande que je vous fais en ce moment. Je sais que vous êtes homme d'honneur, je suis certáin que vous me comprendrez. Je passe la nuit chez M. Carrel, c'est là que j'attendrai votre réponse demain matin. Choisissez les armes, le lieu de rendez-vous et l'heure; mais je désire que nous nous rencontrions demain dans la journée, car je suis obligé de rentrer le soir à mon régiment.

» Agréez l'assurance de l'estime de votre très humble serviteur,

» D'HERVAS. »

Le dimanche matin, M. d'Hervas reçut cette réponse :

3 février 1833.

« Monsieur,

» La police m'enlève ; je n'ai que le temps de vous répondre que, pour le moment, il m'est impossible de me rendre à votre invitation.

» Vous me comprenez.

» Agréez,

» ALBERT BERTHIER. »

Une lettre à peu près semblable à celle qu'avait écrite M. d'Hervas à M. Berthier avait été écrite par M. Grégoire à Théodore Anne.

Mais, comme M. Albert Berthier, Théodore Anne venait d'être arrêté.

Force fut donc d'ajourner la rencontre.

Mais pour qu'on sût bien qu'une force majeure entravait seule les rencontres proposées, le parti républicain fit insérer dans les journaux la note suivante, qui était une réponse publique aux lettres de MM. Berthier et Théodore Anne.

« Nous regrettons vivement, messieurs, qu'une arrestation ou des menaces d'arrestation, ne vous permettent pas de répondre à la lettre que nous vous avons écrite hier; nous désirons, autant que vous pouvez le désirer vous-mêmes, qu'un prompt élargissement vous permette bientôt de répondre à notre appel.

» Au surplus, nous accepterons volontiers, en vous attendant, les légitimistes

par lesquels il vous plaira de vous faire remplacer.

» D'HERVAS, GRÉGOIRE. »

On voit que le tournoi était engagé carrément, et à fer émoulu.

Les duels (suite).

Les arrestations de MM. Berthier et Théodore Anne ne firent, comme on le comprend bien, qu'exaspérer les deux partis. Le véritable ennemi dans tout cela, carlistes et patriotes le sentaient

bien, c'était le gouvernement de Louis-Philippe.

La lettre suivante fut adressée aux bureaux du *Revenant*.

« Messieurs,

» Nous avons regardé comme une provocation directe votre démarche d'hier au *National* et à *la Tribune*.

» Hier, vous avez refusé notre défi; aujourd'hui, après ce qui vient de se passer entre MM. Armand Carrel et Roux-Laborie, nous tenons plus que jamais à soutenir ce que nous avons avancé, et à poursuivre PAR TOUS LES MOYENS, sur votre parti, une juste et éclatante réparation.

» Nous vous envoyons une première

liste de douze personnes, puisque, hier, vous avez parlé de douze des vôtres. Nous ne demandons pas douze duels simultanés, mais successifs, et dans des temps et des lieux dont nous conviendrons facilement.

» Point d'excuse, point de prétexte qui ne vous sauveraient pas d'une lâcheté, ni surtout des conséquences qu'elle entraîne.

» Entre votre parti et le nôtre, désormais la guerre est engagée par un premier combat. Plus de trêve que l'un des deux n'ait fléchi devant l'autre.

» Armand Marrast, Godefroy
» Cavaignac et Gandarin. »

Puis venaient les noms de douze patriotes.

Une lettre semblable fut adressée aux bureaux de *la Quotidienne*. Elle était signée d'Ambert, de Guinard et de Thévenin.

En même temps Germain Sarrut, assisté de MM. Delsart et Saint-Edme, se rendit chez M. de Genoude, qui, assisté de M. Lourdoueix, répondit aux explications demandées :

« Monsieur,

» Les rédacteurs de *la Gazette* désapprouvent formellement la conduite des hommes de leur parti qui ont provoqué les écrivains rédacteurs des différents journaux, et refusent, par conséquent, de prendre une part *quelconque* à la querelle élevée entre les deux partis. »

De son côté, *la Quotidienne* écrivit la

la lettre suivante en réponse à celle d'Ambert, de Guinard et de Thévenin :

» MM. de Montmort, de Calvimont et autres étant arrêtés ou sous le poids d'un mandat d'amener, l'objet de la lettre de messieurs du *National* ne peut être rempli pour le moment. »

3 février.

Cette lettre fut reçue le 4.

Le 5, les journaux patriotes contenaient la note suivante :

« Les lettres adressées hier par nos amis aux champions de la légitimité ont été appuyées aujourd'hui de démarches faites par plusieurs d'entre eux auprès de ces messieurs, pour les engager à prendre un parti et à ne pas prolonger une situation qui n'était jusqu'ici ni une

acceptation ni un refus formel. Il paraît maintenant qu'il n'y a plus d'équivoque. On n'accepte pas. »

Pendant ce temps, les rencontres partielles avaient lieu.

Le 2 février, préoccupé par la première représentation de *Lucrèce Borgia*, qui avait lieu le même jour, je n'avais fait qu'une courte apparition au *National;* on n'y savait pas encore le résultat de la rencontre.

J'y rencontrai M. de Beauterne, un de mes amis, caractère fiévreux et exalté. Il venait se faire inscrire ; mais, apprenant que la liste était close, il résolut d'agir pour son propre compte.

Nous revînmes ensemble, il monta chez moi, me demanda une plume, de l'encre et du papier, et écrivit à Nette-

ment, rédacteur de *la Quotidienne*, pour lui offrir une rencontre.

Il me pressait beaucoup d'en faire autant; cela m'était assez difficile; tout républicain que j'étais, je comptais certainement plus d'amis parmi les carlistes que parmi les républicains.

Il y mit une telle insistance, qu'il n'y eut pas moyen pour moi de reculer.

Je pris à mon tour la plume et j'écrivis :

« Mon cher Beauchesne,

» Si votre parti est aussi bête que le mien et vous force de vous battre, je vous demande la préférence, enchanté que je serai toujours de vous donner une

preuve d'estime à défaut d'une preuve d'amitié.

» Tout à vous,

» ALEX. DUMAS. »

Beauterne poussa la complaisance jusqu'à se charger de faire parvenir la lettre.

Beauchesne était à la campagne, il ne revenait que dans huit ou dix jours.

Son concierge s'était chargé de lui faire passer la lettre où il était.

Le 4 février, la rencontre offerte par Beauterne à Nettement eut lieu.

Ce dernier reçut un coup d'épée à travers le bras.

Au reste, les bulletins qui nous arrivaient de la santé de Carrel étaient sa-

tisfaisants..Personne n'entrait dans sa chambre, excepté la dévouée créature qui ne le quittait pas, et M. Dupuytren, qui le venait voir deux fois par jour.

Le 5 février, *le Revenant* paraissait en blanc.

Une réclame d'une demi-ligne annonçait que tous ses rédacteurs étaient arrêtés.

Le 6, on arrêtait M. Sarrut.

Le même jour, j'avais reçu une lettre de Beauchesne. Il était retenu pour quelques jours encore à la campagne; mais aussitôt son retour, il se mettait à ma disposition.

Au reste, il n'y avait plus moyen de se battre. Chacun de nous avait un agent de police qui ne le quittait pas plus que son ombre.

Force était d'ajourner.

Le 9, Carrel allait assez bien pour que quelques-uns de ses amis pussent être introduits dans sa chambre.

J'y entrai avec deux ou trois autres : M. Dupuytren y était. C'était la première fois que je le voyais.

Il faisait une dissertation sur la prompte et facile guérison des coups d'épée, et promettait qu'avant huit jours il serait sur pied.

Un mois avant, voici ce qui lui était arrivé.

Un officier payeur avait joué et perdu une somme considérable, prise à la caisse du régiment.

Rentré chez lui, il vit qu'il n'y avait pour lui d'autre alternative que les galères ou la mort.

Il choisit la mort.

Alors, avec un prodigieux sangfroid, après avoir écrit la cause de son suicide, il avait tiré son épée, en avait appuyé le pommeau à la muraille, la pointe à sa poitrine, et avait fait un pas en avant.

L'épée était entrée de six pouces.

Il avait continué de pousser, l'épée était entrée d'un pied; il avait poussé encore, la garde de l'épée, comme on dit en termes de salle d'arme, lui avait servi d'emplâtre.

Malgré cela, il était resté debout.

Alors il avait eu un remords, le désir de la vie l'avait repris; il avait sonné son domestique.

Seulement, comme il se sentait faible, il s'était mis, pour l'attendre, à califourchon sur une chaise...

C'était dans cette position qu'en entrant, le domestique l'avait trouvé.

Il n'y avait rien compris d'abord; il ne se rendait pas compte de cette garde d'épée appuyée à la poitrine, et de ces dix-huit pouces de fer sortant entre les deux épaules.

— Allez me chercher M. Dupuytren, avait dit l'officier à son domestique.

Le domestique avait voulu entrer dans des explications.

— Allez! allez! avait répété l'officier. Sacrebleu! vous voyez bien qu'il n'y a pas de temps à perdre.

L'officier devenait très pâle, et il se faisait à ses pieds une mare de sang.

Le domestique vit qu'en effet il n'y avait pas de temps à perdre et courut chez M. Dupuytren.

Quand M. Dupuytren arriva, le blessé avait glissé en bas de sa chaise, et était couché évanoui sur le côté.

M. Dupuytren avait retiré l'épée avec la plus grande précaution, avait appliqué un double appareil, et, voyant un papier écrit, s'en était emparé.

La cause du suicide lui avait alors été expliquée.

Avec le papier il avait été trouver un banquier, et celui-ci lui avait donné les cent cinquante louis perdus par l'officier.

La veille, l'officier s'était levé et avait pu aller à son bureau. En ouvrant son tiroir, il y avait trouvé les cent cinquante louis.

L'homme était sauvé deux fois.

Les duels (suite)

Comme l'avait prédit M. Dupuytren, la blessure de Carrel marchait à une prompte guérison.

Les arrestations préventives continuaient, mais, le 14 février, la chambre

du conseil rendit un arrêt de non-lieu en faveur des témoins de M. Roux-Laborie, et MM. Albert Berthier et Théodore Anne furent mis en liberté.

Le premier acte de liberté que firent ces messieurs fut de se mettre à la disposition de MM. d'Hervas et Achille Grégoire.

Seulement, ne voulant pas engager cette succession de combats posée en principe, ils choisirent leurs témoins parmi les républicains.

Ainsi MM. Mathieu et Alexis Duménil devinrent les témoins de M. Berthier, et Étienne Arago et Anténor Joly ceux de M. Théodore Anne.

Mais, le 15 au matin, MM. Théodore

Anne et Albert Berthier reçurent cette lettre écrite en double par Carrel.

Nous avons sous les yeux celle qui était adressée à Théodore Anne.

Paris, 15 février 1833.

« J'ai appris, monsieur, avec une satisfaction bien vive, qu'aujourd'hui enfin vous aviez été rendu à vos affaires et à vos amis. Je ne saurais protester trop énergiquement contre le motif sur lequel on a osé fonder votre détention arbitraire; mais j'ai surtout besoin de vous dire, monsieur, combien j'ai été sensible aux soins que votre loyauté généreuse m'a prodigués au moment où je pouvais craindre de n'avoir de droits qu'à la douleur et à l'active sollicitude de mes témoins et amis. Dans ce moment

périlleux pour moi, il m'a été difficile de distinguer entre le dévoûment des amis, qui avaient voulu soutenir ma cause et partager mes dangers, et la courtoisie généreuse des hommes d'honneur que M. Roux-Laborie avait choisis pour seconds. Croyez, monsieur, que j'ai tout vu, tout remarqué dans le temps même où des souffrances aiguës semblaient me refuser la lumière, et que je n'oublierai jamais les empressements dont vous m'avez personnellement comblé; c'est assez vous dire, monsieur, combien j'ai été désolé que mes témoins aient cru devoir, cédant à l'émotion du moment, chercher en vous et en M. Berthier des adversaires; à l'avenir, il ne me sera plus permis de vous compter qu'au nombre des gens qui me veulent du bien, et

à qui j'en veux beaucoup. En retour, recevez-en l'assurance, et croyez-moi

» Votre plus dévoué serviteur,

» A. Carrel. »

Le même jour, Carrel sortit, passa à *la Tribune* et au *National*, et alla faire une visite à M. Roux-Laborie, que sa blessure, bien moins grave que celle de son adversaire, et cependant bien plus lentement guérie, retenait encore dans sa chambre.

Au reste, après la lettre de Carrel, il n'y avait plus de duels possibles. Le 17 février, on lisait dans les journaux républicains la note suivante :

« *17 février.* — On se souvient qu'à la suite de la rencontre qui eut lieu entre MM. Carrel et Laborie, les témoins de

M. Carrel adressèrent une provocation aux témoins de M. Laborie, MM. Albert Berthier et Théodore Anne. On sait que ces deux messieurs avaient été mis en état d'arrestation, comme prévenus de provocation au meurtre. Cette accusation ayant été abandonnée, MM. Albert Berthier et Théodore Anne ont dû, en recouvrant la liberté, avertir les témoins de M. Carrel qu'ils se trouvaient ainsi à leur disposition; ils ont ajouté que, ne voulant pas qu'une rencontre entre eux pût avoir un caractère politique, ils choisissaient leurs témoins parmi les amis politiques des témoins de M. Carrel.

» Les témoins des deux partis, s'étant réunis, ont pensé ne pouvoir pas permettre qu'aucune suite fût donnée à cette affaire, puisque, de la part de

MM. Berthier et Théodore Anne, la question de l'affaire politique est abandonnée, et que la provocation de MM. d'Hervas et Achille Grégoire n'était motivée que par le danger que pouvait courir alors M. Armand Carrel, danger heureusement et promptement dissipé. Les choses étant en cet état, les témoins soussignés prononcent que toute collision entre les amis de MM. Carrel et Laborie, quand les motifs n'existent plus, serait injustifiable aux yeux de la raison et de l'honneur.

Ambert, Guinard, Grégoire Lecocq, Ozenne, témoins de MM. d'Hervas et Achille Grégoire.

Mathieu, Alex. Dumesnil, Et. Arago, Anténor Joly, témoins de MM. Berthier et Théodore Anne.

Le 14, nous l'avons dit, MM. Théodore Anne et Albert Berthier avaient été remis en liberté.

Le 15, Beauchesne était revenu de la campagne et m'avait fait avertir de son arrivée.

Le 16, nos témoins s'abouchaient ; mais, comme je l'ai dit, après la lettre de Carrel il n'y avait plus de duels possibles.

D'ailleurs, le bruit de la grossesse de la duchesse de Berri, sans être officiel, prenait une consistance sérieuse.

Personne n'en doutait déjà plus, quand, dans la partie officielle du *Moniteur* du 29 février, on lut :

« Le vendredi 22 février, à cinq heures et demie, madame la duchesse de Berri

a remis à M. le général Bugeaud, gouverneur de la citadelle de Blaye, la déclaration suivante :

« Pressée par les circonstances et par
» les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les
» plus graves pour tenir mon mariage
» secret, je crois devoir à moi-même,
» ainsi qu'à mes enfants, de déclarer
» m'être mariée secrètement pendant
» mon séjour en Italie.

» De la citadelle de Blaye, ce 22 février 1833.

» *Signé :* Marie-Caroline. »

Cette déclaration, transmise par M. le général Bugeaud à M. le président du conseil, ministre de la guerre, a été im-

médiatement déposée au dépôt des Archives de la chancellerie de France.

Pas un mot sur la grossesse de Son Altesse Royale n'était prononcé dans ces lignes. Mais on sentait parfaitement qu'elles n'avaient été écrites qu'à cause de cette grossesse.

Au reste, ce ne fut que deux mois et demi plus tard que le nom du nouveau mari de madame la duchesse de Berri fut officiellement prononcé dans le procès-verbal d'accouchement.

Voici ce procès-verbal, curieux pendant à celui qui fut prononcé aux Tuileries, le jour de la naissance du duc de Bordeaux :

« L'an mil huit cent trente-trois, le

dix mai, à trois heures et demie du matin;

» Nous soussignés, Thomas-Robert Bugeaud, membre de la Chambre des Députés, maréchal-de-camp, commandant supérieur de Blaye,

» Antoine Dubois, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris;

» Charles-François Marchand-Dubreuil, sous-préfet de l'arrondissement de Blaye;

» Daniel-Théotime Pastoureau, président du tribunal de première instance de Blaye;

» Pierre Nadaud, procureur du roi près le même tribunal;

» Guillaume Bellon, président du tribunal de commerce, adjoint au maire de Blaye;

» Charles Bordes, commandant de la garde nationale de Blaye;

» Élie Descrambes, curé de Blaye;

» Pierre-Camille Delord, commandant de la place de Blaye;

» Claude-Olivier Dufresne, commissaire civil du gouvernement, à la citadelle;

» Témoins appelés à la requête du général Bugeaud, à l'effet d'assister à l'accouchement de Son Altesse Royale Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berri;

» (MM. Merlet, maire de Blaye, et Regnier, juge de paix, témoins également désignés, se trouvant momentanément à la campagne, n'ont pu être prévenus à temps.)

» Nous nous sommes transportés dans

la citadelle de Blaye, et dans la maison habitée par Son Altesse Royale; nous avons été introduits dans un salon qui précède une chambre dans laquelle la princesse se trouvait couchée.

» M. le docteur Dubois, M. le général Bugeaud, et M. Delord, commandant de la place, étaient dans le salon dès les premières douleurs; ils ont déclaré aux autres témoins que madame la duchesse de Berri venait d'accoucher à trois heures vingt minutes, après de très courtes douleurs; qu'ils l'avaient vue accouchant, et recevant les soins de MM. les docteurs Deneux et Menière, M. Dubois étant resté dans l'appartement jusqu'à la sortie de l'enfant.

» M. le général Bugeaud est entré demander à madame la duchesse si elle

voulait recevoir les témoins, elle a répondu : « Oui, aussitôt qu'on aura nettoyé et habillé l'enfant. »

» Quelques instants après, madame d'Hautefort, s'est présentée dans le salon, en invitant, de la part de la duchesse, les témoins à entrer, et nous sommes immédiatement entrés.

» Nous avons trouvé la duchesse de Berri couchée dans son lit, ayant un enfant nouveau-né à sa gauche ; au pied de son lit était assise madame d'Hautefort ; madame Hansler, MM. Deneux et Menière étaient debout à la tête du lit.

» M. le président Pastoureau s'est alors approché de la princesse, et lui a adressé à haute voix les questions suivantes :

» Est-ce à madame la duchesse de Berri que j'ai l'honneur de parler ?

» — Oui.

» — Vous êtes bien madame la duchesse de Berri ?

» — Oui, monsieur.

» — L'enfant nouveau-né qui est auprès de vous est-il le vôtre ?

» — Oui, monsieur, cet enfant est de moi.

» — De quel sexe est-il ?

» — Il est du sexe féminin. J'ai d'ailleurs chargé M. Deneux d'en faire la déclaration.

» Et à l'instant, Louis-Charles Deneux, docteur en médecine, ex-professeur de clinique d'accouchement de la Faculté de Paris, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, a fait la déclaration suivante :

« Je viens d'accoucher madame la du-

» chesse de Berri, ici présente, épouse
» en légitime mariage du comte Hector
» Lucchesi-Palli, des princes de Campo-
» Franco, gentilhomme de la chambre
» du roi des Deux-Siciles, domicilié à
» Palerme. »

» M. le comte de Brissac et madame la comtesse d'Hautefort, interpellés par nous s'ils signeraient la relation de ce dont ils ont été témoins, ont répondu qu'ils étaient venus ici pour donner leurs soins à la duchesse de Berri, comme amis, mais non pour signer un acte quelconque.

» De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en triple expédition, dont l'une a été déposée en notre présence aux archives de la citadelle : les deux autres ont été remises à M. le géné-

ral Bugeaud, gouverneur, que nous avons chargé de les adresser au gouvernement, et avons signé après lecture faite, les jour, mois et an que dessus. »

A notre avis, madame la duchesse de Berri eut un tort plus grave que celui d'épouser M. le comte de Lucchesi-Palli, noble et loyal gentilhomme sicilien, du reste, dont j'ai eu l'honneur de connaître la famille pendant mon voyage en Suisse.

Ce tort, ce fut de signer la déclaration du 22 février et le procès-verbal d'accouchement du 10 mai 1833; aucune puissance humaine ne pouvait l'y contraindre, et l'opposition contre le gouvernement était telle à cette époque, que toute pièce officielle non signée de madame la duchesse de Berri pouvait être,

sinon avec bonne foi, du moins avec succès, répudiée comme apocryphe.

Entre la dénégation du parti carliste et l'affirmation du juste-milieu, l'opinion publique fût demeurée indécise.

Lucrèce Borgia. — Un mot sur la princesse Negroni. — Gaule et France. — Le drame et le roman.

C'est ainsi que l'on traversa une des périodes les plus fiévreuses du commencement du règne de Louis-Philippe. Elle eut un avantage réel : ce fut de rapprocher, non point comme opinion mais

comme estime, le parti carliste du parti républicain. MM. Théodore Anne et Berthier, en touchant la main de MM. d'Hervas et Guinard, de même que Carrel en touchant l'épée de M. Roux-Laborie, se donnèrent cette preuve d'estime dont je parlais à Beauchesne, et que l'on se donne entre ennemis à défaut d'une preuve d'amitié.

Un grand événement littéraire avait passé au milieu de tout cela.

Victor Hugo avait fait représenter, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, *Lucrèce Borgia*, le premier drame qu'il ait écrit en prose.

C'est chose difficile à croire, mais qui est cependant la vérité, la littérature naissait, croissait, grandissait, portait ses

fleurs, portait ses fruits, au milieu de cette atmosphère d'orage.

L'ouvrage était monté avec splendeur, Georges et Frédérick jouaient les principaux rôles. Il contenait de puissantes émotions, il eut un énorme succès.

Constatons que nous devons à l'absence de la censure cette chaude peinture représentant un coin de la vie de la duchesse d'Est.

A partir de cette soirée du 2 février 1833 date, dans la vie réelle de l'auteur de *Lucrèce Borgia* et des *Orientales*, la représentation de son beau drame de *Marion Delorme*. Vous savez ce que nous voulons dire, belle princesse Negroni, vous dont il a retrouvé l'amour et le dévoûment à toutes les

heures de sa vie, sur la terre natale, comme sur la terre étrangère.

Ah! chère comtesse Dash, vous avez bien raison de dire que, par malheur, la partie la plus curieuse de ces mémoires est celle que je ne puis pas écrire!

J'avais vu ce nouveau succès de Victor Hugo avec une grande joie, — quoique des *amis* eussent jeté quelques nuages sur notre jeune amitié, — avec une joie d'autant plus grande, qu'ayant renoncé momentanément au théâtre, Hugo y représentait à cette époque toute l'école.

Pourquoi y avais-je renoncé ?

On éprouve dans la vie des moments de lassitude et de dégoût, dont on n'est pas le maître. J'étais dans un de ces moments-là. J'avais été blessé profon-

dément, non pas de la chute du *Fils de l'Émigré*, la pièce était mauvaise ; la pièce était tombée, c'était justice, j'admets et j'appuie ces sévères leçons que le public donne à l'auteur ; mais dans la naïveté de mon cœur, — cette naïveté, disons-le en passant, est une partie de ma force, — mais dans la naïveté de mon cœur, je ne comprenais pas ce déchaînement des journaux contre moi.

Ils savaient bien une chose — ou plutôt deux choses :

C'est que j'étais tombé malade au deuxième ou troisième acte de l'ouvrage ; — c'est que j'avais quitté la France à la suite des troubles de Juin, c'est-à-dire au commencement des répétitions ; c'est enfin que je ne répondais que pour un tiers à peine de l'ou-

vrage, qu'on laissait tomber tout entier sur ma tête de la hauteur de mes cinq ou six succès précédents.

Il y avait bien de quoi être un peu étourdi.

Du reste, cette retraite sous ma tente, que je n'ai pas le moins du monde la prétention de comparer à celle d'Achille, eut un grand avantage pour la suite de ma vie littéraire, qu'elle dédoubla. Sans la chute du *Fils de l'Émigré*, sans l'explosion haineuse qui la suivit, je n'eusse probablement jamais fait que du théâtre.

Au contraire, pendant ce silence d'un an que je gardai à la scène, je publiai mes premières impressions de voyage, qui eurent en librairie un très grand succès, et je préparai mon volume de *Gaule et*

France, livre incomplet, mais étrange, dans lequel la double vue du poëte supplée à la science de l'historien.

Puis, ce dernier travail qui m'absorbait tout entier, en me plongeant dans le vertige des choses inconnues, avait un plus grand avantage pour moi encore que pour le public auquel je le destinais : il n'apprendrait pas grand'chose au public, mais à moi il m'apprenait beaucoup. J'étais, je le répète, d'une profonde ignorance en histoire. Quand je commençais un drame historique, je n'explorais pas le siècle dans lequel avaient vécu mes héros, mais seulement les deux ou trois années dans lesquelles se passait mon action et s'accomplissait le fait qui formait la catastrophe du drame. Je faisais un trou, à la manière

des puisatiers ; je plongeais, à la manière des pêcheurs. Il est vrai qu'à force de creuser, je rapportais parfois un lingot d'or ; qu'à force de plonger, je remontais parfois avec une perle ; mais c'était un hasard, et pas autre chose.

Les études que je fus obligé de faire sur la monarchie française, depuis l'invasion de César dans les Gaules jusqu'à l'invasion de la République française en Europe, déroula sous mes yeux ce magnifique ensemble de dix-huit siècles, que l'on appelle à tort l'histoire de France, et qui, par Charlemagne, Philippe-Auguste, François Ier, Louis XIV et Napoléon, est devenu l'histoire du monde. Je vis avec étonnement le merveilleux parti qu'il y avait à tirer de ces

changements de dynasties, de ces changements de mœurs, de ces changements de coutumes. Je fis connaissance avec les hommes qui résumaient un règne, avec les hommes qui résumaient un siècle, avec ceux enfin qui résumaient une période. Je vis apparaître, comme des météores perdus aux regards vulgaires dans la nuit des temps, ces rares élus de la Providence, qui passent une flamme au front, et qui portent la pensée de Dieu, ne sachant pas eux-mêmes ce qu'ils portent et ne comprenant leur mission que lorsqu'ils vont en rendre compte à celui qui la leur a donnée.

J'avoue que je fus d'abord ébloui devant ce Sinaï terrible, au sommet duquel tonnait cette superbe trinité qu'on

appelle César, Charlemagne et Napoléon.

Je compris alors qu'il y avait à faire pour cette grande et belle France ce que Walter Scott avait fait pour cette pauvre petite Écosse, un récit imagé, pittoresque, dramatique du passé, — une évocation de tous les grands morts, — une espèce de jugement dernier de tout ce qui a porté couronne, que la couronne soit de lauriers, de fleurs ou d'or. Mais, je l'avoue, si j'avais été ébloui par la révélation historique, je fus écrasé par l'œuvre qu'elle imposait à l'historien, et je tombai la face contre terre en me disant : Bienheureux celui qui accomplira la gigantesque mission! mais vous savez bien, ô mon Dieu! que je

n'ai point l'orgueil de croire que ce sera moi.

Et cependant, avec un courage croissant, j'avançais dans mon œuvre, au milieu des doutes et des rires de tous mes amis.

Quand je rencontrais quelqu'un que je n'avais pas vu depuis quelque temps:

— Ah! me disait celui que je rencontrais; C'est vous?

— Oui, c'est moi. Qu'y a-t-il d'étonnant à cela?

— Je vous croyais mort.

— Et pourquoi?

— Mais, parce que vous ne faites plus rien.

— Qui vous l'a dit?

— Dame! on n'entend plus parler de vous.

— Je fais un livre.

— Ah! oui, vos *Impressions de Voyages*, j'ai lu cela, c'est très amusant. Farceur, va!

— Pourquoi, farceur?

— Vous allez me faire accroire que vous avez mangé de l'ours, et pêché des truites avec une serpe.

— Allons, il n'y a point absolument que cela dans mes *Impressions de Voyages*. D'ailleurs, c'est un livre d'histoire que je fais.

— Un livre d'histoire, vous? Vous avez bien tort.

— Pourquoi cela?

— Faites du drame, mon cher; voyez-vous, vous êtes dramatique avant tout.

— S'ensuit-il de ce que je suis dramatique avant tout, comme vous dites, que

je ne doive faire que du drame? N'y a-t-il de drame d'ailleurs, qu'au théâtre, et ne peut-on pas mettre du drame dans le roman?

— Du roman! vous voulez faire du roman après Walter Scott?

— Pourquoi pas?

Et mon interlocuteur secouait la tête.

— Walter Scott a peint les localités, les caractères, les mœurs; il faut reprendre le roman aux mains de Walter Scott, comme Raphaël a repris l'art aux mains du Pérugin, et y ajouter les passions.

— A votre place — je n'ai pas de conseil à vous donner — mais je m'en tiendrais au théâtre.

— Laissez-moi essayer.

— Oh! vous êtes bien libre.

Et mon interlocuteur me quittait avec un mouvement d'épaules qui voulait dire :

— En voilà encore un qui se perd !

Me suis-je perdu ou ai-je, comme je disais qu'avait fait Raphaël pour le Pérugin, repris le roman des mains de Walter Scott pour lui faire faire un pas en avant? Ai-je appris un peu de l'histoire de mon pays à mes contemporains en leur faisant lire *la Comtesse de Salysbury, le Bâtard de Mauléon, Isabeau de Bavière, Jehanne la Pucelle, Ascanio, la Reine Margot, la Dame de Monsoreau, les Quarante-Cinq, les Trois Mousquetaires, Vingt ans après, le Vicomte de Bragelonne, le Chevalier d'Harmental, la Fille du Régent, Balsamo, le Collier de la Reine, Ange-Pi-*

tou et la comtesse de Charny? C'est ce que l'avenir décidera.

En tous cas, cette métamorphose du poète dramatique en romancier date de 1833, et a probablement eu pour cause la chute du *Fils de l'Émigré.*

État du Théâtre-Français en 1832 et 1833. — Des causes qui avaient amené notre émigration du Théâtre-Français. — Considérations sur l'éducation des artistes dramatiques.

Dans un des volumes précédents de ces *Souvenirs*, nous nous sommes amusé à énumérer les pièces que jouait le Théâtre-Français de 1830 à 1834, tandis que la Porte-Saint-Martin jouait de son côté

Antony, *Marion Delorme*, *Richard*, *la Tour de Nesle*, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor* et *Angèle*.

Deux de ces pièces venaient encore de passer au Théâtre-Français, sans autre retentissement que celui de leur chute. C'étaient *Guido Reni* et *le Presbytère*. *Caïus Gracchus*, de Théodore Dartois, et *la Clarisse Harlowe*, de Denain, mon collaborateur dans *Richard d'Arlington*, avaient suivi ces deux premiers drames, sans corriger la mauvaise fortune qui semblait attachée au théâtre. C'était un véritable désespoir dans la rue de Richelieu : les derniers jours de mademoiselle Mars s'usaient dans les chutes.

En effet, elle avait joué dans *Guido Reni* et dans *Clarisse Harlowe*, sans pouvoir donner plus de quelques reprises en-

tations d'existence à ces deux ouvrages.

D'un autre côté, commençait, entre l'école dramatique de 1828 et le Théâtre-Français, cette espèce d'antagonisme qui dure encore aujourd'hui, après avoir donné moi *Henri III* et Hugo *Hernani*, au Théâtre-Français. Cette sourde opposition que nous sentions permanente contre nous, moitié de la part de l'administration, moitié de la part de la société elle-même, nous avait fait déserter.

Et, en effet, avec les conditions restreintes dans lesquelles était enfermé le Théâtre-Français, il ne pouvait jouer ni *Christine*, ni *Richard*, ni *la Tour de Nesle*, ni *Lucrèce Borgia*.

Maintenant, pourquoi ne les pouvait-il pas jouer ?

Que voulez-vous, c'est difficile, non

pas à dire, mais à expliquer. Pourquoi certaines plantes, qui se développent magnifiquement sous d'autres latitudes, ne peuvent-elles point croître dans tel ou tel climat?

L'atmosphère leur manque.

Eh bien! il faut le dire, le Théâtre-Français a son atmosphère à lui, dans lequel un certain côté de l'art, le côté pittoresque et poétique, ne peut venir à bien.

Or, ce côté pittoresque et poétique, qui ne pouvait s'accommoder à l'atmosphère routinière du théâtre de la rue de Richelieu, c'était ce qui constituait la splendide efflorescence de l'art dramatique.

Il faut le dire, avant l'école moderne, ce côté de l'art était tout à fait inconnu à la France; il venait de l'étranger.

Il avait ses racines dans Eschyle, son développement dans Shakespeare, dans Gœthe et dans Schiller.

Il remontait, comme on le voit, au commencement du monde dramatique.

Nous sentions instinctivement que quelque chose manquerait éternellement à l'art français tant que l'on n'arriverait point à greffer sur lui cet art exotique.

Il en était de cela comme des jardins de nos parcs qui, en se transformant après Louis XIV et Louis XV, ne pouvaient plus se contenter de leurs tilleuls taillés en berceaux, de leurs ifs taillés en pyramides, de leurs marronniers alignés en quinconces, et qui sentaient la nécessité d'être dessinés sur de nouveaux plans, et d'adjoindre à leurs arbres classiques et nationaux le magnolia d'Amé-

rique, le vernis du Japon, le polonia de la Chine.

Ce que nous voulions faire enfin en art dramatique, c'était quelque chose comme le jardin du Petit-Trianon mis en opposition avec le Versailles.

Des allées tortueuses, des massifs d'arbres aux feuilles et aux fleurs de toutes nuances, des eaux courantes comme dans les Alpes ou dans les Pyrénées, des gazons et des mousses comme en Angleterre et en Irlande.

Là, au lieu de suivre éternellement l'allée régulière qui, sans aucun accident ni surprise, mène droit au but entrevu dès le premier pas, on peut se perdre, se reconnaître, se retrouver, et passer enfin par toutes les émotions de cet art d'autant plus grand qu'il se cache

derrière la nature, au point de faire croire qu'il n'existe pas.

Supposez des jardiniers qui trouveraient moyen de doter vos horizons du palmier au mouvant panache, du bananier aux feuilles gigantesques, du bambou à la tige flexible et élancée, et à qui vous refuseriez l'entrée de vos jardins, parce que la dignité de vos chênes, la morgue de vos tilleuls et l'orgueil de vos ifs ne sauraient souffrir le voisinage de ces nouveaux venus; ces jardiniers, repoussés par vous, n'auraient-ils pas le droit d'aller faire ailleurs leur jardin d'hiver?

Eh bien! voilà juste la situation où nous nous trouvions au Théâtre-Français. Le voisinage de Molière, ce tilleul aux fleurs odorantes, autour duquel bourdonnent tant d'abeilles; de Cor-

neille, ce chêne majestueux qui couvre le dix-septième siècle de son ombre, et de Racine, cet if complaisant et toujours vert, taillé au goût de la cour de Louis XIV, était, disait-on, humilié du nôtre.

Dieux jaloux comme Jéhovah — ils voulaient garder leur ciel pur du contact de ces autres dieux que l'on nommait Shakespeare, Calderon, Schiller et Gœthe.

De là venait l'opposition administrative, soutenue dans son absolutisme par la critique littéraire.

Rien ne répugne tant à la critique littéraire que l'admiration pour les vivants.

Voyez les réponses dialoguées de Molière à la critique. Voyez les humbles

préfaces de Corneille à propos de Nicomède. Voyez les amères récriminations de Racine à l'endroit d'Andromaque.

Eh bien, les trois hommes qui sont à la religion de l'art moderne la trinité dramatique, ces hommes que l'on nous présente à bon droit comme des dieux, pareils aux Césars romains, ne sont devenus dieux qu'en mourant.

Or, la critique en disant aux jeunes poètes :

Hors de l'art de Louis XIV, pas de salut, la critique savait bien que cet art était mort, justement parce qu'il était épuisé d'avoir porté ces fruits splendides que l'on appelle *Tartufe*, *Horace*, *Britannicus*. Elle savait bien que l'on ne pouvait retrouver la verve mordante de Molière, contre une société qui n'existe

plus; la grave allure de Corneille, fils de la Ligue et de la Fronde; enfin, la suave complaisance de Racine, récompensée par un regard de Lavallière, ou punie par un mot de Louis XIV.

Elle savait bien que tout cela était mort avec ces hommes, et ne pouvait revivre après eux en d'autres individualités, mises en contact avec d'autres époques, d'autres mœurs, d'autres hommes. Et c'est parce qu'elle savait que tout cela était mort, et bien mort, qu'elle nous demandait de le ressusciter.

On lui montrait le galvanisme académique opérant sur des cadavres, et faisant, de temps en temps, tressaillir un trépassé; mais de là à la résurrection de la fille de Jaïr et de Lazare, il y avait

l'abîme qui sépare Volta de Jésus-Christ, l'homme de Dieu.

N'importe. Elle criait :

Donnez-nous du Molière, du Corneille et du Racine, nous ne voulons pas autre chose.

Il est vrai que MM. Lemercier, Viennet et Baour-Lormian lui disaient : En voilà.

Mais la critique ne s'y laissait pas prendre.

Maintenant, passons à l'opposition venant de la part des sociétaires.

Talma avait passé sa vie à dire aux auteurs ; Faites-moi du nouveau.

Mademoiselle Mars a dit : Faites-en si vous voulez.

Les autres sociétaires ont dit : Ne nous en faites pas.

Talma, né à Paris, mais élevé en An-

gleterre, parlant avec la même facilité l'anglais et le français ; Talma, jouant indifféremment, à Paris, *Auguste* et *Néron ;* à Londres, *Hamlet* et *Richard III ;* Talma, forcé de jouer Ducis aux lieu et place de Shakespeare, Talma pouvait comprendre tout ce qu'il avait à gagner par l'introduction d'un élément nouveau dans l'art national.

Mademoiselle Mars, intelligente, fine, comédienne à la fois d'instinct et d'étude, remplaçant le génie par l'esprit, la force par la grâce, le grand par l'habile, mademoiselle Mars pouvait dire : *Faites du nouveau si vous voulez.* Elle était toujours sûre, armée de ses qualités, un peu inférieures, mais éminemment sympathiques, *de réussir* dans tout. Et vous voyez bien qu'elle ne se trompait pas,

puisque, après avoir joué Sylvia, Elmire, Célimène, elle jouait la duchesse de Guise, dona Sol et Desdemona.

Les autres disaient *ne nous faites pas de nouveau*, parce que, pour la plupart, artistes de routine, ils ne se souciaient pas de refaire leur éducation, et qu'ils sentaient d'ailleurs, qu'essayassent-ils, ils étaient impuissants à se transformer.

Examinons, en effet, l'éducation donnée à nos artistes, et voyons si elle est aussi complète et surtout aussi intelligente qu'elle pourrait l'être.

Talma. — Mademoiselle Mars. — Le Conservatoire. — Macready. — Yong. — Kean. — Miss Smithson. — Miss Siddons. — Miss Fauceet. — Shakespeare. — Les limites de l'art dramatique en France.

Nous avons dit quelle avait l'éducation de Talma.

Enlevé jeune à Paris, emporté à Londres à l'âge de huit ou neuf ans, ses premières admirations avaient été pour Shakespeare.

Revenu à Paris, il avait débuté vers 1788 ou 1789, et avait fait tout ce qu'il avait pu pour forcer le théâtre à entrer dans la voie du vrai.

Ne pouvant pas opérer sur les ouvrages, il avait opéré sur les costumes.

Après avoir joué le *Charles IX* classique de Chénier sans avoir pu en enlever un vers, il avait joué la *Bérénice* de Racine en changeant la perruque de Titus.

Ce changement de perruque avait fait révolution. — A partir de 1791, époque où la pièce fut jouée, on porta les cheveux *à la Titus*.

Talma demandait donc du nouveau, parce qu'il était le génie.

Mademoiselle Mars, fille de la balle, comme on dit en terme de théâtre, jouant

la comédie sur les genoux de sa mère, bégayant la *Victorine* de Sedaine en articulant ses premiers mots; mademoiselle Mars, élève de Monvel, qu'on exila de la Comédie-Française sous un prétexte honteux, mais, en réalité, parce qu'avec sa mâchoire dégarnie, et quoiqu'il n'élevât jamais la voix, il faisait plus d'effet que MM. Larive et Lafond avec leurs grands cris et leurs grands bras; mademoiselle Mars, qui, avec un organe facile, parcourait toute la gamme dramatique, depuis le charmant babillage de madame de Bawr, jusqu'au grondant et sauvage rugissement de Clotilde; mademoiselle Mars, qui, à force d'art, remplaçait la passion; mademoiselle Mars acceptait le nouveau, parce qu'elle était la science.

Mais les autres? — Les autres, nous l'avons dit, repoussaient tout cela parce qu'ils étaient la routine.

Firmin et Joanny étaient bien passés à peu près de notre côté; mais, au bout du compte, le passage n'était pas bien franc. Firmin recula devant Antony, et Joanny préférait bien certainement Orosmane à Othello.

A qui la faute?

Je n'hésite pas à le dire : à l'éducation dramatique donnée par les professeurs du Conservatoire à leurs élèves.

Il est vrai qu'on ne les nomme professeurs du Conservatoire qu'à la condition qu'ils leur donneront cette éducation-là, et non une autre.

Pourquoi Frédérick, ce puissant génie — quoi qu'en ait dit notre collaborateur

Marteau, l'autre jour, dans *le Mousquetaire* — n'est-il pas professeur au Conservatoire ?

Pourquoi Bocage, qui a créé d'une façon supérieure sept ou huit rôles qui sont restés des types, n'est-il pas professeur au Conservatoire ?

Pourquoi Lockroy, le plus habile donneur de conseils que je connaisse, n'est-il pas professeur au Conservatoire ?

Pourquoi, enfin, Dorval, cette femme qui avait tant de cœur, qu'elle eût pu en donner à dix actrices si le cœur se donnait, pourquoi Dorval n'était-elle pas professeur au Conservatoire ?

Non. Parce que le Conservatoire ne doit enseigner que l'art mort et être hostile à l'art vivant.

Il me semble qu'il se commet à l'endroit du Conservatoire la même erreur qui se commet à l'endroit de l'École de Rome.

Tout grand prix est envoyé à Rome.

Supposez que Rembrandt et Rubens soient nos contemporains : Rembrandt qui est la lumière, Rubens qui est la couleur.

Supposez que Dieu ait voulu faire à la France cette faveur de les faire naître Français.

Supposez enfin qu'ils soient élèves, l'un de Decamps, l'autre de Delacroix.

Supposez qu'ils concourussent.

Supposez que Rembrandt ait fait pour son concours la *Ronde de nuit*.

Supposez que Rubens ait fait pour son concours *l'Adoration des Mages*.

Supposez qu'ils n'aient pas été refusés.

Supposez enfin, ce qui n'est point supposable, qu'ils ont eu l'un le premier, l'autre le second prix.

On prend Rubens et Rembrandt, on les expédie à M. Ingres, directeur de l'École de peinture à Rome, et on lui écrit : dirigez-moi ces deux jeunes gens-là qui donnent des espérances.

M. Ingres se fait représenter les deux tableaux.

A la vue de *l'Adoration des Mages*, il s'évanouit.

A la vue de *la Ronde de nuit*, il tombe en syncope.

Il abandonne complétement les deux élèves à leur malheureux sort ou il leur dit :

— Etudiez Raphaël, hors de Raphaël pas de salut.

Croyez-vous que Rembrandt et Rubens, étudiassent-ils toute leur vie, fassent jamais, Rembrandt, *les Fiançailles de la Vierge*, Rubens, *la Dispute d'Athènes?*

Non-seulement, au lieu d'être des maîtres et de grands maîtres eux-mêmes, ils resteront de mauvais écoliers, au lieu de faire *la Descente de Croix* et *l'Ange du jeune Tobie*, ils feront d'atroces *pasticci.*

Eh bien! voici justement ce qui arrive aux élèves du Conservatoire.

En France, on se destine à la tragédie ou à la comédie.

Si l'on se destine à la tragédie, on étudie Corneille et Racine.

Si l'on se destine à la comédie, Molière et Regnard.

Rarement en même temps Corneille et Molière, Regnard et Racine.

C'est-à-dire la comédie et la tragédie, le rire et les pleurs.

En Angleterre, il n'y a pas de Conservatoire.

En Angleterre, il n'y a qu'un auteur, Shakespeare.

Mais l'humanité tout entière est dans Shakespeare.

Un élève qui étudie Shakespeare, étudie à la fois Corneille et Molière, Racine et Regnard.

Plus Shakespeare.

Shakespeare est aussi comique que Molière et Regnard.

Voyez Falstaff et Mercutio.

Il est aussi dramatique que Corneille et Racine.

Voyez *Othello* et *Richard III.*

De plus, il est aussi rêveur que Gœthe.

Voyez *Hamlet.*

Aussi dramatique que Schiller.

Voyez *Macbeth.*

Aussi poétique... que tout ce qui est poète au monde.

Voyez *Roméo.*

Il en résulte que, quand un acteur ou une actrice ont étudié Shakespeare, ils ont tout étudié. L'actrice a étudié la naïveté dans Juliette, l'ambition dans lady Macbeth, la grâce dans Ariel, l'amour filial dans Cordelia, l'amour maternel dans Veturie, la terreur dans lady

Hamlet, le dévoûment et l'amour dans Desdemona.

L'acteur a étudié la ruse dans Richard III, la folie dans le roi Lear, la jalousie dans Othello, la dignité dans Jules César, la chevalerie dans Talbot et la mélancolie dans Hamlet, la mélancolie, cette dixième muse inconnue des anciens, et qui nous a été révélée par le seizième siècle.

Shakespeare a tout deviné, même le mesmérisme, qui ne devait apparaître qu'à la fin du dix-huitième siècle. Voyez la scène de somnambulisme de lady Hamlet.

Il en résulte que Shakespeare, entre les mains d'un élève bien organisé, peut à la fois remplacer Molière, Corneille, Racine, Caldéron, Gœthe et Schiller.

C'est ce qui rendait le front de Macready si sombre dans Hamlet, l'œil de Kean si terrible dans Othello, le rire de Richard si funeste dans Yong, les larmes de Smithson si déchirantes dans Ophélie, les cris de Siddons si effrayants dans lady Hamlet, l'amour de miss Fauceet si entraînant dans Juliette.

Tout à l'heure, nous faisions une supposition.

Nous disions : supposons que Rembrandt et Rubens vivent de nos jours.

Maintenant, nous disons : supposons que Shakespeare soit notre contemporain :

Qui jouera, au Théâtre-Français, Roméo, Juliette, Desdemona, Ariel, Miranda, Richard III, Hamlet, Ophélie ?

Personne. L'inflexible talent de ma-

demoiselle Rachel ne se plie pas à toutes ces mollesses féminines qui sont nécessaires aux cygnes de Shakespeare.

Beauvallet, Geoffroy et Régnier peut-être nous donneraient une idée de quelques-uns des types masculins.

Mais le nombre des pièces que pourrait faire jouer Shakespeare au Théâtre-Français ne dépasserait point deux ou trois.

Shakespeare serait donc forcé de faire ce que nous avions fait, Hugo et moi, en 1830, ou de faire ce qu'allait faire Casimir Delavigne, en 1833, avec *les Enfants d'Édouard.*

Oh ! messieurs, qui vous occupez de l'art dramatique français, pensez sérieusement à cela.

La France, avec sa puissance d'assi-

milation, ne doit pas se restreindre à un art national.

Elle doit s'emparer d'un art européen, cosmopolite, universel, dont les limites soient : au nord Shakespeare, à l'est Eschyle, au midi Calderon, à l'ouest Corneille.

C'est ainsi qu'Auguste, Charlemagne et Napoléon avaient compris leur empire.

Richard III. — Les Enfants d'Edouard.

Nous avons parlé, dans nos derniers chapitres, de cette absence d'idéalité et de pittoresque qui fait qu'on n'ose risquer, au Théâtre-Français, ce que l'on risquerait sur les autres théâtres.

D'abord, et avant d'aller plus loin, une première preuve à propos de Shakespeare, dont nous allons nous occuper.

L'Odéon a donné une traduction de *Macbeth* d'Émile Deschamps. Le Théâtre-Historique une traduction d'*Hamlet* de Paul Meurice et de moi.

Le Théâtre-Français, qui a son *Macbeth* et son *Hamlet* de Ducis, deux choses impossibles à jouer après les progrès qu'a faits le drame et la connaissance qui s'est étendue, dans le public, des chefs-d'œuvre du poète d'*Élisabeth*, le Théâtre-Français s'est contenté de garder son *Macbeth* et son *Hamlet*, qu'il ne joue pas, plutôt que de s'approprier les traductions nouvelles.

Et cependant, si un rôle va à mademoiselle Rachel, douée surtout de la fa-

culté du terrible, c'est celui de lady Macbeth.

Ce fut sans doute, comme nous l'avons dit, cette timidité du théâtre à entrer dans la voie du vrai, qui préoccupa Casimir Delavigne lorsqu'il exécuta ses *Enfants d'Édouard*.

Nous aimons mieux croire cela que de nous arrêter à l'idée que le poète voulût purement et simplement paraphraser l'idée d'un peintre en grande réputation à cette époque, et qui, deux ans auparavant, avait obtenu un énorme succès en exposant son tableau intitulé : les *Enfants d'Édouard*.

Quoiqu'il y ait, nous avons développé cette idée ailleurs, une grande analogie entre le talent de Casimir Delavigne et celui de Delaroche.

Au reste, Delavigne, esprit classique, poète bourgeois, soutenu surtout par l'opposition libérale, avait perdu, à la révolution de 1830, ses meilleurs claqueurs. Il avait compris alors qu'il devait introduire dans l'art, qui lui avait fait faire les *Vêpres Siciliennes, le Paria, les Comédiens, l'École des Vieillards*, un élément tout nouveau.

Il avait encore compris que, comme il y a très peu de nouveau en ce monde, ce qui est peu connu est une espèce de nouveau.

Le succès de *Henri III* le tourmentait. J'ai dit, je crois, son mot sur moi.

— Ce que fait Dumas n'est pas bon, mais cela empêche de trouver bon ce que je fais.

Victor Hugo — et à mon avis il avait

tort — Victor Hugo le préoccupait moins que moi.

L'ignorance où Hugo se tenait volontairement peut-être, des artifices, je dirai plus, des ressources de la scène, faisait éternellement dire à ce gros public qui répète ce que dit la grosse critique :

— Oh ! Victor Hugo, il fait de beaux vers, c'est vrai, mais il ne sait pas faire une pièce.

Tandis qu'avec mon aptitude instinctive du théâtre, ma science innée des planches, on pouvait dire de moi :

— Il fait de mauvais vers, il fait des fautes de langue !

Mais on ne pouvait pas dire :

— Il ne sait pas faire une pièce !

Or, la pièce, je la savais faire, matériellement parlant, mieux que Casimir

Delavigne, mieux même que Scribe, passé maître, dans le public de Casimir Delavigne, c'est-à-dire dans la bourgeoisie, passé maître dans l'art de *charpenter* une pièce.

Seulement Scribe hésitait devant les grands effets que je maniais avec l'aplomb de l'ignorance. Il faisait des pièces en cinq actes, mais cinq vaudevilles en un acte enfilés les uns au bout des autres, au lieu de finir chaque acte par quelque scène terrible, quelque situation grandiose qui laissât le trouble, l'anxiété ou l'effroi dans l'esprit des spectateurs, Scribe finissait son acte par une plaisanterie fine, par un trait spirituel, ce qui me faisait dire à cette époque un mot qui peint encore aujourd'hui admirablement ma pensée.

— Scribe est un homme qui ferme des portes cochères avec une clé de montre.

Eh bien ! Casimir Delavigne était donc préoccupé de la position que j'avais prise au théâtre, comme Scribe en fut préoccupé depuis, et Casimir Delavigne avait fait *Marino Faliero* et allait faire *les Enfants d'Édouard*, comme Scribe, après *Richard d'Arlington*, fit l'*Ambitieux*, et, après tous mes drames historiques, fit la *Czarine*, deux de ses plus médiocres ouvrages, parce qu'il a voulu les faire tous deux en dehors du cercle de talent que Dieu lui a donné.

A l'époque des *Enfants d'Édouard*, au reste, c'était bien autre chose, car, à mes succès, étaient venus se joindre ceux d'Hugo, à *Henri III*, à *Christine*, à

Antony, à *Richard d'Arlington*, à *la Tour de Nesle*, *Hernani*, *Marion Delorme*, *Lucrèce Borgia*.

Casimir Delavigne était distancé.

C'était tout simple : Casimir Delavigne avait dix ou quinze ans plus que nous. Casimir Delavigne avait débuté en poésies en 1811, en théâtres en 1818 ou 1819. Il appartenait à la génération de l'empire, qui, ayant employé tous ses hommes au rude métier de soldat, n'avait laissé, pour le métier plus rude encore de poète, que les organisations délicates, que les tempéraments faibles, qui avaient trouvé grâce devant les conseils de révision. De là les talents presque féminins, de là les morts prématurées de nos trois poètes de l'empire : Guiraud, Soumet, Casimir Delavigne.

Casimir Delavigne, comme les deux autres, n'était donc pas précisément une individualité, mais un pont jeté entre les deux époques, de la littérature de l'Empire à la littérature de la Restauration, de 1811 à 1817, c'est-à-dire au-dessus de deux abîmes, la retraite de 1812 et la campagne de 1815, pont à double cintre, qui roulait, sous sa première arche, la Bérésina, fleuve de glace, sous sa seconde arche, Waterloo, fleuve de sang.

Comme Achille dans le Styx, la littérature de la Restauration avait été trempée dans ce double fleuve.

Mon Dieu, je dis peut-être là des choses étranges; je parle peut-être de moi comme je devrais laisser les autres en parler; mais j'ai une telle bonne foi dans ce que je dis de moi et des autres,

que je suis convaincu d'une chose : c'est que si la Bourse, les chemins de fer, les démolitions et les bâtisses n'ont pas, dans cinquante ans, étouffé tout à fait, en France, le génie littéraire, ce sera dans ces *Souvenirs*, écrits avec une plume qui s'est trompée peut-être quelques fois, mais qui n'a jamais essayé de tromper les autres, qu'on viendra chercher les détails les plus exacts pour faire un tableau des hommes et des œuvres de notre temps.

Casimir Delavigne voulait donc donner un pendant à son *Marino Faliero;* mais, pour ne pas être obligé d'enlever la nouvelle œuvre du Théâtre-Français, comme il en avait enlevé *Marino Faliero*, il lui fallait une œuvre qui pût tenir non-seulement assise, mais debout sur

le théâtre de la rue Richelieu, et non pas un drame qui, en se levant, eût, comme le Jupiter olympien, s'il se fût levé, emporté sur sa tête gigantesque la coupole du temple.

Maintenant, quelle œuvre de Shakespeare choisit-il pour arriver à son but?

Richard III?

Non pas *Richard III*, mais *les Enfants d'Édouard*.

C'est-à-dire qu'il prit dans l'œuvre terrible du poète anglais un simple épisode, un des moins terribles peut-être, et que telle est la puissance du génie, qui est assis à cheval sur le seizième et le dix-septième siècles, que cet épisode, qui n'était qu'un détail dans l'immense trilogie du garçon boucher de Stratford-sur-Avon et du gardeur de chevaux de

Londres, devint l'œuvre tout entière d'un poète de talent, sinon incontestable, du moins presque incontestable à cette époque, et qui vivait deux cent quarante-huit ans après lui.

Nous allons donner une rapide analyse des deux ouvrages et comprendre comment, à l'aide de la réduction du Théâtre-Français, inventée avant la réduction de Colas, on peut faire, avec cet habile praticien commé Casimir Delavigne, un marbre de pendule de la colossale statue de Néron et du bronze gigantesque de saint Charles Borromée.

Entrons d'abord de plein bond dans l'histoire d'Angleterre, et tâchons de jeter du jour sur cette obscure période de la lutte de la Rose blanche d'York et de la Rose rouge de Lancastre.

Qui fait cette obscurité sur les vingt-deux ans que durent ces querelles?

La vapeur de sang qui s'élève des champs de bataille et des prisons, et qui plane au-dessus de ces victoires et de ces assassinats?

Édouard IV, fils de Richard, duc d'York, enlève, en 1641, la couronne à Henri VI.

Après trente ans d'un règne honteux, Henri VI, voit se lever contre lui Richard, duc d'York, arrière-petit-fils de Lyonnel et fils cadet d'Édouard III, qui a gagné contre nous la fameuse bataille de Crécy.

Le fils aîné de cet Édouard III, le héros de notre *Comtesse de Salisbury*, est ce fameux prince de Galles, connu sous le nom de Prince-Noir.

Première victoire de Richard, Rose blanche, contre Henri VI, Rose rouge, remportée à Saint-Albans en 1455.

Richard, vainqueur, se fait proclamer *protecteur*.

En 1460, seconde victoire de Richard à Wakefield. Seulement, cette fois, Richard est tué. Son fils, allié du fameux Warwick, qu'on appelait le *faiseur de rois*, continue ses succès et fait son entrée à Londres, où, le 4 mai 1461, il est proclamé roi sous le nom d'Édouard IV.

Triomphe de la maison d'York, c'est-à-dire de la Rose blanche.

Édouard ne fait que passer à Londres et y réunit ses partisans, marche à son ennemi, et, entre Towton et Saxton, il anéantit l'armée de Henri VI.

Alors il se fait couronner et donne à

ses deux frères Georges et Richard, à George le titre de duc de Clarence, à Richard celui de duc de Glocester.

Provisoirement, le Parlement condamne Henri VI, les membres de sa famille et cent cinquante de ses partisans, à la peine de mort.

En 1464, Henri VI est battu encore une fois à Hexham, et tombe entre les mains de Warwick, qui l'enferme dans la Tour de Londres.

Tout va donc être calme de ce côté, puisque la Rose rouge, si elle fleurit encore, ne fleurira que derrière les barreaux d'une prison.

Mais voici ce qui arrive.

Édouard IV a épousé la fille de la duchesse de Bedfort, Élisabeth. Attention ! Elle deviendra le personnage principal

de la tragédie de M. Casimir Delavigne. Édouard épouse Élisabeth, et, par sa faiblesse envers sa femme, par les grâces et les faveurs de tout genre dont il la comble, elle et les siens, il excite la jalousie des autres familles.

De la famille Nevil surtout, à laquelle appartient le comte de Warwick, général d'armée et ministre; lord Montaigu, gouverneur des Marches Orientales, et George, archevêque d'York. Cette famille se met en opposition avec le roi Édouard IV.

Le frère du roi, Georges, fait duc de Clarence par Edouard en même temps que Richard a été fait duc de Glocester, adopte le parti des mécontents et épouse Isabelle, fille de Warwick.

Celui-çi se met ouvertement à la tête

de la révolte. Cette révolte éclate juste au moment où Edouard IV est en Guyenne ; il est obligé de se réfugier en Hollande, en passant par Lyon. Pendant ce temps, les révoltés tirent le vieux roi Henri VI de la Tour de Londres, et lui rendent sa couronne.

Voilà la Rose rouge revenue à la toute puissance.

Édouard IV, de son côté épouse la fille du duc de Bourgogne ; soutenu par son beau-père ; il débarque, en Angleterre, et réunit un corps de 50,000 hommes, dans les rangs duquel son frère Clarence, trahissant Warwick comme il l'a trahi lui-même, vient se placer.

Les deux armées se rencontrent et combattent à Barnet. Henri VI est vaincu pour la cinquième fois et fait prisonnier

pour la seconde ; mais Warwick et Montaigu y sont tués.

Quelques jours après, on apprend que la reine Marguerite, femme de Henri VI, et le prince son frère sont débarqués à la tête d'un corps français. Henri VI, on se le rappelle, a été roi de France ; de là les fleurs de lis que le blason d'Angleterre porte dans ses armes jusqu'à la paix d'Amiens. Édouard IV marche à eux, les bat le 4 mai 1471, fait prisonniers la reine et son fils.

Le jeune prince est conduit sous la tente du vainqueur.

— Qui t'a rendu si hardi d'entrer dans mes États ? lui demande Édouard IV.

— Mon droit, répond fièrement le fils d'Henri VI, puisque je viens défen-

dre la couronne de mon père et réclamer mon héritage.

Édouard IV, à cette réponse, jette son gantelet au visage du prisonnier.

En même temps ses deux frères, Clarence et Glocester, se jettent sur le fils de Henri VI et le poignardent.

Enfin, le 22 mai 1471, jour de son entrée à Londres, Édouard IV dit deux mots à l'oreille de Clarence, et une heure après, Henri VI est poignardé dans sa prison.

Plus de Rose rouge. La Rose blanche d'Yorck est seule reine et maîtresse.

Il est vrai qu'elle a versé assez de sang pour changer de couleur, comme le lis de Florence.

Maintenant, ce sont les York, les Plantagenet, les descendants de Henri II et de Richard-Cœur-de-Lion, les

Édouard IV, les Édouard V, et les Richard III, qui vont s'égorger entre eux.

La série des assassinats commence par Clarence, l'éternel trahisseur, l'un des meurtriers du prince Édouard, et le seul meurtrier de Henri VI.

Le 18 février 1478, Georges, duc de Clarence, est égorgé, disent les uns, noyé dans un tonneau de Malvoisie, disent les autres, mais enfin est mis à mort par Édouard IV.

C'est ici que commence le drame de Shakespeare.

Le 9 avril 1483, Édouard IV, à son tour, est empoisonné, dit-on, par le duc de Glocester.

Il laisse cinq filles et deux fils.

Ces deux fils sont âgés, l'un de douze ans, le cadet de onze.

Ils se nomment *Édouard* et *Richard.*

Ce sont *les Enfants d'Édouard.*

Voyons ce qu'ils vont devenir aux mains de leur tuteur Richard, duc de Glocester, régent du royaume, au détriment d'Elisabeth Woodville, mère des deux princes.

A l'aide d'une lettre pleine de protestations de dévoûment, Richard parvint à tirer Édouard V des mains de sa mère ; mais à peine Elisabeth a-t-elle abandonné son fils qu'elle se repent et se réfugie dans l'abbaye de Westminster, avec le duc d'Yorck, son favori.

Glocester alors se fait nommer protecteur du roi et du royaume.

A peine nommé, il somme la reine-mère de lui remettre le duc d'Yorck, son second fils.

La reine s'y refuse d'abord; mais l'archevêque de Cantorbéry l'y détermine. Vous verrez, dans le *Richard III* de Shakespeare la scène de Glocester et de l'archevêque.

Maître de ses deux neveux, Glocester les fait conduire à la Tour.

Rien que d'usité dans tout cela; c'est l'usage que les rois d'Angleterre se retirent à la Tour quelque temps avant leur couronnement.

Le protecteur donne alors des ordres pour les apprêts du couronnement d'Édouard V.

C'est là que commence le drame de Casimir Delavigne.

Mais pendant que les préparatifs s'accomplissent, les bruits les plus injurieux se répandent sur la légitimité des deux

jeunes princes, et, tout à coup, commencent les procès contre les partisans de la reine-mère.

C'est lord Hastings d'abord, que Glocester accuse de sorcellerie de complicité avec la reine-mère, et fait exécuter, en sa présence, sans autre forme de procès.

Alors, à ces accusations d'adultère dirigées contre la reine-mère, viennent se joindre celles de sorcellerie. C'est la reine-mère qui a jeté un sort à Glocester, et son bras paralysé est le résultat de ce sort.

Pendant ce temps, Buckingham, son confident, son bras droit, l'homme qui est à lui ce que, quatorze cents ans auparavant, Antoine a été à César, Buckingham fait à l'Hôtel-de-Ville la proposition formelle de décerner la couronne à Glocester ; lui, comme César, s'en défend,

mais enfin, comme César, il se laisse couronner.

— J'accepte, dit-il; aux droits de ma naissance, j'apporte ceux d'une élection libre, faite par les grands et les communes du royaume.

Les assistants crient : *Vive Richard III*, et tout est dit.

Le duc de Glocester est roi d'Angleterre sous le nom de Richard III.

De même que, selon Shakespeare, les plats réchauffés du dîner mortuaire du roi de Danemarck servirent au repas de noces de sa veuve, de même les apprêts faits pour le couronnement d'Edouard V servirent à Richard III.

Les deux princes restèrent à la cour; mais non plus, l'un comme futur roi, l'autre comme prince royal, mais tous deux comme prisonniers.

Ce n'est point assez : Richard envoie l'ordre au gouverneur de la Tour de tuer les deux enfants. Brakenbury hésite.

Alors Richard envoie un de ses officiers nommé Tyrrel, qui entre dans la chambre des deux princes, et les étouffe sous un lit de plumes.

Ici finit la tragédie de Casimir Delavigne.

Mais le drame de Shakespeare passe pardessus cette digue et continue de couler plus large, plus profond, plus dévorant.

Pendant qu'on étouffe ses neveux, Richard se fait couronner une seconde fois dans la cathédrale d'Yorck, et proclame son fils prince de Galles.

Mais arrivé là, Richard a atteint le sommet de ses prospérités.

Les révoltes contre lui commencent.

C'est, tout le premier, Buckingham,

l'homme qui a tout renversé pour lui ouvrir le chemin du trône.

Moins largement récompensé qu'il n'espérait l'être, le duc a jeté les yeux sur Henri Tudor, comte de Richmond.

Celui-là descend, par sa mère, du duc de Lancastre, fils d'Édouard III. Buckingham lève l'étendard de la révolte en son nom; le duc de Richmond viendra de France pour poursuivre lui-même ses intérêts.

Richard III donne aussitôt ordre à Buckingham de se rendre près de lui.

Mais Buckingham, au lieu d'obéir, marche vers la côte où doit débarquer Richmond.

Richard III le poursuit. Buckingham a quelques troupes avec lui; ses troupes l'abandonnent.

Buckingham se cache, est trahi, livré,

conduit aux pieds de Richard, et décapité.

Richmond aborde en Angleterre; mais, trouvant Buckingham mort et nul partisan, désespéré, il se rembarque pour la France.

Là, il fait un appel à ses partisans, qui accourent, et le 6 août 1585, débarque de nouveau en Angleterre.

Richard marche au-devant de lui, le rencontre à Bosworth ; les deux armées campent en face l'une de l'autre, et, le lendemain matin, à la pointe du jour, le combat a lieu.

C'est dans cette dernière partie surtout que le drame de *Richard III* atteint des proportions gigantesques.

Richard, vaincu, se fait tuer ; on retrouve son corps sous un monceau de cadavres.

Ici finit le drame de Shakespeare.

Maintenant, un dernier mot sur les deux enfants.

Sous le règne d'Elisabeth, la Tour de Londres se trouvant pleine, on fit ouvrir une porte murée depuis longtemps.

Cette porte donnait dans une chambre.

On entra dans cette chambre; on trouva deux petits squelettes avec la corde au cou.

C'étaient les restes d'Édouard V et du duc d'Yorck.

La reine fit remurer la porte.

Mais, sous Charles II, on la rouvrit, et, cette fois, les deux squelettes furent transportés à Westminster, sépulture des rois.

FIN DU HUITIÈME VOLUME

Fontainebleau. — Imp. de E. Jacquin.